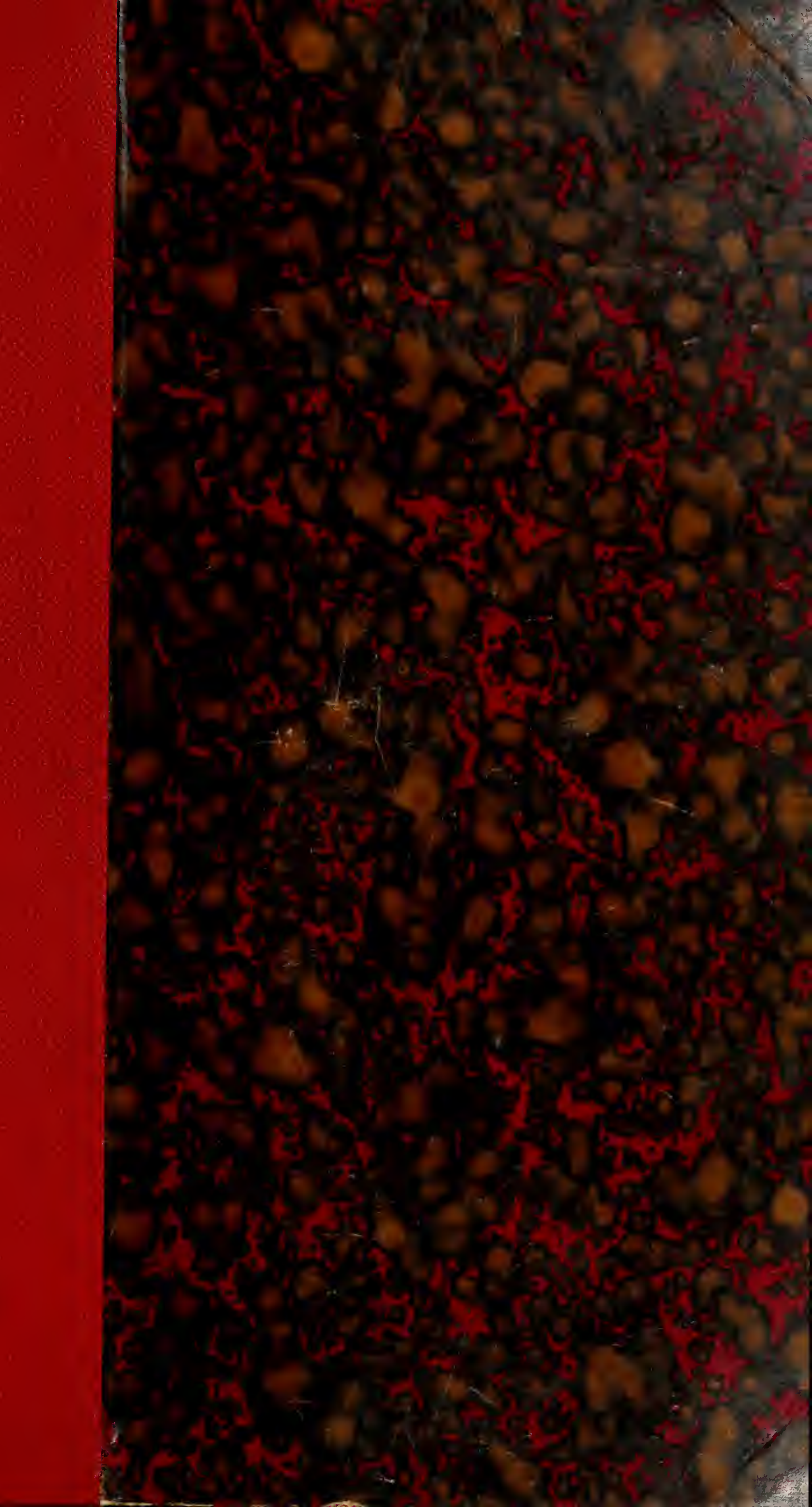
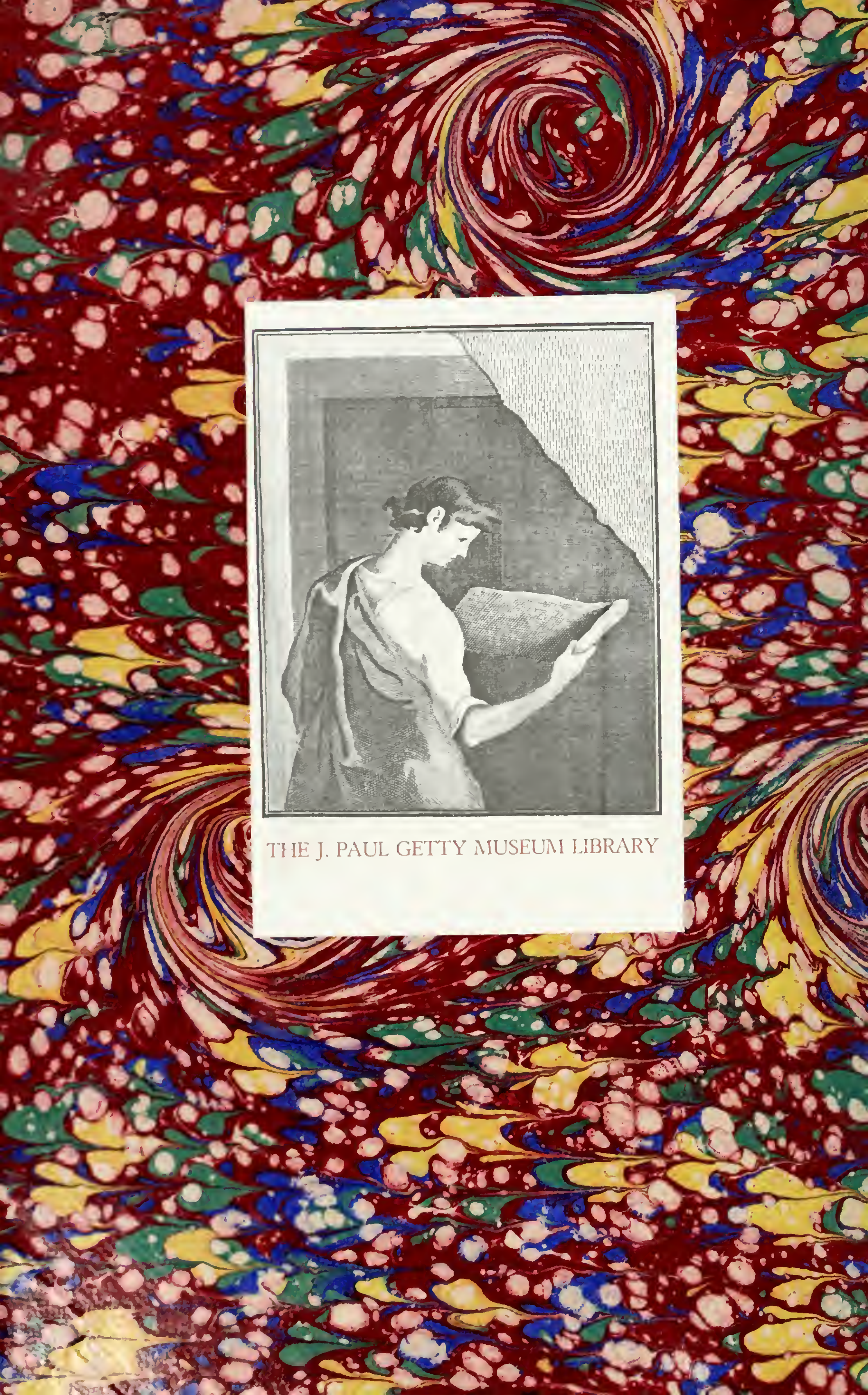
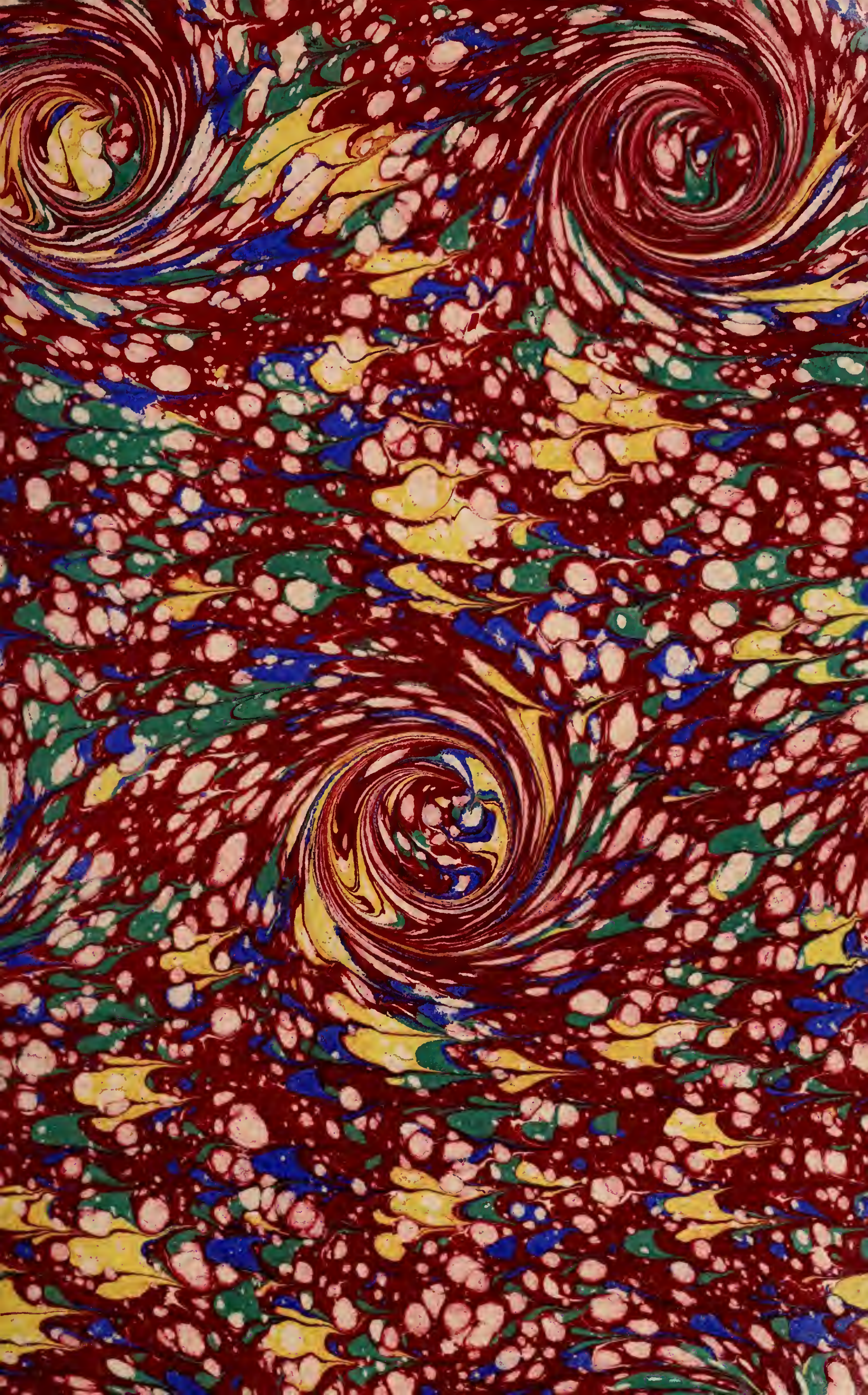



THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY



100

L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

TOME IX. — ANNÉE 1895

PRINCIPAUX OUVRAGES DE CHARLES NORMAND

ALBUMS DE L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

Volumes grand in-4° et petits in-folio, de grand luxe, avec planches taille douce formant suppléments de l'*Ami des Monuments et des Arts*, et le plus beau des recueils d'art ou d'archéologie.

1re Série.

Corpus des Monuments Grecs.

1re Partie. La Troie d'Homère Seul ouvrage donnant des reproductions fidèles et les premières héliogravures sur cette ville fameuse. *Epuisé.* Une seconde édition est en préparation avec étude critique des fouilles faites en 1894,

2e Partie. Lycosura. (Prêt à paraître.)

Les autres parties sont très avancées.

2e Série.

Musées Européens.

1° Musée de Salzbourg : Chambres historiques du moyen-âge, et de la Renaissance et moderne . . » 35

2° La Glyptothèque de Munich avec héliogravures inédites (sous presse).

3e Série.

Variétés.

1er Livre d'Or du Salon d'Architecture donnant des monuments français ou étrangers inédits, anciens ou modernes. . . . . . » 55

2° Livre d'or du Salon d'Architecture (Rétrospectif), 55 fr.

Paris. — Nouvel itinéraire-guide artistique et archéologique de la capitale, mis au courant des travaux de l'érudition contemporaine. Nombreux plans et vues, 1er volume, reliure d'amateur, tête dorée. (*Le 2e volume paraît en livraisons*) . . . . 25 fr.

L'Ami des Monuments et des Arts. — Sept des huit tomes sont en vente au prix de 25 fr. chaque (étranger, 30 fr.). Le premier, épuisé après avoir vu son prix s'élever à 80 fr. sera réimprimé à 25 fr. dès qu'il y aura 300 nouveaux souscripteurs ayant déjà acquis les tomes disponibles.

Carte de Jersey — en trois couleurs — basée sur l'étude critique des documents existants et sur les observations personnelles de l'auteur. (*Epuisée*).

Description de l'île de Jersey, avec notice sur l'histoire de la carte de l'île. (*Epuisée*).

Tracé nouveau proposé pour obtenir l'ombre de la sphère. (*Epuisé*).

L'Architecture métallique antique. — Du rôle du métal dans les constructions antiques. In-4° avec deux planches gravées au burin et 30 bois intercalés, 1883. — Ce travail, où se trouve développé, pour la première fois, le rôle du métal dans les constructions grecques et romaines, est *épuisé*. Une réédition est en préparation.

Les Fouilles d'Olympie (Id.). — In-4° avec gravures. (*Epuisé*).

Les Fouilles de Pergame (Id.). — In-4° avec gravures. (*Epuisé*).

Bulletin de la Société des Amis des Monuments Parisiens. — Six volumes in-8°, avec planches hors texte, eau-forte, nombreux bois intercalés. (Le septième est en cours de publication). Le tome 1er est épuisé en partie.

L'Hôtel de Cluny. — Un volume in-4° jésus sur papier de Hollande, accompagné de 30 eaux-fortes et héliogravures, tirées à part ou dans le texte, et de nombreux croquis dans le texte : 50 francs.

L'AMI
DES MONUMENTS
ET DES ARTS

ORGANE DU COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

ADOPTÉ COMME ORGANE INTERNATIONAL PAR LE PREMIER CONGRÈS OFFICIEL POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS ET ŒUVRES D'ART

Organe de la Society for the protection of ancient Buildings
Et du Comité du Répertoire des fouilles, découvertes et Antiquités nationales

ÉTUDE ET PROTECTION DES MONUMENTS D'ART DE LA FRANCE

REVUE DES PRINCIPALES DÉCOUVERTES DANS LES AUTRES PAYS

Architecture, Peinture, Sculpture, Curiosités, Souvenirs historiques, Sites pittoresques, etc.

FONDÉ ET DIRIGÉ PAR

CHARLES NORMAND

Architecte diplômé par le Gouvernement
Secrétaire général de la Société des Amis des Monuments Parisiens
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments Rouennais

TOME IX

PARIS, RUE DE MIROMESNIL, 98

1895

Tous droits réservés

CENTER

LES MONUMENTS SOUS LE PREMIER EMPIRE ET LA RESTAURATION

D'APRÈS LE JOURNAL INÉDIT DE

VAUDOYER

Architecte, Membre de l'Institut

Suite (Voir *l'Ami des Monuments et des Arts*, tome VIII, pp. 91, 194, 266).

---

522. Travaux publics de 1811 et 1812. — *28 Février 1813.* — Extrait relatif aux travaux publics, de l'Exposé de la situation de l'Empire, présenté au Corps Législatif, dans sa séance du 25 février 1813, par son Excellence le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur.

Savoir : PRIX ET DÉPENSES PAR ARTICLES.

CHAPITRE IV. — *Travaux publics.*

Depuis l'avènement de S. M. au trône impérial, on a dépensé pour les palais impériaux et bâtiments de la couronne 62 millions, pour les fortifications 144 millions, pour les ports maritimes 117 millions, pour les routes 277 millions, pour les ponts 31 millions, pour les canaux, la navigation et les dessèchemens 123 millions, pour les travaux de Paris 102 millions, pour les édifices publics des départemens et des principales villes 149 millions. — Total, 1 milliard 5 millions. — *Palais impériaux et travaux de la couronne.* Les palais impériaux ont été rétablis ; ils ont reçus de nouveaux accroissemens :

Le Louvre a couté 50.000.000 francs, y compris la valeur des maisons à abattre ; 21.400.000 fr. y ont été employés.

Le palais du roi de Rome est fondé en face du pont d'Iéna. L'époque de sa construction en fera un monument historique. Les projets sont de 20 millions : la préparation du sol a employé une somme de 2.500.000 fr.

On répare Versailles ; 5.200.000 fr. y ont été dépensés.

La machine de Marly, qui lui donne des eaux, se remplace par une pompe à feu ; la dépense sera de trois millions. On a fait pour 2.450.000 fr. de travaux.

Fontainebleau et Compiègne sont restaurés ; leurs intérieurs ont été entièrement renouvelés ; leurs jardins replantés : 10.600.000 francs ont été dépensés.

Les palais de Saint-Cloud, de Trianon, de Rambouillet, de Stupinis, de Laken, de Strasbourg, de Rome, ont employé 10.800.000 fr.

Les diamants de la couronne, engagés à l'époque de nos troubles, ont été retirés ; des acquisitions pour les compléter ont été faites.

Le mobilier de la couronne, qui doit, conformément aux statuts, être de 30 millions, a été également complété.

Trente millions ont été employés en tableaux, en statues, en objets d'arts ou d'antiquités, qui ont été ajoutés à l'immense collection du musée Napoléon.

Toutes ces dépenses ont été acquittées sur les fonds de la couronne et du domaine extraordinaire.

Ponts. — Douze millions ont été employés à la construction des ponts entièrement achevés de Verceil et de Tortone, sur la Sésia et la Scrivia, de Tours sur la Loire, de Lyon sur la Saône, près l'archevêché, et à celle de tous les ponts de la route de Lyon à Marseille, jadis si incertaine par les rivières et les torrents qui la traversent.

Deux grands ponts se construisent dans nos départements au-delà des Alpes : celui de Turin sur le Pô ; on y a dépensé 1.850.000 francs, il doit en coûter 3.500.000; et le pont d'Ardisonne, sur la Doire sera achevé cette année. Sur 1.100.000 francs, 820.000 francs sont dépensés.

Une culée et plusieurs piles du pont de Bordeaux déjà construites, garantissent une réussite entière : elles ont coûté 1 million. Ce pont, jadis réputé impossible, coûtera 8 millions.

Le pont de Rouen coûtera, avec les quais à rétablir, 3 millions ; 800.000 francs sont dépensés.

Le pont en pierre de Roanne, sur la route de Paris à Lyon, a coûté déjà 1.500.000 francs ; on l'achèvera avec 900.000 francs.

Douze autres millions ont été employés à des ponts d'une moindre importance.

Travaux de Paris. — La capitale manquait d'eau circulant dans ses divers quartiers, de halles et de marchés, de moyens d'ordre et de police pour quelques-uns des principaux besoins de sa consommation.

Les rivières de Beuvronne, de Thérouenne et d'Ourcq seront conduites à Paris ; déjà la première y arrive ; trois fontaines principales versent continuellement ses abondantes eaux : soixante fontaines secondaires les distribuent.

La réunion des eaux conduites à Paris alimentera le canal de l'Ourcq, achevé sur presque tout son cours jusqu'au bassin de la Villette. De ce bassin une branche déjà creusée réunira le canal de l'Ourcq à la Seine, près le pont d'Austerlitz.

Ces deux dérivations abrègeront la navigation de trois lieues de sinuosités que forme la Seine, et de tout le temps qu'exige le passage des ponts de Paris

Ces travaux coûteront 38.000.000 de francs, ils seront achevés dans cinq ans; les travaux faits sont de 19.500.000 francs; la ville de Paris fournit aux dépenses sur le produit de son octroi.

Cinq vastes bâtiments sont destinés à recevoir, à leur introduction dans Paris, tous les animaux destinés à sa consommation. Leur construction coûtera 13.500.000 francs; la moitié de cette somme est dépensée.

Une halle assez grande pour abriter 200.000 pièces de vin ou d'eau-de-vie coûtera 12.000.000 de francs. Le commerce jouit d'une partie de cette halle; la dépense faite est de 4.000.000 de francs.

La coupole du marché aux grains vient d'être reconstruite en fer; elle a coûté 800.000 francs.

Une halle aux comestibles occupera tout l'espace qui se trouve entre le marché des Innocents et la halle aux grains; elle exigera 12.000.000 de francs; 2.600.000 francs ont payé les maisons que l'on démolit.

Tous les autres quartiers de Paris auront leurs marchés particuliers. Les constructions faites s'élèvent à 4 millions; 8.500.000 fr. sont nécessaires à l'exécution du projet général.

Les 46.800.000 francs que coûtera à la ville de Paris, l'exécution des halles, des abattoirs et des marchés lui produiront un revenu de près de 3.000.000 de francs, sans grever les denrées d'aucune nouvelle charge. Les prix de location que paiera ce commerce de comestibles seront inférieurs à ce qu'il lui en coûte dans l'état actuel des choses.

La construction des greniers de réserve, celle des moulins et des magasins de Saint-Maur, compléteront le système des édifices relatifs aux approvisionnemens de Paris.

Les greniers de réserve sont un objet de 8 millions. On y a dépensé 2.300.000 francs.

Les moulins et magasins de Saint-Maur coûteront une semblable somme de 8 millions. Il y a pour une somme de 1 million de travaux faits.

Les ponts d'Austerlitz, des Arts, d'Iéna rapprochent les quartiers de Paris que séparait la Seine; ces constructions ont employé 8.700.000 francs. Le pont d'Iéna exige pour 1.400.000 francs de dépenses accessoires.

Onze millions ont été employés à la construction des quais; avec une dépense de 4 millions ils seront achevés sans interruption sur les deux rives de la Seine.

Cinq nouveaux lycées s'établissent ; on y a dépensé 500.000 francs en acquisitions. La dépense totale sera de 5 millions.

L'église de Sainte-Geneviève, celle de Saint-Denis, le palais de l'archevêché et la métropole sont restaurés. Des 7.500.000 affectés à ces édifices, 6.700.000 fr. sont dépensés ; 800.000 fr. termineront cette année tous les travaux.

L'on construit des hôtels pour le ministère des relations extérieures et pour l'administration des postes ; les fondations sont achevées : elles ont coûté 2.800.000 fr. ; 9.200.000 fr. forment le complément des projets.

Un palais où sera le dépôt des archives générales de l'Empire coûtera 20.000.000. Des approvisionnemens pour un million ont été faits.

La façade du Corps Législatif, la colonne de la place Vendôme, le temple de la Gloire, la Bourse, l'Obélisque du Pont-Neuf, l'arc de triomphe de l'Etoile, la fontaine de la Bastille, les statues qui doivent décorer ces monumens coûteront 35.500.000 fr. ; 12.900.000 fr. ont, ou avancé, ou terminé leur construction.

Une somme de 15 millions a été dépensée aux autres travaux de Paris.

Travaux divers des départements. — Les dépôts de mendicité et les prisons dans les départemens ont particulièrement fixé l'attention du gouvernement. Cinquante dépôts ont été construits et sont en activité ; trente-un sont en construction : les projets de quarante-deux s'étudient. Sept départemens paraissent jusqu'à présent ne pas en avoir besoin, 12.000.000 ont été employés à ces travaux ; 17.000.000 sont encore nécessaires pour les achever.

Les prisons les plus importantes sont les maisons destinées à recevoir les condamnés à plus d'une année de détention.

Vingt-trois établissemens de ce genre suffiront à tout l'Empire ; ils contiendront 16,000 condamnés : onze de ces maisons sont en activité, neuf sont près du terme de leur construction ; trois ne sont encore qu'en projet.

Lorsqu'elles seront terminées, les prisons ordinaires, les maisons de correction, d'arrêt et de justice cesseront d'être encombrées ; elles pourront être plus facilement et plus convenablement distribuées.

Le nombre de ces dernières maisons est de 970 ; 292 ont été restaurées ou se trouvent en bon état ; 291 sont à réparer ; 207 à reconstruire.

Les dépenses faites sont de 6.000.000 ; celles restant à faire de 24.000.000.

Douze millions cinq cent mille francs ont été affectés à la construction de la nouvelle ville de Napoléon, dans la Vendée, et à l'ouverture des routes qui y aboutissent ; sept millions cinq cent mille francs ont été dépensés.

Un million huit cent mille mille francs de primes ont été accordés aux habitans de ce département et de celui des Deux-Sèvres qui reconstruisaient les premiers leurs habitations : 1.500.000 fr. ont été jusqu'à présent distribués.

Sur 3.600.000 fr. que coûtera la restauration des établissemens thermaux, ils ont déjà reçu 1.500.000 francs.

Il était essentiel de préserver de toute nouvelle dégradation les ruines de Rome ancienne. Ces travaux, ceux de la navigation du Tibre, et de l'embellissement de la seconde ville de l'empire coûteront 6.000.000. Deux millions ont été réalisés.

Les 118 millions dépensés aux autres travaux des villes et des départemens ont été employés au grand nombre d'édifices nécessaires à l'administration, au culte, à la justice, au commerce, qui dans toutes nos cités, réclament les soins du gouvernement.

Tel a été l'emploi du milliard consacré aux travaux publics de tout genre depuis l'avènement de S. M., et des 80 millions qui ont complété le mobilier et augmenté les riches collections de la couronne.

485 millions ont été plus spécialement affectés à ces entreprises, qui laissent de grands et durables résultats.

L'évaluation générale des projets de ce genre est de un milliard 61 millions ; une somme de 576 millions sera encore nécessaire pour les terminer. L'expérience du passé nous apprend qu'un petit nombre d'années suffira.

Ces travaux, messieurs, sont répandus sur toutes les parties de ce vaste Empire, réunion de tous les départemens qui le composent. Vous savez qu'aucune contrée n'est oubliée : ils vivifient la nouvelle France comme l'ancienne ; Rome, les départemens anséatiques, la Hollande, comme Paris et nos anciennes cités, tout est également présent et cher à la pensée de l'Empereur : sa sollicitude ne connaît aucun repos tant qu'il reste du bien à faire.

525. Samaritaine. — *20 Avril 1813.* — La machine hydraulique dite la *Samaritaine*, élevée dans un bâtiment sur pilotis au droit de la deuxième arche du pont Neuf, penche vers le sud d'une manière effrayante. On commence enfin à démolir aujourd'huy cet édifice, ce qui dégagera le pont d'une manière agréable.

Comment suppléera-t-on au service de cette machine ? — En conduisant l'eau de l'Ourcq, dans le faubourg Saint-Germain par les canaux qui sont sous le pavé du pont Neuf.

566. **Chapelle Saint-Louis.** — *23 Décembre 1815.* — **Paris** *23 Décembre.* — « Le Roi vient d'ordonner la construction d'un monument sur le terrain qui formait autrefois le cimetière de la Magdeleine. Une chapelle consacrée à S. Louis renfermera deux autels qui marqueront les lieux où avaient été déposés le corps du roi Louis XVI et de la reine son auguste épouse. Des portiques environneront l'enceinte de cimetière, où reposent les cendres de tant de victimes, et des allées d'arbres isolant le monument des maisons voisines, achèveront de lui donner le caractère religieux qui doit lui appartenir.

Les travaux nécessaires à l'exécution du plan, qui a obtenu l'approbation de S. M., vont être sur-le-champ entrepris aux frais de la liste civile. L'acquisition du terrain est déjà faite, et la construction de cet édifice va procurer un nouvel emploi aux nombreux ouvriers de la capitale. »

M. H. Lebas, architecte, a été chargé de projets pour ce monument.

567. **Statue équestre de Louis XIV, place des Victoires.**— *17 Février 1816.* — « Le Roi a ordonné le rétablissement de la statue équestre de Louis XIV sur la place des Victoires ; elle sera en marbre, et l'exécution en a été confiée par le ministre de l'intérieur à M. Bosio, l'un de nos plus habiles sculpteurs. »

570. **Monument au duc d'Enghien.** — *12 Mars 1816.* — Exhumation et monument du duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes. — Sculpteur, M. Deseine. — « En rendant compte, dans l'un de nos précédents numéros, de la fin tragique du duc d'Enghien, nous avons dit que ses dépouilles étaient restées ensevelies dans les fossés du château de Vincennes. S. M. vient d'ordonner qu'il serait érigé, au lieu même de l'assassinat, un monument à ce dernier rejeton de Bourbon Condé. Le 21 de ce mois, il sera procédé à l'exhumation de son corps, en présence des commissaires susnommés par le Roi, et les restes mortels de ce jeune prince seront déposés, avec la plus grande solennité, dans le tombeau consacré à sa mémoire. »

(*A suivre*).

PARIS EN 1614

Par

Gabriel HANOTAUX
Ministre des Affaires Étrangères
Membre du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts.

Suite (Voir l'*Ami des Monuments et des Arts*, t. VIII.)

II

L'*Université* déployée, en éventail sur la rive gauche, ne communiquait avec la *cité* et avec la rive droite que par trois ponts — encore l'un d'entre eux, le Pont-Neuf, était-il nouvellement construit. Les deux autres, le pont Saint-Michel et le Petit-Pont, se touchaient presque. De sorte que, le mouvement de la population s'étant, de toute antiquité, dirigé vers ce point central, les rues importantes y aboutissaient naturellement : c'était la rue Saint-André-des-Arcs, avec son prolongement, par la rue de Bucy, vers la porte du même nom et vers le faubourg Saint-Germain ; c'était la rue de la Harpe, gagnant la porte Saint-Michel ; puis la rue Saint-Jacques, artère principale de tout le quartier, débouchant directement sur le Petit-Pont, mais étranglée, à son issue, par la construction massive et encombrante du Petit-Châtelet ; enfin la rue Galande, qui, par la place Maubert, gagnait le faubourg Saint Marcel.

Aux approches des ponts, les constructions étaient nombreuses, les rues petites, entassées, obscures, les maisons élevées, inégales, avec une infinité de fenêtres étroites et basses trouant le délabrement des façades. Le XVII[e] siècle devait bâtir beaucoup dans ces régions. Mais c'est à peine si l'on avait commencé par l'hôtel de la reine Marguerite, hors des murs ; par l'hôtel de Nevers, beau palais inachevé ; par la rue des Poitevins et la rue Hautefeuille, par la rue Dauphine, qui continuait le Pont-Neuf, et enfin par le Pont-Neuf lui-même, œuvre magnifique, conçue sur un plan grandiose, soutenue par des quais larges et bien aménagés. Méritant véritablement son nom, il étalait alors, au milieu de Paris, la blancheur de ses tours et de ses parapets, et il portait le fameux cheval de bronze qui, après bien des vicissitudes. venait d'être érigé sur la terre-plein et n'attendait plus que son cavalier.

A peine achevé, le Pont-Neuf était devenu la grande voie de communication entre les deux rives. D'un côté comme de l'autre.

Paris affluait là. Il suffisait de se mettre à l'abri dans un des balcons demi-circulaires qui le bordaient pour avoir sous les yeux le spectacle incessant et bariolé de la foule parisienne... foule infiniment moins monotone et moins réglée que celle d'aujourd'hui Quelque chose du tumulte de la Ligue circulait encore en elle.

L'activité affairée du bourgeois, la flânerie éveillée du badaud, la vanité tapageuse du cadet à l'espagnole, la pouillerie monacale, l'insolence des filles publiques, la morgue des seigneurs marchant en grande compagnie, l'empressement des courtisans se rendant vers le Louvre, cavaliers, piétons, carrosses, chaises à porteurs, tout cela roulait, dans une circulation interminable. Les charlatans, diseurs de bonne aventure, vendeurs d'orviétan, faiseurs de tours, y avaient élu domicile et y attiraient les flâneurs, les voleurs, les gens portant rapière, les tireurs de laine et les coupeurs de bourse :

Ce pont est rempli de filous,

dit un contemporain, et le proverbe était qu'on ne traverserait jamais le Pont-Neuf sans y rencontrer trois choses : un moine, une fille et un cheval blanc.

La chaussée du pont était assez mal entretenue et comptait, comme dit un autre poète, « plus d'étroncs que de pavés. » L'ordure s'entassait au pied du cheval de bronze. Une foule de petites boutiques portatives se pressaient sur les trottoirs. La grande distraction pour le Parisien, c'était, tout d'abord, la Samaritaine, pompe hydraulique, construite sur le second pilier, du côté du Louvre. Sa façade, qui regardait le pont, était assez richement décorée. Le principal motif représentait Jésus en conversation avec la Samaritaine, auprès du puits de Jacob. Ce groupe, l'horloge, le carillon qui sonnait des airs variés, le Jacquemart qui frappait les heures, devinrent, pendant deux siècles, un fécond sujet de plaisanterie pour la causticité parisienne. On compte par centaines les pamphlets politiques qui mettent en scène la Samaritaine et le Jacquemart.

Le badaud pouvait ensuite s'arrêter soit à l'audition des marchands de chansons nouvelles, soit au récit des poèmes de carrefour, soit à la loterie des tireurs à la blanque, soit à la parade des arracheurs de dents, que dirigeaient souvent de véritables troupes de comédiens. Toute la littérature orale et familière du temps se rattache au Pont-Neuf, depuis Tabarin jusqu'à Brioché, depuis Cormier, un instant rival de Molière, jusqu'à Dassoucy, depuis *Francion* jusqu'au *Roman bourgeois*. Bon ou mauvais, c'était là que

battait le cœur de Paris populaire. Dans ce pays du rire, le quolibet de Tabarin, la chanson du Pont-Neuf, la plaisanterie de Gauthier Garguille, eurent souvent une force de pénétration et une puissance d'opinion qui tinrent en échec la volonté du prince et l'autorité des lois.

Du Pont-Neuf, on entrait immédiatement dans la Cité, par la place Dauphine, dont le dessein avait fait partie du même plan que le pont lui-même. Bâtie en triangle, avec ses maisons blanches et rouges et ses toits égaux, c'était une des belles places de Paris. Ses deux entrées, situées en regard l'une de l'autre, servaient de passage pour la circulation qui s'établissait naturellement entre le Pont-Neuf et le Palais.

Le Palais complétait admirablement le Pont-Neuf. Si celui-ci était, toute proportion gardée, ce qu'est le boulevard actuel, l'autre représentait à peu près ce que fut, pendant longtemps, le Palais-Royal : la bonne compagnie, les gens d'affaires et les hommes de lettres s'y donnaient rendez-vous. Paris qui raillait et riait au Pont-Neuf achetait, raisonnait et disputait au Palais.

Reconstruit par saint Louis et par Philippe le Bel sur l'emplacement d'un vieux bâtiment gallo-romain, le Palais de la Cité avait été longtemps habité par les rois. Ils l'avaient peu à peu délaissé pour le Louvre. Mais tout, dans sa construction, rappelait le souvenir du roi féodal. Il formait un quadrilatère, présentant à la rivière une façade imposante, hérissée de cinq tourelles de l'Horloge et de la Conciergerie. Du côté de la Cité, au contraire, l'aspect était médiocre : c'était une rangée de maisons et de boutiques, coupée par deux portes garnies de tours, donnant accès dans une cour carrée, au milieu de laquelle s'élevait la Sainte-Chapelle. Celle-ci était à peu près telle que nous la voyons aujourd'hui. Cependant; le clocher primitif avait été remplacé par un autre en forme d'oignon infiniment moins élégant. La Sainte-Chapelle était reliée aux deux côtés du carré, d'une part par le charmant édifice de la Cour des Comptes, malheureusement détruit au XVIIIe siècle, et, d'autre part, par la grande salle gothique qui conduisait à la cour du Parlement. Bâtie sur l'emplacement de la salle actuelle des Pas-Perdus, elle allait bientôt périr dans l'incendie de 1638. Elle était considérée çomme un des plus beaux monumens de Paris et elle provoquait l'admiration des visiteurs par sa grandeur, par les statues de tous les rois de France dressées le long ds ses colonnes et par la fameuse Table de marbre, symbole de l'autorité du suzerain sur ses vassaux. C'était derrière cette table que siégeaient les cours féodales et c'était autour d'elle que se donnaient les festins royaux. L'affectation primitive de la salle elle-même avait été la

réception de l'hommage et la célébration de toutes cérémonies seigneuriales. Aussi elle avait été, de tout temps, un des centres historiques de la vie parisienne. C'était là que le dauphin Charles avait dû s'incliner devant la fureur populaire. C'était là que s'étaient passées les scènes les plus déplorables de la Ligue. Sous Louis XIII, elle était réservée aux discussions et aux disputes plus plaisibles des avocats, des marchands et des nouvellistes. C'est à peine si, parfois, la grossièreté d'un laquais venait en troubler le calme bourdonnement.

Corneille a placé, dans la *Galerie du Palais*, le lieu d'une de ses comédies familières. Le libraire, la lingère, l'orfèvre, s'y entretiennent avec leurs nobles cliens. Une estampe d'Abraham Bosse nous montre, en effet, les boutiques ouvertes devant les élégans du jour. Ils donnent la main aux dames de la cour et choisissent avec elles des éventails d'Abraham Bosse, des bijoux, des points de Gênes, de Venise et du Saint-Esprit ; du côté des libraires, on leur offre les volumes qui viennent de paraître : les poésies du sieur de Malherbe, les satires de Régnier, les pamphlets que provoque la réunion des États-Généraux : le *Caton français*, l'*Image de la France représentée à messieurs des États*, la *Lettre du perroquet aux enfans perdus de la France*, la *Harangue de Turlupin le souffreteux*, C'était la presse du temps ; ces libelles, qui paraissaient en foule, alimentaient la conversation des curieux, qui, rassemblés sur les dalles du Palais, colportaient, parmi quelques vérités, les récits les plus chimériques et les plus contradictoires. Ils disputaient entre eux du succès des événemens récents : le départ du prince de Condé, les fiançailles du roi, la faveur de Concini auprès de la reine-mère.

Derrière la grande salle, se trouvait la cour du Parlement. C'était là qu'il siégeait, depuis qu'il était fixé à Paris, dans la Grande Chambre, la chambre de la Tournelle, les trois chambres des enquêtes et une chambre de requêtes : « J'y ai vu, dit l'Anglais Thomas Coryate, j'y ai vu deux vieux juges à l'air grave, assis en robes rouges, à côté de plusieurs hommes de loi, en robes noires, revêtus de pèlerines et autres insignes qu'ils portent les jours de séance, comme les marques de leur profession. Le plafond de la salle est très riche ; il est magnifiquement doré et sculpté et l'on y voit suspendus de longs culs-de-lampe également dorés ».

La *Cité* échouée, comme un bateau, au milieu de la rivière, était rattachée à la rive gauche et à la rive droite par une double et une triple amarre ; c'étaient les ponts : ponts Saint-Michel et Petit-Pont d'un côté ; de l'autre, Pont-aux-Marchands, Pont-au-Change, pont Notre-Dame, tous maintes fois détruits, maintes fois reconstruits

à la hâte, emportés souvent par une crue soudaine des eaux. Ils étaient généralement d'accès difficile avec leur chaussée en dos d'âne et les logis dont ils étaient couverts. Un pâté de maisons et de ruelles obscures occupait, entre le Palais et Notre-Dame, le carré dont ces ponts faisaient les angles. C'était là vraiment le vieux Paris. L'activité du commerce y était grande : les rôtisseurs sur le Petit-Pont et autour du Petit-Châtelet ; les changeurs, les orfèvres avec leurs forges bruyantes sur le Pont au-Change ; non loin de là, les marchands de papeterie et de parchemins ; puis les marchands de volailles du Pont-Marchand, enfin les belles boutiques du pont Notre-Dame, élevées sur un plan uniforme et soutenues par des cariatides de pierre dont l'heureuse disposition faisait l'admiration des étrangers.

Notre-Dame, la vieille cathédrale, élevait sa masse noire au milieu d'un fouillis de constructions incohérentes. C'était la vraie paroisse de Paris, la mère des églises ; mais on n'avait pas, pour elle à cette époque, l'admiration exclusive que l'école romantique a mise à la mode. Elle passait pour moins belle qu'Amiens, Reims et Chartres. D'ailleurs, on la voyait mal. Les bâtiments maculés du vieil Hôtel-Dieu encombraient son étroit parvis. Cet hôpital était tristement célèbre ; les malades, entassés les uns sur les autres, y couchaient quatre ou six dans le même lit, s'empoisonnaient mutuellement et y mouraient comme des mouches, faisant, de tout le quartier environnant, un foyer d'épidémie ; la peste décimait régulièrement la population parisienne.

Derrière la *Cité*, trois îles, l'île Notre-Dame, l'île aux Vaches et l'île Louviers, n'étaient rattachées aux deux rives que par des passerelles de bois ou des ponts de bateaux. Les Parisiens s'y rendaient volontiers, le dimanche, pour s'amuser dans les guinguettes et pour voir l'eau couler. Cependant, l'espace commençant à manquer dans l'intérieur des murs, on songeait à utiliser ces terrains vagues. Précisément, en 1614, on posait la première pierre du pont Marie et du pont des Tournelles. La construction régulière de l'île Saint-Louis était entreprise.

Paris hésitait encore pour savoir dans quel sens il se développerait. Le mouvement qui le porte aujourd'hui vers l'ouest ne s'était pas dessiné. Tout au contraire, en ce moment, l'oscillation se dirigeait plutôt vers l'est. On avait été sur le point de construire le Pont-Neuf en arrière de la Cité, et Du Cerceau avait conçu un fort remarquable projet dans ce sens. La conception de la place Royale indiquait la même tendance, tendance qui, souvent reprise, toujours abandonnée, remontait traditionnellement au temps du roi Charles V et de l'hôtel Saint-Pol. Le *Marais* profitait encore de ce courant, et il se couvrait de somptueux hôtels.

III.

Mais nous avons mis le pied sur la rive droite ; nous sommes dans la *Ville* proprement dite. Il faut la considérer dans son ensemble et l'embrasser d'un seul coup d'œil.

La ville formait, comme l'Université, un demi-cercle dont la corde s'appuyait sur la Seine ; seulement elle était beaucoup plus grande. Une double enceinte la protégeait. La première muraille, qui remontait à l'époque de Charles V, s'appuyait sur la Seine, en face de l'île Louviers. Fortifiée, de ce côté, par le réduit épais de la Bastille, elle englobait l'Arsenal et suivait ce que nous appelons aujourd'hui la ligne des boulevards, par la porte Saint-Antoine, la porte du Temple, la porte Saint-Martin et la porte Saint-Denis ; c'était là qu'elle se dédoublait. Une enceinte intérieure gagnait la porte Montmartre et la porte Saint-Honoré, pour venir buter sur les galeries du Louvre, en face la Tour-de-Bois ; une autre enceinte extérieure, plus récente et construite avec des contrescarpes et des bastions, coupait le faubourg Montmartre, laissait en dehors la ferme nommée Grange-Batelière, protégeait le couvent des Capucines, englobait le Palais et le jardin des Tuileries, et, à l'extrémité de celui-ci, venait se terminer sur le quai, par la porte de la Conférence. Chacune de ces portes faisait très réellement partie du système de défense ; ce n'étaient pas des monuments d'apparat. Munies de pont-levis et de tours, elles avaient servi, tout récemment encore, durant les sièges de la Ligue.

Un grande artère, parallèle à la Seine, allait de la Bastille à la porte Saint-Honoré, portant successivement les noms de rue Saint-Antoine, rue des Balais, rue du Roi-de-Sicile, rue de la Verrerie, rue des Lombards, rue de la Ferronnerie et rue Saint-Honoré. Elle était coupée perpendiculairement par deux autres artères qui formaient avec elle ce qu'on nommait la *croisée* de Paris : c'était la rue Saint-Denis, qui partait du Pont-aux-Marchands ; la rue Saint-Martin, qui s'amorçait au pont Notre-Dame. Ces voies étaient à peu près droites et on les appelait grandes, par comparaison ; tout le reste n'était qu'un confus mélange de ruelles étroites, tortueuses, malsaines, de coupe-gorges infâmes dont la direction et le nom changeaient à tout instant.

Cependant, dans certains quartiers, l'influence des siècles modernes commençait à se faire sentir. On éprouvait le besoin de respirer et de voir clair. On avait un peu plus confiance dans la police. On ouvrait les cours, on perçait les murailles, on osait déployer le luxe des ornemens extérieurs. L'influence italienne se

manifestait non-seulement dans les palais des rois, mais dans les hôtels particuliers. Aux murs crénelés succédaient les grilles à jour, et aux vitraux les vitres.

A ce point de vue, il n'y avait pas de contraste plus significatif que celui que faisaient, à l'extrémité est de Paris, la Bastille de Charles V et la place Royale d'Henri IV. Celle-là, toute renfrognée, toute massive, farouche et menaçante, avec sa couronne de mâchicoulis et ses canons tournés vers la ville ; celle-ci élégante dans sa robe de briques et de pierres, régulière, classique, un peu froide et roide, mais toute civile, non militaire et laissant la grâce alignée des charmilles verdoyer dans l'espace carré qu'elle délimitait.

L'Arsenal lui-même, tel que Sully l'avait aménagé, avec ses grandes cours, ses boulingrins, ses jeux de paume et son mail, était autrement abordable que la vieille forteresse du moyen-âge. Non loin de la place Royale, le Temple profilait, au-dessus des bâtiments du grand-prieuré, son haut donjon aux quatre tourelles accotées, autre reste d'une civilisation qui se mourait. Mais au pied de sa tour, le quartier, malgré la disposition fâcheuse du terrain, tendait de s'assainir par la création de nombreux hôtels entourés de beaux jardins.

Plus on se rapprochait du centre de Paris, plus les rues se rétrécissaient, plus les maisons de torchis, aux charpentes apparentes, aux pignons aigus. se serraient les unes contre les autres. En descendant vers l'Hôtel-de-Ville, c'était un nouveau dédale qui ne laissait guère de vide que l'étroite place de Grève. L'Hôtel-de-Ville lui-même, commencé vers le milieu du XVIe siècle, sur les plans de l'architecte italien Dominique de Cortone, modifiés par l'un des Chambiges, n'était achevé que depuis neuf ans. Il était encore dans l'éclat de sa fraîche nouveauté et il faisait contraste avec la confusion noire des bâtiments environnants.

Malgré les vicissitudes nombreuses qui, déjà, l'avaient frappée, cette maison était le centre de l'existence traditionnelle de la ville. De toute antiquité, Paris a été partagé entre sa double mission de commune autonome et de séjour du gouvernement. Son régime municipal n'a jamais été identique à celui des autres bonnes villes du royaume. Elle a toujours été l'objet d'une faveur particulière et d'une surveillance spéciale. Sous Henri IV, après les folies de la Ligue et le rôle joué par les Seize, Paris était suspect. On le tenait très serré, et il acceptait de bonne grâce cette étroite direc-

[1] Voir son aspect à cette époque sur la gravure inédite publiée dans le tome 2 du *Nouvel Itinéraire de Paris*. par Charles Normand.

tion. Son prévôt des marchands, chef du « parlouër aux Bourgeois », ses échevins, ses seize quarteniers, son conseil, étaient bien encore élus par le suffrage des habitants ; mais le roi avait toujours l'œil dans les élections et souvent la main dans l'urne. Il désignait lui-même les candidats et, le vote une fois émis, il félicitait son peuple « d'avoir bien voulu se conformer à sa royale et paternelle volonté ». En 1604, Henri IV avait fait nommer, sans autre forme de procès, un fonctionnaire royal, le lieutenant civil François Miron, à la charge de prévôt des marchands. Sous la régence, on lâchait un peu la bride, mais on n'en continuait pas moins à exercer une surveillance occulte sur l'administration municipale de Paris.

Le prévôt des marchands était donc le véritable maire de Paris : « Gérer le domaine de la ville, assurer l'approvisionnement, fixer le taux des denrées débarquées sur les ports, vérifier les poids et mesures, construire, réparer ou entretenir les remparts, portes, ponts-levis, ponts, fontaines, en général tout ce qui regardait la décoration et la salubrité de la ville ; commander la milice, surveiller les quarteniers, maintenir l'ordre, de concert avec le prévôt de Paris, réglementer la police du fleuve, prendre soin des pauvres, délivrer des lettres de bourgeoisie, veiller aux intérêts commerciaux et industriels, présider aux délibérations importantes des grands corps de marchands et donner son avis au parlement sur les affaires concernant les métiers, garantir le paiement des rentes de l'Hôtel-de-Ville, organiser les cérémonies publiques, telles étaient les principales fonctions du prévôt des marchands. »

On le voyait figurer dans les cérémonies publiques, vêtu de rouge cramoisi, avec ceinture, boutons et cordon d'or, le manteau et la toque mi-partis rouge et brun, monté sur un cheval dont la bride était d'or, selon le privilège des chevaliers. Les échevins étaient également en robe de velours mi-partie, avec bonnet à cordon d'or. Les conseillers portaient la robe de satin noir et les quarteniers la robe de damas noir. Les sergens, en robe mi-partie, avaient, brodé sur l'épaule, le vaiseau d'argent, blason de la ville. Et c'est ainsi que ce corps municipal marchait, dans les grandes cérémonies, processions, réceptions et entrées des princes, précédant le défilé des syndics de métiers, qui, eux aussi, en costumes de miniatures, faisaient assaut de dépenses pour honorer à la fois leur corporation, leur ville et le roi, dont ils étaient les dévots et fidèles sujets.

On pense bien que dans la Ville, tout comme dans l'Université et dans la Cité, les églises ne manquaient pas. Tous les saints du calendrier y passaient. Il y en avait beaucoup de petites, de

simples chapelles ; mais il y en avait aussi de très vénérables et de très imposantes : c'était Saint-Jean-en-Grève et le Saint-Esprit ; Saint-Merry et Saint-Leu, Saint-Nicolas-des-Champs, Saint-Julien-des-Ménétriers, Saint-Jacques-la-Boucherie, Saint-Leufroy, Saint-Germain-le-Vieil, Saint-Germain-l'Auxerrois, les Saints-Innocens, avec leur cimetière et leur charnier pestilentiel ; enfin Saint-Eustache, qu'on était en train de construire près des Halles.

Ce qu'on appelait *les Halles* ne formait pas un édifice spécial ; c'était tout un quartier où les noms des rues, — rue de la Toilerie, rue de la Cordonnerie, rue de la Poterie, rue de la Friperie, — indiquaient la nature des divers commerces qui y étaient exercés. La halle à la marée, la halle au blé, la halle aux draps, les vieilles halles de Philippe-Auguste abritaient, sous leur antique arcade, une population active, bruyante, qui tenait une grande place dans la vie ordinaire du Paris d'alors et dessinait un des traits de son caractère. Au milieu de ce peuple, le pilori des Halles était le symbole un peu rude de la police et de l'autorité royale. « On y mettait les banqueroutiers, les vendeurs à faux poids, les blasphémateurs, les courtiers de débauche, et surtout les Macettes, qu'on y conduisait assises à rebours sur un âne pour y être fustigées publiquement. » C'était un beau spectacle, pour la foule grossière, que les nécessités de l'existence, la recherche d'un emploi, la présence de la foule elle-même, attiraient sans cesse dans ces rues étroites, encombrées de chalands, de marchands et de marchandises et où se pressait le plus dense de la population parisienne !

REVUE DES REVUES

MOYEN AGE

LES RÉCENTES RESTAURATIONS

DES MOSAÏQUES

DE L'ÉGLISE BYZANTINE DE DAPHNI

PRÈS ATHÈNES[1]

M. Eugène Troump, l'éminent architecte français, établi à Athènes, donne d'intéressants détails sur la nature des travaux récemment entrepris pour assurer la consolidation de ce monument. Sa qualité de membre des commissions chargées d'étudier la question donne une valeur spéciale à l'étude qu'il a publiée dans l'utile

[1] Cette église est dédiée à la mort ou sommeil de la mère de Dieu *Kimissis Théotocou*.

Bulletin de l'Association provinciale des architectes français (5e année, no 7 ; 15 janvier 1895) dirigé par M. Ernest Paugoy ; c'est pourquoi, soucieux de tenir les lecteurs de l'*Ami* au courant de tout ce qui se publie ailleurs, nous reproduisons ici l'étude de M. Troump.

A dix kilomètres de la ville, au centre d'un paysage de saisissante beauté et sur le passage de l'antique Voie Sacrée d'Athènes à Eleusis, se trouvent l'église et l'ancien monastère fortifié de Daphni. Les constructions chrétiennes s'élèvent sur l'emplacement d'un temple païen, dédié à Apollon, et remontent au neuvième siècle de notre ère, d'après les archéologues. On trouvera dans les ouvrages spéciaux et principalement dans celui que prépare M. Millet, pensionnaire de l'École française d'Athènes, les meilleurs et les plus complets renseignements tant au point de vue historique qu'au point de vue de la disposition et au sujet des superbes décorations de mosaïques qui sont l'orgueil de la coupole et des voûtes de Daphni.

Depuis très longtemps le monastère était presque abandonné, les travaux d'entretien absolument négligés, et même, depuis 7 ou 8 ans environ, un écroulement général devenait imminent. Les petits cubes de mosaïques se détachaient en grande quantité au passage de nombreuses lézardes qui se manifestaient sans cesse et surtout à la suite des secousses de tremblements de terre, assez fréquentes en Grèce. Le gouvernement fit bâtir, en 1889, quelques grossiers contreforts, par le service des travaux publics, mal conçus et d'un aspect fâcheux.

Mais, en 1890, il devint urgent de s'occuper immédiatement de la coupole centrale de l'église et une Commission fut nommée, sous la présidence du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes de qui ressortissent les antiquités. Après examen, cette Commission décida que la coupole et le tambour qui la prolonge en contre-bas seraient démolis jusqu'au niveau du bandeau où repose ce tambour, et le tout reconstruit à neuf ; que les mosaïques, préalablement détachées, seraient réappliquées, sans compléter par un travail moderne les parties disparues. On put juger d'ailleurs que les trompes et raccords en pendentifs de même que les piliers et leurs parties adjacentes, qui constituent les supports de la coupole, quoique endommagés, ne nécessiteraient que des réparations. Au surplus on eut soin de prescrire la pose d'un double cercle de fers à T pour donner à la base du tambour une semelle robuste, et devant répartir uniformément les charges.

[1] Nous signalons le concours qu'on aurait pu trouver chez les mosaïstes français, dont plusieurs sont fort habiles. C. N.

On avait déjà fait venir de l'atelier de Facchina[1], à Venise, un mosaïste qui procéda, alors, à l'enlèvement de la décoration de la coupole, colossale figure du Christ bénissant sur fond d'or encadrée d'un cercle d'arc-en-ciel, et des 16 figures des prophètes situées entre les fenêtres du tambour et également sur fond d'or. On emmagasina les toiles sur lesquelles les fractions découpées de ces mosaïques étaient collées faces en dessous, et la Direction des travaux publics fit le nécessaire pour la reconstruction, qui fut achevée, enfin, en 1891.

Au moment du rappel du mosaïste, Facchina voulant imposer des conditions onéreuses, la Commission approuva que l'éphore général des antiquités fit prendre au ministre la décision d'appeler un autre mosaïste vénitien. C'est ainsi que les mosaïques ont été replacées par l'artiste Francisco Novo. Celui-ci a ensuite détaché et replacé, dans d'autres parties de l'église, les mosaïques qui s'émiettaient de toutes parts et a nettoyé toutes celles qui restaient, mais noircies et peu visibles. Il continue encore aujourd'hui ce travail dont l'importance a augmenté dernièrement.

Il y a lieu de donner quelques détails sur la construction de la coupole, car, bien que nous n'en ayons pas rigoureusement suivi la démolition et la reconstruction, nous avons pu, lors des quelques visites de la Commission, prendre des notes à cet égard.

La coupole a été reconstituée avec les briques de l'ancienne et le mortier a été fait avec le sable, tamisé et lavé, du vieux mortier désagrégé par la démolition, car ce sable était de bonne qualité et il eût été plus coûteux de s'en procurer autrement à Daphni. Chaque anneau de la coupole était, et est de nouveau composé de 4 ou 5 rangs de briques dont la longueur de queue augmente du sommet à la base, celles des rangs supérieurs ayant de 0.13 à 0.16, et les plus longues, à la naissance, 0.40. La surface d'extradossement n'est donc pas parallèle ou concentrique à celle de l'intrados et la calotte s'épaissit vers le bas, ce qui est rationnel. Les anneaux ayant leurs lits de joints convergent au centre de la sphère génératrice ; il en résulte que les joints supérieurs sont de plus en plus voisins de la verticale et, par suite, la coupole ancienne, comme la nouvelle, a dû être établie sur cintre, ce qui n'est pas le cas pour toutes les voûtes byzantines, où l'on a souvent économisé les cintres par la disposition des joints, peu inclinés, et des assises en encorbellement continu les unes sur les autres. La clef centrale était en pierre de tuf et, dans chaque anneau, à plusieurs rangs de briques, il y avait des libages de tuf répartis sur divers points du pourtour et qui, comprenant la totalité des rangs de briques de l'anneau, formaient comme des clefs propres à bien fermer ces anneaux dans

leur développement. On les a replacés dans la nouvelle coupole. L'intrados était garni d'une chape en mortier dont la dernière couche rugueuse agrippait le mortier de pose des tuiles de couverture. Mais on a retrouvé en démolissant les résidus de réparations maladroites à la couverture, beaucoup de terre et de poussière cachées sous les tuiles et dont le poids venait aggraver les causes de ruine provenant d'un peu partout.

Lorsque après la restauration complète de la coupole et du tambour, le mosaïste continuait celle des mosaïques des trompes, voûtes et parois des diverses parties centrales de l'église, il se produisit d'autres faits qui appelaient des mesures urgentes.

Depuis longtemps, la façade du narthex était dans le plus mauvais état et prête à s'écrouler avec la terrasse qui couvrait cette partie et dont les joints du dallage s'ouvraient de plus en plus. On plaça, en 1893, quelques tirants et ancrages en fer dans ce narthex en même temps que dans d'autres régions très compromises. Il faut savoir que le narthex a été couvert à l'origine par trois voûtes d'arête en briques, séparées par des arcs doubleaux, en briques également. Mais, depuis des siècles, voûtes et doubleaux se tassaient dangereusement avec le déversement du mur de façade vers l'ouest. Si bien que du temps des moines français, de l'époque de la domination franque en Attique, ou peut-être, plus tard, sous les Turcs, on dut bander en-dessous une voûte cylindrique en berceau continu, qui était tangente au mur du côté central de l'église, mais qui, du côté opposé, sur le mur de façade à l'ouest, reposait sur des arcades et colonnes appliquées en saillie sur la face interne de ce mur. Les lézardes et autres accidents avaient causé la destruction des mosaïques des voûtes primitives, mais la construction, après coup, de cette voûte en berceau vint dégrader ou recouvrir ce qui restait de mosaïques sur les faces verticales des murs. Ces mosaïques étaient donc invisibles, ou le peu qui en apparaissait sous les arcades, appliquées contre le mur à l'ouest, était noirci et méconnaissable.

A la suite des tremblements de terre de l'année dernière une portion de la terrasse s'écroulait mettant à nu, avec la chute des voûtes en-dessous, un premier panneau de mosaïque adhérent au sommet du mur tout crevassé. A ce moment (septembre 1894) le gouvernement nomma une nouvelle Commission pour aviser à ce qu'il y avait à faire. Il fut reconnu qu'il était impossible de laisser subsister le mur croulant de la façade du narthex, et qu'il y avait urgence à le démolir ainsi que ce qui restait des voûtes branlantes pour reconstruire mur et voûtes d'arête primitives en supprimant colonnes, arcs et berceau ajoutés postérieurement.

On décida aussi la remise en place des mosaïques qu'on venait de découvrir fortuitement et de celles que la démolition totale de la voûte en berceau et des arcades la recevant d'un côté pourrait faire retrouver.

Une sous-commission technique qui fut prise parmi les membres de la Commission nous chargea alors, plus spécialement, de diriger les démolitions et de prendre toutes notes et croquis utiles à la restauration ultérieure prescrite. Nous fîmes donc étayer le mur opposé à celui à démolir, pour parer à toute cause d'accident possible provenant des régions situées vers la coupole, et ordonnâmes la démolition prudente du restant de la terrasse et des voûtes ainsi que du mur à refaire, laquelle démolition a fait découvrir encore un morceau important de mosaïque (*le baiser de Judas pendant la Cène*). Préalablement nous avions fait opérer le grattage à fond des grossiers enduits et badigeons qui étaient accumulés sur le parement extérieur du mur afin de pouvoir relever, dessiner et faire photographier l'appareil du mur en tuf et briques et les fenêtres, aveuglées, depuis une époque reculée, par besoin de consolidation et pour pouvoir numéroter les assises à réemployer en même place. Ces démolitions, lentement exécutées, viennent de s'achever.

Il faut remarquer ici que les archéologues rencontrent plus d'un problème obscur devant les raccords assez mal faits des constructions de différentes époques qui se succédèrent de ce côté de l'édifice. La cour qui est aujourd'hui en avant du narthex a formé, à une époque non déterminée mais postérieure à la première, un vaste porche couvert par trois voûtes d'arête dont une seule non écroulée couvre aujourd'hui la chapelle de Sainte-Paraskevi. Ce porche, vers l'ouest, avait sa façade parallèle à celle du narthex et dans cette façade, croulante actuellement, on voit au milieu de parties byzantines anciennes, mais de seconde époque, des vestiges d'arcs entiers, point d'apparence française, mais remontés maladroitement en place (*par qui?*) après un écroulement probablement partiel (*quand?*).

Les voûtes d'arête, formerets et doubleaux, de ce porche d'avant-narthex, portaient sur des contreforts en saillie dont ceux appuyés à l'ancienne façade du narthex se lient mal au mur par un piochement timide dans le parement. Voûtes, arcs et contreforts de ce porche vinrent donc arrêter les mouvements du côté du narthex qui se trouva, dès lors, soutenu et calé.

La Commission plénière, lors de sa première visite, a décidé d'abattre tout ce qui n'est pas de la première période de la construction, et cette décision, commandée par le peu de ressources dont on

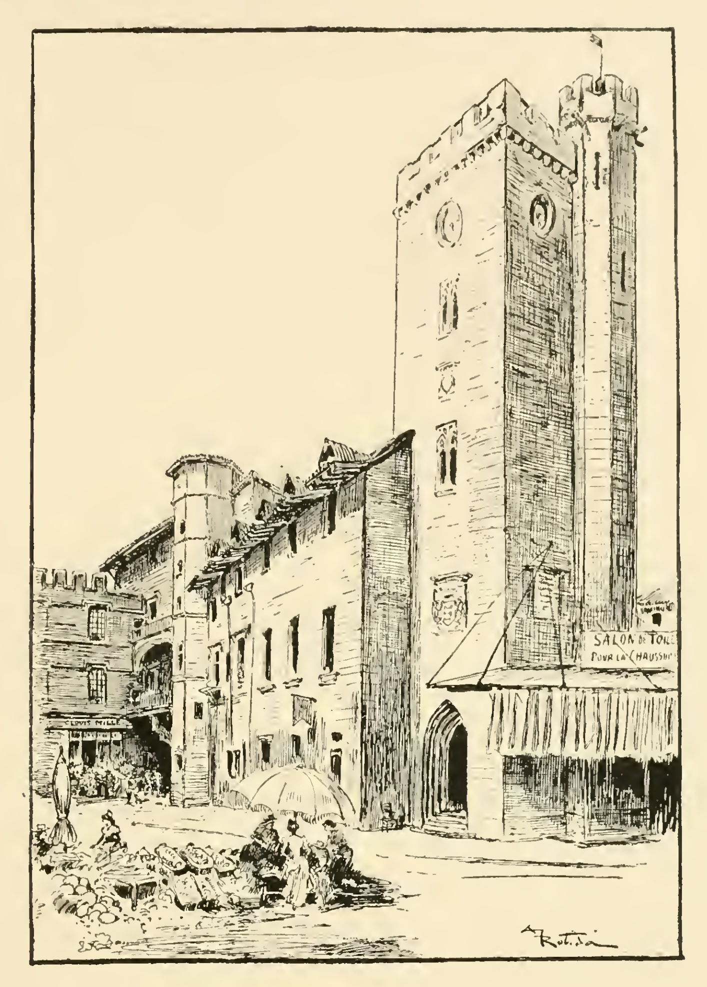
dispose, est pourtant assez regrettable, au point de vue archéologique, pour que nous l'ayons combattue dans une certaine mesure. Mais au cours des démolitions qui viennent d'être accomplies nous avons pu faire des constatations propres à modifier, en partie du moins cette première décision.

En effet, nous avons reconnu que la façade du narthex n'a jamais été capable, vu sa faible épaisseur (0,94), de résister à la poussée des doubleaux que lui avait fait supporter le premier constructeur, et à l'appui de ce fait nous avons tracé une épure de la composition des charges et poussées, par la méthode de la statique graphique, qui nous permettra sans doute de faire adopter par la Commission, sinon la coûteuse reconstitution des voûtes du porche d'avant-narthex, tout au moins la reconstruction des contreforts, démolis avec la façade du narthex.

Sans les contreforts le mur à rebâtir devrait avoir au moins 1 m. 50 d'épaisseur pour que la ligne oblique de pression vienne passer au 1/3 environ du point de base (*ce qui est la limite pratique pour éviter l'écrasement des matériaux vers l'extrémité extérieure de ce point*), attendu qu'on ne peut pas supposer qu'une grande longeur de ce mur se comporte solidairement pour opposer la résistance voulue puisque la maçonnerie en est très médiocre; qu'il n'y a pas ici, comme l'ont fait ailleurs les Byzantins, des longrines formant chaînage longitudinal; qu'il n'existe ni goujons, ni crampons rattachant les blocs, peu épais, du parement; qu'il n'y a presque pas de boutisses et aucun parpaing — c'est-à-dire insuffisance d'homogénéité. — Cet état de choses avait amené de si graves désordres, dès une époque très reculée, qu'il fallut, malgré la contrebutée donnée ensuite par le porche en avant du narthex, faire intervenir cette voûte en berceau brutalement construite dans le narthex même. — Mais le porche en avant du narthex est-il antérieur à la voûte en question et a-t-il été construit seulement pour retenir les voûtes et la façade du narthex ? Plusieurs vieilles églises byzantines, et notamment au mont Athos, possèdent un porche semblable et on se demande ce qui s'est réellement passé à Daphni.

En somme, puisqu'il s'agit de rétablir la façade du narthex telle qu'elle était, il est évident qu'il faut reconstruire aussi les contreforts, même en devant renoncer à la reconstitution des voûtes du porche qu'ils supportaient.

De la sorte, on donnera satisfaction aux exigences de la stabilité aussi bien qu'à celles des convenances archéologiques, comme on se le propose, dans le cas actuel, en rebâtissant la façade du narthex pour lui restituer, à l'intérieur, les deux fractions de mosaïques qui nous restent aujourd'hui de sa belle décoration, vieille



Charles Normand direxit.

LE VANDALISME EN FRANCE

UN MONUMENT MENACÉ

Avignon. — Commanderie de Saint-Jean de Jérusalem, place Pie.

Dessin inédit de Robida.

de 10 siècles, mosaïques dont le sujet a le rare privilège de n'être pas reproduit dans d'autres églises byzantines comme le sont la plupart des autres.

Si la question est jugée assez intéressante nous pourrons compléter, plus tard, cette notice en faisant connaître la suite des faits qui auront présidé à cette œuvre de restauration malheureusement peu avantagée par les faibles ressources qui y sont affectées et par l'absence d'une direction, non seulement éclairée, mais constamment présente à l'exécution des travaux.

VANDALISME

UN MONUMENT MENACÉ

LA COMMANDERIE DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM

PLACE PIE A AVIGNON

Par

ROBIDA

avec une gravure.

Encore un monument menacé par les terribles pioches municipales.

Imposante par sa magnifique tour restaurée de nos jours, pittoresque dans l'ensemble de ses vieux bâtiments, malgré l'annexe ridicule du *Salon de toilette pour la chaussure* qui afflige le regard au pied de la tour, la commanderie de Saint-Jean orne superbement une des places de la superbe Avignon. Les chevaliers de Saint-Jean la construisirent aux temps lointains où l'ordre élevait en France tant d'établissements destinés à assurer le recrutement de la vaillante milice toujours sur la brèche en Palestine, à Rhodes, à Malte, aux avant-postes de l'Europe menacée, et à qui peut-être l'Europe doit de n'être pas turque. La glorieuse histoire de ces chevaliers, leurs grands souvenirs, la rareté des établissements subsistant encore chez nous, tout cela fait de cette commanderie la relique la plus précieuse à tous les points de vue.

La Provence, par le félibrige, donne aux provinces de France ce grand exemple d'un peuple, fidèle à ses traditions, à sa propre sève, buvant dans son propre verre, — la *Coupe Sainte* de Mistral, — renouant le présent au passé, et rencontrant d'éclatants triomphes littéraires ; elle devrait, plus que nulle autre province française, donner le bon exemple du respect pour les monuments construits par les ancêtres.

Des marchés couverts en fer et briques sous l'azur de Provence, cela ne semble pas très indiqué. Jeter bas pour cela les bâtiments de la commanderie et supprimer le beau marché en plein air, ruisselant de couleur sous les grands parasols, ce serait vraiment commettre deux crimes à la fois.

VANDALISME.

SCULPTURES DE MARLY S'ABIMANT EN BRETAGNE ET A BOLBEC.

RAPPEL D'EXIL

Par

L. AUGÉ DE LASSUS

Du comité de l'« Ami des Monuments et des Arts ».

Neptune, l'Abondance, Diane et le Temps, une divinité pas toujours joyeuse, mais qui sera de tous les temps, tels sont les exilés dont nous réclamons le rappel. Un exil d'un siècle c'est beaucoup, c'est cruel : il conviendrait d'y mettre fin. Quel crime abominable avaient donc commis ces divinités plus ou moins mythologiques ? Aucun autre que d'avoir souri aux magnificences d'un palais de fées, ainsi que l'appelle Saint-Simon, aucun autre que d'avoir réjoui les flâneurs obsédés d'une étiquette pensante ou consolé peut-être à demi quelque disgracié de la faveur royale, tant leur blanche apparition, au détour subit de quelque allée ombreuse, ou sous le berceau des épaisses charmilles, était radieuse et reposante : la douceur est si grande de ces marbres harmonieux et reposés !

Le château de Marly, quelque peu délaissé et négligé dès le règne de Louis XV, pouvait déjà pressentir l'abandon, lorsque tonna le suprême orage de la Révolution. C'est bientôt le pillage, puis le plus odieux, le plus stupide saccagement qui se puisse imaginer. Le rachat, ordonné enfin par Napoléon en 1807, ne sauva presque rien, et de l'incomparable merveille, chef-d'œuvre de splendeur et de goût ingénieux que fut Marly, le décret impérial ne rendait à la France qu'une enceinte dévastée.

Toute une population de vases, de groupes, de statues, s'était dispersée comme dans une tempête ; les dieux dont s'était environnée cette divinité solaire qui a nom Louis XIV, avaient déserté l'Olympe si cruellement aboli. Paris en avait recueilli

quelques uns, aussi, croyons-nous, la Malmaison, où l'orgueilleuse galanterie de Bonaparte voulait auprès de Joséphine quelques épaves de royauté. Ce n'était là qu'un exil acceptable, une visite de prochain voisinage ; et sans doute les chevaux, cabrés au seuil de nos Champs-Elysées, ne regrettent pas leur abreuvoir de Marly. Mais, que dire de ce Neptune, de cette Abondance, l'un et l'autre dignes enfants de Coyzevox, et un de nos plus vaillants tailleurs de marbre, bannis aux rives dernières de la brumeuse Bretagne, sous le ciel le plus inclément qui soit au ciel de France ? Condamner ces nudités et ces draperies transparentes aux furieuses bourrasques de l'Océan, à l'assaut d'averses presque incessantes, quelle coupable folie ! Et quand donc sera-t-elle séparée au moins dans la mesure de ce qui reste possible ? Quelles morsures cruelles, les intempéries, depuis 1801, date de ce bannissement, ont laissées à ces marbres infortunés ? C'est à pleurer de le voir. On voudrait donner un parapluie à cette pauvre Abondance qui s'obstine à sourire, elle a du courage! et encapuchonner d'un épais *Nord-Ouest*, comme on désigne l'épais capuchon en usage dans les plus mauvais temps, l'infortuné Neptune ruisselant de bruine et d'affreux brouillards.

Deux autres marbres, dépouilles de Marly, prenaient, dans cette même dispersion des immortels, le chemin de Normandie et s'arrêtaient à Bolbec, nous ne saurions dire pourquoi là plutôt que partout ailleurs. C'est une Diane peu vêtue, toute charmante, et qui trône encore sur un piédestal où s'étalent suspendues les trophées de ses chasses victorieuses. Rien de plus aimable et de plus gracieux. Hélas ! la décrépitude est cependant marquée en rides, en ravages ineffaçables. Si encore on avait envoyé ces fragiles merveilles sous l'azur d'un ciel de Provence, mais en Bretagne, en Normandie où il pleut à peu près treize mois sur douze, c'est de la férocité, presque un déicide ! La Diane, devenue Normande, préside le marché aux légumes. Quel honneur, dont sans doute elle se passerait bien ! Le second morceau de sculpture dont Bolbec est le très peu digne détenteur, est un groupe où le Temps arrête les Arts, à moins que ce ne soient les Arts qui arrêtent le Temps, composition très heureuse et très décorative. Ces nudités doivent effaroucher les bonnes âmes de là-bas, et nous demandons instamment que cesse un pareil scandale. De deux choses l'une, ou les Normandes regardent, et leur pudeur doit souffrir, ou elles ne regardent pas. Alors pourquoi des statues à Bolbec ? Cependant nous ne voulons pas dépouiller sans compensations Brest ni Bolbec. Qu'on leur adresse quelques statues, quelques groupes de bronze plutôt que de marbre, choisis parmi tant de morceaux

de sculpture moderne qui encombrent les réserves de nos Musées et que les achats de l'État augmentent chaque année : l'art moderne et contemporain en sera très honoré, et l'art plus ancien n'en sera plus odieusement victimé. Le droit de l'État à cette reprise ne saurait être contesté ; les précédents sont nombreux, et d'ailleurs le principe est formel qu'on ne saurait prescrire contre l'État. Les complaisances administratives de la Révolution ou du Consulat n'ont pu réaliser une cession de propriété, tout au plus pouvaient-elles consentir un prêt essentiellement révocable. L'exil a trop duré ; la ruine attaque ces marbres précieux et fatalement elle les doit dévorer à brève échéance. Le Louvre vient de recueillir et de mettre en bonne place une statue retrouvée dans le grand naufrage de Marly, aussi un vase d'une admirable magnificence ; l'heure est venue de penser aux frères absents, d'envoyer la bonne nouvelle du retour aux exilés de là-bas et de nous rendre, hélas ! encore bien réduite, la plus charmante assemblée de dieux qui fût jamais.

NOS MORTS : PAUL MANTZ

Les *Amis des Monuments et des Arts* ayant rallié à eux presque tous les hommes distingués de ce temps, il n'est guère d'hommes marquants dont le nom ne doive être inscrit dans l'hommage que nous rendons aux morts, quand ils ont été utiles à l'œuvre que nous poursuivons. De ce nombre fut Paul Mantz, qui fut membre du premier comité, alors que toute la Société ne comprenait pas trente membres : ce sera à nos yeux un de ses plus beaux titres d'avoir su deviner dès l'origine la portée de la fondation nouvelle. Quand d'autres hésitaient, Paul Mantz m'accordait tout de suite son concours, dès que j'allai le trouver dans son modeste domicile au n° 69 de la rue Caumartin, maison désormais historique, et qui attend la plaque de marbre du critique d'art dont mon ami Thiébault Simon a si bien fait l'éloge dans le *Temps* du 31 janvier 1893. Né le 28 avril 1821, à Bordeaux, il consacra les efforts de sa vie, d'une part au travail qui fait vivre le corps, et de l'autre à celui qui nourrit la pensée. En 1844, il s'essayait dans l'*Artiste*, en 1848, dans l'*Événement*, dans la *Revue de Paris*, puis il collabora à la *Revue Française* (les salons de 1855 et 1857) ; en 1859, il écrivit dans la *Gazette des Beaux-Arts* un salon, puis des études documentées, telles que des *Recherches sur l'histoire de l'orfèvrerie française*. Il collabora avec Charles Blanc, à l'*Histoire des Peintres*, et, en 1873, il commença dans le *Temps* une série de *Salons* qu'il

poursuivit pendant vingt ans. Enfin, de 1879 à 1892, il publia de beaux volumes sur *Hans Holbein*, *Boucher*, *Watteau*, fut rédacteur à la Direction des affaires départementales, et, en 1881, fut nommé directeur général des Beaux-Arts. C. N.

DE CAUSSADE

Notre collaborateur M. François de Caussade, conservateur à la bibliothèque Mazarine, rédacteur au *Journal des Débats* et à l'*Ami des Monuments et des Arts*, pour les comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est décédé mardi soir, 20 novembre 1894, à Paris, à l'âge de cinquante-trois ans.

Secrétaire de M. Thouvenet, grand référendaire du Sénat en 1866, M. de Caussade, après avoir rempli dans les dernières années de l'Empire, les fonctions de bibliothécaire de la bibliothèque du Louvre, avait été, à la destruction de cette dernière, attaché en 1871 à la bibliothèque du ministère de l'instruction publique, puis, en 1879, à la bibliothèque Mazarine.

Outre de nombreux travaux disséminés dans les journaux, la *Presse*, le *Bien public*, le *Journal des Débats*, l'*Ami des Monuments et des Arts*, dont il fut pendant de longues années le collaborateur assidu, M. de Caussade laisse une édition des *Œuvres complètes d'Agrippa d'Aubigné*, dont la première partie a été faite en collaboration avec Reaume, et une étude fort goûtée du monde savant, sur les *Œuvres de Paul-Louis Courier*.

M. de Caussade ne comptait à l'Institut que des amis; il emporte les regrets de tous ses collègues, de ses confrères et de tous ceux qui l'ont connu.

VACQUERIE

M. Vacquerie, dont nous apprenons la mort au moment de mettre sous presse, fut aussi un de nos collègues de la première heure ; son concours honnête et puissant ne fit jamais défaut aux amis.

REVUE DES REVUES[1]

LES MONUMENTS FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

(*Suite*). Voir l'*Ami des Monuments et des Arts*, tomes précédents.

LES TOMBES DES GRANDS FRANÇAIS (*Suite*).

Voir l'*Ami des Monuments et des Arts* tome 2.

LE CŒUR DE L'AMIRAL DUQUESNE.

Dans une lettre récente M. le Maire de Dieppe a fait connaître qu'on avait abandonné l'idée de transporter à Dieppe le cœur de l'amiral Duquesne ; c'est ce projet qui avait donné lieu aux curieuses recherches dont on trouve ici le résultat d'après des documents faisant autorité[1].

Aubonne, 5 septembre 1894.

Ce matin, à onze heures, au milieu d'une grande affluence des curieux et en présence des autorités commununales, on a procédé dans l'église St-Etienne au descellement de la pierre tombale derrière laquelle devait se trouver, croyait-on, le cœur de l'amiral Duquesne.

Il y avait dans l'assistance bien des gens qui ne doutaient pas du résultat négatif des recherches et il a semblé d'abord que l'événement leur donnerait raison. Derrière la pierre, on a rencontré en effet, au lieu d'une niche renfermant le cœur, deux forts moellons de roche taillée. Pourquoi ces deux moellons de roche dure dans une muraille faite entièrement de molasse ? Servaient-ils simplement à supporter la pierre tombale ou recélaient-ils le cœur du grand marin que nous réclament les Dieppois ?

Il fut décidé, séance tenante, de continuer les recherches, mais ce ne fut pas chose commode. Ce n'est en effet qu'à 5 heures du soir, après avoir déchaussé ces deux moellons qu'on trouva dans le moellon inférieur une petite cavité d'où l'on sortit une boîte d'argent en forme de cœur, haute de vingt-deux centimètres

[1] La *Gazette de Lausanne* des 6 et 7 septembre 1894 a publié ces documents dont la haute valeur n'échappera à personne : les journaux français n'en ont donné que des extraits ; nous reproduisons ici, pour nos archives des Souvenirs français, le texte intégral que j'ai connu dans un récent voyage en Suisse. (C. N.)

et large de vingt et un. Cette boîte contenait un cœur humain desséché et entouré d'une enveloppe de plomb.

Acte a été dressé par devant notaire, puis ces constatations faites, on a renfermé la boîte dans la niche en attendant le moment où les Dieppois viendront chercher cette précieuse relique pour les fêtes qui doivent avoir lieu dans leur cité.

Voici la copie littérale de l'acte authentique dressé à Aubonne lors de l'exhumation du cœur de l'amiral Duquesne :

Par devant Louis Rolaz, notaire à Aubonne, pour le district d'Aubonne, comparaît la municipalité de la commune d'Aubonne, assemblée en corps sous la présidence de son syndic ; cette Municipalité se compose de Louis-Edouard Perret, syndic ; Victor Rochat, Michel Lædermann, Louis Magnenat, Charles Jaquinet, Jules Favre et Emile Grand, tous à Aubonne ; ils exposent :

Que les autorités de la ville de Dieppe se sont adressées par l'intermédiaire du Département fédéral des affaires étrangères à la commune d'Aubonne pour obtenir la remise du cœur de Abraham du Quesne, amiral des flottes françaises, qui doit avoir été déposé par son fils, dans le Temple de notre ville, ce glorieux citoyen ayant été, pour cause de religion, privé dans son pays des honneurs de la sépulture, que toute nation accorde à ses enfants et surtout à ses héros.

Que dans sa séance du quatre septembre courant, le Conseil communal de la ville d'Aubonne a accueilli favorablement la demande présentée par M. Rimbert, maire de la ville de Dieppe, et autorisé la Municipalité de faire déplacer la pierre tombale encastrée dans l'angle nord de notre église afin de s'assurer si le cœur de l'illustre marin du Quesne est bien déposé derrière cette pierre, ainsi que l'indique l'inscription gravée déjà en mil sept cents.

En conséquence, à la réquisition des autorités de la ville d'Aubonne et en présence d'un public assez nombreux, il a été procédé hier dans le Temple d'Aubonne, dès les dix heures du matin, sous la direction de Jules Simon, architecte, Charles Morend et Charles Simond, ingénieurs, et du professeur Maurice Berthoud, tous à Aubonne, au descellement de la pierre tombale qui doit recouvrir le précieux dépôt ; cette pierre qui est un beau marbre du pays mesure un mètre vingt-sept centimètres de haut, huitante quatre centimètres de large, et dix centimètres d'épaisseur ; après avoir été dégagée, elle est avancée soigneusement sur des chevalets, elle met à découvert deux blocs de roche entourés d'un encadrement en briques et derrière lesquels paraît exister un vide.

Le bloc supérieur qui mesure cinquante-six centimètres de long, trente-cinq de large et quarante-cinq de haut est enlevé et met à

découvert le bloc inférieur dans lequel est creusée une cavité en forme de cœur, de douze centimètres de profondeur, renfermant un médaillon en argent de même forme mesurant vingt-deux centimètres de long, vingt-et-un de large et nonante-sept millimètres d'épaisseur ; cette urne a, à sa partie supérieure, deux charnières entre lesquelles existe une boucle ; au bas se trouve un crochet permettant d'ouvrir et fermer le dit médaillon ; sur la tige de l'anneau et à côté du pivot du crochet, l'on distingue un poinçon portant une fleur de lis, marque de l'orfèvre.

Ce médaillon renferme une seconde enveloppe en plomb qui contient le cœur de l'illustre amiral du Quesne ; cette partie intérieure est du poids de deux kilos cinq cent quatre-vingts grammes, tandis que l'enveloppe extérieure ne pèse que six cents grammes.

Les enveloppes ne portent aucune inscription et malgré de minutieuses recherches il n'est trouvé dans la niche et aux abords aucune inscription et aucun document.

Les autorités de la ville d'Aubonne ayant actuellement la certitude de posséder le précieux dépôt ordonnent, en attendant le moment de la remise officielle à la ville de Dieppe, que le médaillon soit remis dans sa niche tel qu'il a été trouvé, le bloc de roche est remis en place et le tout est scellé en présence des comparants et du notaire soussigné.

Les opérations étant ainsi terminées, le présent acte est prononcé en présence de François Gétaz, de Château-d'Œx, préfet du district et de Auguste Bartré, d'Aubonne, député au Grand Conseil, les deux domiciliés à Aubonne, témoins requis.

A Aubonne, le six septembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

La minute est signée : Ls Ed. Pierret, V. Rochat, Michel Lædermann, Ls Magnenat, Ch. Jaquinet, J. Favre, E. Grand, J. Simon, M. Berthoud-Monay, C. Morend, C. Simond, Gétaz, A. Bartré, L. Rolaz, notaire.

∴

Voici encore, pour compléter le dossier de cette affaire, la traduction de l'inscription latine gravée sur la pierre tombale :

Arrête tes pas, voyageur. Ici est conservé le cœur d'un invincible héros ; le très noble et très illustre Abraham du Quesne, de Walgrand, de Monrose, de Querichard, d'Indrette, etc., amiral des flottes françaises, dont l'âme est dans les Cieux, mais dont le corps n'a trouvé encore nulle part de sépulture. Toutefois, jamais ne sera enseveli le souvenir de ses exploits.

Si tu peux ignorer la fidélité incorruptible d'un si grand homme envers son Prince, son courage inébranlable dans les combats, sa sagesse extraordinaire dans les conseils, la noblesse et l'élévation de son âme, son zèle ardent pour la vraie religion, interroge la Cour, l'Armée, l'Eglise, ou plutôt l'Europe, l'Asie, l'Afrique et les Deux-Mers.

Mais si tu demandes pourquoi il a été élevé un superbe mausolée au vaillant Ruyter et aucun au vainqueur de Ruyter, le respect dû au Roi dont la puissance s'étend au loin empêche de répondre.

Henri, son fils aîné, seigneur de cette terre et patron de cette église, lui a érigé, dans le deuil et dans les larmes, ce triste monument de sa douleur, l'an 1700. »

On se souvient que l'amiral Duquesne est mort en 1688.

Revue des Revues (suite).

LE MONUMENT
DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE
ET LA COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES

Nous lisons dans la *Revue des Beaux-Arts* de M. Henry Hamel :

Sur le lieu où a été trouvé, en 1477, après la bataille de Nancy, le corps de Charles le Téméraire, plusieurs monuments commémoratifs se sont succédés. Le dernier, datant de 1822, était un simple fût, avec inscription, surmonté de la croix de Lorraine à double croisillon.

Ce modeste monument menaçant ruine, un comité s'était formé à Nancy, il y a quelques mois. Ce comité, présidé par M. Boppe, directeur de l'Ecole forestière, et qui comptait plusieurs professeurs de l'Université et quelques lotharingophiles, ouvrit une souscription publique destinée à couvrir les frais d'un nouveau monument. En même temps, le conseil municipal votait une somme de 70,000 fr. pour établir une place isolant le monument en projet.

Le comité, après concours, avait choisi le projet présenté par deux artistes peintres nancéiens déjà honorablement connus, MM. Prouvé et Camille Martin ; la souscription était en bonne voie, lorsque le président du comité reçut de M. le Directeur des Beaux-Arts une lettre l'informant que la Commission des monuments historiques n'approuvait pas « les esquisses du monument

destiné à remplacer la Croix-de-Bourgogne à Nancy... La Commission a exprimé l'avis qu'il n'y avait pas lieu de faire entrer dans la composition du projet nouveau la disposition du monument actuel, qui ne se recommande ni par ses formes, ni par ses proportions, etc ».

Stupéfaction compréhensible du comité nancéien, car enfin la Commission des monuments historiques n'a voix au chapitre qu'en ce qui concerne la *conservation du monument actuel*, et du moment que la commission, de son propre aveu, déclare le *monument actuel* peu intéressant, on se demande à quel titre elle intervient pour indiquer comment devra être construit un monument futur, *non encore classé.*

La question est curieuse et la lettre des Beaux-Arts a été sévèrement critiquée par le public nancéien.

Quoi qu'il en soit, MM. Prouvé et Martin ont déclaré retirer leur projet et le comité nancéien vient de se dissoudre après avoir voté cet ordre du jour : « Le comité de la Croix-de-Bourgogne, regrettant la décision prise par la Commission des monuments historiques qui lui rend impossible l'achèvement de l'œuvre qu'il avait entreprise, proteste contre cette décision et se déclare dissous. Il décide que les fonds disponibles seront remis à la ville de Nancy, à la condition de les employer au mieux des intentions des souscripteurs ; il a confiance que la municipalité saura répondre au vœu du comité en édifiant sur la nouvelle place un monument rappelant dignement le souvenir des braves Lorrains et Bourguignons tombés sur le champ de bataille de 1477. »



MOYEN AGE

LES PEINTURES DÉCOUVERTES A LA MALADRERIE DE POISSY

ANCIENNE CHAPELLE DE SAINT-LAZARE

PAR

EDGAR MAREUSE

Du comité de l' « Ami des Monuments et des Arts ».

Les journaux ont annoncé la découverte des peintures murales à la maladrerie de Poissy. Désireux de donner aux lecteurs du présent recueil des informations plus complètes, nous reproduisons ici les passages typiques d'une étude rédigée par M. Mareuse pour la *Commission des Antiquités de Seine-et-Oise.*

La construction, mentionnée dans un arrêt du Parlement rendu le 8 septembre 1238 a servi à recevoir les lépreux et l'on y trouvait une chapelle divisée en deux dans sa hauteur : le bas sert de grange, le haut de grenier. Le lot où se trouvent la chapelle et la grange appartiennent à M. Guihard et à M. Fastier.

La chapelle, dont l'extérieur est à peu près intact, a, du côté du nord, deux croisées de style différent ; la plus voisine du chœur, est ogivale, l'autre plein ceintre. A l'intérieur, sur des colonnes romanes ornées de chapiteaux, le chœur est formé par une voûte fort élégante, de style ogival, se terminant par un arc triomphal du même style. A l'entrée d'une porte latérale, se trouvent quelques restes d'un bénitier, de forme gracieuse, qui date d'une époque évidemment postérieure. La voûte était décorée de fresques, il y avait quatre sujets; deux ont complètement disparu, et malheureusement l'action de la lumière a beaucoup affaibli la vivacité des teintes des autres.

La première fresque, la mieux conservée, représente le Seigneur, revêtu d'un manteau qui descend jusqu'aux pieds. Ces derniers sont nus. La tête est entourée d'un nimbe crucifère. Les cheveux, originairement blonds, sont partagés symétriquement sur le front et flottent sur les épaules. Le torse est découvert ainsi que le bras droit et une partie de l'avant-bras gauche. Sur le flanc on voit la blessure faite par la lame du soldat ; quelques gouttes de sang

s'en échappent, ainsi que de l'un des trous produits par les clous qui ont été enfoncés dans les mains lors du crucifiement. Le Christ est assis sur une espèce de banc et les pieds reposent sur un tabouret. A sa droite et à sa gauche sont des anges qui portent les instruments de la Passion. Le plus rapproché, à droite, et dont on distingue les ailes, porte une lame de la main droite et paraît soutenir de la main gauche une cassolette à parfums. Un autre ange, placé derrière le premier, dans l'attitude de la prière, porte un livre ou une image soutenu par un cordon. Les têtes sont nimbées. A gauche du Christ on distingue deux têtes d'anges également nimbées et l'extrémité des ailes de l'ange le plus rapproché du Christ.

Le fond porte un semis de petites rosaces rouges à cinq lobes, analogues à celles qu'on trouve dans l'église de Saint-Ceneri (Orne), ou mieux dans la tour Fernande de Pernes (Vaucluse).

Dans la seconde peinture, on ne distingue que deux anges ayant fait partie d'une composition dont le centre était probablement occupé par la figure du Christ assis. On ne voit plus que le fauteuil, dont on peut reconnaître un pied et un bras. L'ange le plus rapproché de ce fauteuil est nimbé et lève un bras ; on voit la naissance de son aile. Le second, placé à gauche du spectateur, est également nimbé, et pourvu de deux ailes, sonne de la trompette : peut-être celle du jugement dernier.

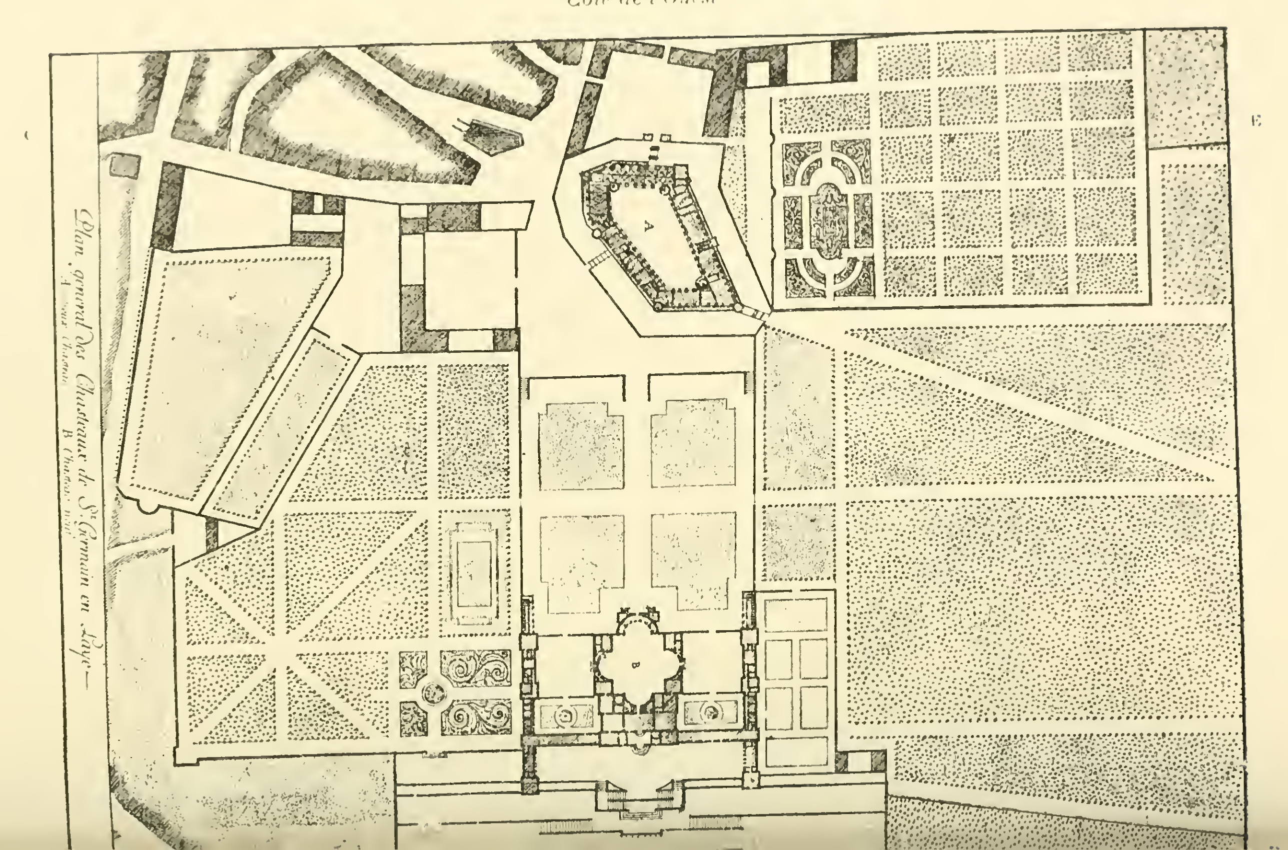
Comme je l'ai dit, ces peintures sont très effacées, et ce n'est qu'en les comparant avec les peintures publiées par MM. Gelis, Didot et Laffilée[1] et avec celles de Saint-Savin[2] qui sont, il est vrai, plus anciennes, que M. Piton a pu en donner une reproduction approximative, et a bien voulu en même temps m'aider à en déchiffrer le sens.



[1] P. et H. Laffillée, la *Peinture décorative en France du XVe siècle au XVIe siècle*, in-fol. avec figures et 50 planches hors texte. Paris, librairies-imprimeries réunies, 1888-1890.

[2] Prosper Mérimée, *Peintures de l'Eglise de Saint-Savin*, département de la Vienne, in-fol. avec dessins, par M. Gérard Seguin. Paris, Didot frères, 1845, in-fol.

Côté de l'Ouest



Ichnographia Utriusque Regiæ S[t]. Germani
A Regia antiqua B Regia noua

Echelle de 200 toises

(Ici le pont actuel du Pecq).

RECONSTITUTION PAR CH. ES NORMAND DU CHATEAU-NEUF DÉTRUIT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

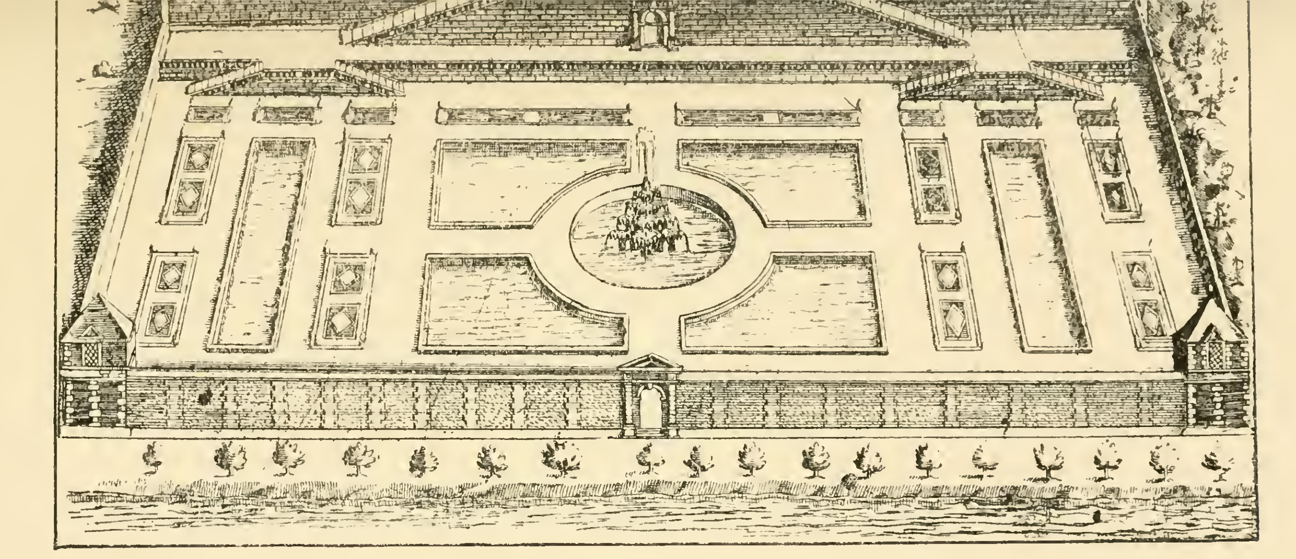
PLAN GÉNÉRAL DU CHA AU-VIEUX (A), DU CHATEAU-NEUF DÉTRUIT (B) ET DE SES JARDINS

D'après ISRAEL SYLVESTRE. Etat postérieur à 1662 (*La rampe circulaire est remplacée par des rampes droites*).
F. G. La Seine. — B. Le Pecq. — C. S[t]-Germain-en-Laye. — D. La grande terrasse. — E. Chemin de fer.

Souvenir de l'excursion de l'Ami des Monuments et des Arts.

Paris, 98, rue de Miromesnil

A la fontaine du Mercure en demy Rond
C les deulx grottes
D. la Grotte de Neptune a la premiere Gallerie
E la Grotte de la Demoiselle avec la Niche du Dragon au millieu de ladite Gallerie
F la Grotte Dorphee au Secret Escalier
G la Grotte de Perce



RECONSTITUTION PAR CHARLES NORMAND DU CHATEAU-NEUF DÉTRUIT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

VUE DU CHATEAU DÉTRUIT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ETAT VERS 1623-1624. D'après une gravure très rare d'A. Bosse, ne figurant pas au catalogue de son œuvre. — Côté de la Seine, représentée au bas du dessin.

Le Pont actuel du Pecq débouche à peu près vis à vis la porte du bas ; le pavillon dit de Henri IV et subsistant encore est celui des deux pavillons à dôme qu'on voit à droite de la gravure. Au bas des rampes D, E, encore existantes on trouve aujourd'hui la route de Paris ouverte en 1836, au niveau E G.

Souvenir de l'excursion des Amis des Monuments et des Arts,

Paris, 18, rue de Miromesnil.

LE CHATEAU-NEUF DÉTRUIT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Restitué sur ses vestiges d'après des estampes et des manuscrits inédits

PAR CHARLES NORMAND

Architecte diplômé par le Gouvernement, Directeur de l'« Ami des Monuments et des Arts. »

(Orné de planches)

SOUVENIR DE L'EXCURSION DES AMIS DES MONUMENTS ET DES ARTS.

I.— PRÉAMBULE ; SOURCES AUXQUELLES L'AUTEUR A PUISÉ

L'excursion des *Amis des Monuments et des Arts* que nous avions organisée à Saint-Germain-en-Laye a eu lieu avec le concours de M. Daumet, l'architecte du château, président de l'Académie des Beaux-Arts ; de M. Bertrand, conservateur du Musée et membre de l'Institut ; de M. Salomon Reinach, conservateur adjoint. Avec une obligeance qui n'a d'égale que l'étendue de leur savoir, nos éminents collègues ont fait à un public choisi les honneurs de leur royale maison. Nous ne pouvons étudier aujourd'hui le vieux château et les vastes collections dont les conservateurs ont fait si bien prospérer la fortune. Au surplus M. Salomon Reinach a publié dans le tome 2 page 98 et suiv. de l'*Ami des Monuments et des Arts* l'historique du château actuel *(avec dessins inédits)*.

Mais il en est un autre, le *Château-Neuf de Saint-Germain*, aujourd'hui détruit et quasi-inconnu dont il nous semble utile de préciser le site et l'aspect. On chercherait en vain une description moderne un peu complète ; la Compagnie a vu avec surprise les derniers vestiges, à peu près ignorés, qui restent éparpillés sur le vaste espace compris entre le *château vieux* et la Seine. Nous donnons ici quelques-unes des vues que nous avions apportées, afin que les débris subsistants pussent dans la pensée de nos collègues reprendre leur place dans l'ensemble ; nous y ajoutons le *fac-simile* de gravures ignorées, éparses de divers côtés, et qui donneront une idée plus complète de ce bel édifice.

Plusieurs de ces estampes sont introuvables et ne figurent point dans le catalogue de l'œuvre d'Abraham Bosse ; malgré leur insuffisance, elles sont de la plus grande importance, puisque ce sont les seules représentations de chefs-d'œuvre, aujourd'hui disparus.

Nous avons cru très utile de rassembler les données éparses dans des ouvrages imprimés et nous avons eu en outre la bonne fortune de pouvoir disposer de plusieurs manuscrits inédits : l'un est la *Relation de Thomas Platter junior*, conservée à la bibliothèque de Bâle ; son auteur visita Saint-Germain au temps de Henri IV, entre 1593 et 1603, alors que le château était inachevé, comme on le voit par son récit[1]. L'autre document renseigne, au contraire, sur l'état de l'é-

[1] Je dois connaissance de ce manuscrit à M. Mareuse, l'érudit des choses parisiennes, qui l'a fait copier pour la Société de l'histoire de Paris. On y trouve aussi une description de Paris dans le second volume du manuscrit autographe ; elle occupe les feuillets 475 verso à 528 verso. Le même volume contient du feuillet 770 (verso) à 781 (verso) le récit du

difice à une époque voisine de sa ruine ; c'est le *journal inédit d'Antoine*, garçon de la chambre du Roi qui le dédia en 1680 ; M. Cramail a publié ce qui concerne la mort de Louis XIII; il existe plusieurs copies; l'une fut vendue à la vente Destaillers à M. Bertrand, Directeur de l'Opéra, en novembre 1895, pour 295 fr. sous le n° 555, ainsi libellé : « *Histoire de l'église et prieuré royal, du vieux château, du château neuf, du parc, et de la forêt de Saint-Germain-en-Laye.* » *S. l. n. d.* Ms. in-4° cartonné. Ce manuscrit, sur papier de la fin du XVIII° siècle, comprend des pages d'une belle

voyage de Paris à Saint-Denis. Voici quelques renseignements sur Thomas Platter junior, né le 24 juillet 1574, † le 5 décembre 1628.

Thomas Platter, fils du célèbre imprimeur et directeur du Gymnase de Bâle, partit en 1595 pour se rendre à Montpellier ; il n'en revint qu'en 1600, après avoir voyagé en Espagne, en France, en Angleterre et en Hollande. De retour à Bâle, il fut reçu docteur en médecine, et acquit une grande réputation dans l'enseignement et la pratique de l'art médical. Dans le courant des années 1601 et 1603, Thomas Platter rédigea en langue allemande (bâloise) la relation de ses voyages, en l'accompagnant de dessins de monuments, de plans et de cartes. Cette relation autographe forme deux volumes de 1608 pages in-folio et est conservée à la bibliothèque de l'Université de Bâle (cotée A. 2. V. 7 et 8). Le commencement du manuscrit comprenant le voyage de Bâle à Montpellier a été publié en allemand dans le « Basler Jahrbuch » de 1879 (p. 13 à 69) : les pages relatives au séjour de Genève se trouvent traduites dans les mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome 20. La visite de Thomas Platter à Nîmes et au pont du Gard (février 1596) a été insérée dans les mémoires de l'Académie de Nîmes, année 1879, précédée d'une lettre du traducteur, M. Jules Bonnet. Enfin, M. de Felice a publié dans les *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* (1879) la portion du récit de Thomas Platter concernant son séjour à Orléans. Pour tout ce qui concerne le père de l'auteur du *Journal des Voyages*, Thomas Platter senior, je renvoie au livre intitulé : *La vie de Thomas Platter par lui-même,* traduite par M. Edouard Fick, de Genève, 1866. — Quant au frère aîné du jeune voyageur, il faut lire les mémoires de Félix Platter, médecin bâlois, également traduits par M. Ed. Fick. Les deux autobiographies ont été publiées, d'après les manuscrits autographes de la bibliothèque de Bâle, en allemand, dans un volume qui porte pour titre : *Thomas und Felix Platter. Zur Sittengesichicrte* des XVI. *Jahrhunderts bearbeitet von Heinrich Boos* (Leipzig 1878).

Sur Thomas Platter junior on trouve une courte notice biographique (une seule page) dans le livre intitulé : *Athenæ Raurica, sive Catalogus professorum Academiæ Basiliensis ab a.* 1460 *ad a.* 1778. Basilea Sumptibus Car. Aug. Lerici.

écriture[1]. C'est un document très précieux, car il indique la place, ignorée jusqu'aujourd'hui, de plusieurs des merveilles du château neuf ; la description en est précise, et plus complète qu'aucune de celles publiées. On reproduira intégralement ici ses diverses parties au fur et à mesure de notre visite ; je compléterai cette description en l'analysant, et en m'en servant comme moyen de contrôler les autres descriptions ou les estampes ignorées. J'indiquerai dans la bibliographie les autres manuscrits où j'ai pu trouver les éléments de ma reconstitution.

II. ASPECT GÉNÉRAL DU CHATEAU. — HISTORIQUE. CAUSES DE SA RUINE.

La façade du Château neuf se développait parallèlement à la Seine, sur le haut du terrain en pente, dont le plateau supérieur était à 65 m. environ au-dessus de la rivière. Des rampes, des escaliers, des terrasses, au-dessous desquelles étaient de belles grottes, servaient à ménager les transitions de plans. Le *Journal d'Antoine* nous donne les renseignements suivants:

« Le château neuf n'est éloigné du vieux que d'environ 200 toises, séparé par une espèce d'avant-cour verte avec une chaussée de pavé qui y conduit ; on tient que François Ier y avait fait jetter quelques fondements qui étoient demeurés imparfaits, jusqu'au règne d'Henry IV et la reyne Marie de Médicis : ils ont fait construire entièrement ce château vers l'année 1600. »

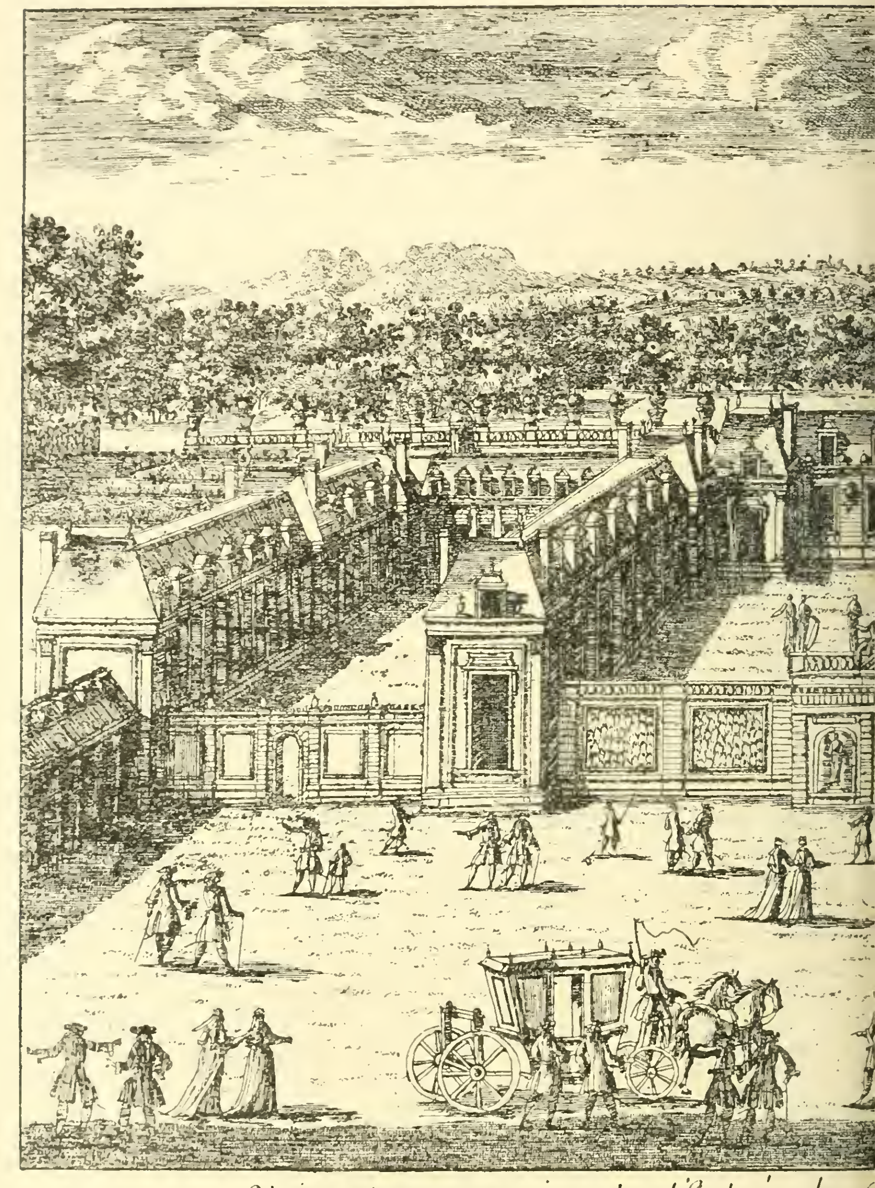
Marchand fut l'architecte du château neuf; le Florentin Francini, ingénieur, fit les ornements, mais ce fut Claude de Monconnis, président des finances en la généralité de Lyon, qui fit la preuve de la « hardie invention » d'élever les eaux plus haut que leurs sources en appliquant son savoir aux jeux d'eaux du nouveau château de Saint-Germain[2].

Je reproduis ici en note le texte intégral de tout ce qui dans le manus-

[1] En dehors des renseignements sur le château neuf de Saint-Germain le manuscrit d'Antoine renferme des indications sur :

Pages 1. L'Eglise et prieuré de Saint-Germain-en-Laye. 5. La ville. 16. L'église. 21. Origine et antiquité de Saint-Germain-l'Auxerrois. 33. Chateau neuf. 63. Petit château, puis les Loges, château du Val, de Retz, Muette, forêt Saint-Germain, Maisons, Poissy, abbaye Châteauville, Neauffle-le-Château, Saint-Legé-en-Laye, Montjoye, Joyenval, Radegonde, Marly.

[2] André Duchesne. *Antiquitez*, p. 276 (éd. de 1609).



Veüe et perspective de l'Entrée du C

COTÉ TOURNÉ VERS

RECONSTITUTION PAR CHARLES NORMAND DU

Cette vue ne concorde point avec le plan de Sylvestre (voir la cour centra
différences notables a

Souvenir de l'excursion de



HATEAU-VIEUX ACTUEL

EAU-NEUF DÉTRUIT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

i avec celle de Mariette, ni avec celle de Poilly et Pérelle ; on y constate des grande vue d'Aveline.

des Monuments et des Arts.

Paris, 98, rue de Miromesnil.



S. SYLVESTRE, sculp — ISAREL EX. CUM PRIVIL, REGIS.

RECONSTITUTION PAR CHARLES NORMAND DU CHATEAU-NEUF DÉTRUIT DE SAINT-GERMIAN-EN-LAYE.

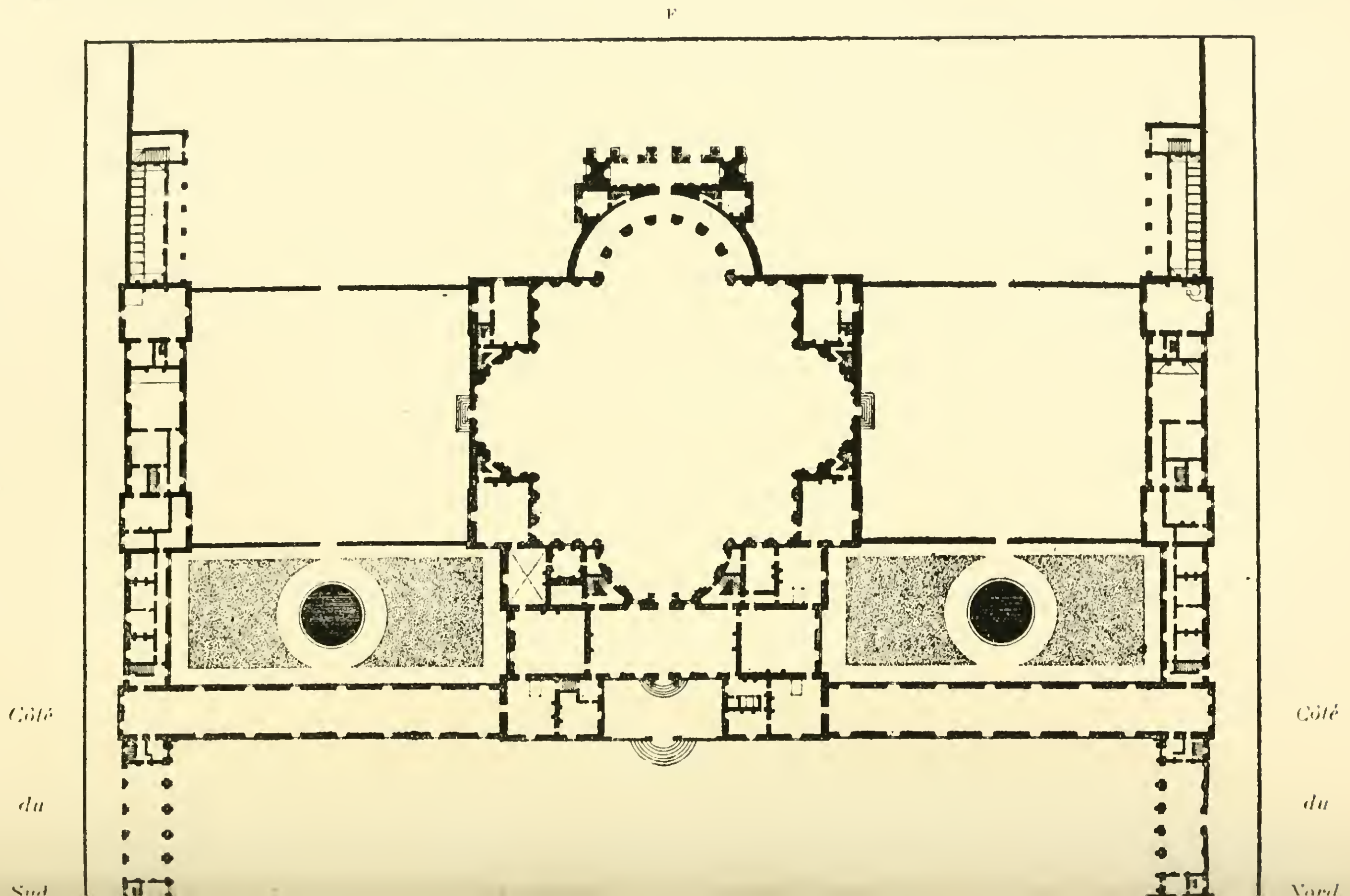
Fac-similé à la même échelle. La partie de droite où l'on ne voit pas d'architecture est supprimée.

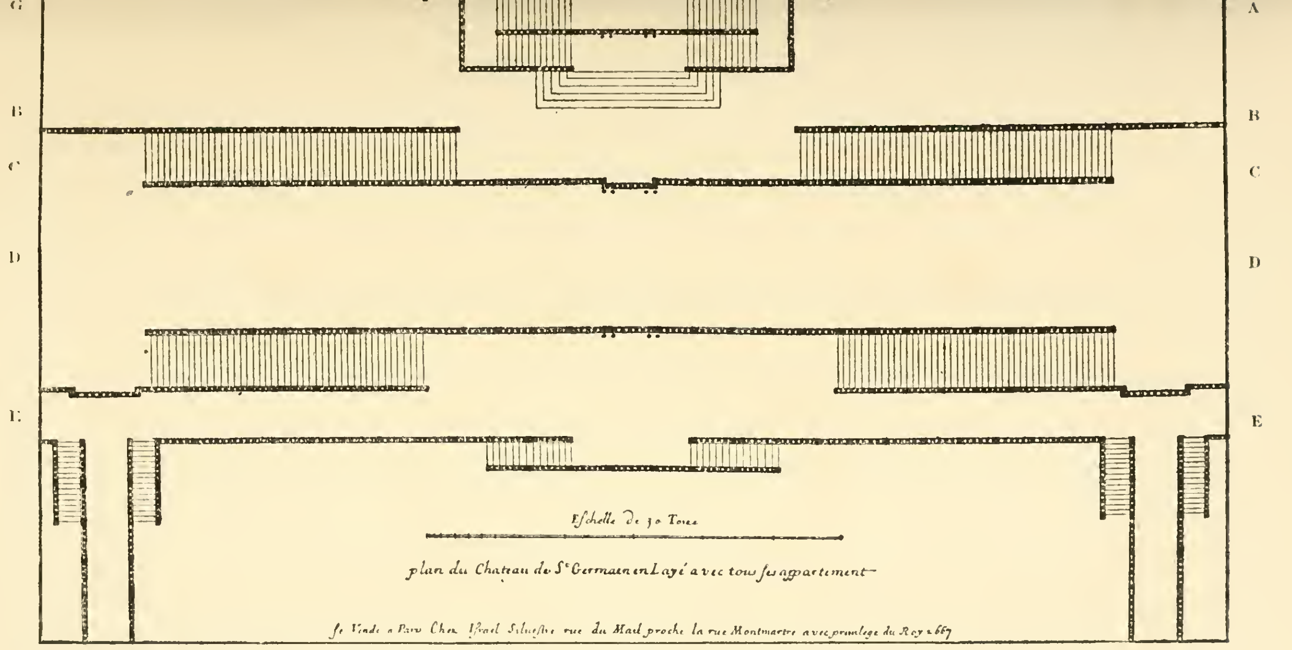
FAÇADE VERS LA SEINE

Le pavillon à dôme est le restaurant actuel dit *Pavillon Henry IV* (ancienne chapelle du Roi) ; le mur à sa droite est celui de la terrasse ; la ligne du cadre gauche de la gravure figure le milieu du château ; là fut la *Fontaine de Mercure* ; la rampe sur plan circulaire fut remplacée, après 1660, par des rampes droites.

Paris, 98, Rue de Miromesnil.

F





RECONSTITUTION PAR CHARLES NORMAND DU CHATEAU-NEUF DETRUIT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

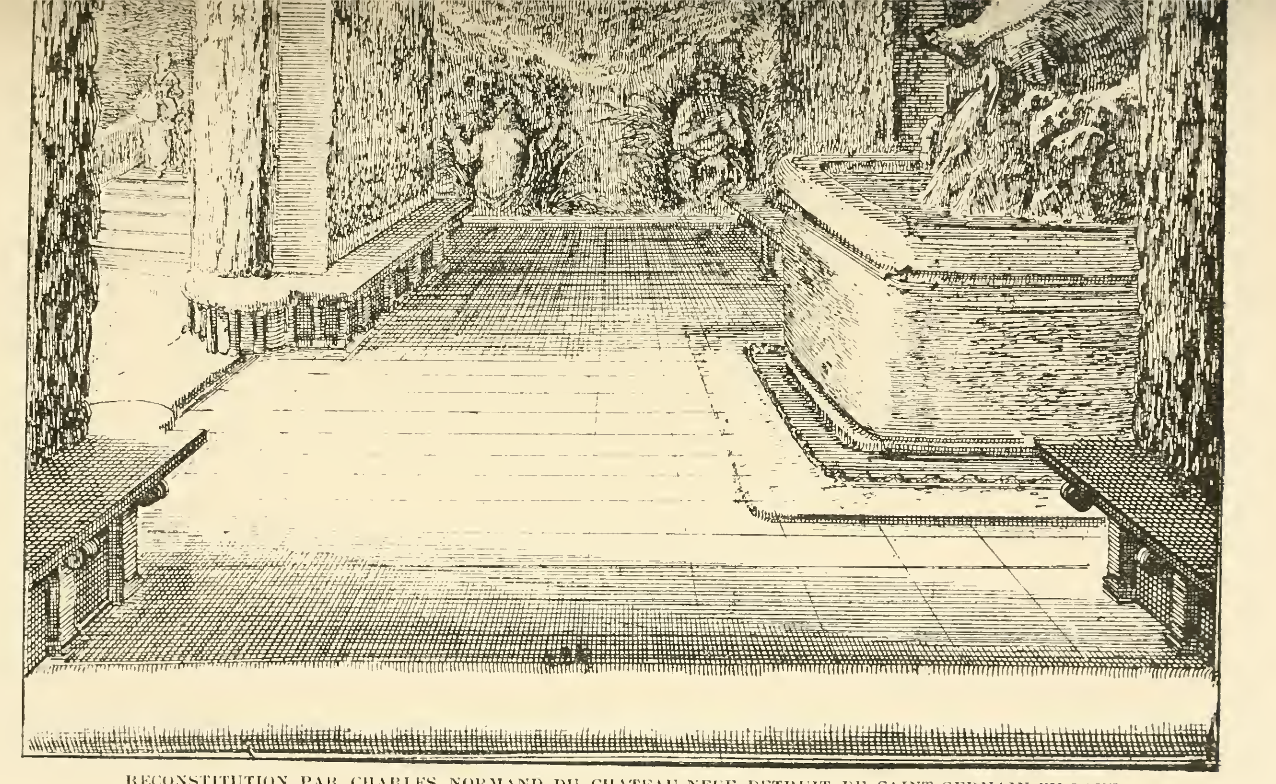
PLAN PARTICULIER DU CHATEAU-NEUF.

Etat postérieur à l'écroulement de la rampe circulaire et à son remplacement par des rampes droites (vers 1662).

Le pavillon qui à droite porte la lettre (O) est le pavillon Henri IV. — A. Jardin bas du Pavillon Henri IV. — BB. Mur de soutènement le long de la rampe droite subsistante CC conduisant à la route actuelle de Paris DD. — EE. Rue du Pavillon de Sully au Pecq. — F. Rue Thiers à Saint-Germain-en-Laye. — G. Propriété de M. de Backer.

Souvenir de l'excursion des Amis des Monuments et des Arts.

Paris. 98. rue de Miromesnil



RECONSTITUTION PAR CHARLES NORMAND DU CHATEAU-NEUF DETRUIT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

VUE D'UNE GROTTE

VRAISEMBLABLENT DANS L'AXE DU CHATEAU-NEUF, AUQUEL LESOUFACHÉ L'AVAIT ATTRIBUÉE DANS SON CLASSEMENT.

Estampe rare sans date, légende ni signature.

Souvenir de l'excursion des Amis des Monuments et des Arts.

Paris, 98, rue de Miromesnil.

crit de *Thomas Platter junior*, est relatif à Saint-Germain. Je traduirai les divers passages en étudiant le lieu qu'on y décrit[1].

[1] Voici le texte complet en allemand du récit de Thomas Platter.

REISE VON PARIS GEGEN SAINT-GERMAIN.

Fol. 770. — Den 28. November bin ich mit Einigen von Paris weggezogen und durch das Dorf Rully in das fort von Nelly gekommen, wo zwei Arme der Seine vorüberfliessen, über die wir fuhren. Dann kamen wir in das Dorf Nanterre und zu den Wasser von Pec, wo ein Dorf ist. Dann endlich sind wir den Berg hinauf in die Stadt oder den Flecken St-Germain en Laye, und sind in unserer Frauen Bild eingekehrt. Die Entfernug von Paris betrægt vier Meilen. Es ist eine Stadt, worin nichts besonderes zu sehen ist, ausgenommen die zwei schœnen Kœniglichen Schlœsser St-Germain, das alte und neue Schloss. Sie liegen neben dem Seinefluss.

Fol. 771. — Am Morgen des 29 Nov. sind wir in das alte Schloss gegangen, das nicht mehr vom Koenig bewohnt wird, aber doch schœn ist. Das Dach ist mit dicken Quadersteinen bedeckt und ganz flach, der Stock ist mit Backsteinen in Viereck aufgeführt, darin eine schœne weite Wendeltreppe und viele Saüle, sowie ein hubscher, eingeschlœssener Hof. Im Garten des alten Schloss sah ich Fasanen, Tauben, fremde Hühner, und auslændisches Geflügel. Es ist auch ein Ballhaus dabei, sowie ein Palmarispiel, ein Thiergarten, der zwei franzœsische Meilen lang ist.

Dann gingen wir in das neue Schloss, nicht weit vom alten, gegen einen Weinberg mit der Hinterseite gelegen, wæhrend es vorne vom alten Schloss aus eben liegt und das ganze Gebæude folgendermassen beschaffen ist. Unten im grossen Saal hat es viel schœne Gemælde, besonders aber hing auch ein gemaltes Tafelchen an der Wand, mit doppelt gemalt. Wenn man es unten anschaute, sah man darin eine Jagd, sah man aber in den Spiegel, der oben an der Decke angehefftet war, erblickte man 2 einander lieblich umarmende. Es ist ein gar kunstreiches Gemælde, wie denn auch nur schœne kunstreiche gemalte Tafeln in diesem Saale standen. Das Gebaude ist zwei Stock hoch, und soll der Kœnig sein Logis im untern Stock haben, woein Saal im dem andern geht : das Dach ist mit schwachen Schiefersteinen bedeckt.

(Fol. 772). — Als ich hinten zum. Schloss hinauskam, sah ich einen stattlichen Gang von dem 2 breite steinerne Treppen in der Lustgarten fürhten, auf welchen man auch reiten und fahren kann. Zur oberst ist eine Art Altare, wo man in das Schloss hineingeht, und von der aus man nicht nur die umliegende Landschaft, sondern auch das Brunnen und Wasserwerk in dem Hof sammt dem Lustgarten übersehen kann. Unter der Altare und Treppe liegt ein grosses kunstreiches Gewœlbe, in dessen Mitte ein schœner Brunnen von Meermuscheln und Korallen aufgebaut ist: es spritzt ein Greif das Wasser von sich und

François Ier fit commencer le Château-Neuf, comme on l'apprend

die von Wasser getriebenen Nachtigallen singen gar lieblich. Auf der rechten Seite führte man uns in e inem Gewœlbe oder Grotte, worin mancherlei schœne Wasserwerke ganz künstlich angebracht sind, dergleichen ich nie gesehen. Sie waren an den Wænden und oben am Gewœlbe mit geflossenen Bernsteinen überzogen, (die) Theils aus dem Meere oder aus den Bergwerken dahin gebracht wurde, dazwischen mit mancherlei Muscheln, seltsamen Schnecken, Korallen, Zinken und andern Gestein untermischt. Es lauft dabei überall, wenn es getrieben wird, Wasser aus den Felsen, und allerlei Bildwerken, die künstlich darin angebracht sind, so dass es seltsam zu sehen ist. Der Boden ist mit gefarbten kleinen Kieselsteinen von seltsamen Luzwerk gepflastert und enthælt viel klein verborgene Rohrlein, die das Wasser bis aus Gewolbe spritzen, so dann wie ein grossen Regen wieder herunterfællt.

Fol.773. — An den Wænden hat es viele Vertiefungen, darin mancherlei Bilder stehen von Metall, Marmorstein, Muschelwerk und anderen, die alle Wasser von sich geben. Es sind viele darunter, die sich bewegen, so z. B. Schmiede, die herumlaufen und auf dem Ambos schmieden, Vogel, die lieblich singen, Kœpfe und Flügel bewegen, Eidechsen, Frœsche, Schlangen sitzen hin und wieder auf den schroffen Steinen, die auch Wasser entsenden. In der Mitte des Gewœlbes befindet sich ein Neptun, der Gott des Meeres mit einer zackigen Gabel, mit einem auf dem Wagen stehend, hervortaucht, sich in der Grotte einmal umkehrt und denn wieder sich verliert. Auf der linken Seite der Treppe errichtet man noch ein anderes Gewœlbe für eine Orgel, in den Mauern hat es gelbe Kronen aus Muscheln und in einem schwarzen Feld. In Summa waren so viele schœne Sachen zu sehen, dass es nicht mœglich war, dies Alles in so kurzer Zeit in die Feder zu bringen und aufzuzeichnen. Man zeigte mir auch einen grossen Vorrath von Bernsteinen, Muscheln, Korallen und Gewachsen, die Ihrer Majestæt vom Grossherzog von Florenz zugeschickt worden war, um noch andere Gewœlbe damit zu zieren. Als wir herauskamen, sahen wir im Hof einen schœnen Brunnen, der das Wasser sehr hoch mit solcher Gewalt trieb, dass es zwei Mænner hoch unzertheilt emporspritzte und mit solchem Getœse, wie wenn man einen Bücksenschuss losliesse. Es war aber nur angefangen, denn es gehœrte noch viel Bildwerk dazu, wie auch oben zwei Brunnen angefangen, aber nicht ausgebaut waren.

Es hatte der Koenig einen Italiener eigens dazu bestellt, dass er das Wasserwerk und die Gewœlbe recht betriebe, wie er gar viele schœne Sachen voll gemacht haben. So besonders in dem Gewœlbe, wo sich die Orgel befindet, steht ein Fisch, aus welchem das Wasser in form eines franzœsischen Galgens hervorspringt, sowie ein Schwert heraustreibt, das wieder an seinem Ort zurückfællt. Dessgleichen soll er auch ein trockenes Gewœlbe gebaut haben. Der Garten, der hinten daran stiess, war damals nur eine Ebene, in schœnen Zugen eingetheilt und mit schoenen Gewæchsen verziert. Nun wird mir berichtet, dass der ganze Weinberg bis an das Wasser hinunter zu dem Garten solle geschlagen

de l'auteur du manuscrit inédit de la *Forest et Antiquitez de Saint Germain en Laye*. Henri II le fit étendre en forme de *théâtre*, qu'on voit dans Du Cerceau ; Henri IV fut le véritable créateur du Château-Neuf, comme l'établissent plusieurs témoignages.

(*A suivre*).

werden. Nachdem wir dies besehen, sind wir nach dem Imbis von St-Germain verreist, und auf demselben Wege zurückgezogen, da wir aber das Kœnigliche Schloss Madrid auf des Seite liegen, sahen, so gingen wir dahin, es anzusehen.

Madrid ist ein Schloss, welches Koenig Franz I. zum Andenken an das spanische Madrid hat erbauen lassen. Aussen ist es mit mancherlei Marmorsteinen schœn madrit. Innen sahen wir viele schœne Sæle, jedoch waren sie nicht tapeziert, weil der Koenig nie da gewohnt hatte. Demnach zogen wir wieder nach Paris und kehrten in der St. Denisgasse, bei dem grossen Hirschen ein.

BIBLIOGRAPHIE. — LIVRES REÇUS

L'abondance des matières nous oblige à remettre le compte rendu d'un grand nombre de publications reçues.

L'ÉVOLUTION DE L'ARCHITECTURE EN FRANCE[1].

M. Raoul Rosières vient d'exposer l'histoire de l'*Evolution de l'architecture en France* en un livre qui mérite de retenir l'attention : il est disposé avec méthode, écrit simplement et témoigne d'une bonne méthode historique. M. Rosières analyse successivement le caractère, la raison d'être et les évolutions successives du plus beau des arts. Il démontre d'abord les aptitudes du « génie gaulois » pour la culture des arts, et assure que la conquête romaine arrêta l'évolution de son architecture.

M. Rosières montre les chrétiens et les barbares ruinant les monuments païens ; puis il rappelle, non sans à propos, que le Pape, avec sa haute culture, deviendra bientôt un véritable *Ami des Monuments*, et s'opposera au vandalisme des fidèles ignorants ; Grégoire le Grand adressa en effet cet avis salutaire : « Les chrétiens doivent éviter de démolir les temples profanes : qu'ils se bornent à les nettoyer de leurs idoles, à les asperger d'eau bénite, à les munir d'autels et à les doter de reliques. »

Avec l'an mille, c'est le grand renouveau, dû à la résurrection de

[1] Raoul Rosières : L'*Evolution de l'Architecture en France*, in-16 de 292 pages. Paris 1894.

la France, qui fait son entrée dans la vie : c'est l'avènement de l'architecture gothique, qui bientôt s'épanouit, et M. Rosières explique fort bien, avec l'aide de la littérature, comment les imagiers traitèrent en sculptures les jeux liturgiques.

La cathédrale bientôt n'est plus « l'hymne de pierre d'un peuple de fidèles enfiévrés de piété. Mais, en revanche, elle se dresse maintenant devant l'avenir comme la gigantesque épopée exprimant le génie de tout un peuple, la vaste encyclopédie où se résume une civilisation entière ».

Avec les guerres d'Italie, les Français conquérants sont conquis à leur tour ; ils sont séduits par la vue des villas, des costumes, des Italiennes aux regards tant « *lucifèrants* ». Vivre comme en Italie devient le cri de guerre ; les savants, livres en main, découvrent une archéologie inaperçue du vulgaire. « Est-ce un bien ou est-ce un mal ? Nous pouvons répondre : un bien et un mal à la fois, » écrit M. Rosières, car le génie français y gagne l'éducation du beau absolu, et y apprend le secret des contours élégants et voluptueux ; mais, entraîné par cet enseignement d'une race qui lui est étrangère, le génie français se dénaturera jusqu'à perdre son initiative créatrice ; si l'architecte français distingue ce qu'il convient de s'approprier et quels éléments doivent être abandonnés aux races d'autres pays, la tradition française peut prospérer longtemps en conservant son originalité ; mais, s'il accepte tout, l'artiste français étouffera sa verve, subira la rhétorique des règles et des formules.

Le roi donne l'exemple de la vie nouvelle ; partout François Ier fait élever de splendides résidences, inaugurées en grande pompe, mais bientôt délaissées pour un rêve plus doré, car il oublie d'allouer les sommes nécessaires à l'entretien ; alors l'architecture est « foncièrement » française malgré les importations étrangères. En ce temps, comme aujourd'hui pour la musique, les artistes étrangers entassent devant le souverain les projets d'œuvres nouvelles ; mais nos pères savaient mieux repousser l'envahisseur que leurs fils : « Il se trouve toujours, écrit M. Rosières, au dernier moment qu'un architecte des environs, se présentant avec son plan plus conforme aux vieilles habitudes persistantes et ses bandes d'ouvriers toutes prêtes pour une exécution rapide, emporte la commande du bâtiment projeté. » Les ardents défenseurs de l'art national soutiendraient-ils aujourd'hui celui qui repousserait une manifestation étrangère cherchant à s'imposer au génie gaulois ? Ecrirait-on partout, à propos de littérature ou de musique, cette phrase de l'excellent conseilleur, Philibert de l'Orme : « La plupart des Français ont telle estime qu'ils ne trouvent rien de bon s'il ne vient d'estrange païs et ne coûte bien

cher. » Ils méprisent ceux de la patrie bien « qu'ils soient très ingénieux et excellents ». Et Ronsard d'ajouter :

« Il faut chasser quelques Italiens.
Ces vrais corbeaux ravisseurs de nos biens. »

La critique était juste ; les Italiens, maîtres alors de l'influence qu'ils subissent depuis des Germains, affluèrent par foules et toute inspiration artistique est perdue : on composait en ouvrant Vitruve ou Vignole, comme certains aujourd'hui en copiant les partitions de Wagner.

Dans un chapitre consacré à l'art sous Henri IV, je lis une phrase dont il ne m'est point possible d'admettre l'exactitude : « Henri IV, écrit M. Rosières, se contente d'assurer l'entretien de ses châteaux « sans chercher à les agrandir ni à augmenter le nombre ». Tout au contraire Henri IV a construit l'un des plus beaux et probablement le plus vaste château de France. Le *château neuf de Saint-Germain*, qui s'étendait dans le vaste espace compris entre le château actuel, ou *château vieux*, et les bords de la Seine ; le château neuf était d'une richesse inouïe et les *Amis des Monuments* ont pu, dans leur dernière excursion, en contempler les restes, peu connus, il est vrai ; son histoire l'est encore moins, mais une étude réservée aux lecteurs de l'*Ami des Monuments et des Arts* me permettra d'en dire la splendeur sans pareille, grâce à des manuscrits inédits dont j'ai pu me servir. M. Rosières devrait modifier aussi cette phrase de la page 178, où il est dit que la construction en briques, sous Henri IV, ne fut employée dans « aucun palais, aucun monument officiel digne de respect ». Le pavillon Henri IV, débris d'un colossal ensemble, dément cette phrase.

Louis XIV enrichit le patrimoine national des « plus gigantesques constructions qu'on ait encore vues depuis l'ancienne Rome ». M. Rosières à très bien parlé et le roi qui a doté la France de telles œuvres mérite-t-il ces excès de sévérité de mise chez quelques détracteurs des siècles de notre passé qui ont profité de l'influence classique ? Nous y reviendrons probablement quelque jour. Combien ne doit-on pas admirer Versailles, où l'on reconnaît des qualités différentes de celles que quelques-uns sont en droit d'aimer dans les œuvres d'autres périodes. Car nos pères excellaient à tirer parti des éléments étrangers tout en demeurant maîtres de leur pensée ; l'allure magistrale de Versailles est bien nationale ; le caractère de nos architectes français a su toujours imprimer cette marque particulière du génie de notre race la grandeur ; on la re-

connait dans les grandes basiliques romanes, dans les majestueuses églises gothiques, comme dans les nobles ordonnances du Roi Soleil.

Où donc ailleurs ces « jardins à la française » de Le Nôtre, bientôt imités en Allemagne, en Russie, peuples heureux en architecture s'ils avaient continué à s'inspirer de ces modèles français d'un grand goût.

M. Rosières n'est donc pas en droit de se demander ce que l'architecture de Louis XIV conserve « encore de français ». Dans quel pays a-t-il vu imprimer aux jardins, aux palais, aux demeures le caractère magistral, l'expression simple et claire, qualités qui sont la caractéristique de notre race, dans tous les temps et sous toutes les formes ? Où donc trouve-t-on ces décorations de voûtes, si grandioses, et pour lesquelles Louis XIV ne demande pas seulement une allure somptueuse, comme l'écrit M. Rosières (p. 192) Le grand roi au contraire a trahi ses pensées en réclamant, de sa propre écriture, *de la gaieté, de l'enfance*, comme on le voit sur un papier exposé dans une salle de Versailles.

Pourquoi M. Rosières déplore-t-il que les architectes de Louis XV se soient souvenus de Mansart ou Bruant quand on construisit la place Louis XV ? Que M. Rosières dise en quelle ville il trouva plus de contentement pour l'œil et la raison qu'en cette place magnifique, la plus belle de tous les temps et de tous les pays ?

Combien injuste encore sa critique du *style Louis XVI* qui disparaît « sans presque avoir pénétré dans l'architecture. » Que n'a-t-il cité à l'appui tout ce qu'il a pu voir dans nos villes de France : des façades sobres, des intérieurs exquis de grâce et d'originalité ? A-t-il vu le Palais de Justice de Rennes, ou cette merveille enchanteresse, le boudoir de la reine Marie-Antoinette, à Fontainebleau? C'est la perfection même, et, pour ma part, telle fut mon admiration, après avoir vu les constructions féeriques d'Italie, et d'Orient, que je ne pus quitter le boudoir de Marie-Antoinette avant d'en avoir reproduit à l'aquarelle et à grandeur naturelle quelques morceaux. Un homme au goût sûr, un créateur exquis, mon regretté maître Galland, en fit une copie complète.

M. Rosières s'élève ensuite (p. 246) « contre les ignorants qui démolissent ou mutilent nos vieux édifices, contre les architectes officiels qui les dénaturent par leurs restaurations maladroites, contre les critiques qui les dénigrent ».

Sous le nom l'*Anarchie* M. Rosières consacre un chapitre sévère à l'architecture de 1830 à 1860. Alors « les grands architectes sont les archéologues ». Je regrette qu'il n'ait pas cité parmi les architectes de ce temps celui dont l'œuvre fut la plus

originale, Labrouste, l'architecte de la bibliothèque Sainte-Geneviève, et de la grande salle de la Bibliothèque Nationale, œuvre hardie, franchement nouvelle en Europe. Labrouste est aussi l'auteur du plafond du vestibule de l'Ecole des Beaux-Arts, en terre cuite et fer, l'un des « facteurs nouveaux » que M. Rosières étudie ensuite : il en recherche des traces dès les temps mérovingiens. Il aurait pu remonter plus haut, car ces principes sont peu nouveaux; j'ai montré dans mon *Architecture métallique antique* combien l'ossature de métal avec remplissage en terre cuite, était employé par les Romains.

M. Rosières s'attache à démontrer qu'une nouvelle école est en formation. « L'indépendance créatrice a reconquis ses droits. » Il faut lire avec une particulière attention les deux très intéressants chapitres qu'on trouve à la fin du volume ; sous ce titre : *L'avenir de l'architecture,* M. Rosières expose des vues originales ; il pense que l'architecture doit logiquement revenir à l'emploi de la polychromie ; pour lui « l'art de la construction en fer ne saurait être qu'un genre inférieur à l'art de la construction en pierre puisqu'il faut laisser visible l'indigente anatomie que celui-ci réussit à cacher ». Résolvons-nous à laisser ce squelette apparent. Enjoliver ces pièces, ajoute M. Rosières, n'aboutirait à rien de plus artistique puisque leurs formes essentielles n'en seraient pas moins forcées de s'accuser invariables. La polychromie seule pourra peut-être venir au secours de l'architecture en fer, grâce aux faïences émaillées, aux verres, aux terres cuites. On ne peut douter de la fortune de l'architecture métallique, mais « dans les monuments d'art pur la pierre gardera sa suprématie ».

Une petite réserve me paraît utile. Pourquoi M. Rosières croit-il que les constructions militaires ne peuvent plus comporter de données artistiques ? — Parce que la stratégie est devenue une science, répond-il. — Qu'importe ? Les tracés du système à la Vauban étaient également basés sur une science rigoureuse; mais en ces temps d'une civilisation raffinée, on pensait que toute chose utile devait aussi plaire aux yeux. Le progrès a supprimé de l'enseignement cette pensée féconde ; quand elle gouvernera à nouveau les esprits, elle engendrera un monde de belles choses et j'ai souvent regretté l'oubli de l'art, quand on me faisait tracer des projets de forts selon les tracés du système polygonal, ou quand je les exécutais de mes mains comme sapeur mineur : car alors, sur ces lieux , à Arras, comme dans les constructions à la Vauban des villes voisines , j'admirais les beaux morceaux d'architecture laissés par un siècle où la gloire militaire valait peut-être celle d'aujourd'hui. Non, l'art doit être partout ; ses droits

peuvent se concilier, quand on le veut, avec toutes les exigences de la vie nouvelle.

La conclusion de M. Rosières mérite grande attention ; il faut lire surtout les pages 282-286. M. Rosières pense qu'il faut étudier l'art national sans restreindre la part de l'art gréco-latin : « Gardons-nous en bien, écrit-il ; de nos monuments nous apprendrons quelles sont les forces vives de l'imagination nationale et de quelles traditions exotiques nous devons nous affranchir ; l'art classique, du consentement unanime des peuples, est celui qui par la mesure, la sobriété, la logique, l'harmonie, a réalisé les plus parfaits modèles de la beauté absolue. »

J'ai cherché à faire apprécier du lecteur l'intérêt de ce remarquable ouvrage ; son auteur ne m'en voudra pas, je l'espère, si mon amitié préfère à l'éloge banal quelques restrictions nécessaires au sujet de quelques passages; mes réserves donneront peut-être plus de poids à ce que mon éloge a d'insuffisant. M. Rosières est un esprit d'une belle culture, d'une nature simple et forte ; ses précédents écrits l'avaient distingué, et l'Académie des Beaux-Arts a fait une bonne œuvre en décernant le prix Bordin à l'auteur de l'*Evolution de l'architecture.* J'en crois la lecture utile à tous, notamment aux architectes soucieux de perfectionner leur art et d'honorer leur pays en méditant en la compagnie d'un esprit sincère, dégagé de presque tout parti pris, qualités aussi rares que nécessaires à l'évolution des progrès véritables.

Charles Normand.



Le propriétaire-gérant : Ch. Normand.

VANNES. — IMPRIMERIE LAFOLYE, 2, PLACE DES LICES

LE CHATEAU NEUF DÉTRUIT
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

RESTITUÉ SUR SES VESTIGES D'APRÈS DES ESTAMPES
DES MANUSCRITS INÉDITS
ET LES DOCUMENTS INÉDITS DES ARCHIVES NATIONALES.

PAR CHARLES NORMAND
Architecte diplômé par le Gouvernement.
Directeur de l'« Ami des Monuments et des Arts ».

(Orné de planches)

SOUVENIR DE L'EXCURSION
DES AMIS DES MONUMENTS ET DES ARTS.

Suite (Voir l'*Ami des Monuments et des Arts*), tome 9, p. 47.

Quelle fut la part de ces différents rois dans l'édification du Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye et quelle est l'époque des premiers travaux? C'est un problème que l'on n'a point résolu, mais dont j'espère dégager ici quelques inconnues.

Il est difficile de savoir exactement la date à laquelle on commença le Château-Neuf. Nous avons bien relevé des comptes anciens qui peuvent se rapporter à la construction de ce monument. Mais on ne stipule point, en ces temps, dans les mentions qu'on fait des travaux au château de Saint-Germain, s'il s'agit du vieux ou du neuf ; ce dernier pouvait être considéré, au début, non comme un logis distinct, ainsi qu'on le fera bientôt, mais comme une dépendance, alors peu importante, de l'édifice primitif. Les travaux du château neuf sont peut-être englobés dans les mentions d'une copie du vidimus de lettres patentes données le 18 juin 1532, comme dans un compte de maistre N. Picart du 28 juillet 1528 où l'on parle « de la fontaine qu'il a l'intention de faire venir, par tuyaux, en son chastel et maison de Saint-Germain en Laye ».

Puis encore, en 1538, quand on affecte des deniers pour « lesdites démolitions, édiffices et réparations dudit Saint-Germain en Laye».

En 1540 (24 décembre), François paraît faire faire des travaux considérables sous la direction de Pierre Petit « à ce que mieux et plus honorablement nous puissions loger et séjourner » ; mais on ne sait si cette extension est relative au Château Neuf.

On attribue ordinairement la construction du Château Neuf de Saint-Germain-en-Laye à Henri IV ; on a raison, puisqu'il en fit exécuter l'ordonnancement général ; mais il conviendrait de ne pas oublier que ses prédécesseurs en avaient conçu l'idée et y avaient fait exécuter des travaux sur lesquels nous manquions jusqu'ici d'informations suffisantes. L'auteur du manuscrit de la

Forest et Antiquités[1] avait pourtant écrit : « Les fondemens en furent aussy commencez par le roy François. »

Le fait est attribué à Henri II par Jacques Androuet du Cerceau qui, dans le premier *Livre des Bastimens de France*, écrit quelques lignes qu'on a le tort de ne pas mettre en évidence quand on parle du château neuf. Les voici :

« Après la mort dudit Roy Fraçois, vint à regner Henry deuxiesme, son fils, lequel pareillement aima le lieu. Ainsi ce Roy, pour l'amplifier de beauté et commoditez, feit commēcer un édifice joignant ladite rivière de Seine, avec une terrace, qui a son regard sur ladite rivière ; ensemble les fondemens d'un bastiment en manière de théâtre, entre la rivière et le chasteau, cōme verrez par le plan que je vous en ay dessigné. » Et du Cerceau joint les dessins figurés sur deux planches : sur l'une on voit le plan des deux chateaux, le château neuf y est désigné par la lettre E, avec sa terrasse C. La moitié de ce plan est reproduite à plus grande échelle sur une autre planche, où l'on voit l'élévation du côté de la Seine ; elle ne comporte alors que la salle de l'axe en façade sur Seine, et deux pavillons ; celui dit : de Henri IV, n'y figure pas.

Un transcrit de deux lettres patentes de Henri II datant environ de 1547 contient le « pouvoir par luy donné à maistre Philbert de l'Orme pour ordonner de ses ediffices et bastimens de Fontainebleau Saint-Germain-en-Laye, Villiers Costerets, Yerre, la Muette et le bois de Boulogne. »

Le 3 avril 1548 Henri II lui renouvelle son témoignage de confiance mais sans spécifier si c'est à propos du château neuf. Comme le nom de Philibert de l'Orme intervient ici, il se pourrait que les comptes de ces temps soient relatifs à ce monument ; Philibert de l'Orme a certainement dressé des plans pour cet ouvrage, bien qu'on l'ait ou nié ou ignoré. J'en ai recherché un témoignage certain dans un écrit de Philibert de l'Orme, dans le livre X (Ch. XXIII) de ses « Autres Inventions que l'Auteur avoit trouvées pour le service des Maiestez de feu Roy Henry et Royne Mere ». Il avait conçu une grande galerie divisée au premier étage par un mur, créant ainsi une galerie exposée au nord, pour l'été, et une autre au sud pour l'hiver[2]. « J'auais délibéré ainsi faire à Sainct Germain en la grande gallerie que la Maiesté du feu Roy Henry auait commandé faire, pour aller du pont qui est au chasteau du

[1] Bibliothèque du vieux château n° 7801. Manuscrit inédit de 0.15 sur 0.20 de haut, à reliure ancienne en cuir fleurdelisé. Il est intitulé : *Forest et Antiquitez de Saint-Germain-en-Laye pour Sa Majesté. 1690.*

[2] Ce fut la disposition exécutée définitivement sous les noms de *Galerie du Roy* et de *Galerie de la Reyne.*

costé du parc à la maison du theatre et baignerie, QUE JAFOIS COMMENCÉ A ÉDIFIER DE NEUF, REGARDANT SUR LE PORT au Pec ; qui eust esté une œuvre fort rare et incogneüe à peu de personnes. » Il remet à plus tard sa description, mais la mention de l'emplacement est si précise qu'on peut assurer que Philibert de l'Orme a fait des dessins pour ce château. A quelle époque ? Il nous le dit à peu près en rapportant que ce fut cinq ou six ans avant la publication de ce livre X, qu'on trouve, selon M. Nizet (p. X), dans les éditions de 1567-1568 et années suivantes. Donc Philibert de l'Orme aurait dirigé les travaux du château neuf vers 1562-1563. C'est la date la plus ancienne que j'aie pu déterminer de toutes celles que j'ai recherchées sur ce monument. Il se peut toutefois qu'on ait préparé le terrain quelques années auparavant, vers 1557 ; je crois pouvoir l'affirmer en m'appuyant sur ce passage où l'abbé Lebœuf, dans son *Histoire du Diocèse de Paris* (réédition de 1883, t. 3 p. 139), nous apprend que « dix ans après la mort de ce prince[1], Méderic de Donon, contrôleur du domaine de Paris, s'obligea à faire faire un parc depuis le carrefour de l'entrée de Saint-Germain jusqu'au port Aupec et les commissaires lui accordèrent douze deniers pour livre de la recepte ». Ainsi la première idée de grands jardins s'étendant du château vieux à la Seine remonterait à 1557 ; les plans de Du Cerceau ne les indiquent pas.

Mariette dans la légende de l'une de ses estampes attribue à Henri II et à Henri IV la construction de la façade du Chateau-Neuf tournée vers le vieux château.

On constate, en examinant les vues du château, des différences de plan et de style qui expliquent ces diverses attributions ; elles laissent supposer bien des remaniements dont nous ignorons l'histoire et les auteurs, à moins qu'on n'ait gravé les dessins de projets non suivis d'exécution. Il suffit de rapprocher les diverses vues pour s'en rendre compte.

Toutefois c'est à Henry IV que revient le mérite de l'exécution, sur un plan grandiose, du nouveau palais de Saint-Germain. J'ai pu réunir à ce sujet une suite de mentions et de comptes tout à fait probants. J'ai trouvé le plus ancien témoignage relatif aux travaux entrepris en ce lieu sous ce règne, dans le *Théâtre des Plans et Jardinage*, chez Ch. de Sercy (1652), in-8º carré. On y lit à la page 202-203 ces curieux renseignements qu'on ne songerait pas à chercher dans un livre traitant des conditions générales des jardins :

« En l'an cinq cens quatre vingts quinze le feu Roy Henry le Grand me commanda de planter le jardin du chasteau neuf du

[1] Il s'agit de François Ier.

Sainct-Germain en Laye, si bien que je le fis planter tout de buys, et aussi le jardin de Monceaux, ensemble le petit jardin qui est sur l'estang du chasteau de Fontainebelleau : tous ces trois jardins furent plantez en la mesme année tout de buys, qui sont encores à présent en bonne forme. »

J'ai recherché aux Archives nationales, dans les Archives de la Couronne[1], une pièce qui montre que c'est bien alors qu'on préludait aux grands travaux qui devaient faire du château neuf le plus vaste de nos palais. On y trouve en effet mention d'une acquisition de terrain en 1595, c'est-à-dire à l'époque où l'on commençait de planter les jardins ; elle est relatée en note manuscrite, écrite sur la marge des lettres patentes de mars 1722, contenant rappel des lettres patentes de Henri IV du 10 novembre 1596 ; elles affranchissaient les habitants de la paroisse du Port du Pecq de toutes tailles « en considération de ce qu'ils avoient abandonné en pure perte, et pour l'agrandissement des jardins de Saint-Germain, dix-huit ou vingt arpens de leurs héritages évalués deux mille cinq cens écus ». L'addition manuscrite dit, en marge de l'imprimé de « 1722, qu'il est écrit dans les lettres confirmatives de 1596 que Sa Majesté ayant fait édifier des jardins au-dessous du château neuf, descendant audit Port du Pecq, elle auvoit fait prendre pour l'accroissement d'iceux plusieurs maisons, terres, prés et vignes, étant attenant et joignans lesdit jardins jusqu'à la quantité de dix-huit à vingt arpens, et un arrest du conseil d'Etat du 27 avril 1744 énonce que les héritages sont actuellement dans l'*Enclos du jardin du Palais neuf dudit Saint-Germain*. » L'imprimé des lettres patentes rappelle que le privilège a été confirmé par lettres patentes de Louis XIII de janvier 1613 et par celles du feu roy en 1644 ; divers arrests du conseil, dont l'un du 17 janvier 1664, les maintiennent, Louis XIII et Louis XIV confirment ce droit que les habitants du Pecq abandonnèrent en 1688, à cause des guerres ; mais se sentant ruinés, ils demandèrent en 1722, et obtinrent du roi d'être « comme ils avoient été autrefois ».

Ce renseignement précise les conditions dans lesquelles Henri IV obtint gratuitement une partie au moins des terrains nécessaires ; l'abbé Lebœuf a signalé aussi ces lettres patentes dans son *Histoire du Diocèse de Paris*, mais sans parler de la note additionnelle. Cherchons d'autres dates de construction.

La légende de la gravure de Bosse figurant la grotte du Dragon enseigne que la première galerie des grottes fut faite en 1599. On travaillait aux embellissements du château vers 1609 puisque Du-

[1] Ancien régime. Carton O[1]1711.

chesne, dans l'édition de cette année, dit dans ses *Antiquitez* : « Le roy fait encore travailler tous les jours à l'embellissement de ce château, et poursuit ce qu'il a si richement commencé. La royne estant arrivée à Paris il la mena à Saint-Germain pour luy faire voir ses bastimens. »

Et Duchesne dit encore : « Henry quastrième a fait bâtir un nouveau chasteau sur ceste croupe de montagne pratiquée sur les flancs du rocher, plus proche de la rivière, auquel il n'a rien épargné de ce qui pouvait éclairer sa gloire et relever son honneur au haut poinct. »

L'auteur du manuscrit de la *Forest et Antiquités* a écrit aussi « qu'en 1604 le Roy Henry quatre et Marie de Médecis le firent achever de bâtir pour leur demoure ordinaire ». Mais le témoignage le plus incontestable se trouve dans le recueil de comptes, dont j'ai compulsé les originaux dans les cartons des Archives nationales. On y trouve d'abord des indications sur les acquisitions des terres nécessaires au château neuf. Ainsi je signalerai dans les Archives de la couronne (Ancien régime, carton O[1], 1709), une pièce inédite en date du 1[er] septembre 1605, au Louvre à Paris ; c'est un contrat d'échange fait de la terre seigneurie et châtellenie de Heddé en Bretagne avec les bois de Nidecourt, le tout étant du domaine de Sa Majesté. Contre les terres et seigneuries du Pec et Vezinay — avec le sieur de la Roche par devers son épouse dame Catherine de Reillac, logeant en l'hôtel de Bourbon près ledit château du Louvre et Henry, Roy de France, « aïant désiré nous accommoder et approprier des terres et seigneuries du Pec et Vezinay comme étant proche de notre château de Saint-Germain et pouvans servir pour l'embellissement et décoration d'icelui, appartenans au sieur de la Roche, premier écuyer de la Reine, à Fontainebleau, le 16 septembre 1605 », le 17[eme] du Règne d'Henri IV. Le domaine breton est estimé 43,144 livres[1] dans cet acte. Messire Antoine de Bréhaut, sieur de la Roche, tenait la terre de Pecq d'Albert de Gondy, duc de Retz, depuis le 19 avril 1600.

En dehors de cet extrait des Registres de la Chambre des comptes j'ai trouvé de nombreuses mentions des comptes faits pour les grottes et les terrassements. On possède aux Archives, à dater de 1605, des notes de paiements, aux artisans qui contribuèrent à l'édification du Château Neuf, dont le nom figure en toutes lettres. Je reproduis ici quelques extraits de ces comptes.

[1] Il fut racheté 40.664 livres le 29 mars 1607 par le Roi, ainsi que le permettait le contrat (Registré le 8 juillet 1608).

Estat des officiers. 1605. Saint-Germain-en-Laye.

Folio 1. — A. LOYS FERRAND aussi concierge et garde meuble du château neuf et des batimens dudit Saint-Germain durant la dite année (1605) . . . . IIIc L

Au Sr FRANCYNE ingenyeur et ayant charge des grottes et fontaines de Sa Majesté, pour son entretenement et de ses gens durant lad. année. . . . . XVIIIc L

Aud FRANCYNE pour l'entretenement desd. grottes, bassins de fontaines, petits conduictz et deschargement d'icelles durant lad. année, la somme de. . . . . IIIIc L

Folio 10. — A luy pour l'entretenement de toutes les fontaines, grottes, cisternes, regardz et reservoirs, sçavoir la grotte de Neptune, celle du Dragon, celle des Orgues, celle de l'Orphée, la fontaine du Mercure, les deux fontaines à costé au milieu des petitz jardins avec les deux reserves, tant de la basse-court que antécourt, et les thuyaux et conduictz de plomb, fournir de matières qu'il y convient employer, comme charbon, plomb, estaing, cyment de thuilleau, et à feu, journées d'hommes et aultres matières pour le restablissement des coquilles desd. lieux, la somme de. XIIc L

Folio 1. — A GUILLAUME DU MÉE peintre de Sa Majesté pour avoir soing des peinctures du bastiment neuf à Saint-Germain-en-Laye pour ses gaiges. IIcL

Folio 1. — A LOYER MARCHANT pour l'entretenement des terrasses dudit Saint-Germain durant laditte année. CL

Ce FRANCYNE qui figure sans prénom est l'auteur des jeux d'eaux du château neuf. La date des comptes en témoigne ainsi que le détail de la nomenclature des grottes énumérées sur ce folio. Son prénom était Alexandre comme il est dit en toutes lettres sur l'estampe de Micael Asinius ; sur les estampes de Bosse le nom de Francini est précédé d'une lettre d'une lecture peu claire, mais qui semble un T (Thomas).

M. Couard Luys, dans un volume de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts* (1894), p. 1468, signale qu'en 1604 « Thomas de Franchini » était « escuier, intendant des fontaines du Roy ». Il ajoute : « Le roy Henry le Grand... luy (à Thomas Francini) fist l'honneur de le demander au grand duc de Toscane[1]. Il demeurait ordinairement à Saint-Germain-en-Laye en la rue des Esgoutz[2] des cuisines du château, lorsqu'en 1602 il songea à se marier[3] ; »

[1] Lettres de maintenue de noblesse pour les sieurs de Francini (26 mai 1668).

[2] Couard Luys, p. 1467.

[3] Id. p. 1468.

de l'autre côté de son logis était une ruelle conduisant « de la rue des Bauscherons audict chateau ».

En 1618, Francini figure sur l'état des officiers payés pour servir en toutes les maisons et bâtiments du Roi. Voici le passsage :

Folio 18. — Au Sr Francyne, ingénieur en artifices d'eau en toutes servir maisons, pour ses gaiges (1618). . . . . . XVIII^{c}L

La même année 1618 nous trouvons cette mention évidemment relative à l'ingénieur qui figure sur l'état particulier de Saint-Germain depuis 1605 :

Folio 20. — Au Sr Francine, cy-devant nommé, ingénieur en artifices d'eaue, pour l'entretenement des grottes de Saint-Germain en Laie . . . . XII^{c}L

Le compte suivant où figure un autre prénom est encore de 1618,

Folio 20. — A (Alexandre) Francyne, ingénieur en fontaines, et Denis Roux fontainier pour l'entretenement du grand cours des fontaines de Saint-Germain-en-Laie et de la source qui vient de dessoubz le château d'Aigremont, suivant le bail faict avecq eulx à raison de VI^c L par an, (1618). . . . . VI^{c}L

Alexandre Francyne disparaît tout à fait des comptes de 1625, où Denis Roux figure seul comme chargé des fontaines.

Folio 112. Compte de 1656. — A Francine (François de), ayant l'entretenement des fontaines et grottes des chasteaux dudit Saint-Germain, pour ses gages à cause dudit entretenement, la somme de douze cens livres sur laquelle il luy sera seulement payé quatre cens livres en la presente année attendu le dépérissement de la plupart desdites grottes, cy. . . . . IIII^{c}L.

M. Couard Lys nous apprend de son côté qu'en 1619 on le qualifie de « noble homme Thomas Fransine sieur des Grands-Maisons » (commune de Villepreux, canton de Marly-le-Roi, arrondissement de Versailles).

En 1623 il est « escuyer, intendant des fontaines et grottes du Roy, demeurant à Paris, rue Grenier-Sainct-Lazare ».

Par lettres patentes du 17 février 1623, le roi lui accordait « la charge d'intendant des eaux et fontaines des maisons, chasteaux et jardins de Paris, Saint-Germain-en-Laye, Fontainebleau et autres générallement quelconques, pour en jouir aux honneurs et pouvoirs y mentionnez, et aux gages de douze cens livres par an, pour faire avec dix-huit cens livres dont il jouissoit la somme de trois mil livres ».

L'état de 1625 le mentionne également deux fois : d'abord dans l'état des officiers employés généralement dans toutes les maisons royales. Cet article est relatif aux fontaines de Rungis (folio 29). Le

compte spécial de Saint-Germain en Laye, pour cette même année, contient la seconde mention de Francyne; (folio 34) on y trouve le prénom de ce personnage si largement retribué :

Folio 34. — A (Thomas) Francyne devant nommé, ingénieur en artifice d'eaux, pour l'entretenement des grottes dud. chasteau de Sainct-Germain, la somme de douze cens livres dont il sera payé entièrement, etc. . . . . XIIc L

« La phrase « devant nommé » prouve suffisamment que ce Thomas Francyne, chargé depuis 1605 des grottes de Saint-Germain, moyennant 1200 livres de gages, est bien le même ingénieur qui touche d'autre part 3.000 l. comme ingénieur et intendant des eaux de toutes les maisons royales.

« La double mention de l'état de 1625 se retrouve dans les mêmes termes sur celui de 1636 ; mais en 1646 apparaît un nouveau personnage, tandis que Thomas Francyne reste mentionné sur l'état particulier de Saint-Germain il ne retouche que 900 l. pour trois quartiers de ses gages[1]. »

Les comptes révèlent encore d'autres noms. Ainsi en 1605 Jehan de la Lande était jardinier du vieux château. Bellier était alors jardinier « ayant charge du jardin par devant les grottes pour descentes du chau neuf poû ses gaiges . . . . . VIc L »

On retrouve plusieurs fois les noms de Bellier, de la Lande et autres jardiniers dans les « estats » de ces diverses années.

(A suivre).

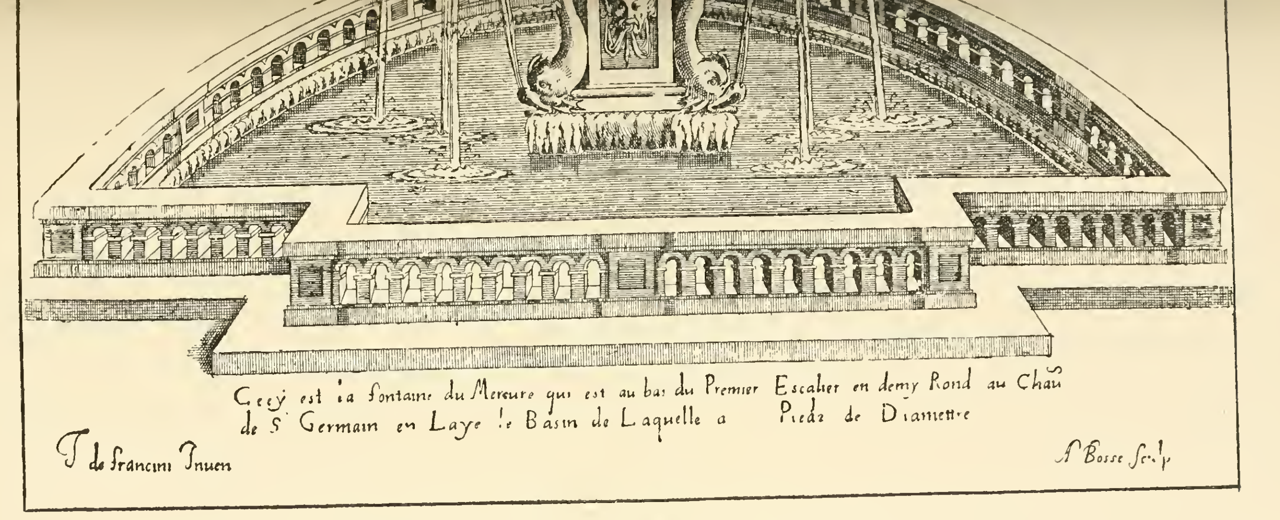
[1] Ces comptes se trouvent dans le registre O. 10 632. (Archives de l'Empire) qui correspond au n° O 2387-2388 du catalogue de 1895. C'est un vol. petit in-folio, relié en maroquin rouge ; le foliotage à l'encre rouge (celui relevé ici par nous) compte 120 pages doubles, celui au crayon 201 pages, car il commence par le no 55. Ce sont les gages des officiers pour 1605, 1608, 1618, 1625, 1635, 1636, 1645, 1546, 1647, 1650, 1556 : un autre volume relié en parchemin comprend les comptes depuis 1664 jusqu'en 1678 compris.

Il a été dépouillé par M. Guiffrey dans les « Nouvelles archives de l'Art Français », 1872, p. 22, sous ce titre : Liste des artistes des châteaux royaux.

On y trouve la mention de leurs gages. Ainsi la famille des Mollet y figure une longue dynastie des maitres jardiniers : les Francini pendant un siècle et demi gardent la direction des eaux et fontaines.

Dans ces comptes, le petit c signifie cent ; le L désigne la livre tournois.

[3] Les gravures sont datées de 1623 et années suivantes.



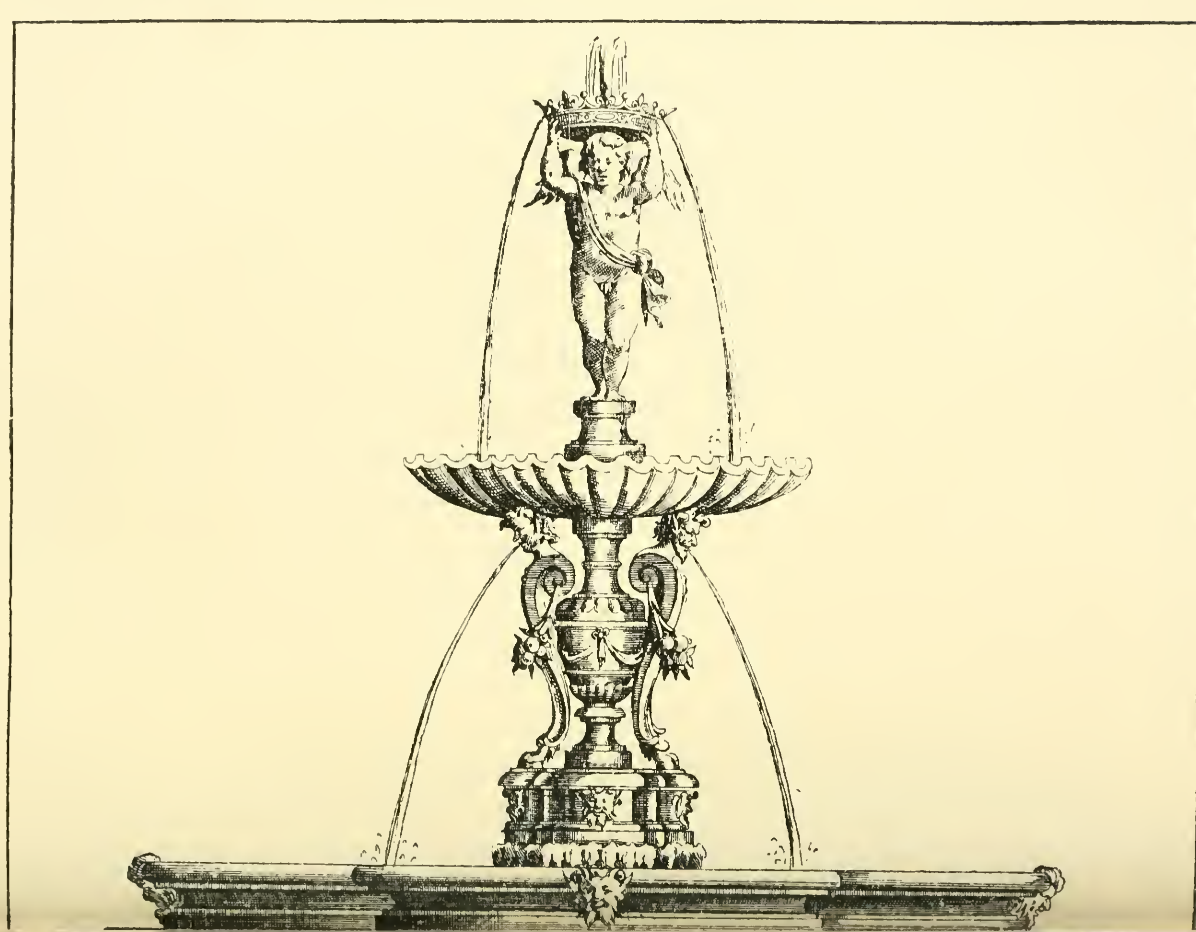
RECONSTITUTION PAR CHARLES NORMAND DU CHATEAU-NEUF DÉTRUIT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

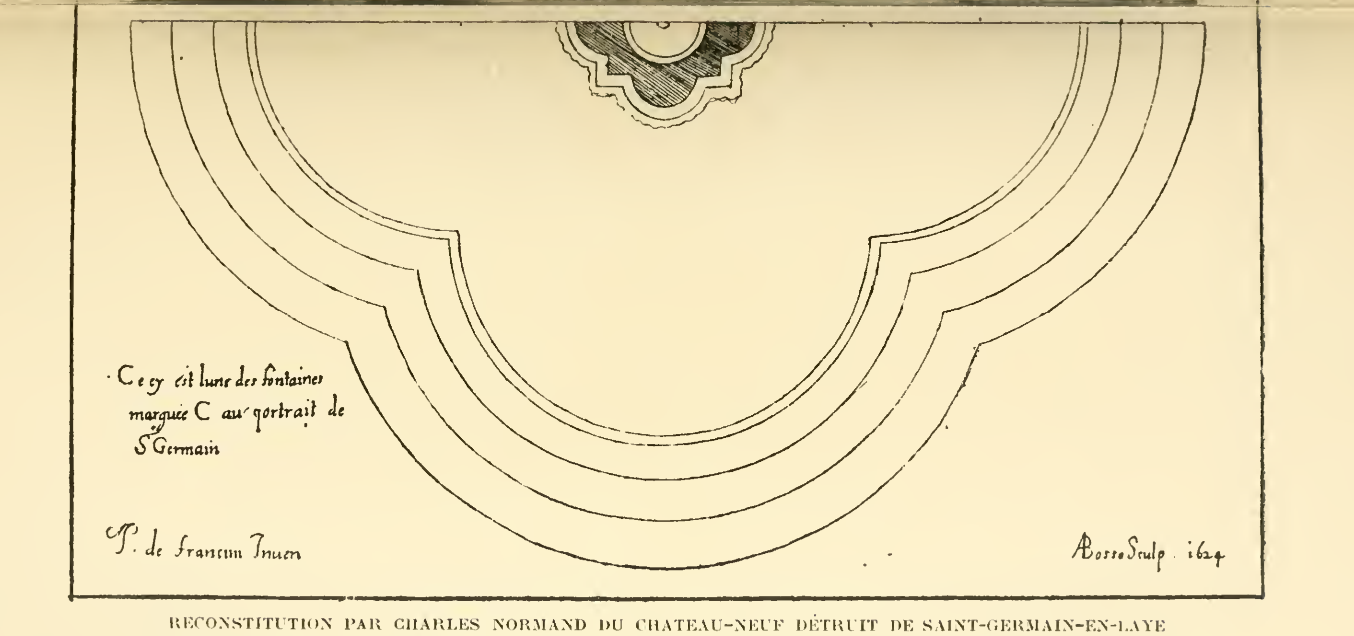
FONTAINE DE MERCURE

Elle était dans l'axe est-ouest du château, sur la seconde terrasse dans cette partie de la rue Thiers où l'on trouve actuellement des degrés droits pour descendre du pavillon Henri IV vers la rampe ancienne à deux pentes.

Hauteur planche de l'original 0,268-L. 0,222. Sur l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale le nombre de pieds (soit soixante douze) est indiqué.

Souvenir de l'excursion des Amis des Monuments et des Arts. *Paris, 98, rue de Miromesnil.*





RECONSTITUTION PAR CHARLES NORMAND DU CHATEAU-NEUF DÉTRUIT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

FONTAINE DES SATIRES ET DE L'ANGE PORTANT UNE COURONNE ROYALE.

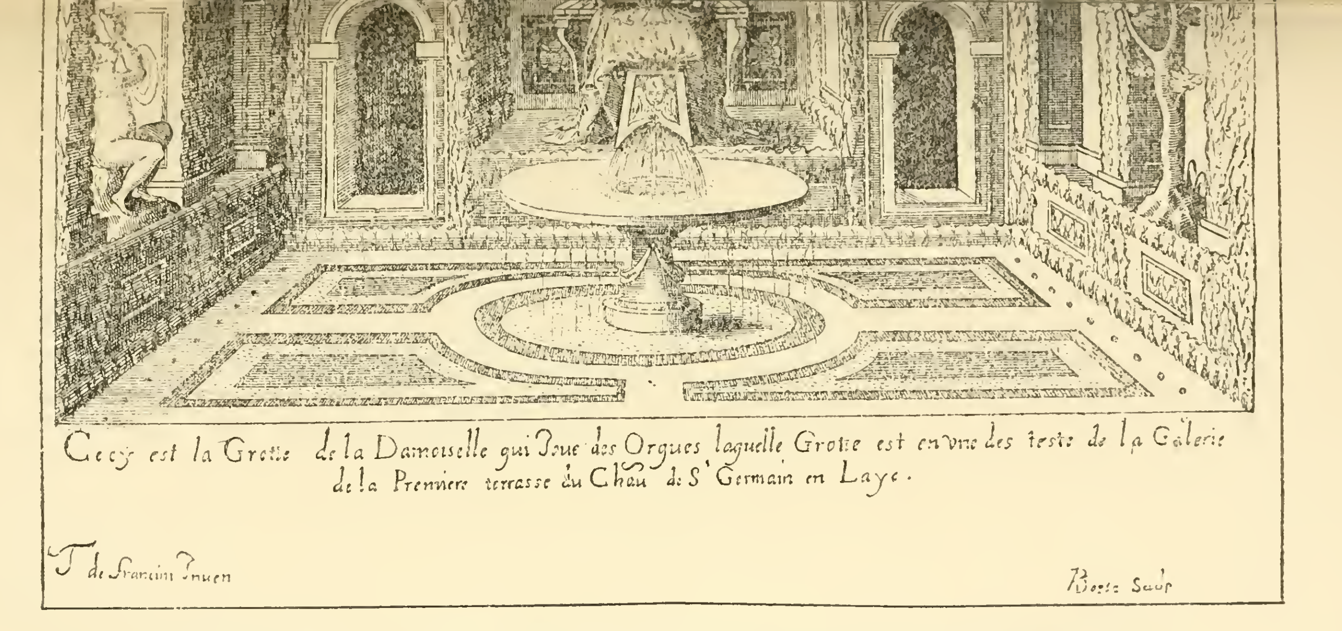
Elle se trouvait dans le jardin bas du Pavillon Henri IV actuel.

Une des deux fontaines placées symétriquement sur la seconde terrasse aux côtés de la *Fontaine de Mercure*. — Son pendant était surmonté d'une statue tenant un trident.

Fac-simile, presqu'à la même échelle, d'une estampe rare d'A. Bosse, qui ne figure point au catalogue de son œuvre.

Souvenir de l'excursion des Amis des Monuments et des Arts.

Paris, 93, rue de Miromesnil.



RECONSTITUTION PAR CHARLES NORMAND DU CHATEAU-NEUF DÉTRUIT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

D'après une estampe rare ne figurant pas au catalogue de l'œuvre de A. Bosse.

Souvenir de l'excursion des Amis des Monuments et des Arts.

Paris, 98, rue de Miromesnil.

PARIS EN 1614

Par

Gabriel HANOTAUX

Ministre des Affaires Étrangères

Membre du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts.

Suite et fin.

(Voir l'*Ami des Monuments et des Arts*, t. VIII et t. IX, p. 11).

IV

Sur un fond de bas peuple loqueteux, misérable, dépenaillé, vêtu, chez le fripier, d'habits et de chapeaux étranges importés des pays éloignés, étalant le long de bouges infects, la curiosité pittoresque d'une misère à la Callot ; sur ce fond, sans cesse renouvelé par l'afflux de tous les échappés de la province, de tous les éclopés de la guerre, de tous les fainéants de la ville, la population laborieuse se distinguait peu à peu.

C'était d'abord, dans les carrefours, les groupes mouvants des hommes de peine, débardeurs, crocheteurs et gaigne-deniers, beaucoup plus nombreux à cette époque qu'aujourd'hui, parce que beaucoup plus de travaux se faisaient de main d'homme. La plupart de ceux qui sont maintenant enfermés dans les ateliers vivaient alors en plein air ; ils formaient cette populace affamée et mobile qui préoccupait encore si vivement l'abbé Galliani à la veille de la Révolution. Ils se tenaient par bandes au seuil de quelque échoppe, le grand chapeau sur les oreilles, le bâton à la main ; ou bien ils marchaient dans la presse, par deux, par quatre, portant des sacs, des tonneaux, des paquets énormes pendus aux perches croisées qui reposaient sur leurs épaules.

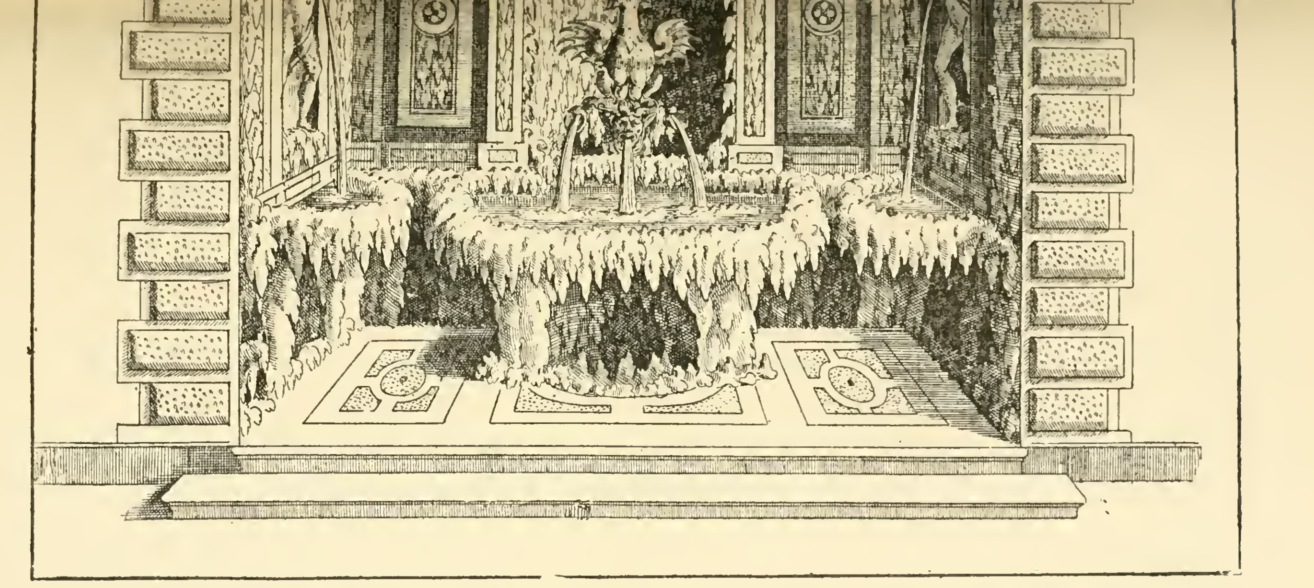
Au milieu de cette foule, circulait l'orchestre vivant des cris de Paris, glissant le long des murailles sa complainte aérienne : c'étaient les marchands de « châteignes boulues toutes chaudes ; — « la cerise, douce cerise » ; — « l'argent des glands » ; — le chaudronnier, « argent des réchauds » ; — « le foyfre, nouveau foyfre » ; — « l'argent des chapperons » ; — « l'argent des fusils » ; — « l'argent des houçois » ; — « l'argent des celles » ; — « l'argent des manchons, manchettes et rabas » ; — « la mort aux rats et aux souris » ; — « l'argent des gâteaux, des dariolles et des ratons tout chauds » ; puis le marchand « d'eau-de-vie pour réjouir le cœur, » avec le flacon et le verre à la main ; puis le

marchand de « vinaigre, bon vinaigre, » poussant sa brouette devant lui ; puis le gagne-petit, avec sa meule roulante et le cri strident du couteau usé sur le grès ; enfin, quand tombait la nuit, la cliquette du marchand d'oublies, son chant : « Oublies, oublies, où est-il ? » et sa lanterne promenant sur le pavé une errante et pâle lumière.

Un enterrement passait, allant vers le charnier des Innocens, le prêtre en tête, marmotant des prières, l'enfant de chœur faisant tinter sa sonnette ; et derrière, le mort, sans cercueil, porté sur les épaules de ses parens et de ses amis, salué d'un signe de croix par la foule superstitieuse. Tous les étrangers remarquent la piété de la population parisienne, le luxe du service divin dans les églises, la beauté de leur décoration intérieure, le bruit éternel des cloches, le grand nombre de prêtres, moines, nonnes, circulant dans les rues. Il ne faut pas oublier que Paris s'était battu dix ans, sous la Ligue, pour rester catholique ; qu'il avait eu alors, pour tribuns et pour capitaines, ses curés et ses moines. Il régnait encore beaucoup de cet esprit dans la foule, et il n'eût pas été prudent à un hérétique de ne pas s'agenouiller devant le Saint-Sacrement, qui passait par les rues et que les longues processions suivaient lentement. Il se fut exposé à la fureur d'un peuple mobile, qui ne saisissait que trop volontiers les occasions d'attroupement et de divertissement violent.

Les laquais y tenaient le premier rang par le nombre et par l'insolence. La domesticité n'ayant pas, alors, le caractère servile qu'elle a pris depuis, c'était, pour des fils venus de la province, une façon comme une autre de commencer la vie que de se mettre aux gages d'un grand, d'un seigneur, d'un bon bourgeois. Habillés de gris, les laquais se réunissaient armés, malgré les ordonnances. Ceux qui servaient les courtisans copiaient leurs allures fanfaronnes et provoquaient les citadins paisibles ; ils hantaient les maisons de jeux et de débauche, bravaient le guet et prêtaient la main à n'importe quel mauvais coup. Ils s'accompagnaient de la tourbe non moins tumultueuse des écoliers, clercs de procureurs et serviteurs de dame Basoche, gens râpés, vêtus de noir, aux figures pâles et aux dents longues. Dans un temps où les charges de robe étaient excessivement nombreuses, où la manie sévissait, c'était une autre façon de s'ouvrir une carrière, qui s'arrêtait trop souvent, hélas ! à cette première étape. L'aigreur des gratte-papier était toujours de partie avec la misère des va-nu-pieds et le brigandage des coupeurs de bourse.

La classe des marchands se distinguait au costume étoffé et



RECONSTITUTION PAR CHARLES NORMAND DU CHATEAU-NEUF DÉTRUIT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

LE DRAGON DE LA GROTTE DE LA DEMOISELLE OU GROTTE DES ORGUES

Sur certaines épreuves, on lit cette légende : A. de Francini Iuuen. — A Saint-Germain-en-Laye, en la première gallerie des Grottes faittes en l'an 1599.— Dans le haut à droite, la signature : A Bosse fecit 1623.

La Grotte du Dragon était au milieu de la Grotte de la Damoiselle.

Souvenir de l'excursion des Amis des Monuments des Arts.

Paris, 98, rue de Miromesnil.

ample avec le pourpoint et le haut-de-chausses en drap sombre garni seulement de quelques aiguillettes, le col de linge tuyauté à la Sully, les bas de laine retenus par un nœud de jarretière, le soulier carré au talon plat ; le baladran pour l'hiver, et, sur la tête, couvrant la chevelure longue et droite, le large chapeau à ailes des peintres hollandais. C'est le costume regretté, vers le milieu du siècle, par Sganarelle :

Je veux une coiffure, en dépit de la mode,
Sous qui toute ma tête ait un abri commode ;
Un beau pourpoint très long et fermé comme il faut,
Qui, pour bien digérer, tienne l'estomac chaud ;
Un haut-de chausse fait justement pour ma cuisse ;
Des souliers où mes pieds ne soient point au supplice,
Ainsi qu'en ont usé sagement nos aïeux.

Le bourgeois de Paris, né dans cette ville, appartenant à une bonne souche connue et classée, faisait partie d'un monde infiniment plus sédentaire, plus confiné, plus *petite ville* que ce que nous voyons aujourd'hui. Il ne sortait guère de la capitale, tout au plus, pour aller faire quelque partie aux Prés-aux-Clercs, à l'île Louviers, à Vincennes. Un voyage à Saint-Cloud, à Pontoise, à Fontainebleau était un événement. La nature n'éveillait en lui que des sentimens très simples, à peu près ceux qu'exprime le mot d'Orgon :

La campagne à présent n'est pas beaucoup fleurie.

Le voilà bien, revenant de sa maison des champs, de Suresne ou de Vaugirard. Orgon, puisqu'Orgon il y a, était pieux, rangé, économe; sacristain, marguillier de sa paroisse, vénérateur de Notre-Dame et de la bonne Geneviève, patronne de Paris. Il brûlait un cierge à chaque anniversaire et promenait dévotement la châsse de la sainte, parmi la ville, dans les temps de sécheresse.

Cent cinquante métiers ou professions diverses dûment classées et délimitées se partageaient la population marchande. Chacune de ces corporations — maîtres et ouvriers — luttait énergiquement pour le maintien de ses droits, de ses privilèges, de ses honneurs et préséances. Les rôtisseurs étaient en procès avec les poulaillers, puis avec les cuisiniers, avec les cabaretiers ou taverniers ; les merciers luttaient contre les gantiers ; les brodeurs avec les découpeurs, égratigneurs et gaufreurs. Au-dessus de ces cent cinquante corporations, avec l'honneur et gloire que, dans un système tout traditionnel, donnait l'antiquité de l'institution, dominaient les grands corps de marchands : drapiers, merciers, pelle-

tiers, bonnetiers et orfèvres. Ils formaient l'aristocratie des métiers parisiens, et marchands de « grosserie non mécanique », ne mettant pas eux-mêmes la main à la pâte, ils étaient aptes aux fonctions municipales.

Enrichie par le commerce, la classe bourgeoise s'élevait peu à peu jusqu'aux charges de robe, qui elles-mêmes touchaient à la noblesse et en facilitaient l'accès. Les grandes familles parisiennes, les Damour, les Sanguin, les Flecelles, les Villebichot, les Mesmes, les Molé gardaient encore les mœurs traditionnelles et simples de leurs ancêtres. Ils portaient la barbe pleine à la Henri IV et revêtaient « le jupon, la simarre, le bonnet carré, le linge uni et la moire lisse ». Passé la jeunesse, ils affectaient une grande gravité, et les plus âgés étaient, en effet, de vie décente et même austère. Ils se groupaient autour de Saint-André-des-Arcs, dans la rue des Poitevins, la rue Hautefeuille, ou bien encore, pour rester à proximité du palais et des collèges dans la rue Galande, la rue du Fouarre, jusqu'à la place Maubert. Les familles se mariaient entre elles, et se transmettaient, de père en fils, ces demeures solides et commodes qui ont, pour la plupart, duré jusqu'à nous.

On construisait beaucoup justement à l'époque dont nous parlons, et, en même temps, le goût du luxe se répandait. On pouvait gagner de grosses sommes dans les « parties » et les affaires de finances. La haute bourgeoisie parisienne y mettait la main. Selon le mot Montesquieu, la profession lucrative des traitans parvenait, par sa richesse, à être une profession honorée. Si la dignité des anciennes mœurs en était atteinte, le commerce y gagnait ; l'usage des carosses se répandait. Ce n'était plus le temps où le président de Thou s'en allait à la messe sur une mule, sa femme en croupe, la cotte relevée. Les jeunes magistrats des enquêtes se lassaient du visage gourmé et de la figure rébarbative de leurs pères. Ils enviaient la dentelle, les moustaches et les bottes à grands revers de messieurs les courtisans.

Cependant la différence entre les deux classes restait encore nettement marquée : rien qu'à voir passer dans la rue ceux-ci, tout plumes, soie et dentelles, ceux-là habillés de sombre, tout laine et en bonnet carré, on eût cru deux mondes à part. Il y avait, en effet, dans la nation, deux sortes d'hommes : l'homme d'épée et l'homme de robe.

J'ai dit le civil, avec ses habitudes de prudence, de gravité, de réserve, d'économie étroite et de dignité un peu contrainte. Voici maintenant le militaire tout chaud encore des grandes guerres de Flandre et d'Allemagne, exagérant dans son costume, dans son attitude, dans toute sa façon d'être, les qualités et les défauts de

l'homme d'action, très brave, très chatouilleux, très à la main et ferré sur le point d'honneur, toujours prêt à dégainer et toujours gonflé de ses exploits réels ou imaginaires ; jamais le héros n'avait frisé de plus près le matamore.

En voici un qui passe sur son cheval de guerre à la tête courte, à la crinière tressée ; le pot en tête, la poitrine couverte de la cuirasse, les chausses vastes, l'épée épaisse et large, les longs pistolets dans les fontes qui battent l'étrier, les jambes enveloppées dans d'immenses houseaux de cuirs garnis d'éperons rouillés. Celui-là a fait ses premières armes du temps du roi Henri ; il garde toute la rudesse des vieilles coutumes militaires ; il a dormi sur la terre dure ; son visage est bronzé et couturé ; il porte la barbe pleine, en coup de vent, selon la mode du Béarnais, et il se vanterait volontiers, comme son défunt maître, de sentir le gousset.

En voici un autre : c'est un cavalier du bel air, sortant de l'Académie : chapeau de feutre rejeté en arrière, plume au vent, œil clair et teint frais, moustache blonde relevée en croc, barbe en pointe ; le collet à double rang de dentelles, le petit manteau garni de fourrures, relevé par l'épée, le haut-de-chausses ample et plissé, le mollet hardi sur le soulier aux larges oreilles et les éperons sonnants.

Voici maintenant une troupe nombreuse, bien montée, armée jusqu'aux dents. Elle bouscule devant elle les marchands et les carrosses qui, dans la rue étroite, s'arrêtent et se rangent. C'est un homme de condition, c'est un seigneur qui se rend au Louvre. Lui et sa suite étalent, dans un flot de dentelles, de plumes, d'étoffes éclatantes, de broderies d'or et d'argent, un luxe lumineux. Ce groupe étincelle, sur le fond sombre d'une vie généralement pénible, comme le capitaine vêtu de blanc éclaire le premier rang des arquebusiers dans la *Ronde* de Rembrandt.

En tête, le maître, monté sur un fin genet d'Espagne, habillé à la dernière mode de 1614 : chapeau rond à bords étroits,

garni d'un crêpe fin
Bouffant en quatre plis et moitié de satin ;

fraise petite et petit collet garni de dentelles « en forme de rondeau » ; pourpoint serré, en satin rouge ou cramoisi, laissant bouffer par les fentes la doublure de taffetas bleu ou jaune ; gants en satin vert allant jusqu'à mi-bras et garnis de dentelle, ceinturon en broderie ou en soie ouvragée, chausses de velours froncées à la ceinture et sur les genoux, garnies de gros boutons sur le côté ; bas de soie, avec jarretière enrubannée de dentelles ; la botte en cuir de Russie et les éperons dorés : en travers de la poitrine,

une écharpe de taffetas bleu ou vert et, au côté, le cimeterre à la turque avec la garde luisante d'or ou d'émail. Par-dessus le tout, un manteau court, tombant à mi-cuisse, en taffetas doublé de velours rouge.

Un habit de cette sorte, sans compter les accessoires, chemisettes, collets de dentelles, sachets, plumes, bijoux, valait quelque cinq ou six mille francs, et il n'était pas nécessaire d'être grand seigneur pour en changer souvent. La cour se ruinait en vêtements, et, à l'imitation de la cour, toute la noblesse du royaume, selon le mot de Louis XIII, était fondue de luxe.

Tout à l'entour du grand seigneur qui s'avançait en si bel équipage, une compagnie nombreuse de parents, d'amis, de pages, de laquais, se pressait pour lui faire honneur. C'était, en effet, un trait caractéristique des mœurs du temps que cet usage de la « compagnie ». On ne laissait jamais un ami aller seul soit dans une affaire, soit dans une fête, soit dans une visite de cérémonie. Le vrai signe de l'influence était le nombre de personnes que l'on traînait après soi. Quand un grand seigneur approchait d'une ville, nombre de gens allaient au-devant de lui pour lui faire cortège. S'il devait rencontrer quelque personnage plus puissant, sa suite le quittait, en partie, pour aller grossir l'autre troupe. La cour n'était rien autre chose que la « compagnie », la « mesnie » du roi, et chaque seigneur, haut ou bas, avait de même sa maison.

Ainsi ce seigneur marchait vers le Louvre au milieu d'une foule nombreuse, sans cesse grossie par les gentilshommes que l'on rencontrait. Quittant Saint-Eustache, il passait au pied de l'hôtel de Soissons, construit par Jean Bullant, près de la halle aux blés, suivait la rue de la Tonnellerie, réservée aux fripiers juifs ; traversait la rue Saint-Honoré, prenait la rue des Poulies, et, passant devant l'hôtel de Longueville, il entrait au Louvre par la porte qui s'ouvrait en face l'hôtel de Bourbon, du côté de Saint-Germain l'Auxerrois.

Mais avant de pénétrer avec lui dans le palais qu'habite la majesté royale, arrêtons-nous un instant encore et jetons un dernier coup d'œil sur ce Paris si animé, si populeux, déjà si complexe, dont la silhouette dentelée apparaît par l'ouverture que la rue de Bourbon fait sur la Seine.

Nous n'avons pas tout dit, en effet, il faudrait des volumes pour tout dire. Nous n'avons parlé que de la population masculine. et pourtant les femmes tenaient une grande place dans la vie de Paris. Non seulement, celles qui, dans la rue, femmes du peuple vêtues de serge de Reims, harengères, au langage épicé, marchandes des quatre saisons, servantes, chambrières et chambril-

lons en cotte simple et bavolet, augmentaient le tumulte et le désordre; mais sur le pas de leurs portes, les bourgeoises, de tenue discrète, avec la robe sombre, la large coiffe blanche, la mante noire à plis réguliers, et, si elles sortaient, le manchon et le manteau garni de fourrures; ou bien la damoiselle montée sur une mule, une plume dans les cheveux, ceux-ci poudrés à la poudre de Chypre et parfumés de fleur d'oranger, faisant le gros bourrelet sur les oreilles, la figure couverte du mimi, la gorge découverte entourée d'un large collet plat de dentelle ajourée, les bras perdus dans des manches très bouffantes et tailladées, les mains dans des gants de soie, avec de riches revers de guipures très évasés, enfin la taille haute et roide, dans un corset étroit faisant pointe sur le ventre, et le bas du corps agencé dans l'armature hanchue du vertugadin.

Nous avons dit le tumulte du centre de la ville; mais nous n'avons pas dit le silence des longs faubourgs, avec les murailles infinies des couvens, laissant échapper, par-dessus, la rare verdure des jardins ; nous n'avons pas dit la Bièvre, renommée par la qualité tinctoriale de ses eaux, mais dont les terribles débordemens ravageaient le quartier Saint-Marcel ; nous n'avons pas dit le faubourg Saint-Antoine, avec ses ouvriers brodeurs; la rue Saint-Jacques, avec ses libraires, le faubourg Saint-Germain, avec ses académies de jeux, les marais du Temple, avec leurs filles de joie.

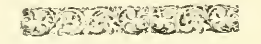
Nous avons dit les rues, mais nous n'avons pas pénétré dans l'intérieur des maisons et nous n'y avons pas montré la vie citadine commençant à s'organiser dans les salles des nouveaux hôtels, claires et tendues de nattes. L'ère des précieuses va bientôt s'ouvrir, et c'est l'époque où Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, dessinant elle-même les plans de son hôtel, apprenait aux architectes à mettre les escaliers dans un coin du bâtiment, à construire une grande enfilade de chambres, exhausser les planchers, à faire des portes et des fenêtres hautes et larges et vis-à-vis les unes des autres; « c'est elle aussi qui s'avisa la première de faire peindre une chambre d'autre couleur que de rouge ou de tanné, et c'est ce qui a donné à sa grande chambre le nom de chambre bleue. »

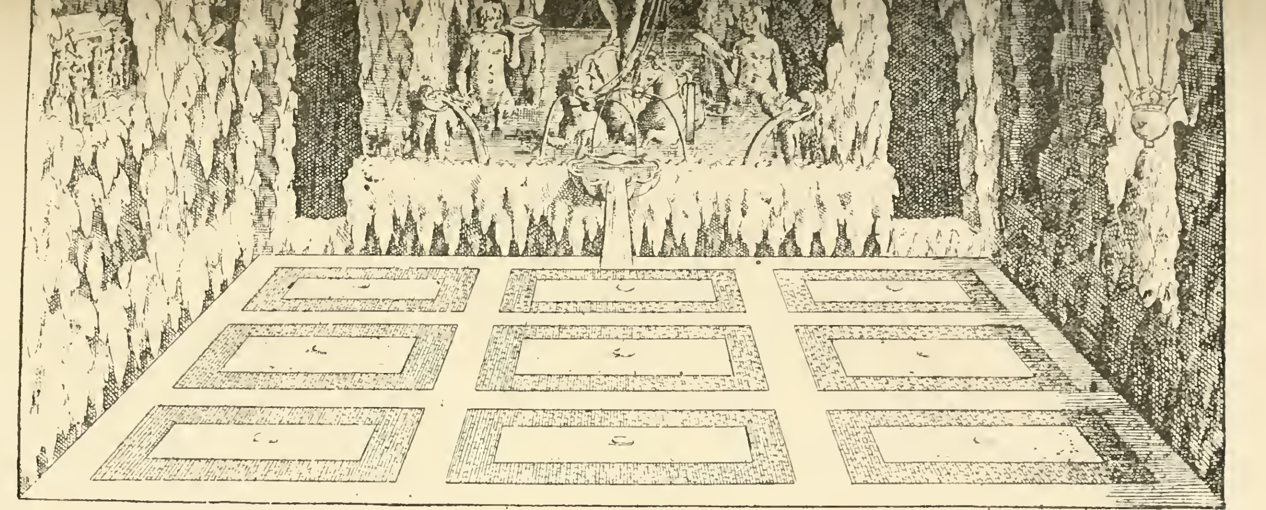
Dans ces nouvelles constructions allaient s'introduire bientôt l'air galant, les conversations raffinées, les pointes à l'italienne. En attendant, les collations, les concerts s'organisent, et dans les tableaux des maîtres contemporains on voit, près d'une table couverte d'un tapis de Turquie, une jeune dame fraîche et claire, jouant du luth, tandis qu'un cavalier l'écoute, l'œil attendri, et

oublie de boire l'hypocras dans le verre allongé qui vient de lui être servi.

Nous n'avons pas montré, non plus, l'attraction exercée sur la France entière et déjà sur le reste de l'Europe, par cette ville où se rencontraient les cadets de Gascogne, les poètes de Normandie, les savans de l'Écosse, les soldats de l'Allemagne, les capitaines de la Hollande, les comédiens, les ruffians et les politiques de l'Italie: tous parlant leurs idiomes propres ou communiquant entre eux par une sorte de sabir dont le latin et le français italianisé faisaient le fond. Nous n'avons pas dit, enfin, la grande admiration et la grande envie que Paris inspirait déjà aux étrangers par son climat tempéré, sa bonne humeur, sa vie facile, la sociabilité aimable et polie de ses habitans.

Il aurait fallu, dans un tableau de cette sorte, animer ce « Paris sans pair » dont parle le proverbe, célèbre par ses soldats, par ses professeurs, par ses théologiens, par ses marchands, se reprenant à la vie, après les fureurs civiles qui venaient de le déchirer, orné par Henri IV, embelli par le goût italien, s'accoutumant à la douceur d'une existence plus paisible et mieux ordonnée, s'ouvrant à la lumière, s'éclairant le soir de lanternes bien entretenues, s'arrachant à la crasse et à la boue du moyen âge, ordonnant mieux sa police et sa voirie, et méritant de plus en plus, malgré tant de misères et de pauvreté subsistantes, l'ardent amour qu'il inspirait à Montaigne : « Elle a mon cœur dès mon enfance et m'en est advenu comme des choses excellentes ; plus j'ai vu depuis d'autres villes belles, plus la beauté de celle-ci peut et gagne sur mon affection. Je l'aime pour elle même, et plus en son être seul que rechargé de la pompe étrangère ; je l'aime tendrement, jusques à ses verrues et à ses taches. Je ne suis Français que par cette grande cité, grande en peuples, grande en félicité de son assiette, mais surtout grande et incomparable en variété et diversité de commodités, la gloire de la France et l'un des plus beaux ornements du monde. »





RECONSTITUTION PAR CHARLES NORMAND DU CHATEAU-NEUF DÉTRUIT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

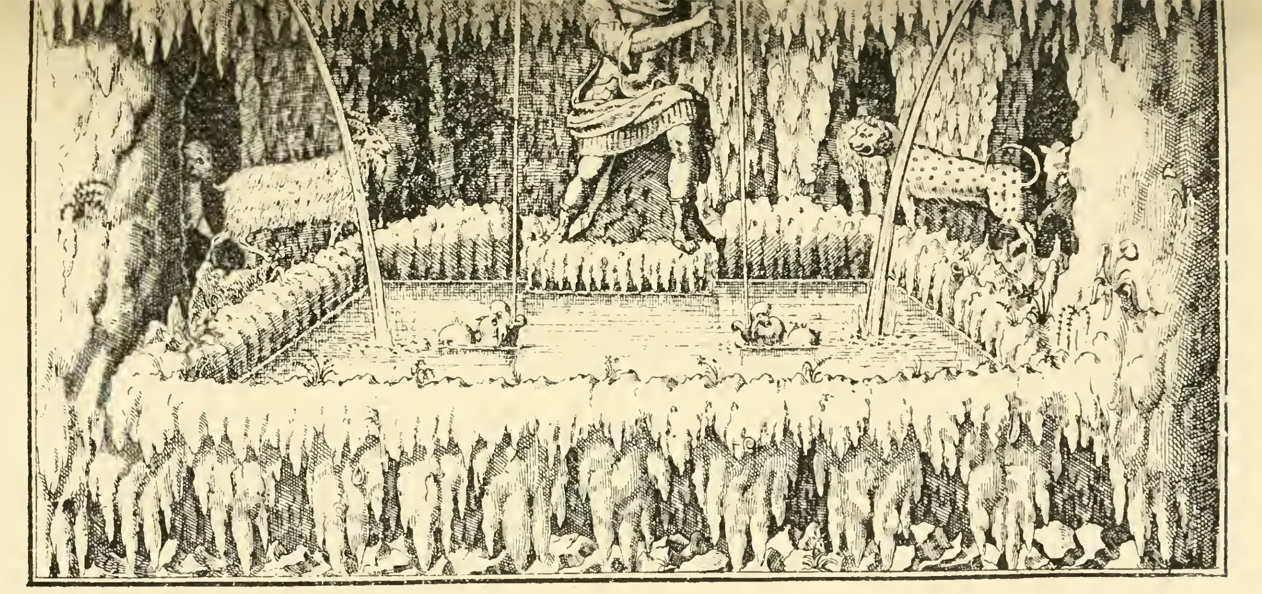
GROTTE DE NEPTUNE OU DU TRIOMPHE MARIN

D'après une estampe rare d'A. Bosse, de vers 1624, ne figurant point au catalogue de son œuvre ; — A gauche des forgerons battent le fer sur une enclume ; A droite, sphère couronnée, d'où l'eau s'échappe à gros bouillons.

Cette grotte se trouvait au-dessous de la grande rampe sud encore subsistante qui aboutit à la route de Paris ; une porte cintrée ancienne et une porte moderne permettent de visiter les restes considérables qui en subsistent dans la propriété de M. de Backer, mais dépourvus de décoration.

Souvenir de l'excursion des Amis des Monuments et des Arts.

Paris, 98, rue de Miromesnil.



RECONSTITUTION PAR CHARLES NORMAND DU CHATEAU-NEUF DÉTRUIT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

GROTTE D'ORPHÉE, JOUANT DE LA LYRE.

Sur certaines épreuves, on lit cette légende : Cy est la grotte d'Orphée qui est au chaû de St-Germain-en-Laye
Laquelle n'est que la façade où sont les monumens estant en la seconde gallerie
Au lieu marqué F aud. portrait de St-Germain.
De FRANCINI IUUEN. — A. BOSSE sculp.

Dans le fond une mer feinte ; des tritons tiennent une couronne au-dessus d'un dauphin image royale
La grotte d'Orphée se dressait au-dessus de la route actuelle de Paris, et au-dessous du pavillon Henri IV.

Souvenir de l'Excursion des Amis des Monuments et des Arts.

Paris, 98, rue de Miromesnil

LE CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES A LA SORBONNE

ET LA RÉUNION DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS

EN L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS, SESSION DE 1895.

Nous donnons à nos lecteurs le compte rendu original des principales lectures sous la forme d'articles où les auteurs ont résumé eux-mêmes la substance de leurs communications. Cette innovation sera appréciée du public érudit, qui sera ainsi promptement et complètement édifié. Dans notre prochain numéro la suite du compte rendu sera illustrée. Le temps nécessaire à l'établissement des gravures nous empêche de donner dès aujourd'hui la fin du Congrès ; mais nous ferons nos efforts pour hâter sa publication qu'on chercherait vainement ailleurs aussi complète et aussi rapide. Toutefois on ne publiera que les communications qui méritent d'être retenues.

I. — A *PROPOS DE JEANNE D'ARC*

UNE SUPERCHERIE MONUMENTALE DÉVOILÉE

COMMENT ON FABRIQUA UN FAUX TOMBEAU DE GUILLAUME DE FLAVY

Seigneur qui livra la Pucelle aux Anglais

EN FAISANT REFERMER SUR ELLE LES PORTES DE COMPIÈGNE

PAR PIERRE

Membre de la Commission du Musée de Châteauroux.

Dans le tome VIII (1894) n° 43 de l'*Ami des Monuments et des Arts* (p. 159), on a décrit le tombeau qu'on voit au château de Bélâbre (Indre), et dont l'inscription porte qu'il est la sépulture de Guillaume de Flavy.

M. Pierre, dans un travail fort bien fait, a établi que cette construction et son inscription sont des faux architectoniques. On voit l'utilité de la publication du mémoire imprimé dans notre précédent volume ; si la question n'avait été portée à la tribune que l'*Ami des Monuments et des Arts* offre libéralement à toutes les opinions, le tombeau aurait été signalé en une autre circonstance par un voyageur. Mais alors il eût été trop tard, car la démonstration du faux de 1832 n'eût plus été possible complètement ; le principal témoin, aujourd'hui presque nonagénaire, n'eût plus été là pour dire la

5

vérité révélée ici aux *Amis des Monuments*, grâce au débat provoqué si utilement par la puissante publicité du recueil qui leur sert d'organe. M. Pierre a pu dire justement en Sorbonne que le retentissement de l'article de l'*Ami des Monuments et des Arts* « fut considérable ». Il fut « immédiatement reproduit ou analysé par un grand nombre de journaux de Paris et de la province ». La commission du Musée de Châteauroux, continue M. Pierre, s'émut de ces déclarations, et « chargea deux de ses membres, M. J. Creusot et l'auteur de la présente communication, d'éclaicir cette question à l'ordre du jour ». Telle fut la cause du présent mémoire dont nous donnons la primeur aux lecteurs de l'*Ami des Monuments et des Arts*. Ceci dit, laissons la parole à M. Pierre :

Quelle est l'origine de la croyance que le château de Bélâbre fut le théâtre de l'assassinat de Flavy et le lieu de sa sépulture ?

Nous avons trouvé parmi les livres de la Bibliothèque du château de Bélâbre un ouvrage d'Alexandre Mazas ayant pour titre : *Vie des grands capitaines français du moyen âge*. — Paris 1829, — dont le tome VII[e] et dernier portait une marque en papier très apparente qui attira notre attention : et l'ayant ouvert nous pûmes y lire à la page 116, dans la *Vie de Dunois* :

« Flavi avait épousé en secondes noces Blanche de Danebruck « dont les charmes firent sur lui une vive sensation ; mais dans un « mouvement de jalousie, il décida de la faire mourir. D'après sa « coutume il mit un grand mystère dans ce nouvel attentat et ne « montra aucun ressentiment contre sa femme. Il ordonna à ses « gens de s'emparer de Blanche, de la lier dans un sac et de la jeter « à minuit *au fond des fossés du château de Bélâbre qu'il habitait* « *alors* (*1432*). Blanche fut prévenue du péril qu'elle courait, « quelques heures avant le moment fatal. Voyant sa perte « assurée, elle entra dans la chambre de Flavi qui dormait pro- « fondément et le fit poignarder devant elle par un domestique « dévoué à ses intérêts. Blanche quitta le *Château de Bélâbre* et « fut se jeter aux pieds du roi qui se trouvait alors à Saumur. « Charles VII lui accorda sa grâce pleine et entière. » Puis en note : « Histoire de Charles VII par un anonyme. Saint-Symphorien « Guyon, p. 237. »

Plus tard deux historiens locaux, voulant consacrer une notice au *Château de Bélâbre*, durent, en quête de documents, s'adresser au propriétaire de cette terre, lequel leur transmit, livre en main, la version de Mazas adoptée par eux sans contrôle. Mazas, dans la *Vie des grands capitaines français au moyen âge* (vie de Dunois), nomme Blanche de Danebrugh comme l'héroïne de cette tragique aventure dont les *esquisses* ne se sont emparées qu'à cause du lieu où la

scène se passe suivant cet historien. Mais Mathieu de Cousty qui raconte dans tout son détail l'histoire du meurtre de Guillaume de Flavy, en 1449, lui donne pour femme Blanche d'Auurebruch ou d'Aurebruche, et rapporte que ce fut au château de Nesles en Tardenois que s'accomplit ce drame lugubre. Tous les chroniqueurs contemporains sont d'accord sur ce dernier point.

Il est donc bien évident que les Flavy ne possédèrent jamais le château de Bélâbre, et que par conséquent la famille Lecoigneux dont nous avons la généalogie et les alliances sous les yeux, qui n'eut jamais aucune attache avec la famille Flavy, n'avait et ne peut avoir d'intérêt, malgré ce qu'en dit M. Delhommeau, « à laisser dans l'ombre le tombeau du sire de Flavy. » Bien au contraire, nous verrons tout à l'heure que ce tombeau fut érigé par les soins des Lecoigneux.

Nous avons suffisamment démontré que Guillaume de Flavy n'avait pu mourir ni au château de Bélâbre, ni en 1432 ; nous espérons établir non moins péremptoirement que ce fut au château de Nesle en Tardenois, sa propriété, qu'il perdit la vie en 1449 et que ce fut à Compiègne qu'il fut inhumé.

C'est le 9 mars 1449, au château de Nesle ou Nesles-en-Tardenois que fut tué Flavy. Blanche, excitée par la violence de son mari et poussée par son amant, Pierre de Louvain, n'hésita pas à prêter son concours aux meurtriers, en allant chercher un oreiller qu'elle plaça sur le visage de son mari et sur lequel elle s'assit, pendant que Jean Bocquillon, son barbier, l'étranglait, et que le bâtard d'Orlendas lui coupait la gorge. Charles de Flavy accourut à la première nouvelle de la mort de son frère, mais il eut beaucoup de peine à pénétrer dans le château de Nesles. Il recueillit le corps du défunt et le fit conduire à Compiègne sur une charrette, bien simplement, pauvrement habillé et accompagné. Il lui fit donner la sépulture dans l'église du couvent des Jacobins, près de son frère Louis de Flavy, tué pendant le siège de Compiègne. Sur sa tombe il fit mettre une épitaphe avec ses armoiries : *d'hermine à la croix de gueules chargées de cinq coquilles d'or.*

Ce tombeau et ceux des autres membres de la famille de Flavy ont été conservés jusqu'à la Révolution dans cette église qui est aujourd'hui la propriété de M. René de Sougeons.

Quant à Blanche d'Aurebruche, si ses complices furent punis, elle ne tarda pas à obtenir des lettres de rémission. Brantôme qui tente d'expliquer et même de justifier la conduite de Blanche s'exprime ainsi : « Le roy Charles septième lui donna aussitost sa grâce, à quoy aussi ayda bien la trahison du mary pour l'obtenir, possible, plus que tout autre chose. — Cela se trouve aux *Annales*

de France et principalement celle de *Guyenne.* » (*Dames galantes*). Nous avons recherché si ces lettres de rémission existaient aux Archives nationales, mais elles n'y ont pas été retrouvées. Quoi qu'il en soit, elle épousa bientôt son amant, Pierre de Louvain, puis se remaria à un conseiller au Parlement ; enfin on hésite à lui donner un quatrième mari.

Mais alors pourquoi et comment ce pseudo-tombeau de Guillaume de Flavy dans un îlot du parc de Bélâbre ?

En voici l'explication :

Un jour de l'année 1832, M. Gabriel Lecoigneux, marquis de Bélâbre, rendait visite, à Argenton, à son médecin le docteur Mercier : il remarqua chez lui deux débris provenant du vieux château de cette ville. L'un était une pierre tumulaire représentant un personnage vêtu d'une longue robe, et l'autre un bloc en forme de toiture destiné sans doute à servir de couronnement au tombeau. Le docteur offrit à son visiteur ces deux pierres qui l'avaient intéressé, et quelques jours plus tard elles étaient transportées au château de Bélâbre.

Mais que faire de ces deux débris ? Où les placer ? Telles furent les questions que M. Lecoigneux se posa un instant. Tout à coup une idée lui traverse l'esprit : Flavy, le trop célèbre Flavy, n'était-il pas mort jadis au château de Bélâbre ? Mazas du moins l'affirmait et le marquis y croyait de bonne foi ; il suffit, pour s'en convaincre, de constater la peine qu'il prit à essayer de l'établir dans la généalogie de la famille Lecoigneux, rédigée par ses soins. Aussi décida-t-il de se servir de ces sculptures pour élever une sorte de cénotaphe à la mémoire du gouverneur de Compiègne, cénotaphe destiné à perpétuer le souvenir d'un événement historique, en même temps qu'à concourir à la décoration des jardins. En face de l'ancienne forteresse, dans l'angle qui limite le parc, s'était formé un îlot à la suite d'une alluvion toute récente (1830 environ) ; ce fut cet îlot que M. Lecoigneux choisit pour l'érection de ce petit monument, soit pour le protéger contre les dégradations des hommes, autrement redoutables que celles du temps, soit pour rappeler plus particulièrement la noyade de Flavy et, peut-être, l'abandon de ses restes non loin de cet endroit. Il fit part de ses projets à son parent le marquis de Montpezat, colonel d'état-major, en villégiature à Bélâbre avec sa famille ; celui-ci ne fit que l'encourager et l'aider dans son entreprise.

Cependant il fallait modifier la statue, car la longue robe dont le personnage était revêtu se trouvait peu en rapport avec le costume que devait porter un capitaine gouverneur de Compiègne sous Charles VII. On fit donc venir du Blanc un tailleur de pierre du

nom de Gardieu, dit Paulon, qui se mit en devoir de faire subir à la statue une transformation en rapport avec le rôle qu'elle devait jouer désormais. A mi-cuisses la robe fut coupée et remplacée par deux jambes nues inhabilement sculptées, d'une grosseur outrageusement inégale et presque comparable à celle de la taille; enfin pour donner au personnage un air plus martial, le tailleur de pierre chaussa son sujet d'une sorte de paire de bottes.

Après cette transformation grossière, car l'ouvrier ne prit même pas la peine de faire disparaître complètement les traces de la robe dont plusieurs plis subsistent encore et peuvent être facilement suivis jusqu'à la naissance des pieds, on procéda à la gravure de l'inscription composée par M. de Montpezat. Les burins nécessaires à ce travail furent fournis par M. Athanase Lallemand, de Bélâbre, aujourd'hui vieillard de 86 ans, remarquable par sa verdeur merveilleuse et la surprenante lucidité de son esprit. Il nous a raconté tous ces détails, confirmés d'ailleurs par la famille de Bélâbre et dont nous avons été à même de vérifier sur place la scrupuleuse exactitude.

Chose digne de remarque : les deux historiens locaux qui, sur le témoignage de Mazas, parlent du meurtre de Flavy, comme s'étant accompli à Bélâbre, gardent un silence prudent sur ce tombeau. En ignoraient-ils l'existence ? Le fait est absolument invraisemblable, car MM. de la Tremblais et Gaudon, le premier sous-préfet au Blanc, le second médecin dans la même ville, à trois lieues de Bélâbre, tous deux en relation avec la famille Lecoigneux, étaient placés mieux que personne pour le connaître. Il est plus probable qu'ils furent mis en garde par la famille de Bélâbre elle-même, dont le malicieux désir qu'on lui prête d'avoir voulu mystifier les archéologues de l'avenir ne pouvait aller jusqu'à induire en erreur ses propres amis.

Enfin nous donnerons aux *Amis* une seconde et différente lecture de l'inscription apocryphe, cause de l'erreur.

Ci-gist oble hevalier messe Guillaume de Flavy en son vivant général capitaine de la ville de Compiègne, lequel trépassa au chasteau de Belabre le jour de MCCCXXXII.

Die luy pardoine.

Le quantième et le mois n'ont jamais été effacés pour cette raison bien simple qu'ils n'ont jamais été gravés. Mazas, qui a servi de guide à M. de Montpezat, ne donne que l'année 1432, sans parler ni du jour ni du mois.

On voit qu'avec beaucoup d'inscriptions, comme le faux consti-

tué par celle de Bélâbre, on démolirait tout ce qu'il y a de vrai dans l'histoire de France ; ce sera l'honneur de l'*Ami des Monuments et des Arts* d'avoir provoqué l'enquête qui l'a dévoilé avec éclat devant cet Aréopage de savants accourus en Sorbonne de tous les points de la France.

II. — *DE QUELQUES PORTRAITS*

DU MUSÉE DIOCÉSAIN D'ANGERS

Par JOSEPH DENAIS

Membre de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

On conserve 73 portraits à l'évêché d'Angers. Cette collection comprend la série complète des évêques depuis Henri IV, la suite des Abbés Généraux de Sainte-Geneviève, au XVIIe siècle, et 33 portraits de papes depuis Martin V (1471) jusqu'à Pie VII.

L'art du portrait obtient une faveur croissante auprès du public, comme en témoignent la création récente du Musée des Artistes, au Louvre, la collection de l'Ecole des Beaux-Arts, celle du Musée Carnavalet, l'*Exposition des portraits nationaux* en 1878, celle des *Portraits du siècle*, en 1885, enfin l'*Exposition de Portraits des Ecrivains et journalistes* en 1893.

Et cependant, ces Musées d'un jour ne devaient fatalement comprendre qu'un bien petit nombre de tableaux, rassemblés à grand'-peine. Pour le choix, pour la recherche de ces œuvres d'art, quelle ne serait pas l'utilité d'un *Inventaire général* de tous les portraits qui ont échappé à tant de causes de destruction !

Depuis que la dernière édition de la *Bibliothèque historique de la France* du Père Lelong, augmentée par Ferret de Fontette, a été publiée, avec son importante nomenclature de portraits — surtout de portraits gravés — plus d'un siècle s'est écoulé. Que de documents intéressants, que de joyaux, que de « richesses d'art » peuvent demeurer inconnus, de Marseille à Lille, d'Avranches à Belfort, faute d'avoir été décrits et inventoriés! Et qui sait si telle figure, d'un intérêt médiocre pour ceux qui la possèdent, n'attend pas en vain sur les bords de la Méditerranée, où le hasard l'a portée, comme en exil, ces hommages pieux, dont voudrait l'entourer le patriotisme local d'une cité du Nord. Me sera-t-il permis de citer un exemple ? Pendant plus de vingt ans, —

car j'étais encore au collège quand j'ai commencé mes investigations, — j'ai cherché vainement le portrait d'un savant du XVIIe siècle, recteur de l'Université de Paris, l'helléniste Jean Tarin[1], pour le mettre à sa place, dans sa patrie d'origine, dans l'ouest, à quelques lieues d'Angers, et il n'y a pas encore bien longtemps qu'après tant de démarches infructueuses, j'eus la joie de retrouver cette toile, dans l'Est, près de la frontière suisse, à quelques lieues de Ferney !... « Peut-être avons-nous, d'autre part, en Anjou, des portraits qu'on cherche vainement dans le Chablais ou le Bugey, — puis à Rome, faute d'inventaires publiés.

— L'idée émise par M. Joseph Denais a vivement frappé les membres du Congrès : MM. Bardoux, de l'Institut, et Millaud, sénateur, qui siégeaient au bureau ont chaleureusement félicité le promoteur. L'*Inventaire général des richesses d'art de la France* devait fournir cette nomenclature si précieuse dans les arts, si intéressante pour l'histoire, des portraits conservés dans toutes les collections publiques : nous la donnera-t-il ? On arriverait du moins à un même résultat, si,aux prochaines réunions des Sociétés des Beaux-Arts, on apportait de tous les points de la France la liste des portraits connus. L'organe du *Comité des Amis des Monuments et des Arts* serait heureux, de son côté, de provoquer des communications qui puissent faciliter le récolement général de tous tableaux et sculptures iconographiques conservées sur le territoire français[2].

[1] Voir « JOSEPH DENAIS : *Jean Tarin* à Paris, Dumoulin, 1874, br. in-8° ».

[2] Voici, très sommairement, la liste des personnages historiques représentés à l'évêché d'Angers :

ÉVÊQUES : *saint Apothème, saint Aubin, saint Manibeuf, saint Benoît*, peints au XVIIIe siècle, assurément d'imagination, — le *cardinal* Guillaume d'*Estouteville* (1439), le cardinal *Balue* (1467), — Charles *Miron* (1587), *Claude de Rueil* (1628), *Henry Arnaud* (1650), *Michel Le Pelletier* (1692), *Michel Poncet de la Rivière* (1707), *Jean de Vaugirard* (1731), *Jacques de Grasse* (1758), *Michel Couet du Vivier de Lorry* (1782), *Charles Montault* (1802), *L. Paysant* (1840), *Guillaume Angebault* (1842), *Charles-Emile Freppel* (1870).

ABBÉS GÉNÉRAUX GÉNOVÉFAINS : *Charles Faure* (1634), *François Boulart* (1640), *N. Blanchard* (1645), *Paul Beurrier* (1675), *Erard Floriot* (1684), *Antoine Watrée* (1685), *François Morin* (1685), *J.-B. Chaubert* (1697), *Jean de Montenay* (1691), *Claude Paris* (1706).

PAPES : *Martin V, Eugène IV, Pie II, Sixte IV, Alexandre VI, Jules II, Léon X, Clément VII, Paul III, Jules III, Marcel II, Paul IV, Pie IV, Pie V,*

III. — LES MÉDARD, LUTHIERS LORRAINS

Par ALBERT JACQUOT,

De Nancy.

Jusqu'ici et d'après l'avis de certains auteurs, qui se répètent tous, on croyait que la suprématie de la lutherie d'art appartenait seule à l'Italie.

La Lorraine a droit au même honneur.

En effet, les Médard, contemporains des Amati, prédécesseurs des Stradivarii, des Guarneri, furent les disciples de la célèbre école italienne. Bien plus, il est aujourd'hui prouvé que les Médard peuvent être considérés comme de véritables maîtres. Chefs d'école, dont la lutherie lorraine et, par contre, la lutherie française peuvent se montrer fières.

Les premiers Médard travaillèrent à Nancy, à la même époque où les premiers Amati se faisaient leur réputation à Crémone.

Des documents irréfutables le prouvent et j'ai pu établir, à l'aide des preuves recueillies aux Archives municipales de Nancy, une véritable généalogie, très féconde, sorte de dynastie de ces luthiers, originaires de Nancy.

Un détail particulier est à noter, c'est la mention d'un curieux et dramatique procès intenté à l'un d'eux, Sébastien Médard, né à Nancy et établi à Paris. Ce procès se termina d'une façon tragique. Par un enchaînement de circonstances malheureuses, Sébastien Médard fut accusé « *du crime de fausse monnaie et rognures de pistolles* ». Il fut emprisonné à Paris, ainsi que sa fille et son gendre. Il subit la question ordinaire et extraordinaire et succomba avant l'exécution du jugement qui le condamnait à la peine de mort, sa fille Jeanne Médard « condamnée à être fustigée de verges, exposée « nue au pilori des Halles, fut bannie à perpétuité ».

Les détails de ce tragique événement ont quelque analogie avec l'emprisonnement que les biographes rapportent au sujet du fameux luthier italien Pierre Guarnerius, de Crémone.

Grégoire XIII, Sixte-Quint, Clément VIII, Paul V, Urbain VIII, Innocent X, Clément IX, Clément X, Innocent XI, Alexandre VIII, Innocent XIII, Clément XI, Innocent XIII, Benoit XIII, Benoit XIV, Clément XIV, Pie VI et *Pie VII.*

Saint Charles Borromée XVIII[e] siècle et huit autres personnages ecclésiastiques angevins.

IV. — L'ŒUVRE DES SEVIN

Par LÉON CHARVET

Salle du Parlement a Trévoux. — Tombeau de Gaston de Foix a Milan.

Le catalogue, que j'ai dressé pour les œuvres des Sevin, peintres décorateurs et dessinateurs, est un travail, des plus considérables, qui est le fruit de recherches entreprises depuis plus de vingt ans et qui ont été le point de départ de la notice sur les mêmes artistes, lue à la session de 1894 de la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements.

Le peu de temps à consacrer à ces communications ne m'a permis d'entretenir les auditeurs que de la décoration de la Salle du Parlement de Trévoux, exécutée par PP. Sevin en 1698 qui est déjà fort dégradée ; d'un dessin du même, représentant le fameux tombeau de Gaston de Foix qui existait à Sainte-Marthe de Milan, cette œuvre si intéressante, à présent dispersée de tous les côtés[1], j'ai signalé un autre dessin et une gravure relatifs à la scène des comédiens italiens à l'Hôtel de Bourgogne à Paris et enfin un manuscrit de la généalogie de la célèbre maison de Tournon en Vivarais.

Mais ceci ne représente qu'une bien faible partie du catalogue lequel atteint près de 600 numéros et touche à l'histoire descriptive des principaux événements et des grands personnages de la fin du XVIIe siècle.

Les Sevin ne forment pas, il est vrai, de grands artistes ; mais c'est à l'aide de la recherche des œuvres de ces modestes travailleurs que l'on peut reconstituer la physionomie et la tournure d'esprit de périodes qui ont marqué d'une manière si intense dans la marche de l'art français.

[1] M. Charles Normand en a fait divers relevés à Milan.

V. — UNE TAPISSERIE FLAMANDE

DU XVIe SIÈCLE

Par CHARLES DE BEAUMONT.

Membre de la Société archéologique de Touraine, etc.

Cette tapisserie, d'un type très particulier, présente, sur un fond de verdure, un lion casqué, assis au milieu d'un champ clos. Sous sa patte est un écu aux armes de la famille de Jauche ; aux barrières qui ferment l'enceinte, se trouvent quatre bannières aux armes des alliances de cette famille. Une large bordure de fleurs et de fruits encadre le tout. Les lisières portent des marques d'atelier, dont la plus caractéristique, un écu gironné, semble indiquer qu'elle a été fabriquée à Enghien (Belgique). Il est probable qu'elle a été exécutée pour Antoine de Jauche, puissant seigneur du Hainaut, avant 1535.

VI. — LA COLLECTION DE TABLEAUX

DE PHILIPPE DE CLÈVES, SIRE DE RAVESTEIN ET OBJETS D'ART

Par JULES FINOT.

De Lille.

Notre étude a été faite d'après les inventaires inédits dressés à à sa mort en 1528, des collections de tableaux et d'objets d'art de Philippe de Clèves, sire de Ravestein. Ce personnage joua un rôle politique considérable dans les Pays-Bas, en Italie et en Orient où il commanda une expédition contre l'île de Mételin. Il avait réuni dans ses châteaux d'Enghien et de Winnendale, outre une riche bibliothèque, une importante collection de tableaux, de tapisseries, de bijoux et de statues. On y remarque de nombreuses toiles représentant des scènes mythologiques : Diane et Actéon, Mars et Vénus, des portraits de personnages contemporains, enfin des statues acquises sans doute en Italie, entre autres des bustes antiques d'empereurs romains et une reproduction en marbre blanc de l'Apollon Sauroctone.

La nouveauté de la communication consiste dans la mise en lumière d'une liste inédite d'œuvres d'art, telles que celles qui viennent d'être citées.

VII. — UN COIN DE LA VIE ARTISTIQUE EN PROVINCE

Par M. MUSSET,

*Membre du Comité de l'*Ami des Monuments et des Arts, *à la Rochelle.*

La Rochelle 1750-1790.

Cette lecture comporte quelques pages d'une étude complète sur les productions et la pratique des arts à la Rochelle au XVIIIe siècle. Son but est d'indiquer les œuvres qui restent de cette époque ; de signaler quelques toiles remarquables qui sont perdues ou égarées ; de constater la présence des artistes, même les plus humbles, dans la contrée ; de rechercher les moyens employés dans l'enseignement pour développer le goût des arts chez la jeunesse des écoles, et de saisir au passage le goût et la tendance du public.

Une différence caractéristique distingue la recherche des arts au XVIIIe siècle et au XIXe siècle. Dans le XIXe siècle, l'amour du confortable et du bibelot l'emporte souvent sur toute autre préoccupation ; tout, décoration des meubles, des appartements, des voitures, est emprunté à l'industrie, industrie artistique parfois, mais qui répète à satiété les mêmes types et les mêmes objets. Au XVIIIe siècle, avec moins d'art, peut-être, et moins de perfection, il n'en est pas ainsi. Tout est original ; chaque artiste, chaque artisan produit son œuvre ; il n'est pas jusqu'aux papiers peints, jusqu'aux étoffes servant de tentures qui ne soient faites sur place, soit à la main, soit avec des outils ou des appareils portatifs.

Les peintres sont nombreux à cette époque de notre histoire ; les peintres en portrait surtout, chacun entendant conserver le souvenir de ceux qui lui sont chers. La miniature est en grande vogue, et cette vogue a duré jusqu'à l'invention de la daguéréotypie et de la photographie. De ces peintres quelques-uns sont fixés à La Rochelle et y forment des générations d'artistes comme les Berry, les Brossard de Beaulieu, etc. D'autre ne sont là qu'en passant et viennent du Nord, du Midi, de l'Espagne, de l'Italie ; élèves de l'Académie royale de Paris, élève de la Tour, peintres des Dames de France, peintre ordinaire du roi de Pologne, agrégés de l'Académie de peinture, peintre d'histoire et décorateur de l'Impératrice de Russie, de l'Académie de dessin de Bayonne, de la cour d'Es-

pagne, etc., etc. On y retrouve les noms de Sieyès, Négrini, Betom, du Creux, Libon d'Hautecombe, Pellereau, Deschamps, Carpentier, Delamarre, etc.

A côté des peintres, des sculpteurs qui ornent surtout les jardins et les appartements, le goût du jour n'étant plus à la décoration des maisons où la recherche de la ligne s'est substituée au goût des sculpteurs qui ont laissé à la Rochelle de si beaux spécimens pendant les XVIe et XVIIe siècles. Les sculpteurs reproduisent les modèles de Versailles, des types classiques comme la Vénus de Médicis ; ils remplissent les maisons rochelaises de charmants lambris et de moulures harmonieuses.

Les décorateurs les accompagnent et ornent les vides laissés dans les boiseries, par des peintures à fresques où les incorrections du dessin le disputent parfois à la bizarrerie des tons ou des conceptions, mais qui brillent par leur originalité, et donnent le goût de l'époque, avec un mélange de réminiscences mythologiques et de scènes pastorales.

L'enseignement du dessin est en grande vogue dans cette fin de siècle à la Rochelle, mais est laissée à l'initiative privée. On y rencontre même une tentative d'enseignement gratuit du dessin due à l'initiative d'un groupe de magistrats et de commerçants rochelais, tentative qui mérite d'être signalée, et qui démontre à quel point l'étude des beaux arts était en honneur à la Rochelle.

VIII. — L'ÉGLISE ABBATIALE

de Saint-Pons de Thomières (Hérault). — Marques de tacherons

Par J. SAHUC

L'église d'abord abbatiale puis cathédrale de Saint-Pons de Thomières (Hérault) est un type des mieux conservés et des moins connus de ces églises fortifiées que les organisations religieuse et féodale, les invasions des siècles précédents et les circonstances locales firent élever en grand nombre au XIIe siècle dans le midi de la France.

Les parties nord et nord-ouest de l'église servant d'enceinte à l'enclos du monastère étaient les seules fortifiées, et elles paraissent l'avoir été à la fin du XIIe siècle, à la suite d'un accord intervenu en 1171 entre Raymond de Dourgue, abbé de Saint-Pons, et Raimond de Treucavel, vicomte de Béziers.

La fortification a deux étages. Au premier une galerie circulaire

donnant au dehors par des meurtrières et communiquant avec l'intérieur au moyen d'un triforium ; au deuxième étage une autre galerie également circulaire soutenue extérieurement par de grands arceaux surmontant des pilastres. Chaque arceau est percé à son sommet d'un machicoulis dont les parois vont en se rétrécissant dans le bas par un plan incliné qui permet la défense au moyen du ricochet. Au-dessus de chacun d'eux une meurtrière.

Quatre tours carrées dont trois furent, lors des troubles de 1567, rasées à la hauteur du toit, et un puits qui se trouve encore dans l'intérieur de l'église complétaient le système de défense.

On remarque sur quelques pierres taillées des façades est et sud, construites en 1716 avec les matériaux provenant d'un ancien chœur (1450), des signes et figures connus sous le nom de marques d'artisans. Sans discuter l'origine, l'âge et la destination de ces marques, nous devons observer que beaucoup d'entre elles se retrouvent à Agde, Aigues-Mortes et à Roryan, sur des monuments construits à des époques différentes, et qu'elles correspondent exactement avec un grand nombre de signes apposés sur les minutes des notaires de Saint-Pons (de 1530 à 1540), par des illettrés de professions diverses.

IX. — RESTITUTION

D'UN MONUMENT ROMAIN A SENS

Par JULLIOT,

Président de la Société archéologique de Sens.

Ce projet de restitution est celui de la façade d'un monument élevé par les Romains dans la ville qui fut renversée à la fin du IIIe siècle pour construire l'oppidum Senonum que le césar Julien trouvait si heureusement placé pour soutenir le choc des envahisseurs venus d'Outre-Rhin. Les murs de cet oppidum ont été presqu'entièrement démolis dans le cours de notre siècle et ont fourni plusieurs centaines de pierres sculptées qui composent aujourd'hui le Musée gallo-romain de Sens. J'ai choisis 26 de ces pierres, et je les ai dessinées à l'échelle de 1/10 ; à l'aide de ces dessins, j'ai pu reconstituer une façade présentant au moins quatre fenêtres, larges de 3 mètres et hautes de 4.

Les baies de ces fenêtres sont encadrées de riches bordures et flanquées de deux plates-bandes composées d'une double série de larges coquilles bivalves : elles sont couronnées par des quadriges

attelés de chevaux marins, et leurs soubassements sont décorés de bas-reliefs présentant des scènes de bains réservés à des femmes et d'autres qui sont des épisodes empruntés à la guerre des géants et des dieux. Ces riches fenêtres sont séparées les unes des autres par des colonnes à demi engagées, dont les fûts sont entièrement couverts de ceps de vignes chargés de feuilles et de fruits dans lesquels se jouent des enfants, des quadrupèdes variés et des oiseaux ; elles sont accompagnées de riches culots.

Ces fenêtres avaient leurs baies fermées par des barreaux espacés de 0m13 implantées dans l'appui et dans les douelles des claveaux et de la plate-bande, claveaux richement ornés de caissons hexagonaux et de rosaces du plus grand effet.

Cette façade reposait vraisemblablement sur un soubassement et chaque fenêtre devait être couronnée par un fronton triangulaire abritant le quadrige.

A quel monument attribuer cette splendide façade ? Il est probable que c'est à des thermes qui certainement devaient exister dans l'Agendicum romain où l'on a trouvé un aqueduc de 15 kilomètres de longueur et une inscription rappelant l'édification par Hadrien ou Trajan de portiques et de promenoirs et la distribution de *Bains* et d'*huile* au peuple des deux sexes le jour de l'inauguration de ces *porticus et ambulationes*.

J'ai pu compléter, à l'aide de découvertes récentes, une inscription latine trouvée à Sens et ayant appartenu à un édifice élevé en l'honneur de Louis César, fils d'Agrippa adopté par Auguste, et dont les titres sont énumérés dans cette inscription que nous donnons ci-dessous :

C.CAESARI AVGVSTI F
DIVI NEPOTI PONTIFICI
COS.IMP.PRINCIPI
IVVENTVTIS
CIVITAS SENONVM.

A Louis César, fils d'Auguste, petit-fils du divin (Jules), pontife, consul, impérator, prince de la jeunesse la cité des *Senones*.

— L'assemblée manifeste son approbation du travail de M. Julliot en saluant sa péroraison d'une salve d'applaudissements.

CHRONIQUE

Le monument de Corot ; exposition de ses œuvres. — La séance d'inauguration du Comité du centenaire de Corot a eu lieu le 18 avril 1895 au ministère de l'Instruction publique, sous la présidence de M. R. Poincaré, ministre de l'Instruction publique des beaux-arts et des cultes ; nous donnerons de cette séance intéressante un compte rendu inédit sur les notes d'un témoin qui assistait à la réunion.

Le Comité est ainsi composé : Président d'honneur. *M. Raymond Poincaré*, ministre de l'Instruction publique, des beaux-arts et des cultes ; — Membres : MM. *Arsène Alexandre*, critique d'art ; — *Léonce Bénédite*, conservateur du musée du Luxembourg ; — *Henri Béraldi*, homme de lettres ; — *F. Beurdeley*, maire du VIII[e] arrondissement ; — *Alb. Blot*, avocat ; — *Jules Comte*, directeur des bâtiments civils ; — *Desfossés* ; — *Ch. Formentin*, conservateur du musée Galliera ; — *Marcel Fouquier*, critique d'art ; — *Gust. Geffroy*, critique d'art ; — *Harpignies*, artiste peintre ; — *Alph. Humbert*, député, ancien président du Conseil municipal de Paris ; — *G. Lafenestre*, membre de l'Institut ; — *G. Larroumet*, membre de l'Institut ; — *G. Lecomte*, critique d'art ; — *D. Levraud*, conseiller municipal ; — *Ch. Meissonnier*, artiste peintre ; — *Ch. Normand*, directeur de l'*Ami des Monuments et des Arts* ; — *Poubelle*, préfet de la Seine ; *Puvis de Chavannes*, artiste peintre ; — *L. Roger Milès*, critique d'art ; — *Roll*, artiste peintre ; — *Roujon*, directeur des Beaux-Arts ; — *Rousselle*, président du conseil municipal ; — *Strauss*, conseiller municipal ; *Fel. Ter Linden*, artiste peintre ; — *Thiébaud Sisson*, critique d'art ; — *Ziem*, artiste peintre.

M. Poincaré a donné la parole à M. Roger Milès à l'initiative duquel le maître incomparable de l'École française devra de recevoir enfin l'hommage qui lui est dû. M. Roger Milès a demandé et obtenu la nomination d'une commission de contrôle des comptes. Puis, sur la proposition de M. le Ministre, le Comité s'est formé en *Comité d'exposition de l'œuvre de Corot*. MM. Levraud et Strauss ont promis de faire leur possible pour que le musée Galliera fut mis, à cet effet, à la disposition des organisateurs ; l'exposition serait ouverte à la fin de mai ; les ressources qui en proviendront seront consacrées au Monument, conçu en pâtes de verre par M. Cross, et dont le prix serait de quarante mille francs, compris sa mise en place, au parc Monceaux, au-devant d'un bouquet d'arbres, et for-

mant une évocation de Théocrite. Sur la proposition judicieuse de M. Roujeon, le surplus des ressources provenant de l'Exposition sera affecté à des œuvres charitables. Le monument devrait être inauguré le 28 juillet 1896. Une seconde réunion est fixée au 4 mai.

EXPOSITION DE M. BAC. — On a exposé dans la salle de la Bodinière, rue Saint-Lazare, une suite de dessins de M. Bac dont le souvenir doit être consigné ici puisqu'ils fixent la mémoire d'un chapitre de la vie parisienne en 1895. On sait le haut prix atteint par la moindre estampe, par le plus petit dessin, pouvant faire comprendre un des sujets d'étude que la Ville fournit en si grand nombre. Les dessins de M. Bac deviendront documentaires à leur tour ; la facture en est originale ; l'interprétation nouvelle, et gracieuse.

DÉCOUVERTE DE BAINS ANTIQUES PRÈS POMPÉI. —

Lettre de M. Geffroy, membre de l'Académie des sciences morales, directeur de l'école française de Rome, au Président de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

Des fouilles récentes, non encore achevées, ont mis à jour, à peu de distance de Pompéi, une villa isolée où se retrouve l'appareil entier et intact d'un établissement de bains privés. Fourneau, chaudière, tuyaux avec leurs robinets, tout y a été conservé, le pillage qui a enlevé de Pompéi presque tous les métaux ne s'étant pas exercé. C'est le premier exemple d'un tel appareil complet. M. le professeur Mau a présenté un récit détaillé de cette découverte dans la dernière séance de l'Institut allemand de correspondance archéologique.

M. le docteur Baccelli, ministre de l'Instruction publique, a fait rétablir au fronton de la Rotonda l'inscription d'Agrippa :

M. AGRIPPA L· F· COS· TERTIVM. FECIT·

Les travaux de la saison d'automne au Palatin ont achevé le déblaiement de plusieurs grandes salles de la maison d'Auguste, où subsistent les traces de l'antique décoration. Il reste à poursuivre les fouilles immédiatement sous la villa Mills

L'Institut allemand de correspondance archéologique compte pouvoir commencer au printemps le moulage de plusieurs parties, au moins, de la Colonne Aurélienne.

Château d'Aumale près Fécamp (Seine-Inférieure). — On a pu lire dans les journaux cet entrefilet : « On a inauguré le 5 juin 1894, à Aumale (Seine-Inférieure), l'hospice installé sur les restes de l'ancien château des ducs d'Aumale et du vieux château préexistant. La porte d'entrée, réparée avec art, apparait dans son état primitif. Un ancien bastion, conservé et restauré avec soin, sert de pavillon aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, chargées de la direction de l'hospice. » On s'est gardé d'ajouter qu'on avait démoli, pour bâtir l'hôpital, une partie du château. Un an avant la publication de la note ci-dessus j'avais attiré l'attention sur ce fait ; à la suite de ma visite faite sur les lieux, les lecteurs de l'*Ami des Monuments et des Arts* en étaient depuis longtemps informés. (Voir le tome 7, page 297 n° 39).

Exposition rétrospective alsacienne-lorraine à Strasbourg. — Du 1er juillet 1895 au 15 octobre. — L'exposition est affectée aux objets artistiques ou historiques ayant trait à la vieille Alsace et à la vieille Lorraine, ou ceux qui par l'ancienneté de leur existence dans ces provinces y auraient acquis droit de cité. Ces objets devront rentrer dans le domaine de l'archéologie proprement dite, de la sculpture, de la peinture, des arts graphiques et de reproduction, de l'imprimerie, de l'orfèvrerie, de la ferronnerie, de la dinanderie, de la céramique, des tissus et du mobilier. Le bâtiment qui s'élève au centre de la promenade de l'Orangerie à Strasbourg, et qui fut illustré jadis par le séjour de l'Impératrice Joséphine, a été mis gracieusement à notre disposition par la Municipalité de Strasbourg pour y installer notre Exposition.

Le Comité : A Ritleng, président de la Société des Amis des Arts, *Président* ; Chanoine Dacheux, président de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, *Vice-Président* ; Prof. Dr Schricker, directeur du musée Hohenlohe (musée des Arts industriels) ; A. Ehrhard, secrétaire de la Société des Amis des Arts, à Schiltigheim, près Strasbourg, *Secrétaires* ; Ad. Seyboth, conservateur du musée municipal de peinture ; C. Binder, conservateur de la Société des Amis des Arts, *Conservateurs*.

Une liste générale des Sociétés savantes de Paris et des départements va être publiée par les soins du Ministère de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes. Le document officiel, en date du 31 janvier 1895, porte cette mention : *OBJET : Enquête sur les dates de fondation, d'autorisation et de reconnaissance des Sociétés savantes.*

Le « Musée-Bibliothèque » d'arrondissement à Paris. — L'un de nos collaborateurs, M. *Jules Périn*, avocat à la Cour d'appel de Paris, docteur en droit, archiviste-paléographe, nous a adressé une communication, qui peut se résumer en ces quelques lignes :

Le moment n'est-il pas venu où chacune des Mairies de la ville de Paris devrait avoir son « Musée-Bibliothèque » propre ? (Il serait, semble-t-il, facile d'affecter une salle à cette destination, surtout dans les spacieuses mairies construites en ces dernières années).

Par les soins de chaque Municipalité d'arrondissement seraient recueillis et formés :

1° Une collection des Antiquités et objets artistiques trouvés dans l'arrondissement même ;

2° Une suite de Dessins originaux, gravures, lithographies, etc., relatifs aux monuments disparus ou substitants de l'arrondissement, et aux événements qui se sont passés dans ses limites ;

3° Un ensemble de Manuscrits et de Livres sur le passé et le présent des divers quartiers de l'arrondissement ;

4° Enfin, une galerie de portraits et un portefeuille de figures des hommes illustres ou ayant eu quelque notoriété, nés dans l'arrondissement ou l'ayant habité, voire même de ceux dont les noms ont été donnés aux rues de l'arrondissement.

Ces « Musés-Bibliothèques », en outre de leurs acquisitions, s'enrichiraient de dons dus à la générosité des habitants de l'arrondissement et de tous autres donateurs. — « ce qui permettrait, ajoutait M. *Périn*, de sauver d'intéressants éléments et documents de l'Histoire et de l'Archéologie parisiennes. Le Musée Carnavalet ne peut les réunir tous ! »

Il semble que, dans la construction de Mairies neuves, MM. les architectes pourront toujours prévoir et ménager la salle du Musée-Bibliothèque.

Incendie de l'Hôtel-de-Ville de Verdun. — L'Hôtel-de-Ville de Verdun, beau monument du XVIIe siècle, a été presque totalement détruit le 11 septembre 1894 par un violent incendie ; malgré la promptitude des secours apportés par les soldats, le feu a gagné les deux ailes du monument dans l'une desquelles, celle de gauche, se trouve le musée contenant des œuvres d'art de grand intérêt, d'intéressantes sculptures du moyen âge, plusieurs beaux tableaux anciens et modernes, parmi lesquels *la Chanson du Printemps*, de Bastien Lepage. Cependant, sur la façade de l'aile gauche, dont les

murs sont moins maltraités, on est parvenu à appliquer des échelles et à sauver quelques belles pièces du musée, notamment un portrait de *Louis XV* et celui de *Marie Leczinska*. Les archives de la ville ont pu être sauvées.

L'Exposition des Arts de la Femme a été ouverte en mai 1895, par l'Union Centrale des Arts décoratifs, dans son local du Palais de l'Industrie. M. Lefébure y a exposé des dentelles de Bayeux et du point de France, à la façon des aubes de Bossuet, c'est-à-dire à mailles régulières au lieu des barrettes vénitiennes. M. Lamy Girard a envoyé des broderies à la main. M. Hamot des teintures, M. Warée des dentelles, M. Braquenié des tapisseries d'Aubusson. Nous y avons distingué les éventails et les jolis menus de Mlle Marie Gautier, inspirés par des emprunts faits à la flore qui nous a paru spécialement interprétée avec bonheur sur le menu de couleur verte. Mlle Magdelaine a envoyé des plats dont la décoration est heureuse. Mlle Jeanne Puaux présente un joli encadrement de portraits. Mme la baronne de Pagès a envoyé une broderie turque sur fil d'ortie qui rappelle les remarquables œuvres qu'on voit au bazar de Brousse, en Asie Mineure. Madame Fleury a exposé des broderies en relief et détachées ; en fournissant des modèles sobres et heureusement composés, ce procédé permettrait une décoration originale pour les ameublements de style ; l'encadrement de cheminée envoyé par « La Tapisserie décorative du nouveau point de la Pensée » est susceptible de fournir d'utiles ressources aux décorations d'appartements ; l'impulsion d'architectes de goût et d'expérience serait dans tous les cas d'un heureux concours.

Mme la princesse Radziwil a envoyé une riche broderie sur soie ; Mme la princesse Georges Bibesco et Mme Emma Juteau une décoration en pyrogravure sur bois, procédé qui mérite de fixer l'attention.

Mme Adolphe Moreau a exposé de bonnes céramiques d'un caractère original. La potiche en terre cuite, de Mlle Jeanne Itasse, est agréable et rappelle le genre de Chéret : des femmes s'enlacent autour de la panse du vase de façon gracieuse. Les aquarelles de Mme Françoise d'Orléans, duchesse de Chartres, sont intéressantes. Nous signalerons aussi les écrans en bois de Mme Derrécagaix, celui brodé sur fond de soie de Mme la baronne de Gartempe. L'éventail de Mme Raymond Deville est très intéressant, et rappelle le souvenir des fêtes franco-russes : d'un côté la silhouette de la cathédrale de Paris se profile au milieu de la fête et des lampions

aux couleurs alternées, de l'autre Toulon avec sa rade aux eaux azurées.

Le principal envoi de dames est assurément celui de Mme Jonnart ; un goût exquis a présidé à l'agencement des encadrements de pages et aux lettres ornées de son missel. Tout y témoigne d'une habileté extrême, d'une collaboration harmonieuse, d'une originalité exquise et rare. Tout à côté Mme Jonnart expose encore une belle page, placée dans un cadre spécial ; on y voit une figure dont le bouclier porte le nom du Christ. Le président de l'Union Centrale des Arts decoratifs, M. Berger et ses collaborateurs, en organisant cette exposition, ont semé un grain qui fructifiera.

Les Monuments et les Arts à la seconde exposition d'art photographique : organisée par le Photo-Club de Paris, cette exposition renferme comme celle de l'an dernier un certain nombre d'œuvres relatives aux arts et monuments.

M. E. R. Ashton a combiné habilement un arbre et un de ces beaux puits qu'on voit dans *Une cour à Venise* (n° 7), et a présenté la *Grande Mosquée de Kérouan*, en Tunisie.

Le n° 15 représentait un intérieur d'église de l'*Abbaye de Tewkesbury* auquel M. Harold Baker a su donner l'allure d'un véritable tableau inspiré de l'époque gothique. M. le comte de la Baume-Pluvinel a fait un agrandissement au charbon d'une vue de *Samarcande* (n° 27) où l'on trouve d'intéressants détails d'architecture orientale. Sous le n° 28, il nous montre la partie moderne du château de *Marcoussis* (Seine-et-Oise), dont l'ensemble, si intéressant, remontant au moyen âge, a été récemment exhumé du sol, grâce au zèle de sa sœur, qui mérite les plus grands éloges.

Combien est pittoresque l'architecture *Au couvent des Franciscains* (*Raguse*), n° 407, que M. E. Maury nous fait connaître et dont l'agrément nous conduit à signaler au même titre la rue de *Venise* (n° 413) envoyée par M. Adolphe Meyer. M. W. B. Post se fait un malin plaisir d'opposer les effets du blanc sur du blanc sous le nom de *Réflection* (n° 477) où l'on voit une jeune femme dans un canot. M. le Vicomte de Ponton d'Amécourt a fait plaisir aux « Amis des Monuments » en leur montrant l'intéressant *Chemin de ronde de Vezelay (Yonne)* (n° 475), le domaine de notre ami Adolphe Guillon, le peintre si aimé des muses du lieu. M. Maurice Bucquet, en photographiant *La sortie des jetées* (*Le Havre*) (n° 105), a composé une belle marine grâce à l'habileté du choix du moment où trois bateaux formaient avec le phare un spectacle agréable. L'*Etude de pavots* (n° 118) de M. Carine Cadey était très artistement présentée, et l'*Avant-Hier* (n° 151) de M. Hector Colard

nous a montré un beau dessous de bois. M. Arth.-G. da Cunha a donné à *Etretat* (n° 177) un aspect fantastique des plus curieux en nous présentant ce charmant bourg sous un effet de nuit obtenu par un agrandissement au charbon. La *Matinée d'hiver* (n° 186) de M. L. David, sur papier au platine, est un heureux effet de neige sur les arbres. Rarement on témoigna de plus d'esprit que *sur le Lac de Ladoga* (n° 211), agrandissement sur papier au gelatino-bromure d'argent.

M. George Davison a tiré sur toile son épreuve de *W. Venhoe* (n° 197), tout comme un peintre.

Les œuvres exposées achèvent de convaincre ceux qui auraient pu en douter après l'exposition de l'an dernier que la photographie doit être classée au rang des arts ; elle exige en effet de celui qui la pratique de façon supérieure le sentiment de la composition, des perspectives linéaires et aériennes, des qualités de goût et des connaissances techniques étendues. Met-on en peinture plus de sentiment que dans cette *Matinée de décembre* (n° 223), au cadre argentré, où la neige donne aux arbres un si mélancolique aspect qu'on retrouve encore dans le *Sweet-Home* de M. Eickemeyer. La *Majesté* de M. Gambier-Bolton est un superbe lion (n° 265); le n° 279 bis, *Le Soir sur l'Y devant Amsterdam*, est une ravissante marine de M. Charles de Gorter. Sous le titre *La Porte du Prieur. Cathédrale d'Ely* (n° 297), M. George Hankins nous révèle une bien curieuse porte romane qui a dû intéresser vivement tous nos amis du moyen âge. Les arbres au ton bistré du D[r] Hugo Henneberg nous font penser que ce mois de *Novembre* (n° 303) inspire des rêves ravissants.

Quel beau portrait de dame que ce *Portrait* que M. le D[r] Frederico Mallmann ne désigne pas autrement que sous le matricule n° 383!

Que d'esprit dans les œuvres du comte Joseph Primoli sous les titres : *Campagne romaine*, *Berger antique* (n° 483) et de *Salut à l'objectif* (n° 485). Quels bons souvenirs d'Italie il évoque ainsi pour le voyageur ! *Les Brumes d'hiver à Paris* (n° 511) ont fourni l'occasion à M. A. Richard de photographier la statue de Jeanne d'Arc sous un jour particulièrement favorable aux sentiments poétiques. M. le baron Albert de Rothschild a exposé un très beau *Portrait de mon Petit Garçon* (n° 518). Le tirage sur papier au platine et virage à l'azotate d'urane est tout à fait remarquable. *L'Étude de portrait* (n° 523) par M. le baron Nathaniel de Rothschild est aussi une ravissante image d'enfant et on admire la beauté des bateaux dans le *Golfe de Smyrne* (n° 524) dont, comme tous les voyageurs, nous avons gardé une impression si vive. Très amusant le *Vieux pont de Quimperlé* (n° 543) tiré sur papier charbon velours Artigue par M. de Saint-Senoch. M. Paul Schaeffer nous montre un amusant coin de

vieilles maisons à *Nogent-le-Roi* (n° 547). *La Pêcheuse hollandaise* n° 562 de M. PHILIPP VON SCHOELLER est une charmante jeune fille. M. CHARLES SCOLIK nous fait voir *Le Mur de plaintes des Juifs à Jérusalem* (n° 555), d'un effet si saisissant.

Les *Roses* (n° 582) de M. ROBERT R. VON STOCKERT sont plaisantes. M. W. THOMAS réussit à merveille les scènes marines telles que celle du n° 593 *Crépuscule* et du n° 595 *Clair de lune*, où l'on voit de ravissants effets.

Je suis loin d'avoir tout dit et d'avoir accordé tous les éloges mérités. Je ne puis signaler que les œuvres saillantes. Mais vraiment M. Frédéric Dillaye a eu raison de dire que le *Photo Club de Paris* « complète, affirme et asseoit son œuvre ». Il faut souhaiter une autre série d'exposition ; on apprendra ainsi au public ce qu'est l'art nouveau, et ce que l'on peut en espérer. Le catalogue, intelligemment conçu, était orné d'un beau dessin de M. T. Rosset-Granger. L'an dernier M. Dubufe l'avait ravissamment orné d'une figure allégorique de *la Photographie*. C. N.

LES MONUMENTS

AU SALON DES CHAMPS ÉLYSÉES DE 1895.

Comme tous les ans, on trouve dans la section d'architecture une suite de beaux dessins qui sont de nature à intéresser les plus profanes, pourvu qu'ils aient le goût des belles choses. On a pu s'en convaincre en feuilletant les deux beaux albums de l'*Ami des Monuments et des Arts*, qui, sous le titre de LIVRE D'OR DU SALON D'ARCHITECTURE, font connaître, avec une rare perfection, un certain nombre de monuments inédits, français ou étrangers. Une visite au Salon intéressera vivement les *Amis* et nous avons dépouillé pour eux les noms des œuvres d'un intérêt spécial au point de vue de nos vieux monuments.

M. Ch. H. Aldrich a figuré en des aquarelles d'une coloration originale une Porte de Bordeaux, une œuvre de Séville, et d'intéressantes vues de ces admirables mosquées du Caire, dont le souvenir demeure chez quiconque a eu le bonheur d'aller y rêver. M. Henri André nous présente en des aquarelles aux ombres bleutées la riche coloration de la Chapelle Palatine de Palerme et du cloître de Monreale en Sicile. M. P. M. Aymes a fait une étude complète du cloître de la Psalette à Tours : ce bijou

de la Renaissance française y est présenté sous tous ses aspects ; la tourelle d'angle a été l'occasion d'une jolie aquarelle qu'accompagnent des dessins en géométral donnant les plans, les coupes, les détails qui font de ce travail une étude étendue. Combien plaisantes les quinze aquarelles montrant en un seul cadre la variété des clochers dans la campagne normande, si justement aimée par M. André Bérard. Saint-Pair, petit bourg voisin de Vezelay (Yonne) a une petite église qui m'a laissée cet été une impression charmante que j'ai été heureux de retrouver dans le beau dessin de façade et dans les détails exposés par M. Bernard. M. Bobin nous révèle, sous son aspect restitué, une intéressante cheminée du XVIIe siècle qu'on voit en l'hotel de la Caisse d'Epargne de Château-Chinon. M. Bohnstedt a été très heureusement inspiré en « croquant » l'Hôtel de Jacques Cœur à Bourges. Il a su trouver d'heureux effets d'ombre et de lumière dans son aquarelle du cloitre de saint Trophime d'Arles. M. Boileau fils, l'ardent défenseur des intérêts de l'architecture, a exposé en un cadre une suite de dessins à la plume, exécutés à la perfection, et destinés à former en têtes et culs de lampes pour un tarif d'honoraires des architectes ; ils sont fort joliment composés et feront le plaisir de tous ceux, qui, comme moi, pensent qu'on dépense à notre époque tant d'art et d'imagination dans ces sortes de choses que j'en suis devenu collectionneur enragé, m'efforçant de les mettre en vedette ainsi que les menus et couvertures. M. Carré a envoyé des aquarelles d'une coloration agréable figurant des monuments de la Vienne : Flèche de Saint-Savin, édifice du XIIe siècle, église du village d'Antigny, Notre-Dame et abbaye de Montmorillon.

On sait combien Orléans possède de jolies maisons de la Renaissance; l'une d'elles, condamnée à mort depuis longtemps, dite « Maison à la Coquille », se trouve entre la Loire et la place du Marché. M. Chilliet a donc été heureusement inspiré en la relevant à son tour, en y joignant les plans des fenêtres et des portes. Mais pourquoi n'a-t-il pas donné le toit en entier? Sa grande hauteur donne un caractère particulier à la construction. M. Conin continue à exposer les lumineuses aquarelles qu'il a rapportées de la rue de la Giralda, à Séville, et de l'intérieur de la mosquée de Cordoue. Les Amis des Monuments Parisiens ne passeront pas indifférents devant le bel effet d'aquarelle dont les Ruines de la Cour des Comptes ont fourni le motif à M. Constantin. M. Couremenos a fait un bon choix en prenant l'église de Gisors pour motif de son étude ; je regrette que le rendu en soit un peu dur, mais il sera facile d'y remédier.

L'église de Ouistreham (Calvados) a fourni un heureux motif

d'aquarelle à M. Danne. M. Deneux a choisi dans le même but l'angle sud-ouest de la façade de la cathédrale de Reims et l'église Saint-Rémi ; ce sont deux beaux édifices qui méritent une étude attentive. M. T. V. E. Desperthes fils nous fait connaître le portail ogival de l'église de Villers-en-Argonne. La belle abbaye de Jumièges, menacée de destruction, à ce qu'on dit, a été présentée en une jolie aquarelle par M. Deslignières : au premier plan domine la teinte sombre d'un dessous de porte contrastant très heureusement avec l'éclaircie lumineuse du fond. M. Deverin fait connaître l'état actuel d'un curieux théâtre gallo-romain, près Cybardeaux, dans le bois des Bouchauds (Charente). Une partie du mur du pourtour, des vomitoria et de la scène sont tout ce qu'on en voit actuellement sous l'encombrement des végétations ; cependant M. Déverin a pu nous donner un plan à cinq millimètres, une petite coupe, des inscriptions de gradins et des vues aquarellées d'une touche spirituelle et légère. Les niches pratiquées dans les murs font songer aux mêmes dispositions qu'on a retrouvées aux Théâtre-Arènes de Lutèce et dont le sens me paraît expliqué par les ruines du théâtre d'Augst, près Bâle (Suisse). J'ai pu m'y rendre compte qu'elles y avaient un but constructif et qu'un mur les dissimulait quand l'édifice était intacte. J'étudierai cette question dans mon *Premier théâtre parisien* ou *les Arènes de Lutèce*.

C. N.

(A suivre.)

COMITÉ DU RÉPERTOIRE DES FOUILLES ET DÉCOUVERTES

RELATIVES AUX ANTIQUITÉS NATIONALES

Notes communiquées par les membres du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts.

Suite. — Voir tome 8, p. 76 à 80. — 145 à 158. — 222-223-265-347 à 353 et la table des articles des sept volumes précédents.

AISNE

Une trouvaille de monnaies anciennes a été faite à Saint-Quentin, en démolissant une maison du XVIe siècle, à l'angle des rues Saint-Jean et du Gouvernement ; un ouvrier terrassier brisa d'un coup de pioche un vase de terre rougeâtre d'où s'échappèrent une grande quantité de pièces. Après examen, on

constata que les 494 monnaies trouvées datent de la seconde moitié du XVe siècle et des premières années du XVIe siècle ; il y en a des royales françaises, comme aussi des seigneuriales et des étrangères, quelques-unes très artistement travaillées. C'est la quatrième trouvaille de ce genre faite à Saint-Quentin depuis une dizaine d'années.

⁂

Les fouilles archéologiques faites à Pommiers (Aisne) ont fait découvrir une nécropole contenant environ 300 tombes qui peuvent remonter du VIIe siècle jusqu'au XIVe. Les nombreux sarcophages semblent avoir été brisés et pillés ; on a trouvé des plaques de ceintures en fer damasquiné d'argent, des monnaies et un vase, le tout sans grande valeur autre que leur valeur historique locale.

ALGÉRIE

Découverte en Algérie. — De nouvelles découvertes viennent d'être faites en Algérie, dans l'ancienne cité romaine de Thamugadis, aujourd'hui Timgad.

On a mis au jour, en déblayant le Capitole, de nombreux fragments : tête, torse, jambes, etc., d'une statue colossale dont la hauteur n'était pas inférieure à neuf mètres.

Le service des monuments historiques a, de plus, relevé, sur trois des statues récemment découvertes dans les thermes de la ville, des traces de peinture très visibles.

La Basilique de Rusuccum. — On vient de terminer en Algérie les fouilles de la basilique de Tigzirt Rusuccum. L'édifice, entièrement déblayé, se compose de trois nefs divisées en onze travées soutenues par de doubles colonnes. Dans l'abside deux portes, encore en place, communiquent avec les sacristies. La basilique de Rusuccum était une des plus belles de la Mauritanie. Bâtie avec les matériaux des anciens temples, elle contenait plus de cent colonnes, dépassant un mètre de diamètre. Enfin le sol était entièrement recouvert d'un dallage de mosaïque.

Une grande partie de cette riche décoration a disparu ; cependant, certains fragments bien conservés ont été retrouvés.

Au milieu de motifs ornementaux des plus élégants étaient intercalées une foule d'inscriptions, de devises, de maximes morales et de scènes symboliques, comme le sacrifice d'Abraham.

Outre les sculptures déjà trouvées, il faut en signaler deux des plus intéressantes, représentant une martyre de Balaam frappant

son ânesse. L'architecte départemental, chargé des fouilles par le ministère de l'Instruction publique, pense que la basilique a pu être construite au cinquième siècle, restaurée au sixième et détruite par un incendie, probablement à l'époque de l'invasion arabe.

ALLIER

Les restes d'un temple romain viennent d'être découverts à Bourbon-l'Archambault (Allier), l'antique station thermale si vantée par Boileau et Racine.

Autour de ce temple ont été retrouvées de superbes mosaïques formées de dessins géométriques en calcaire blanc et en schiste noir de Buxières-les-Mines.

Des débris de colonnes, de vases, et quelques médailles du Haut-Empire ont été aussi mis au jour. Les mosaïques sont encore apparentes et assez bien conservées.

CALVADOS

A Saint-Pierre-la-Vieille (Calvados), dans un champ nommé le Clos-Ferré, on vient de découvrir les ruines d'une grande ville gallo-romaine.

DORDOGNE

Les fouilles entreprises l'an dernier à Périgueux pour dégager la fameuse tour de Vésone, suspendues au mois de février dernier, ont été reprises sous la direction de M. Boeswilwald, délégué par le ministre des Beaux-Arts. On dégage actuellement les fondations du porche.

LOIRE-INFÉRIEURE

On vient de découvrir à Saint-Similien, diocèse de Nantes, sur l'emplacement de l'église actuelle de cette paroisse, les débris d'un ancien édifice païen, qui fut probablement en partie détruit en l'an 270 de l'ère chrétienne, lors de la grande révolte des Bagaudes. Les fouilles entreprises dans l'église de Saint-Similien ont fait mettre au jour de nombreux cercueils de pierre avec des ornementations variées, des croix et des débris de vêtements.

PUY-DE-DOME

M. Francis Perot annonce dans la *Correspondance artistique et archéologique* du 25 juillet la curieuse découverte, faite sur les flancs du Puy-de-Dôme, après des éboulements causés par

un violent orage, et attestant l'existence de populations préhistoriques sur ces hauteurs. Des bergers, ayant pénétré dans une crevasse profonde y trouvèrent une certaine quantité de haches polies faites en substances particulières à la région telles que l'amphibolite, la syénite, la fibrolithe, etc. : l'une d'elles, mesurant 0 m. 20. de longueur, était fixée à un manche de bois à l'aide d'une forte virole de bronze que les bergers ont détachée, mais n'ont pas recueillie : il est regrettable pour la science que cette hache munie de son manche n'ait pu être conservée en son entier. Cette remarquable pièce est polie sur les quatre faces, elle offre un tranchant vif et allongé.

SEINE-ET-MARNE

Découvertes archéologiques à Poissy. — En fouillant le sol pour établir les fondations du monument élevé à la fin de juin 1894 à Meissonier, on a trouvé un massif en maçonnerie très solide. Ce mur, épais de plus d'un mètre, paraît remonter à une époque très éloignée ; on dirait le mur d'un ancien château.

Dans une imprimerie voisine on a trouvé des voûtes anciennes. On suppose qu'on est en présence d'un reste de ce qui fut la résidence de saint Louis et de Philippe VI le Bel.

Découvertes archéologiques à Esmans arrondissement de Montereau (Seine-et-Marne). M. J.-J. Castel, propriétaire du domaine d'Esmans, faisait tracer une nouvelle route à travers sa propriété. Les ouvriers mirent à nu des blocs énormes, consolidés entre eux par des barres de fer et présentant le caractère propre aux constructions romaines. Quelques jours après, on déblayait la chaussée ou agger, un peu plus large que les deux autres parties latérales dites trottoirs ou crépidines, mesurant deux mètres de large.

Depuis, on a découvert de nombreuses pièces de monnaies, des charrues en pierre, des haches, des vases, divers objets et quelques squelettes, dont quelques-uns mesurent 2 mètres 33.

SEINE-ET-OISE

Au Palais de Versailles, en nettoyant les murs des petits appartements, on a découvert, sous une couche de blanc tout une décoration picturale sur les boiseries d'une très petite antichambre qui séparait les appartements du roi du salon de la reine. Cette décoration, de goût exotique, semble avoir été inspirée par Marie-Antoinette, alors dauphine, par ses souvenirs de Schœn-

brun ; elle se compose de panneaux où des jardiniers et bouquetières de fantaisie se détachent sur des vues du parc et des parterres, dans des encadrements bleu tendre, des guirlandes de fleurs et des baguettes enrubannées courent dans l'intervalle des panneaux ; le tout assez détérioré.

— Des terrassiers, en pratiquant des fouilles dans la propriété de M. Jacquemet, à Sainte-Colombe-les-Vienne, ont mis au jour trois statues en marbre, datant de l'époque romaine.

— On vient de trouver dans la Seine, près de Conflans, une rapière XVI[e] siècle, pièce curieuse et magnifiquement travaillée. Les armes de la maison Montmorency sont ciselées sur la poignée, qui est en argent fin. Sur la lame sont gravées, à côté de ces deux lettres L. M., deux devises latines qu'il a été impossible jusqu'ici de déchiffrer. Le mot *fidelis* seul est lisible.

BIBLIOGRAPHIE. — LIVRES REÇUS.

Prière d'envoyer un double exemplaire des ouvrages dont on désire qu'il soit rendu compte. L'abondance des livres reçus nous oblige à les analyser ultérieurement.

I. — Ouvrages généraux.

Havard. *La France artistique et monumentale*, in-4°.

PAR EUGÈNE MUNTZ

Membre de l'Institut : Histoire de l'Art pendant la Renaissance : Italie, t. 3 et dernier.

Nous avons déjà souvent parlé de l'œuvre considérable de M. Eugène Müntz. Aujourd'hui il nous entretient de l'époque que dominèrent de leur génie, Michel Ange, Le Corrège et les Vénitiens. Alors même que cette dernière phase de la Renaissance « ne nous réserverait pas tant de hautes jouissances, qu'elle ne nous ferait pas pénétrer dans l'intimité de tant de nobles esprits, ne nous ferait pas respirer une telle atmosphère de distinction, l'étude de cette société tour à tour si passionnée et si recueillie, si voluptueuse et si éthérée, serait faite pour captiver au même point l'historien et le penseur ». On comprend, en lisant ces lignes de l'éminent historien, comment il peut trouver le courage de poursuivre son énorme labeur. M. Müntz nous avait expliqué déjà les

Primitifs, puis l'*Age d'Or*. Il nous fait comprendre aujourd'hui *la Fin de la Renaissance* « ce magnifique automne qui, jusque dans l'extrême arrière-saison, a porté tant de fruits délicieux »; il dit justement que le propre de la Renaissance n'a pas été l'imitation de l'antiquité, car alors il faudrait y englober les efforts des contemporains de Charlemagne comme de ceux de Napoléon Ier. La marque distinctive est dans l'alliance de l'émotion ou réalisme avec la tradition, c'est-à-dire l'antiquité classique ; la Renaissance est faite de vie et de poésie, de fraîcheur et de distinction, de conciliation et de mesure.

Notre collègue insiste justement sur l'état d'âme de la Société, car elle seule permet de comprendre l'art d'une époque : il étudie donc le sentiment national, la religion, les mœurs, l'enseignement, qui furent les éléments constitutifs des forces qu'utilisèrent les artisans d'alors.

C'est surtout dans le domaine de l'architecture que la fin de la Renaissance accomplit les plus grandes choses. Le souvenir du théoricien d'architecture Sébastien Serlio, né à Bologne en 1475, se rattache aux monuments français puisqu'il fut appelé en 1541 à Fontainebleau, où il mourut en 1552. Il n'y fut pas employé, mais ce fut à Paris qu'il publia (1545) le premier livre ou géométrie et le second ou perspective (1547), ainsi que le cinquième livre de ses *Règles générales d'architecture*. Il fit paraître à Lyon en 1551, trente de ses *Portes rustiques*.

Vignole et Palladio personnifient alors avec Serlio l'effort de codification de l'architecture. Généralement ils ne connaissent que l'architecture moderne; pourtant Palladio étudie la « Mazon quarrée » de Nîmes.

Il importe surtout de retenir que sous l'action des théoriciens il se produit dans l'aménagement des villes, des places et des rues, une poursuite de l'effet d'ensemble. Les Amis liront avec grand intérêt le livre de M. Müntz et notamment la page 300. Ainsi les amis de la physionomie artistique de Paris et de la France entière méditeront ce trait significatif : à Gênes, en construisant la Rue-Neuve les voisins s'entendirent pour choisir un axe commun afin que dans les palais qui se faisaient face la vue pût être comme doublée à travers les portiques.

Il est impossible de suivre ici, dans son développement considérable, l'œuvre magistrale de M. Eugène Müntz. Une suite de 476 illustrations, dont un grand nombre sont fort belles, forme le commentaire du texte ; pour en donner idée à nos lecteurs, nous leur présenterons deux d'entre elles ; elles décoraient ce château d'Ecouen sur lequel on a publié déjà de très belles planches dans

l'un des ALBUMS de l'*Ami des Monuments et des Arts*[1]. Souhaitons qu'après avoir terminé l'étude de l'Italie, M. Eugène Muntz dote les autres pays d'un travail de même valeur pour la science et pour l'art. Félictions le du service qu'il rend à cette cause, et du labeur qu'il dépense sans compter.

II. — BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES RELATIFS A PARIS ET AUX DÉPARTEMENTS (*Suite*).

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le prix Brunet bibliographie à M. Tourneux : *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, vol. I et II.

Dom Fr. Chamard. Le château et les seigneurs de la Tremblaye, près Doué-la-Fontaine. Angers, Germain et Grassin (Extrait de la *Revue d'Anjou*). — *Abbé A. Durand*. Etudes historiques sur Saint-Laurent-des-Arbres en Languedoc. Avignon, Séguin (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1893).

E.-A. Martel. — *La Rivière souterraine de Bramabiau* (Gard). In-8°, avec gr. Paris, 1893.

E.-A. Matel. — *La Grotte de Saint-Marcel-l'Ardèche*. Petit in-8°, avec gr., Privas, 1893.

E.-A. Martel. — *Sous terre* : Recherches dans le Lot en 1892 et 1893. In-8°, avec gr. Brive, 1893.

Paul Lafond. — *Saint-André de Souloum en Bigorre*. — 8 p. in-8°. Que. Paris, 1893.

Eglise fortifiée de la fin du XI[e] ou du début du XII[e]. « Enfin, avant d'en finir conclut judicieusement l'auteur, disons avec un profond regret que la petite église de Souloum n'en a pas, parait-il, encore fini avec l'ère malheureuse des restaurations. Il est une dernière en projet, qui consiste à ajouter une nouvelle travée en avant de la façade. De cette façon, le clocher se trouvera reporté en arrière, sur le premier tiers de la nef, et le caractère que les ans et surtout les hommes n'avaient pu encore enlever à ce vénérable édifice, le sera cette fois d'une façon irrémédiable et définitive. »

Paul Lafond. — *L'église de Sévignac* (Basses-Pyrénées). — In-8°, 9 p. Paris, 1893.

Eglise ignorée, romane, reconstruite partiellement au XIV[e] et XV[e] siècle. Le portail romans est le morceau capital : M. Lafond en donne une vue.

Casimir Echernier. — L'ARCHITECTURE LYONNAISE AUX QUATRE DERNIERS SIÈCLES. — 1894, Lyon, gr. in-8° 27 p.

Notes sur les monuments disparus de Lyon (p. 9), sur les curiosités peu connues des rues Lainerie et Juiverie (p. 13), et St Jean. Souhaitons que Lyon en comprenne

[1] Voyez Charles Normand. *Premier livre d'or du Salon d'Architecture.*



Chateau d'Ecouen

LE PRISONNIER RÉVOLTÉ

Par Michel Ange

Aujourd'hui au Musée du Louvre.

la valeur, les conserve dans ses quartiers neufs : il dépend de ses enfants d'en assurer la sauvegarde par une lutte ardente contre les barbares, comme l'ont fait les Parisiens depuis quelques années. A ce titre encore le discours de réception de M. C. Echernier sera œuvre utile. Les rues qui avoisinent la cathédrale sont du plus grand intérêt pour celui qui visite une à une les cours de ces maisons si curieuses. Nous regrettons seulement que le travail ne soit point accompagné de gravures.

L. Cloquet. — Mélanges. — *Le Vieux Gand monumental.* — *La porte de la basilique de Saint-Sabine à Rome.* — *L'art du moyen âge devant l'esthétique.* — *La nouvelle flèche de la cathédrale de Dijon.* — 1894, gr. in-8°, 11 p. avec gr.

L. Cloquet. — Mélanges. — *La sculpture brabançonne.* — *Esthétique des villes.* — *Les cathédrales françaises.* — *Concours pour les vitraux de Jeanne d'Arc à Orléans.* — *Classification des églises du Roussillon.* — *La chapelle du Grand Séminaire de Toulouse.* — Gr. in-8°, 21 p. avec gr.

Revue du département du Tarn-et-Garonne. — 1894, n° 3, mai-juin. Sommaire : *Ed. Forestie*, Inventaire du château de Salvagnac en 1606 avec plan. N° 4. *Condaminas* : Penne, Saint-Antonin et Féneyrols.

III. — BIBLIOGRAPHIE SUR LES MONUMENTS DE L'ÉTRANGER

Eduard Gluck. — *La civilisation pro-romaine et romaine dans les Alpes de Bavière : Mémoire en allemand sous ce titre : Vorrömische und römische Kultur in den Baerischen Alpen* — Publié pages 52-80 du « Zeitschrift der Deutschen und oesterreischischen Alpen verein », 1893. Volume 24. Munich Lindauerschen Buchhandlung.

Les hasards d'une excursion dans les montagnes du Tyrol Autrichien nous ont fait connaître ce mémoire que les érudits n'auraient point sans doute eu l'idée d'aller chercher dans un Bulletin du *Bulletin du Club Alpin Allemand et Autrichien* : c'est pourquoi il nous semble utile de le signaler ici.

L. Cloquet. — *Notes sur les anciens ateliers de* SCULPTURE DE TOURNAI *et l'étendue de leur débouché.* — 1894, Tournai, petit in-8° 16 p.

Notes très intéressantes sur les œuvres des artistes de Tournai; M. Cloquet pense qu'ils ont répandu leurs produits dans le Nord de la France.

Zeitschrift für Kulturgeschichte. Bd. . Heft 2-3, 1894. — *Ruepprecht.* Description d'un voyage en Orient en 1588 (analyse un mss. de la bibliothèque royale de Munich).

Deutsche Rundschau. 1894. mars. — *G. Steindorff.* Fouilles allemandes en Orient (surtout à Sendschirli, d'après les *Mittheilungen* publiés sous les auspices de l'Orient-Comité en 1893.

Le propriétaire-gérant : CH. NORMAND.

VANNES. — IMPRIMERIE LAFOLYE, 2, PLACE DES LICES.

LES MONUMENTS SOUS LE PREMIER EMPIRE ET LA RESTAURATION

D'APRÈS LE JOURNAL INÉDIT DE

VAUDOYER

Architecte, Membre de l'Institut

Suite et fin (Voir *l'Ami des Monuments et des Arts*, tome VIII, pp. 91, 194, 266 ; tome IX, p. 5.)

571. Eglise de la Madeleine. — *26 avril 1816.* — On reprend les travaux de la Madeleine sur un nouveau plan, dont l'intérieur est modifié par M. Prugère, directeur général des travaux publics. M. P. Vignon continue d'en avoir la direction, mais il se refuse au plan de M. Brugère ; il veut deux colonnes sous la retombée de chaque calotte et c'est assez vraisemblable.

Paris, 26 avril. — « Le Roi vient d'approuver et d'arrêter les plans qui lui ont été présentés par le ministère de l'intérieur pour l'achèvement de l'église de Madeleine. Les travaux commenceront le 1er de mai. Le ministre de l'intérieur a écrit à M. le directeur des travaux de Paris pour qu'ils soient continués avec la plus grande activité. »

576. Sainte-Geneviève. — *1er juillet 1816.* — On ôte l'inscription de la frise du portail de Sainte-Geneviève :

AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECONNAISSANTE

mise en 1793 par M. Quatremere de Quinci. Ces lettres en cuivre ont 2 pieds de long, 15 lignes d'épaisseur et pèsent chaque 60 livres. Elles étaient incrustées dans la frise de 6 lignes. Cette frise n'a d'épaisseur AB. que 6° — Comment réparera-t-on cet incrustement de 6 lignes qu'on aurait évité en vissant les lettres sur le milieu de la frise, comme les anciens.

Inscription de Sainte-Geneviève. — *6 juin 1819.* — On va rétablir dans la frise, au-dessus du fronton de l'église de Sainte-Geneviève, l'inscription enlevée en 1791, et conçue en ces termes D. O. M. *sub invocatione sanctæ Genovefæ*. Les lettres de cette inscription, comme celles de l'inscription substituée en 1791 : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante*, sont en bronze, et ont chacune 20 pouces de hauteur. La seule lettre M de cette dernière est du poids de 68 livres et demie.

576. **École des Beaux-Arts au Musée des Augustins.** – *7 janvier 1817*. — *Journal de Paris.* — Ordonnance du Roi du 18 décembre 1816 : « Une ordonnance de S. M. concède à l'école spéciale des Beaux-Arts le vaste emplacement connu sous le nom de *Musée des Monuments français*, rue des Petits-Augustins. Les objets qui s'y trouvent en ce moment seront transportés à Saint-Denis, et, par cette mesure, rendus, pour la plupart, à leur première destination. »

14 janvier 1817. — La députation des Écoles Royales des Beaux Arts, composée de MM. Lemot, sculpteur, professeur, de l'Institut, de l'ordre de Saint-Michel, de la Légion d'honneur, président ; de M. Regnault, peintre, professeur, de l'Institut, de la Légion d'honneur ; de M. Dufourny, de l'Institut, professeur d'architecture ; de M. Mérimé, secrétaire perpétuel des Écoles, et de M. Vaudoyer, de la Légion d'honneur, architecte du palais et des écoles des Beaux-Arts, du Musée des Monuments français ; de M. Français, secrétaire-archiviste de l'école d'architecture, va chez M. Lainé, Ministre de l'Intérieur, pour le remercier de la faveur accordée aux beaux-arts par le Roi en donnant un établissement aux beaux-arts sur l'emplacement du musée des Petits-Augustins.

578. **Quatre statues équestres de Rois à Paris.** *5 mars 1817*. — *Quotidienne*. — « On exécute en ce moment quatre statues équestres : celle de Henri IV pour le terre-plein du Pont-Neuf ; celle de Louis XIII, pour la place Royale ; celle de Louis XIV, pour la place des Victoires ; celle de Louis XV, pour la place de ce nom. »

La statue de Louis XIV devait être en marbre, M. Bosio l'a faite en bronze en fournissant tout pour 175.000 francs.

585. **Journal de Paris. Pose de la première pierre de la statue de Henri IV.** *28 octobre 1817*. — Statue de Henri IV par Lemot. Première pierre posée par Louis XVIII. — *Paris, 29 Octobre.* « Hier, à une heure de l'après-midi, le Roi est parti des Tuileries en grand cortège pour aller poser la première pierre du piédestal de la statue d'Henri IV. Trois tentes avaient été préparées sur le terre-plein du Pont-Neuf, pour recevoir la famille royale, les princes et les princesses du sang, MM. les ambassadeurs et étrangers de distinction, et les douze chefs de légion de la garde nationale, qui avaient été invités. Une quatrième tente, entièrement à jour, avait été établie sous la statue, et au milieu de cette tente se trouvait la pierre que S. M. devait poser. C'est dans l'ouverture pratiquée dans cette pierre que l'on devait placer les médailles à l'effigie du Roi, et une plaque d'or sur laquelle étaient gravés les noms de M. le Préfet et des membres du conseil municipal.

Dans la tente du milieu se trouvait le modèle en petit de la nouvelle statue équestre telle qu'elle doit être. Sur le côté du socle qui fait face au Pont-Royal, on lira la première inscription qui se trouvait sur l'ancienne statue élevée sous le règne de Louis XIII ; et sur le côté qui fait face à la place Dauphine, on lira une inscription latine qui consacre le rétablissement de la statue.

Des détachements de cent-suisses et de gardes-du-corps faisaient le service, et la haie depuis le château des Tuileries était bordée par la garde nationale et la garde royale. La musique centrale de la garde nationale, dirigée par M. Cherubini, a fait entendre pendant toute la cérémonie les airs chéris des Français. A une heure moins un quart, LL. AA. SS. Madame la duchesse douairière d'Orléans, Mgr. le duc et madame la duchesse d'Orléans sont arrivés. A une heure, les cris de *vive le Roi!* ont annoncé l'arrivée de S. M. LL. AA. RR. *Monsieur*, *Madame*. Mgr. le duc et Madame la duchesse de Berri étaient dans la voiture du Roi. M. le comte Chabrol, préfet du département de la Seine, entouré du conseil municipal, a reçu S. M. à la descente de la voiture, et il a eu l'honneur de le haranguer.

Le Roi ayant cessé de parler, Son Excellence monseigneur le Ministre de l'Intérieur a présenté à Sa Majesté M. le comte Barbé-Marbois, président du comité des souscriptions pour le rétablissement de la statue de Henry IV, les membres du comité, ainsi que les artistes et architectes chargés des travaux. Le Roi entouré du corps municipal, s'est approché du piédestal; M. le préfet lui a présenté les instruments d'usage ; les médailles, les pièces de monnaie et la plaque d'or (dorée à chaud) ont été placées dans une boîte de plomb, et le tout a été déposé dans la pierre qui devait la recevoir.

Le Roi a posé le premier ciment. Cette opération terminée, S. M. s'est avancée sur le bord de la tente du côté de la rue Dauphine, et elle a salué la foule immense rassemblée sur ce point ; les cris de *vive le Roi !* ont alors éclaté de toutes parts. MM. les maréchaux de France, les ministres du Roi, des membres de la chambre des pairs et des députés ont assisté à cette cérémonie.

Le Roi est rentré dans sa tente ; il s'est entretenu longtemps avec les magistrats de la ville de Paris. Il a aussi examiné avec la plus grande attention le modèle de la statue équestre de Henri IV, ainsi que les dessins de M. Lepère, architecte du terre-plein du Pont-Neuf, qui avaient été déposés dans le salon, à côté du modèle de la statue. A deux heures moins un quart, S. M. est remontée dans sa voiture, et elle est rentrée au château en suivant le quai de la Monnaie, et accompagnée par les mêmes acclamations.

Voltaire dans le ventre du cheval de Henri IV : Journal de Paris du 24 novembre 1818. — « *22 novembre 1818.* — Avant-hier dimanche, à huit heures du matin, quatre boîtes en plomb, contenant *la Henriade* de Voltaire et plusieurs autres ouvrages relatifs à Henri IV, et magnifiquement reliés ; de plus, le procès-verbal de la restauration du monument, et différentes autres pièces ont été renfermées dans la statue érigée sur le Pont-Neuf, en présence des délégués de S. Exc. le ministre de l'intérieur, de M. le préfet de police, de M. Lémot et de plusieurs personnages de distinction. Une ouverture avait été pratiquée à cet effet sur la croupe du cheval, et la fermeture définitive a eu lieu à l'instant même. »

591. **Porte Saint-Martin.** — *1er avril 1818.* — La porte Saint-Martin est entourée, sur ses quatre faces, d'échaffauds en charpente, sans scellement du bas jusqu'au haut et d'aplomb.

On en commence la restauration complète comme on a fait à la porte Saint-Denis en août 1807. L'attique de la porte Saint-Martin sera démoli et construit à neuf en pierre de Château-Landon. Cet échaffaud est au prix fait de 6.000 francs. Architecte, M. Delannoy ; scuplteur, M. Gourlier.

596. **Musée des Thermes de Julien.** — *25 mai 1819.* — M. le duc d'Angoulême visite aujourd'hui la halle-aux-vins, le marché des Carmes, beaucoup d'autres monuments et notamment les thermes de Julien, rue de la Harpe. Il paraît décidé d'acheter cette propriété, de la restaurer, et d'en faire un musée où on réunirait tous les monuments antiques du même âge, (an 359 de Jésus-Christ), environ quinze siècles.

M. Chabrol, préfet, ordonne ces travaux. MM. Godde et Rohault en sont les architectes. La commission est composée de MM. Quatremère, Fontaine, Gérard, Lenoir, Danon.

605. **Monument à Malesherbes.** — *8 mai 1820.* — Aujourd'hui M. Lebas, architecte, présente avec le comité des souscripteurs, au roi Louis XVIII le modèle en relief d'un monument à élever à la mémoire de Malesherbes qu'on a révolutionnairement fait mourir, pour avoir courageusement deffendu Louis XVI dans le procès où il est succombé. Ce monument se compose de la statue en marbre, faite par Dumont, donnée par le Roi, de quatre colonnes ioniques de marbre blanc achetées par le comité, employées par M. Lebas en un petit édicule à jour sur un piédestal élevé au cimetière de Mousseau où Malesherbes a été enterré avec beaucoup d'autres victimes.

Le Roi approuve ce monument et encourage la souscription.

Les souscripteurs réclament sur l'emplacement que M. Viger de Jolival veut vendre, (Robespierre et ses complices sont dans le même cimetière), et sur le caractère du monument, n'ayant été consultés ni sur l'un ni sur l'autre. M. Viger de Jolival s'étant mis le directeur intéressé de cette affaire, il en résulte que le monument s'élève en 1823 en la grande salle du palais de Justice.

L'Ecole des Beaux-Arts. Pose de la première pierre. — *3 mai 1820.*

Aujourd'hui 3 mai 1820, à une heure de relevée, la première pierre de *l'Ecole royale des Beaux-Arts*, qui sera construite sur l'emplacement de l'ancien Musée des monumens français, a été posée par S. Exc. M. Siméon, le ministre de l'intérieur assisté de MM. les préfets de police et de la Seine, en présence de MM. Gérard, premier peintre du Roi, président de l'académie des beaux-arts, de l'institut royal des beaux-arts, tous émérites, ou professeurs des différentes sections de l'enseignement de l'Ecole.

Après un discours de M. le maire du 10e arrondissement, relatif à cette solennité, M. Gros, remplissant cette année les fonctions de président de l'Ecole royale, a eu l'honneur d'adresser à S. Ex. le ministre de l'intérieur le discours suivant :

Monseigneur,

« Les arts du dessin n'ont jamais prospéré sans qu'un heureux concours de circonstances ait favorisé leurs progrès.

Pour les naturaliser en France, il ne suffisait pas que François 1er appelât les artistes les plus célèbres de l'Italie : comment les germes précieux que leur présence devait faire naître auraient-ils pu se développer sous une législation qui mettait tant d'entraves à l'industrie.

Il fallait, comme Louis XIV, protéger les artistes contre une ignorance privilégiée qui asservissait le génie et lui imposait des tribus. Il fallait surtout organiser l'enseignement public des arts dans un système tout à la fois stable et susceptible de perfectionnement : entreprise qui ne pouvait réussir que par la réunion de tous les hommes capables de concourir aux progrès de l'instruction. Installée presque à sa naissance dans le palais de nos rois, l'Ecole des arts y prit de l'accroissement et y trouva longtemps l'espace nécessaire au développement des études.

Cependant, on avait reconnu, dès l'origine, l'avantage inappréciable d'un édifice spécialement consacré aux besoins de l'enseignement. Colbert, dont le nom rappelle de si grands souvenirs, avait soumis au Roi des plans pour ériger une école des beaux-arts dans la capitale : par la même munificence, un palais avait été ouvert à Rome pour recevoir les jeunes lauréats français et leur donner le

moyen de se perfectionner au milieu des chefs-d'œuvre des grands maîtres.

Des circonstances impérieuses ne permirent pas de suivre entièrement de si nobles pensées. De longtemps encore on ne devait voir s'élever dans nos murs l'édifice destiné à l'Ecole royale des Beaux-Arts.

Le projet de Louis XIV est enfin réalisé par son petit-fils, et, quand nous considérons l'époque à laquelle les arts ont reçu un pareil bienfait, combien notre reconnaissance pour le souverain ne doit-elle pas s'en accroître?

C'est au moment même où l'affranchissement de la France imposait au gouvernement la nécessité de la plus sévère économie, que le Roi, portant sa pensée sur l'avenir, a doté l'Ecole d'un vaste emplacement, et ordonné la construction d'un édifice simple, mais réunissant tout ce qui peut contribuer au progrès des études. »

S. E. le ministre de l'Intérieur a répondu.

Après ce discours, les cris de *vive le Roi* ! ont exprimé à la fois la reconnaissance des nombreux témoins de cette solennité, et les espérances que tous les amis des arts conçoivent encore dans la sollicitude éclairée du gouvernement pour faire concourir tous les moyens possibles au prompt accomplissement de ses bienfaisantes intentions. L'ingénieuse idée de consacrer le jour anniversaire du retour de S. M. pour la fondation d'un tel monument l'a placé, dès ce jour, sous les auspices les plus heureux et les plus sacrés, et les amis des arts, ainsi que les élèves de l'Ecole royale reconnaîtront dans cet acte d'une administration éclairée et paternelle le témoignage éclatant de la haute et féconde protection que le règne d'un Bourbon assure aux arts de la paix et à tous les genres de gloire.

On a enfermé dans une boîte, placée sous la première pierre de l'édifice, une médaille en platine consacrant la mémoire de cette fondation, deux autres médailles d'argent, modèle des prix d'émulation de l'Ecole, et un exemplaire de chacune des pièces de monnaie frappées sous le règne de S. M. Louis XVIII. L'administration de l'Ecole royale a su ajouter à cette formalité consacrée par l'usage une heureuse innovation, celle de graver, sur la plaque monumentale en platine, le plan de l'édifice. Il appartenait à l'Ecole royale de donner cet exemple ingénieux d'une prévoyance, dont l'imitation, dans la construction des monuments publics, éclairera, dans les siècles à venir l'historien et l'artiste qui viendront demander à leurs ruines les traditions des arts de notre âge.

[1] Voyez à ce sujet la gravure et l'étude publiée par notre collaborateur M. Eugène Müntz, membre de l'Institut, sur L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS. (*Bulletin de la Société des Amis des Monuments Parisiens*).

Un examen attentif de ce plan nous a convaincu qu'il réunissait toutes les conditions nécessaires d'étendue, de spécialité, et d'une simplicité élégante et noble, convenable à l'utile destination de cet édifice. L'architecte est M. Debret. En terminant ce compte rendu, à la suite duquel nous avons occasion de présenter quelques réflexions que provoquent de notre impartialité des réclamations peu réfléchies, il nous est agréable d'unir nos vœux à ceux, non seulement des professeurs et des élèves de l'École royale des Beaux-Arts, mais de tous les amis de la gloire nationale, pour que l'École française, qui depuis la fin du XVIIIe siècle a pris un si noble essor, reçoive enfin dans l'achèvement de l'édifice qui lui est préparé un asile digne des souvenirs dont elle hérite, des exemples qu'elle donne, et des espérances qu'elle fait naître. »

NOTA. — Ces travaux sont suspendus le 27 du même mois de mai 1820.

613. **Duguesclin.** *25 juillet 1820.* — On a posé le 13 juillet 1820 à Châteauneuf-Randon (Lozère) la première pierre d'un monument à Duguesclin pour l'anniversaire de la mort de ce grand capitaine, le 13 juillet 1380.

617. **Séminaire de Saint-Sulpice.** *21 novembre 1820.* — Aujourd'hui Mgr l'archevêque de Paris, les autres autorités et M. Godde, architecte, posent la première pierre du séminaire de Saint-Sulpice.

Le 1er juin 1821 on reconnait que ce bâtiment est planté hors d'équerre sur la place. Grands débats et la faute reste.

631. **Dégagement de la façade du Louvre.** *1er juin 1823.* — On dégage, sous la direction de M. Fontaine architecte, tous les chantiers qui obstruaient la façade principale du Louvre.

On place des bornes autour des quatre carrés de la cour du Louvre.

LES AMIS DES MONUMENTS D'AUTREFOIS : DACIER

(*Suite*), voir le tome 8, page 135, (n° 43). T. 2, p. 24.

LE PONT DE SAINTES

PAR MUSSET

Archiviste du département de la Charente-Inférieure.

LETTRE DE M. DACIER AU MINISTRE DE LA MAISON DU ROI

MONSEIGNEUR,

L'Académie vient d'apprendre par un de ses correspondans qu'on doit construire un nouveau pont à Saintes, à la place de l'ancien, dans lequel est enclavé un arc de triomphe élevé en l'hon-

neur de Germanicus au commencement de l'ère chrétienne. Elle apprend en même temps qu'on se propose de détruire ce monument respecté jusqu'ici par les siècles et par la main des hommes, et qui, par sa masse, et par la solidité de sa construction, peut subsister encore des milliers d'années sans qu'on en prenne d'autres soins que d'empêcher qu'on ne le dégrade. Justement affligée du grand nombre de monuments que la France a perdus et qu'elle aurait pu conserver, alarmée pour ceux qui existent encore et obligée par son institution de veiller, autant qu'il est possible, à la conservation de ces restes précieux de l'antiquité, l'Académie a recours à vous avec confiance, Monseigneur, et vous supplie de protéger ce monument et d'empêcher que dans un siècle distingué par ses lumières on ne surpasse la barbarie des siècles d'ignorance. S'il était absolument indispensable de le démolir pour rendre le nouveau pont plus commode ou la navigation de la Charente plus facile et plus sûre, on pourrait avec assez peu de frais, en numérotant les pierres avant la démolition et les transportant avec soin, le reconstruire dans un lieu où, loin de gêner, il ferait ornement : c'est ce qu'on a pratiqué avec succès en plusieurs circonstances et dernièrement encore pour la fontaine des Innocents. Dans le cas où l'on prendrait ce parti, l'Académie pense qu'il serait utile de joindre à l'architecte, pour surveiller le travail, un homme versé dans la connaissance de l'antiquité, et elle croit que M. Bourignon, rédacteur du *Journal de Saintonge*, et qui demeure habituellement à Saintes, est l'homme qu'on pourrait choisir. Il a tout le zèle et toutes les lumières nécessaires pour remplir très bien une pareille mission.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur :

DACIER.

Paris, le 16 janvier 1789.

Cette lettre sans adresse était destinée à M. de Villedeuil, ministre de la maison du Roi, qui la renvoya à Necker par lettre du 23 janvier 1789. M. de Villedeuil disait dans celle-ci : « Comme cet objet m'a paru concerner le département des Ponts-et-Chaussés, j'ai cru devoir vous communiquer cette lettre, » et il le prie de lui faire connaître la suite qui y sera donnée.

(Arch. nat. F. 14 174).

PORTRAIT GRAPHOLOGIQUE DE LÉON PALUSTRE

Par Et. GIROU

Nous trouvons dans la Graphologie, *l'excellent journal dirigé par M. G. Varinard d'une façon si remarquable, un intéressant portrait graphologique de Léon Palustre, l'érudit dont on regrette si vivement la perte. Nous donnons ici toutes les parties intéressantes de l'article, qui complétera celui que nous avons consacré à Palustre dans le tome 8 de* l'Ami des Monuments et des Arts *(page 299). Nous donnons ici des spécimens de son écriture et de sa signature.*

C'est un logicien qui ne manque cependant ni d'idéalisme, ni d'intuition. Il a ce que Michon appelait « le coup de l'intuition » la vivacité de la pensée et du coup d'œil (la première lettre est généralement séparée des suivantes). Mais le trait ténu qui précède les initiales *l*, *f*, *l*, *n*, nous dit que, s'il n'est pas timide, il n'a pas non plus cette hardiesse primesautière qui va de l'avant sans réfléchir; il ne se lance pas sans avoir fouillé et mûri son idée.

Quelle puissance d'assimilation, quel coup d'œil juste, quelle clarté d'esprit ! Ses lettres, généralement liées, disent la force déductive, l'esprit raisonneur, voyant les choses sous leur aspect positif et pratique ; cette grande lucidité d'esprit (lignes et mots très espacés), permet de concevoir et d'exposer les idées avec une grande clarté, de classer dans la mémoire une foule de documents qui en sortiront au moment opportun pour préciser une date, indiquer l'âge d'un monument, comparer entre eux différents objets; cette mémoire sera une photographie où tout ce qui a été vu se gravera, chaque chose à sa place, sans confusion. Précieuse ressource pour l'érudit, qui doit savoir beaucoup, pouvoir se rappeler promptement et à propos, comparer à chaque instant ce qu'il voit, avec des objets similaires précédemment étudiés.

M. Palustre s'occupait de tout, son activité fébrile (lettres rapides, à peine formées) trouvait le temps pour tout,... et aussi pour l'amitié : il aimait sans arrière-pensée égoïste (pas de crochet rentrant), avec ardeur et fidélité (paraphe à nœud serré).

La force volontaire ne manquait pas à M. Palustre : elle ne se manifestait ni par la masse brutale des résolus, ni par la ligne droite des inflexibles ; mais par le crochet des tenaces, par la barre

des opiniâtres. Là était sa grande force de volonté (Les barres des *t* majuscules et minuscules sont caractéristiques). Certains mots ascendants disent l'ardeur, l'entrain, le vif désir d'arriver promptement au but proposé, à la réalisation des idées. Il ne sait pas s'arrêter, prendre le temps nécessaire pour se soigner, quoique malade, ce qu'attestait son teint bilieux. Quelques lettres (*f*, *l*, de la lettre de 1891), plus élevées que d'habitude, montrent qu'il sait voir les choses de haut, non par un effet de son imagination, mais parce qu'il se sent capable de pouvoir y atteindre. Cette ardeur,

Specimen d'écriture de Palustre, archéologue français, pour son portrait graphologique.

ependant, ne se soutient pas toujours; il y a des moments de alme, d'arrêt, de tristesse passagère, même de découragement, nais qui disparaît avec l'occasion (mots tombant, *e* dont la boucle st empâtée). Quelle est la bonne volonté qui ne se heurte à des ésistances, qui ne soit entravée par les hommes ou les événements! Mais M. Palustre est un tenace : une fois ses plans arrêtés, il les

Specimen d'écriture de Palustre, archéologue français, pour son portrait graphologique.

suit sans lâcher prise; il sait au besoin tourner les difficultés et user de diplomatie (lignes sinueuses) pour arriver à son but.

Quelques mots sont d'égale hauteur, c'est la franchise native; bon nombre d'autres sont terminés en pointe : cette franchise s'est modifiée au frottement des hommes, par les leçons de l'expérience qui, sans le rendre impénétrable, lui a appris qu'il est quelquefois utile de voiler sa pensée et de ne pas se laisser pénétrer (*a*, *o*, généralement fermés). Il est réservé, il s'observe, ne se livre pas

(virgule ou point après chaque ligne de l'adresse), cependant il n'est pas défiant par le trait du procureur.

Les lettres sont d'une grande simplicité, sans fioritures, la ponctuation et l'accentuation sont irréprochables ; un pareil scripteur sait écrire avec concision et précision, disant juste ce qu'il faut pour traduire sa pensée, sans l'envelopper de phrases nuageuses et prétentieuses.

Les finales sont écourtées : c'est le sens de l'épargne, de l'économie, mais sans avarice (grands espaces blancs). C'est l'homme, simple et sans faste dans la vie ordinaire et dans son intérieur, dépensant largement pour satisfaire ses goûts artistiques ou les exigences de ses travaux.

M. Palustre n'a ni la morgue des parvenus, ni la suffisance des demi-savants ; mais il sent sa valeur personnelle, il sait qu'il est au-dessus d'un grand nombre *(L.* de Léon et de Loire), il sait qu'il est quelqu'un, aussi souligne-t-il son nom.

La plupart de ses majuscules sont typographiques *(T. I.).* Il a le sens du beau, le goût artistique ; sans pouvoir peut-être produire lui-même un tableau, une statue ou le moindre quatrain, il est apte à apprécier les œuvres d'art et à les juger.

Il ne fut ni égoïste, ni rayonnant, ni assez personnel pour faire converger vers lui et n'agir que dans un but intéressé, ni assez dévoué pour s'oublier toujours et ne penser qu'aux autres. Il s'arrête *(M)* comme s'il craignait de risquer une avance. Bienveillant cependant (malgré certains moments de vivacité indiqués par quelques jambages subitement redressés), d'accès facile, expansif même (courbes, écriture inclinée, pas de crochet égoïste).

COMITÉ DU RÉPERTOIRE DES FOUILLES, DÉCOUVERTES ET ANTIQUITÉS NATIONALES (Suite).

DÉCOUVERTES INÉDITES DANS LES FORÊTS
DE
PONT DE L'ARCHE ET DE LOUVIERS

Par Victor QUESNÉ et L. de VESLY

MM. Victor Quesné et L. de Vesly ont continué pendant la dernière saison leurs fouilles commencées par l'abbé Cochet, aux Vieilles Maisons, dans les forêts de Pont de l'Arche et de Louviers (Eure). Ils adressent aux *Amis* les renseignements suivants :

L'ouverture d'une butte située non loin de la halle de Totles-la-Vallée, sur la ligne du chemin de fer d'Orléans à Rouen, mérite une attention spéciale.

Le tertre exploré a révélé une construction qui présentait un carré parfait de 13 mètres de côté, élevé sur un soubassement de 60 centimètres de hauteur.

L'orientation est est-ouest ; l'on accédait au terre-plein au moyen d'un escalier, dont le massif a été retrouvé. En poursuivant les investigations à l'intérieur on rencontra une deuxième muraille parallèle à la première, représentant également un carré parfait de 4 mètres 35 de côté.

Tous les murs étaient revêtus, à l'extérieur et à l'intérieur, d'un stuc coloré de différentes couleurs, parmi lesquelles le rouge dominait, et notamment le rouge foncé et le rouge dit pompéien ; il y avait aussi des jaunes, des verts, et des noirs-bleu. Un grand nombre de fragments portaient des couleurs différentes ; ainsi sur le noir, les filets étaient tirés en rouge ; et sur le rouge ils étaient blancs ou plutôt jaune très clair.

Cette construction paraît avoir été un Fanum, ou petit temple, composé d'une cella et d'un portique périptère. L'aire du portique était pavée, au moyen de dalles de 0m60 sur 0m40. La cella avait une aire de béton, et, au centre un carré de 1 mètre de superficie, fait de dalles pareilles au pourtour, qui semblait avoir supporté un feu violent, alors qu'on ne trouve pas trace d'incendie dans le reste de la construction. Dans l'interstice des pavés, ont été trouvées plusieurs pièces de monnaies romaines. La série, en commence à Auguste, et leur nombre dépasse soixante.

Ce Fanum était tetrastyle et le diamètre des colonnes devait être de 0m 42 ; cette dimension a été déduite de la découverte du soubassement de colonne placée à l'angle N.-E. Ce socle ou base, de forme tronc-conique, en pierre, porte en son milieu une cavité pour recevoir le support qui devait être en bois et cylindrique. Sur la face extérieure sud de la cella, il fut également possible de relever la dimension d'un pilastre tracé en noir-bleu.

La toiture se composait de tuiles à rebord et de tegulæ de deux tons, les unes orangé, les autres d'un rouge très clair.

Les principaux objets recueillis sont outre les médailles, des hachettes en silex, un petit couteau dont le manche en bronze se termine par un pied de biche, de nombreux fragments de plaques de verre qui paraît avoir servi comme verres à vitres ; deux fibules en bronze, grand nombre de clous en fer et en bronze, dont plusieurs devaient servir comme ornement ; une petite cupula et des baguettes en bronze, etc, etc.

A l'aide des divers éléments de construction constatés et recueillis, M L. de Vesly a entrepris la restauration de ce Fanum qui du reste avait été édifié suivant les règles données par Vitruve. Le dessin qui fait renaître de ses ruines ce petit Fanum permet de juger de l'effet des parements colorés de ses murailles, alors que la fumée de l'encens enveloppait l'idole, et que le feu du sacrifice dévorait les victimes.

BON EXEMPLE

LA LUTTE INTERNATIONALE CONTRE LES VANDALES

LE VANDALISME EN BELGIQUE

On lit dans l'*Indépendance Belge* :

« Arrière les vandales.

« La commission des sites fera bien d'ouvrir l'œil sur le danger que court la cascade de Saint-Remacle, nous écrit notre correspondant de Spa.

« Un industriel vient de demander à l'administration communale de Havelot qu'elle lui rende la chute, à l'effet d'établir immédiatement au pied une fabrique de pâte à papier.

« Si les habitants de la ville de Saint-Remacle acceptent cette offre, c'est la disparition totale de la seule cascade un peu importante qui existe dans le pays, et du même coup la disparition des nombreux touristes qui chaque été allaient semer l'argent dans cette contrée.

« Les loueurs de Spa, justement alarmés, s'organisent pour adresser à la députation permanente une protestation. »

L'*Ami des Monuments et des Arts* souhaite que la campagne contre les vandales réussisse en Belgique comme en France. Il est temps de se révolter contre le règne de l'ennui et de l'uniformité qu'on prétend imposer à notre civilisation moderne. — A Paris l'abattage des arbres a soulevé d'unanimes protestations ; l'ingénieur responsable a été révoqué ; c'est une leçon qu'il faut donner partout aux vandales et aux administrateurs insoucieux des conditions d'agrément des populations pauvres ou riches. C. N.

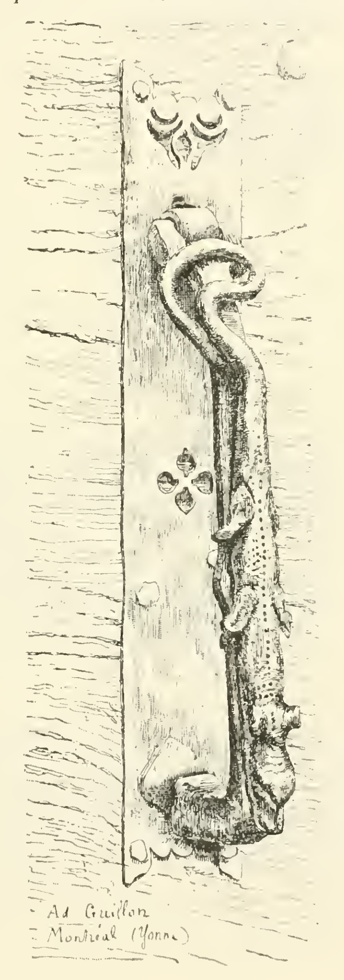
COMPTE RENDU ILLUSTRÉ
DU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES A LA SORBONNE
ET DE LA RÉUNION DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS EN L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS SESSION DE 1895

Suite, (voir l'*Ami des Monuments et des Arts*, t. 9, p. 113).

X. — LES STALLES DE L'ÉGLISE COLLÉGIALE DE MONTRÉAL (Yonne)

Par
M. Adolphe GUILLON
Délégué de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

La petite ville de Montréal, située à douze kilomètres d'Avallon, était la propriété des ducs de Bourgogne. Sa position, comme frontière de la Bourgogne du côté de la Champagne, les restes nombreux de portes et de fortifications, son ancien château, dont malheureusement il ne subsiste aucune trace, et sa très intéressante église, attestent son importance et sa splendeur passée.



Dans le rapport que Viollet-le-Duc adressa au Ministère à l'époque de la restauration de cette église, il dit que l'intérieur de ce monument est d'un intérêt sans égal ; il cite entre autres choses la tribune du XIIe siècle supportée par d'énormes consoles en encorbellement et par une seule colonne isolée placée dans l'axe, derrière le trumeau de la porte. Cette partie du monument, pour un archéologue ou un artiste, est un sujet d'étude du plus haut intérêt. « *Je ne connais pas*, dit-il, *en France*, « *d'autre exemple d'une tribune ainsi* « *construite et de cette époque aussi ad-* « *mirablement conservée.* »

Les stalles, au nombre de vingt-six, réparties en deux rangées, sont extrêmement curieuses. Elles datent de 1522, c'est-à-dire de l'époque où

François Ier passant à Montréal laissa au Chapitre des preuves de sa générosité. On les attribue aux frères Rigoley de Nuits-sous-Ravières, qui se sont représentés, au-dessus d'un panneau à table se versant du vin dans leur gobelet.

Montréal possède encore deux vieilles portes du XIIIe siècle, démantelées sous Henri IV, et des anciennes maisons du XVe et du XIVe siècles[1].

XI. — SUR LA DÉCOUVERTE D'UNE CROIX ET D'UN CAVEAU DU XIIIe SIÈCLE

A PLAISANCE PRÈS MONTMORILLON (Vienne)

par

LE R. P. DE LA CROIX

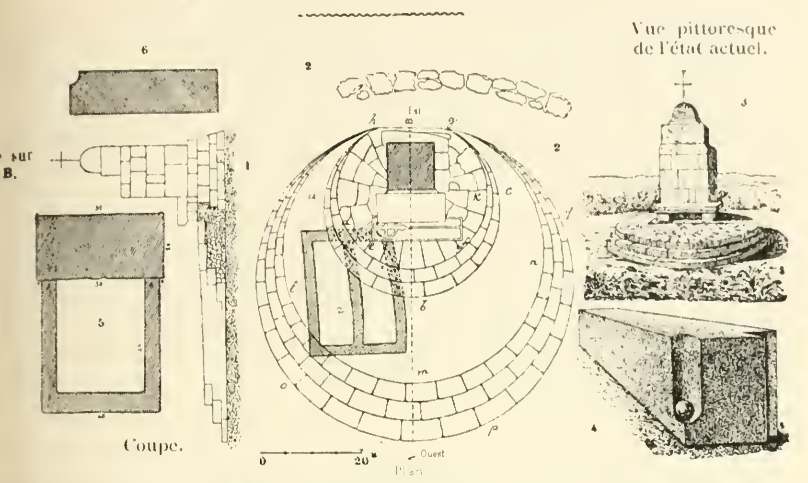
Une croix et un caveau du XIIIe siècle se trouvent dans l'ancien cimetière de la commune de Plaisance située à 11 kilomètres de Montmorillon (Vienne). Le monticule sur lequel s'élève un ancien piédestal de croix a été diminué en superficie et en hauteur afin d'agrandir le cimetière, et c'est en faisant ce déblaiement qu'un caveau géminé et maçonné a été découvert. Ce caveau, unique jusqu'à présent en son genre, se compose de deux caves contiguës ; elles ont chacune deux mètres de longueur non compris l'épaisseur de leurs murs extrêmes, et leur profondeur totale est de 1m 19 centimètres. Cette profondeur est divisée en deux compartiments dans sa hauteur. Celle sur laquelle reposait le mort a 32 centimètres de hauteur, et la seconde qui sert de charnier en a 73. Elles sont séparées par des dalles en pierre qui font partie intégrante des maçonneries. Ces dalles sont distancées entre elles de façon à ce qu'au jour où le cadavre arrive à l'état de squelette, ses ossements puissent être précipités dans le charnier placé au-dessous pour faire place à un nouveau cadavre. Ces deux caves sont recouvertes par des dalles mobiles juxtaposées sur lesquelles une légère couche de terre a été jetée. A l'ouverture des caveaux deux squelettes étaient en place sur les dalles distancées entre elles, et dans un des charniers inférieurs se trouvaient les osse-

[1] M. Ad. Guillon a accompagné son mémoire d'une vingtaine de dessins représentant des vues de l'église de Montréal, des portes, de la tribune, des stalles, pierres tombales, vieilles maisons, et, entre autres, d'un heurtoir de porte que nous reproduisons ici.

CROIX DE CIMETIÈRE & CAVEAUX DU XIII[e] SIÈCLE

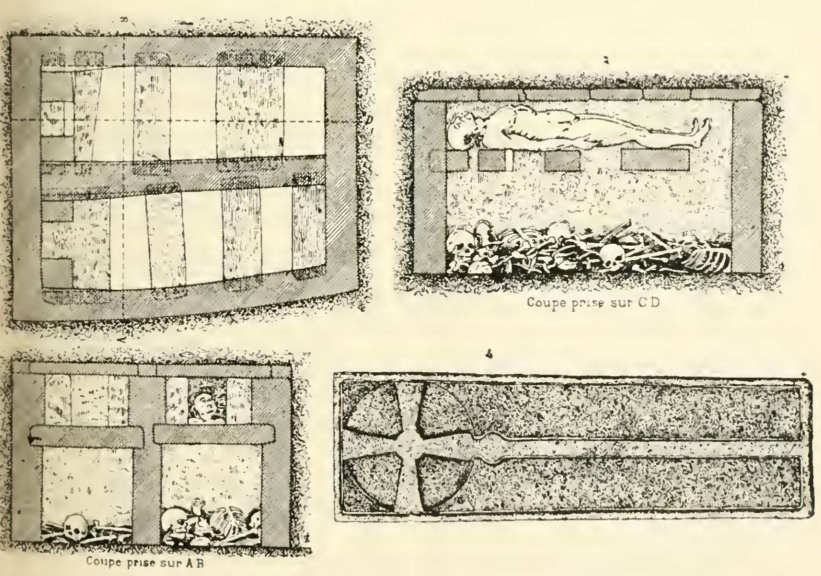
OUVÉS DANS LE CIMETIÈRE DE PLAISANCE, PRÈS MONTMORILLON (Vienne)

Par le R. P. DE LA CROIX (S. J)



partie *h a d e b f k c g h* est moderne et représente les marches qu'on voit sur l'état actuel. Le reste est du XIII[e] siècle. Le tombeau est en *(d e r).*

Plan détaillé du caveau double trouvé sous la croix en (r d b). — 2 et 3. *Coupes dans les deux sens.* — 4. *Croix.*



mpte rendu illustré *(suite)* du Congrès des Sociétés des Beaux-Arts et des Sociétés Savantes.

ments de quatre corps, tandis que dans le second on n'en voyait que trois. Les ossements de ces neuf personnages étaient ceux d'adultes ; il ne s'en voyait aucun ayant appartenu à des enfants. L'auteur de la découverte conclut de l'ensemble de ses observations que ce caveau n'avait pu appartenir à une famille, mais plutôt au fondateur de la croix et à ses successeurs qui auraient ce semble été les prêtres desservant cette paroisse.

En terminant cette intéressante communication, le P. de la Croix invite les archéologues à opérer quelques reconnaissances dans les buttes sur lesquelles s'élèvent des croix ou lanternes des morts dans les anciens cimetières. Il distribue aux auditeurs les cinq planches gravées qui accompagnent son travail et dont nous donnons ici la substance.

XII. — LE SYMBOLISME[1]

A PROPOS D'UN PLAFOND A POUTRES PEINTES DU XVe SIÈCLE, SIGNALÉ AU PUY PAR M. LÉON GIRON

Par

M. l'abbé EUGÈNE MULLER.

Du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts.

Vous me demandez de rappeler dans les savantes colonnes de votre *Revue* les opinions qui ont été discutées à la réunion des Sociétés savantes des départements sur la question attrayante et captieuse du *Symbolisme*. Les voici, ce me semble, privées de l'agrément que prête aux idées l'ardeur de la controverse, mais résumées avec impartialité.

L'occasion de cette joûte aimable fut une communication de M. Léon Giron au sujet d'un *Bestiaire divin*, qu'il croit reconnaître sur un plafond du *XVe siècle*, conservé au Puy, entre les blasons, de Bourbon et ceux de Chalençon ; un évêque du Puy fut de la maison de Bourbon ; son prédécesseur fut un Chalançon ; les autres blasons sont sans doute ceux des chanoines du chapitre.

L'auteur de ce travail très consciencieux sur ce plafond fort curieux, après avoir décrit les personnages à contraste, femmes,

[1] Le compte rendu officiel passe très légèrement sur cette discussion fort intéressante qui a passionné l'assemblée. C. N.

grotesques, monstres, que le peintre a inventés à coups d'imagination et disposés en bandes parallèles, entre les blasons, a voulu, entraîné par une tentation de dogmatisme que l'on comprend, attacher à chacune de ces représentations un sens allégorique et le nom d'une vertu ou d'un vice.

Il parut à plus d'un des délégués, — et j'étais de ceux-là — que cette conclusion était excessive.

De la foi au symbolisme « il en faut, mais pas trop n'en faut », ce fut la thèse qui fut alors développée.

Je donnerais volontiers du symbolisme cette définition : Le symbolisme est la vertu que recèlent les détails de ce monde matériel et les manifestations du caractère humain, de révéler, en conséquence d'une certaine similitude ou d'une convention plus ou moins explicite, une idée, un sentiment, un fait d'un ordre plus élevé. « Les attributs invisibles de Dieu, a dit l'apôtre des Gentils, « sont vus intelligibles en quelque façon par ses œuvres. » Et ailleurs : « Tout ce qui arrivait aux Juifs, était figure » du Testament Nouveau...

Quant à nous qui sommes des composés d'âme et de corps, nous aimons à revêtir les abstractions d'une sorte de toge, à rendre comme tangibles les phénomènes mystérieux de l'esprit et à fixer par une chaîne d'imagination à des objets figuratifs nos sentiments et notre souvenir.

Est-ce une raison pour saluer du symbolisme partout et épiloguer sur chaque animal ou plante qui recouvre la corbeille d'un chapiteau, sur chaque monstre qui s'allonge en gargouille grimaçante, sur chaque plan, forme ou combinaison numérique, etc., etc.? Ce serait tomber dans un de ces abus par lesquels la recherche du curieux et l'application exorbitante d'un principe vrai amènent vite et fatalement à des conséquences démesurées et même puériles. En voici des preuves prises sur le vif.

« L'âne sur les chapiteaux, a écrit M. X..., rappelle le prédica« teur » ; c'est une facétie qu'un sculpteur plaisantin a pu commettre : en faire un symbole fixe me paraît risqué. M. Y... indique courant dans les gorges des archivoltes de son portail renaissance des pampres de vigne et des branches de chêne : il est heureux d'y saluer une double allégorie en pierre[1]. A l'une des plus remarquables églises du Laonnais, Urcel, l'arc triomphal montre une ornementation puissante que l'on retrouve à Coucy et à Notre-Dame de Soissons : ce sont, enfermées dans les replis d'un entrelacs, des pommes de pin ; M. Z... s'obstine à reconnaître là des

[1] A propos du portail occidental de l'église du bourg de Pierrefonds.

artichauts, ex-voto de la gratitude des gens du pays envers Dieu qui a fait prospérer en leur faveur la culture de ce légume.

Bref, comme Dédale le conseilla en pure perte d'ailleurs à son fils Icare : « *Medium teneas iter* », prenons le chemin du milieu : trop haut, ce serait la subtilité, la quintessence, le vol au hasard dans les régions du singulier ; trop bas, ce serait une façon incomplète de juger notre nature humaine amoureuse de mysticisme.

Ce symbolisme hiératique, fit observer M. de Lasteyrie, a varié plus d'une fois une partie importante de ses formules et conservé lui-même avec une naïve franchise son caractère d'obscurité. C'est une double raison pour que l'archéologue demeure réservé dans telle et telle attribution.

Pour ne citer que deux symboles, dit le savant professeur de l'école des Chartes, le symbole d'Orphée et le symbole du poisson disparaissent totalement ou à peu près à l'époque de Constantin. Le premier était un emprunt fait aux mythes du paganisme et une reproduction sur les murs des catacombes et les plaques des sarcophages, des peintures et des mosaïques des palais Romains ; l'Orphée figuratif devait s'effacer pour faire place au Christ docteur ou thaumaturge. Le poisson cachait sous l'énigme des lettres ΙΧΘΥΣ, le nom sacré du Dieu incarné et l'indication de ses plus illustres fonctions ; il n'apparaîtra plus que comme une singularité aux fonts de Dinan, à l'une des portes de Notre-Dame de Senlis, pour signifier le régénéré du baptême et illustrer le texte connu d'Ezéchiel[1] : « Et erunt pisces multi satis postquam « venerint illuc aquæ istæ et sanabuntur. Et il y aura beaucoup « de poissons lorsque les eaux seront venues là et ils seront guéris. »

Pour ce qui est de l'obscurité de beaucoup de détails du symbolisme, M. de Lasteyrie en indique une preuve typique. En plein moyen-âge, à cette époque où l'esprit encyclopédique, investigateur, volant à tire d'ailes des phénomènes du monde matériel vers les régions du surnaturel, tentait une synthèse des connaissances humaines dans les *Speculum* ou *Miroirs*, les *Sommes*, les *Rationals*, les *Bestiaires*, les *Lapidaires*..., les représentations sculptées ou peintes ne tenaient point des commentaires ou des traités de Hugues de S. Victor, de Guillaume Durand, de Richard de Fournival assez de clarté pour dispenser les artistes de graver ou de peindre, sous un personnage ou une scène, un texte explicatif.

Je ne parle pas bien entendu des faits de l'Ancien et du Nouveau Testament, des légendes des saints locaux, des constellations du

[1] Ch. XLVIII.

zodiaque, des travaux des mois, de ces cycles que l'on développait sur les façades dilatées des églises nouvelles, comme un livre grand ouvert et facile à comprendre. Il s'agit du symbolisme tel que nous l'avons défini avec son sens conventionnel, ses emprunts faits à l'histoire naturelle des anciens, ses restes d'allégories parfois semi-païennes de l'église naissante, ses gloses souvent alambiquées, et même baroques, de passages des Écritures, ses racontars de voyages plus ou moins fabuleux d'outre-mer, etc.

Ce symbolisme n'est pas aussi lumineux que ses partisans à outrance l'ont prétendu, au moins dans nos pays de Senlis, du Valois, du Noyonnais et du Beauvaisis. Il demeure au contraire une science quelque peu ésotérique.

A Villers-Saint-Paul par exemple, quelles idées faut-il rechercher sur ces frises d'un art sauvage et ces modillons ultra grotesques ? A Bury et à Cambronne près Clermont, ces têtes radiées ou escortées de deux oiseaux sont-elles des souvenirs de l'Orient, le Soleil et Mahomet inspiré par deux colombes, comme je le croirais volontiers, à la suite de Woillez ? A Saint-Etienne de Beauvais, si la roue de la fortune est d'une conception aisée à comprendre, les animaux qui décorent le petit portail du nord sont-ils autre chose qu'un motif charmant d'ornementation ? A Montataire, un admirable chapiteau figure à la façon que l'on retrouve à Mouy, à Bruyerès près de Laon, à Etampes, etc., la scène de la chute originelle ; mais quel est le sens des monstres que l'artiste a sculptés sur la même pierre ? A Noyon, des chapiteaux semblent avoir conseillé à saint Bernard sa célèbre apostrophe contre le faux luxe du saint lieu, etc., multipliant les personnages au bonnet phrygien, les lions, les lézards, les centaures, les sirènes, au milieu d'une flore exotique ou imitée du gallo-romain, tandis qu'un trumeau montre sur les faces du support qui soutient la Vierge très archaïque du grand portail, un phénix, un sanglier ou un rat et un pélican : si cette dernière faune est symbolique, le reste est-il plus que l'œuvre capricieuse d'un artiste qui s'est inspiré de monuments anciens, de manuscrits, d'objets importés de Constantinople ou de Syrie ?

En Auvergne, pour chercher des exemples dans le pays de notre savant contradicteur, un chapiteau de l'église d'Orcival porte un misérable assis sur un siège de damnation et tenant avec entêtement, des deux mains, les cordons d'une bourse qui pend à son cou, tandis que deux démons à visage de requin lui enfoncent des pointes de fourches dans les épaules ; ce drame est assez clair : pourtant l'artiste a cru bon d'ajouter un supplément d'information par cette légende : FOL DIVES. A Ennezat, une autre victime de

l'avarice représentée avec une naïve brutalité d'expression, est commentée par ce texte qu'il faut mettre sur les lèvres du démon : QVANDO VSVRAM ACCEPISTI OPERA MEA FECISTI. A Brioude deux diables ailés portent sur un phylactère une inscription que M. de Lasteyrie a réussi à interpréter : MILE ARTIFEX.

Une remarque qu'il convient d'ajouter c'est que, si les conditions des époques et des milieux varient, il y a un élément qui demeure toujours et partout, c'est le caractère humain et son fonds universel d'admiration pour les objets agréables qu'il rencontre et copie instinctivement, de moquerie à l'égard de la force qu'il est contraint de subir et caricaturise en guise de consolation,de rire qu'il sème en drôleries, en contrastes burlesques,en rencontres inattendues du laid. De là une foule de représentations qui n'ont d'autre inspiration que l'ironie d'un esprit fin ou irrité, la vue d'un débris antique perdu au milieu des herbes ou d'un objet élégant, étoffe ou ivoire, la rencontre dans les environs du chantier d'une fougère qui se développe ou d'un nénuphar qui étale sur l'eau calme ses larges feuilles.

Avec les XVe et XVIe siècle, un art profane, plein d'une verve étrange, espiègle, et volontiers burlesque, multiplie les imaginations folles et inconvenantes jusque dans les enluminures des livres d'heures et le recueillement des églises. La sculpture et la peinture étaient d'accord avec la liberté galante des mœurs et la frivolité des esprits. C'est sur un chapiteau de la grande sacristie de Senlis la *danse de la folie*; c'est une multiplicité de chasses où des monstres manient les épées ou tendent les arcs ; c'est le diable chargé sur la poitrine, sur le ventre, sur les genoux, en guise de masques, de visages farouches ; le symbolisme pieux n'a que faire habituellement avec ces inventions d'un esprit en délire, plus désireux d'amuser que d'instruire.

Bref comme on me l'a dit sous forme de reproche, je suis *opportuniste*, en matière de symbolisme, s'entend ; c'est-à-dire, j'accepte très volontiers de découvrir une signification mystique sous une représentation peinte ou sculptée, toutes les fois qu'une similitude réelle existe entre l'objet vu et l'entité morale ou religieuse figurée, ou qu'une doctrine claire et faisant en quelque sorte loi a dirigé le travail de l'ouvrier ; mais je me refuse à voir autre chose que du décor, du caprice, de l'imitation, lorsque ma curiosité n'a d'autres éléments de science ultérieure que mon imagination plus ou moins réglée.

XII bis. — OBSERVATIONS SUR LE SYMBOLISME

par

DE MÉLY

Du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts.

Au cours de la précédente discussion M. de Mély a fait l'observation suivante : il est une chose qu'on semble absolument ignorer ; c'est le point de départ du symbolisme chrétien, qui puise presque toute son imagination dans la clé de Militon, évêque de Sardes au XIe siècle. En résumé, tout le symbolisme carolingien du moyen-âge n'est que le développement des phrases très courtes de l'évêque de Sardes ; à ces phrases chaque auteur de bestiaires, de lapidaires, joint ses idées personnelles si bien qu'il est à la fois impossible de s'y reconnaître : tout peut passer pour symbolique, comme aussi pour être le produit d'une imagination libre de toute entrave.

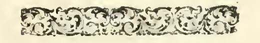
XIII. — L'OPPIDUM DE MURCENS (LOT)

par

MARTEL

Du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts.

Sous l'oppidum gaulois de Murcens (Lot) est une haute falaise verticale dite Rocher de l'Echo où se trouve la caverne du Roc d'Ancor ou del Gorp. Elle s'accuse extérieurement par une fissure large de $1^{m},50$. A l'entrée, deux fortes poutres écartées de $2^{m},25$ portent la trace d'encoches de 0,20 de côté, traces d'un plancher d'habitation analogue aux cagnons d'Amérique. Une cheminée qu'on trouve au fond communique, si l'on en croit la légende, avec la surface du plateau. Il serait intéressant de vérifier le fait et de déboucher cette cheminée ; dix mètres environ séparent le sommet visible de la voûte d'avec la surface du plateau.



LES FIGURES.

LES PASSEURS ET LES PÊCHEURS DE COROT.

Par

L. ROGER MILES

Du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts.

Au moment où vient de s'ouvrir avec tant de succès l'exposition du centenaire de Corot, nous avons pensé qu'il serait intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs une page de notre collaborateur L. Roger Milès, sur les passeurs et les pêcheurs de Corot, extraite des notes qui accompagnent l'album de chefs-d'œuvre de Corot que va publier l'éditeur Braün :

J'ai étudié à part les sites et le pittoresque : je veux faire une semblable étude pour les figures. Corot, peintre de figures et portraitiste, est intéressant au même titre que le paysagiste, parce qu'il demeure lui-même : la solidité avec laquelle il construit ses figures, l'extraordinaire pénétration d'intelligence qu'il imprime à ses portraits prouvent une fois de plus quelle était la volonté raisonnée de son esthétique. Lorsqu'il se trouve en face de la nature, les grandes harmonies de l'ensemble l'obligent à une vision spéciale que j'ai essayé de définir précédemment ; lorsqu'il peint au contraire une figure seule, et pour le seul plaisir de l'étudier en la peignant, il manifeste d'autres soucis ; c'est une précision scrupuleuse dans l'écriture de la ligne ; c'est une attention en éveil pour tous les modelés ; c'est une robustesse voulue, parfois un peu lourde, dans l'assise anatomique, et pourtant c'est une couleur puissante, et pleine de santé et de sève.

Ici, c'est un homme qu'il habille d'une armure, pour se jouer avec son pinceau, de tous les effets de grisaille, et de tous les reflets de lumière du métal. Là ce sont des études de femmes assises, debout, accoudées, en costumes d'italiennes, ou en des toilettes que le temps seul a démodées, et dans l'expression du regard, dans le signe frissonnant des lèvres, dans le geste du bras et de la main, dans le penché du torse, c'est toute la vie qui est traduite, la vie intime, la vie réfléchie qui trahit ce qu'elle ne dit pas par des mots, la vie affirmée par des nuances ; et il s'en dégage pour ceux qui étudient ces œuvres, que Corot, avec son œil fin, plein de spirituelle bonhomie, était, en même temps qu'un magnifique écouteur de choses, un grand liseur d'âmes.

Les portraits, assez nombreux, nous font mieux saisir encore cette qualité du peintre ; lui qui se vantait avec raison de ne pas faire le portrait d'un arbre, il était devant une figure humaine, se présentant à lui, autrement que pour le seul plaisir de l'étude, extrêmement portraitiste. Le hasard a voulu qu'auprès du public, si lent cependant à se décider sur son compte, le paysagiste l'emportât sur le peintre de figures. Je sais cependant des portraits de lui qui sont d'incontestables chefs-d'œuvre.

Il y en a dans la collection de M. Fernand Corot, le neveu du maître ; il y en a dans la collection de M. Cheramy, entre autres celui de Mlle V., intitulé *La petite pie* ; je me souviens d'en avoir vu deux autrefois chez le Dr G., qui habitait la même maison que lui : il y en a autre part encore, et, toujours, portraits de famille et d'amis, portraits de femmes et d'enfants, femmes assises devant un chevalet ou appuyées contre un balustre, c'est la même audace de vérité, la même crânerie de touche, le même éclat harmonieux, les mêmes trouvailles heureuses, les mêmes secrets d'information psychologique qui nous étonnent et nous ravissent.

Et c'est sans doute parce qu'il avait ainsi compris la figure, que Corot se plaît à en placer dans nombre de ses tableaux. Cabat et ses compagnons avaient dit : « Soyons vrais ; la nature se chargera d'être belle, à elle seule ». Corot, lui, songeait que la nature a été faite belle pour ceux qui l'habitent, autant que pour ceux qui s'enivrent à sa contemplation ; et il en devinait si exactement la beauté, qu'il ne croyait pas devoir la séparer de l'expression la plus sensible de la vie, qui est la figure humaine.

Ce fut même, dès les premières années où il composa, un des côtés les plus curieux du génie de Corot, et peut-être la part la meilleure qu'il se chargea d'accomplir dans la révolution du paysage, que l'art, le sens de la vérité esthétique avec lequel il sut accommoder la figure au paysage historique disait : « Je fais le paysage pour la figure. » L'école nouvelle ripostait : « Le paysage dit tout : la figure n'est qu'un accessoire inutile. » Corot pensa sagement : « Je ferai le paysage pour lui-même, mais j'y ferai vivre des figures ; et ces figures seront si intimement liées à la poésie de l'ensemble, qu'on ne saurait plus se représenter l'un sans les autres. » Et le maître opéra avec infiniment de tact cette communion de la figure et du paysage.

Certes, dans ses figures — un pareil aveu n'est pas une critique bien sévère — Corot ne fut pas toujours exempt de gaucherie : les traits parfois semblent à certains manquer de finesse, et la forme s'appesantit en de sommaires indications ; il y a même, de-ci de-là, des vulgarités qui étonnent — qui détonnent, si vous voulez —

chez un esprit aussi conquis que le sien aux envolées de l'idéal : mais qu'est-ce que ces faiblesses infimes à côté de « l'harmonie à la fois optique et morale », suivant le mot heureux de Charles Blanc : l'accord n'en est pas moins parfait entre le paysage et les figures qui l'animent.

Il y a des sujets sur lesquels il revient souvent, en des variations toujours exquises et toujours nouvelles, ce sont les pêcheurs et surtout les passeurs. Dans un grand nombre de ses toiles, le voici, ce bonhomme, debout, en cotte sombre et chemise blanche, guidant d'un bras nerveux la barque qui fend le miroir de l'étang ou, de la rivière. Autour de lui, dans la splendeur des frondaisons aux nids querelleurs, sous le ciel qui plane en des profondeurs diaprées, les heures et les saisons chantent leur antienne ; et lui, calme, inconscient de la féerie sans cesse renouvelée qui semble se jouer pour lui, pour sa solitude, mais heureux cependant d'un bonheur inexprimé autant qu'inexprimable, lui, le passeur est là, superbe de naïveté, exprimant la vie dans ce qu'elle a de plus auguste ; le devoir simple, simplement accompli.

Et ce n'est pas sans une raison d'actualité ambiante que Corot aimait à peindre ses passeurs. Il ne faut pas oublier qu'il fut le contemporain des grandes luttes romantiques. C'était le temps où l'art évoquait tous les acteurs de la mythologie païenne, pour exalter un héroïsme humain, très conventionnel, dans les actes de passion où la vérité et l'histoire avaient moins de place que la fable. Il s'agissait surtout des visites aux enfers ; la poésie de Byron, plus encore que l'éloquente pensée de Victor Hugo avait tourné les yeux vers le passé, et la divine comédie, en des traductions souvent illisibles, étaient la lecture imposée par la mode. Dans ces excursions au pays des enfers, parfois l'artiste rencontrait une barque chargée de miséreux descendus de la terre, et payant au nocher fatal le passage de la suprême traversée ; le Styx était le fleuve le plus fréquenté par les penseurs énervés en mal d'imagination, et sur ses rives des formes se promenaient enveloppés de mystère, mais toujours prêtes à subir les interviewer d'outre-tombe.

Corot opposait à cette habitude de détresse dans la mort, l'habitude de la sérénité, et peut-être de la résignation dans la vie. Ses passeurs et ses pêcheurs se meuvent aux heures où le jour se lève, aux heures encore où le soleil disparaît derrière l'horizon. Mais là, point de tristesse ; juste ce qu'il faut de mélancolie, pour apaiser le sourire des lumières éclatantes, ou préparer l'âme aux recueillements attendris et, nulle part on ne découvre l'ennui, parce que nulle part il ne veut montrer autre chose que le bonheur de vivre, et non l'orgueil de vivre !

Et c'est pourquoi aujourd'hui, ses passeurs et pêcheurs, même ceux qui datent de cinquante ans, semblent faits d'hier. Je regardais, l'autre matin, tous ceux qui se trouvent réunis pour l'Exposition du Centenaire, et je me sentais ému d'une admiration grandissante, devant ce poème sublime de l'humilité humaine, qui est là, en une énorme variété, l'expression d'une éternité vraie, parce qu'elle a son écho dans l'éternité du génie.

DEUX DESSINS INÉDITS DE

RECONSTITUTION DE MONUMENTS PARISIENS

par

ROBIDA[1]

Si le Paris de la rive droite n'a pas de collèges, s'il a moins de couvents que le Paris de la rive gauche, il possède par contre de nombreuses églises.

Il est peu de rues importantes qui ne se glorifient de plusieurs clochers espacés, peu de voies secondaires qui ne possèdent au moins une église, et il se trouve des édifices religieux jusque dans des quartiers retirés, où mènent seulement des ruelles détournées, et que l'étranger non prévenu ne découvrirait pas. Presque toutes ces églises sont entourées de leur cimetière ou bien, si l'espace leur a été marchandé, elles enterrent leurs paroissiens à peu de distance, dans quelque terrain enfermé de maisons.

De même qu'il y a des églises de toutes les tailles, depuis la majestueuse cathédrale jusqu'à l'humble petite chapelle, il est des paroisses de toutes les grandeurs. Les unes étendent leur juridiction religieuse sur tout un quartier, sur une immense agglomération de maisons, les autres sur quelques rues ou ruelles. Quelques-unes doivent se contenter de moins encore et la plus petite, Sainte-Marine dans la Cité, n'a pour territoire qu'une vingtaine de maisons.

[1] Robida va consacrer à Paris un volume où il montrera sa verve habituelle et son imagination charmante. Il a eu la bonne pensée d'en réserver la primeur aux lecteurs de l'*Ami des Monuments et des Arts*, qui par les spécimens que nous donnons de ses dessins verront l'intérêt que présente son nouvel ouvrage. On y joint un extrait d'un des chapitres.

Près les tours du Louvre et séparée seulement de la demeure royale par l'hôtel de Bourbon, s'élève la plus ancienne des églises de la rive droite, la plus glorieuse par ses souvenirs. L'église collégiale Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse royale, est née au temps des Mérovingiens ; fondée par Childebert, dit la tradition, elle s'appelait alors Saint-Germain-le-Rond pour sa forme circulaire.

Cette église primitive, les Normands en 886 la détruisirent et firent de ses ruines le centre de leur camp retranché de ce côté de Paris, de même qu'ils s'installèrent sur l'autre rive parmi les ruines de Saint-Germain-des-Prés. Rebâtie par le roi Robert, l'église, pour n'être pas confondue avec Saint-Germain-le-Vieux et Saint-Germain-des-Prés, fut appelée Saint-Germain-l'Auxerrois en souvenir du séjour à Paris de l'évêque d'Auxerre.

Dans la grande poussée de la période ogivale, on la reconstruisit entièrement. La caractéristique de Saint-Germain-l'Auxerrois, ce qui lui donne cet aspect si pittoresque, ce bel agencement de lignes, c'est, en avant-corps, sous le grand pignon, un large porche du XV[e] siècle flanqué de deux jolis pavillons à combles d'ardoises réunis par la terrasse à balustrade qui couronne cinq grandes arcades de hauteurs et de formes variées.

La place en avant de ce porche, c'est le cloître, non pas le préau à arcades des monastères, mais un terrain appartenant à l'église, une espèce de cour irrégulière, fermée de portes et entourée des maisons habitées par les chanoines ou louées par le chapitre. Le porche et les portes qu'il abrite, tout est sculpté, ciselé, fleuri, décoré de rangées de figures sous les voussures, de statues sous des niches, de figurines accrochées aux saillies.

De chaque côté des portes centrales de ce porche, les deux pavillons à combles ardoisés renferment chacun une belle chambre éclairée par des fenêtres jumelles. Le trésor et les archives de l'église y sont gardés dans de grandes armoires de chêne à panneaux sculptés. L'une de ces branches est encore intacte aujourd'hui dans ses dispositions anciennes et dans son mobilier.

Les années des troubles de la Ligue vont remplir cette place du cloître des clameurs et du fracas de la guerre civile. Le signal d'ailleurs est parti des clochers de l'église ; le soir du 24 août, la reine Catherine, toutes dispositions prises, et impatientée de ne rien entendre encore, fit sonner la grosse cloche à laquelle répondit aussitôt celle du palais de justice, jetant par leur grosse voix l'ordre aux massacreurs de commencer la besogne. Trois jours auparavant, Coligny, longeant le cloître en sortant du Louvre pour regagner son hôtel de la rue de Béthusy, avait reçu l'arquebusade

de Maurevert à l'affût dans une maison de la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois.

Aux journées des Barricades en, 1588, quand le roi essaie son coup de force contre Guise et la Ligue, « en moins de rien disent les mémoires de l'Etoile, chacun prend les armes, tend les chaînes et fait barricade au coin des rues, l'artisan quitte ses outils, le marchand ses trafics, l'Université ses livres, les procureurs leurs sacs, les avocats leurs cornettes, les présidents et les conseillers mêmes mettent la main aux hallebardes. » Et tout de suite le quartier de Saint-Germain-l'Auxerrois est soulevé et barricadé, sous la direction d'un « coquin de tavernier, nommé Perrichon, qui depuis fut pendu par ses compagnons ». Les Ligueurs entassent barricades après barricades de ce côté, bloquent le Louvre pendant que les soldats de Guise, avec une troupe de sept à huits cents écoliers et quatre cents moines sortis de tous les couvents, se préparent à marcher pour y forcer le roi.

Mais les tumultes ont passé, les farouches prédicateurs de la Ligue se sont tus, les pavés sont remis en place et les hallebardes aux râteliers, le Béarnais au Louvre est le premier paroissien de Saint-Germain. Il traverse quelquefois le cloître pour aller à la messe ou pour voir la belle Gabrielle dans la maison dite du Doyenné occupée par sa tante Mme de Sourdis, — une des maisons du cloître où Gabrielle reçut souvent le Vert-Galant, qu'elle comptait bien avant peu aller rejoindre de l'autre côté du Louvre, comme épouse et reine. Ce fut là aussi que Gabrielle, saisie d'un mal soudain après un repas chez Zamet, se fit transporter mourante.

Peu d'années après, Saint-Germain voit un autre cadavre lui arriver ; ce n'est plus une favorite, c'est un favori, celui de Marie de Médicis, veuve d'Henri IV, Concini, le maréchal d'Ancre, maître détesté, dont Luynes, Vitry et quelques conspirateurs débarrassent le jeune Louis XIII, d'un coup de pistolet tiré sur le pont-levis du Louvre; on l'a inhumé secrètement dans un caveau sous les orgues, mais la populace avertie vient l'y déterrer pour s'en aller le brûler sur le Pont-Neuf devant la statue du bon roi.

Saint-Germain, paroisse du Louvre, possédait les sépultures de nombreux personnages de la cour, chanceliers, secrétaires d'Etat, grands officiers de la couronne et aussi celles des artistes gratifiés par le roi d'un logement dans les galeries du Louvre. On y voyait même la tombe d'un fonctionnaire d'un autre ordre, d'un fou de Charles V auquel le roi avait fait l'honneur d'une tombe de marbre noir sur laquelle était couchée sa statue revêtue des insignes de sa charge et marotte en main.

L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DES ORIGINES DE L'ART GREC

COMMUNICATIONS INÉDITES

Une importante discussion a eu lieu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. L'*Ami des Monuments et des Arts* a jugé utile d'attirer l'attention plus complètement qu'on ne l'a fait sur le débat de la savante compagnie, dont il donne le premier, comme si souvent, pour d'autres questions, un exposé complet à ses lecteurs, heureux de mettre sa grande publicité au service des progrès de la science. Les notes que nous reproduisons ont été données par les auteurs eux-mêmes, suivant notre habitude et comme dans le compte rendu du Congrès des Sociétés savantes et des Beaux-Arts. C'est une communication de M. Helbig, faite le 31 mai et 7 juin 1895, qui a provoqué dans ces trois séances les observations de MM. Perrot, Ravaisson, Collignon, Dieulafoy, de Vogüé ; chacun d'eux a envisagé l'étude si importante des origines de l'art grec, à l'un des points de vue spéciaux qui lui a valu la maîtrise d'une des branches de la science.

L'ART MYCÉNIEN EST L'ART PHÉNICIEN

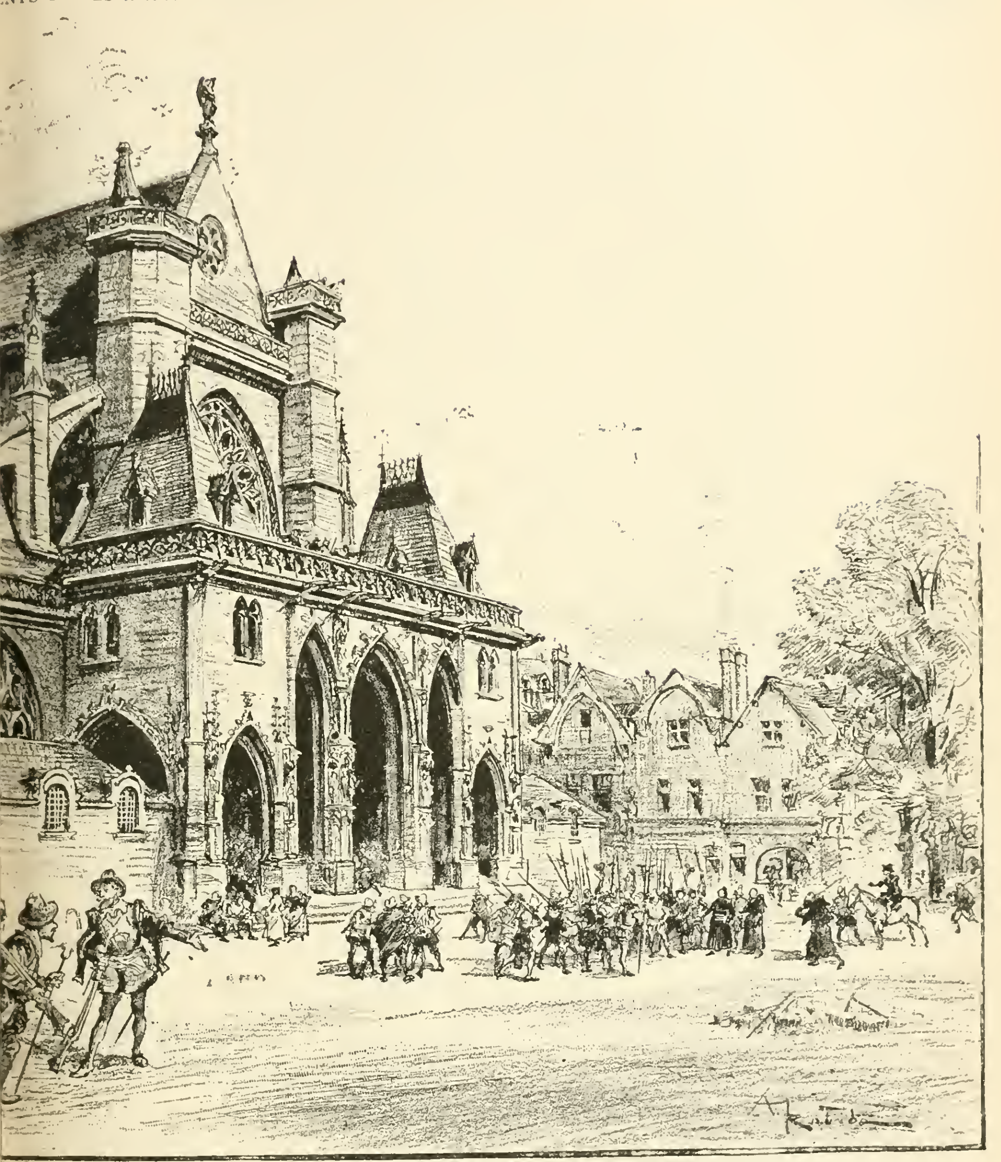
DU IIe MILLÉSIME AVANT J.-C.

Par

HELBIG

Associé étranger de l'Académie.

J'exposerai ici mes idées sur l'art que nous connaissons surtout par les monuments de Mycènes et qui a pris pour cette raison le nom d'art mycénien. La plupart des savants supposent que cet art a pris son origine en Grèce Cette supposition est contredite par les faits suivants. 1° Comme l'a observé justement M. Pottier, les monuments « mycéniens » exécutés dans la Péloponnèse (les stèles sépulcrales, la porte des lions de Mycènes, la fresque du taureau, etc) sont d'un travail de beaucoup inférieur à celui des chefs-d'œuvre des objets mobiliers qui ont pu être importés de l'étranger (par exemple : les lames de poignard travaillées à *intarsia*, les manches de miroir, les sceaux d'or, les gobelets d'Amyclé, etc.). 2° Les procédés techniques, plutôt compliqués, qui sont caractéristiques de l'art « mycénien », tels que l'*intarsia* en métal,



LE CLOITRE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS,

A LA JOURNÉE DES BARRICADES, MAI 1588.

Rive droite vis-à-vis le Louvre.

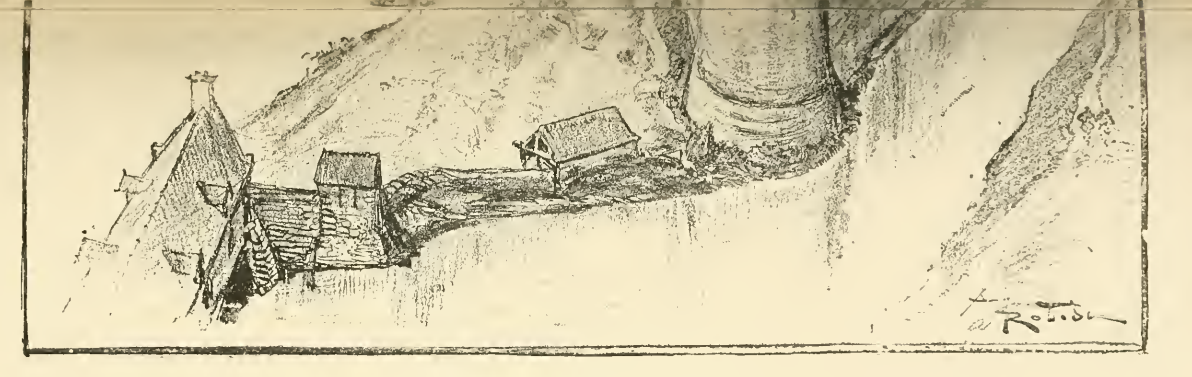
Dessin inédit de ROBIDA.

la verroterie, la faïence, la glyptique en or et en pierre, ne sont pas continués dans l'art incontestablement hellénique, qui suit immédiatement l'époque « mycénienne ». 3° Il n'y a aucun rapport entre le style « mycénien » et celui du Dipylon qui le remplace dans la Grèce propre. On ne peut pas admettre d'aucune façon que le même peuple qui avait produit des scènes pleines de vie telles que celles que nous voyons sur les gobelets d'Amyclé ait pu passer aux silhouettes géométriques propres au style du Dipylon. 4° Les artistes « mycéniens » empruntaient une grande partie de leurs ornements à la faune maritime (poissons, poulpes, élédones, scides etc.) Ce fait indique un Peuple dans la vie duquel la pêche jouait un grand rôle. Tel n'était pas le cas chez les Grecs primitifs. Les parties narratives de l'épopée homérique prouvent que les Grecs d'alors ne s'exerçaient pas à la pêche — et ne mangeaient pas de poisson... 5° On a trouvé des objets « mycéniens » dans certaines régions qui ne devinrent accessibles aux Grecs que longtemps après la fin de la période « mycénienne », l'Egypte, l'Italie, la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne. Ces objets ne pouvaient donc être importés par des Grecs. D'après l'épopée homérique les métiers et le commerce des Grecs étaient dans des conditions tout à fait primitives. Nous n'y trouvons aucune indication que les Grecs aient exporté des produits de leurs industries.

Toutes les données relatives à l'art « mycénien » correspondent, au contraire, très bien avec ce que nous savons sur les Phéniciens. On peut prouver que les procédés compliqués, caractéristiques de l'art « mycénien », l'*intarsia*, la verroterie, la faïence étaient exercés par ce peuple dès le XVe siècle avant Jésus-Christ. Le caractère de l'art « mycénien » peut très bien être rattaché à celui de l'art phénicien incontestable. Les Phéniciens exerçaient la pêche dès une antiquité très reculée. Pêchou signifie « village des pêcheurs ». Le culte des poissons joue un grand rôle en Phénicie.

Nous pouvons prouver que dans tous les endroits où l'on a trouvé des objets « mycéniens » les Phéniciens étaient déjà établis ou qu'ils y trafiquaient. Enfin les indications que l'épopée homérique donne sur l'industrie des Phéniciens et sur leur commerce avec les Grecs remontent jusqu'à l'époque « mycénienne. » Dès le Xe siècle ce n'était plus Sidon, mais Tyr, qui prédominait parmi les villes phéniciennes.

Les poètes épiques ne mentionnent jamais Tyr mais exclusive- Sidon. Ce fait prouve qu'ils suivaient une tradition antérieure au Xe siècle c'est-à-dire une tradition qui remonte jusqu'à l'époque « mycénienne. » D'après toutes ces données l'art « mycénien » ne semble pas autre chose que l'art phénicien du IIe millésime avant Jésus-Christ.

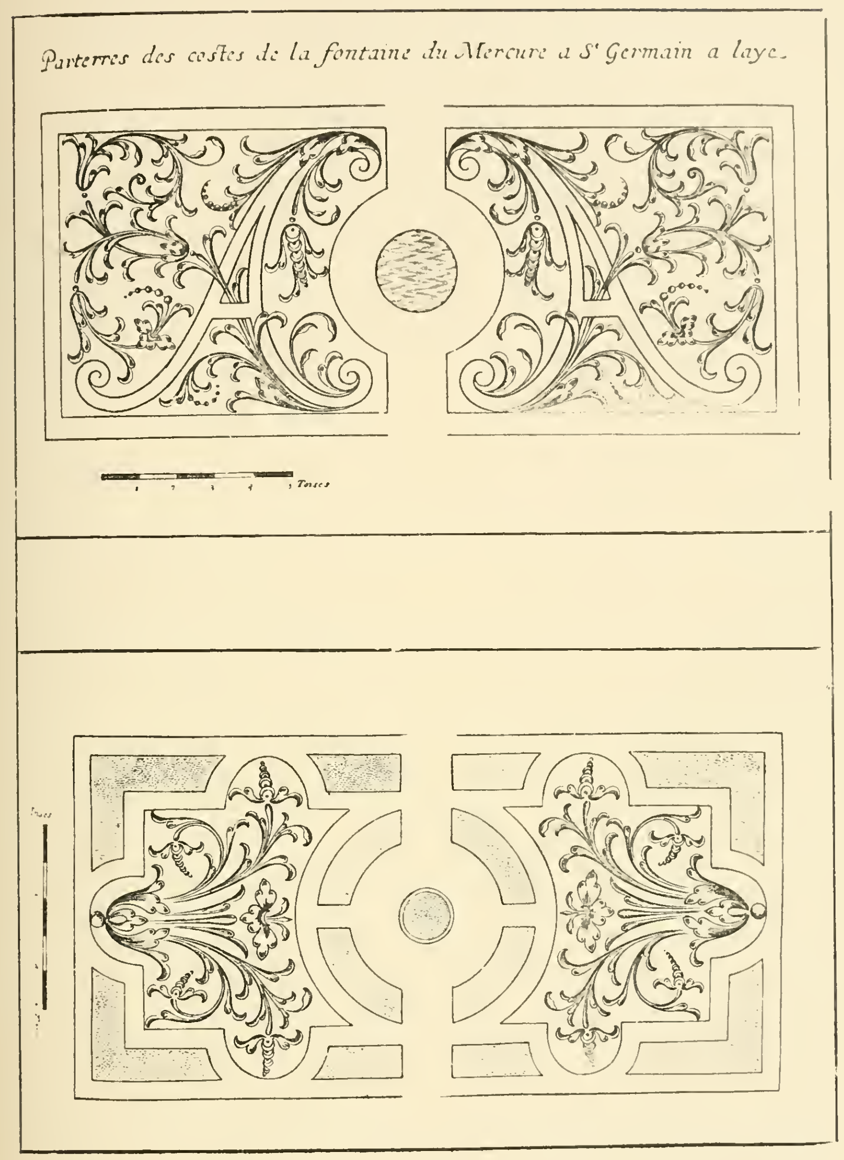


Entrée de la Seine dans Paris

LA TOUR BILLY ET LE QUARTIER SAINT-PAUL

Rive droite de la Seine du côté de la Bastille.

Dessin inédit de Robida

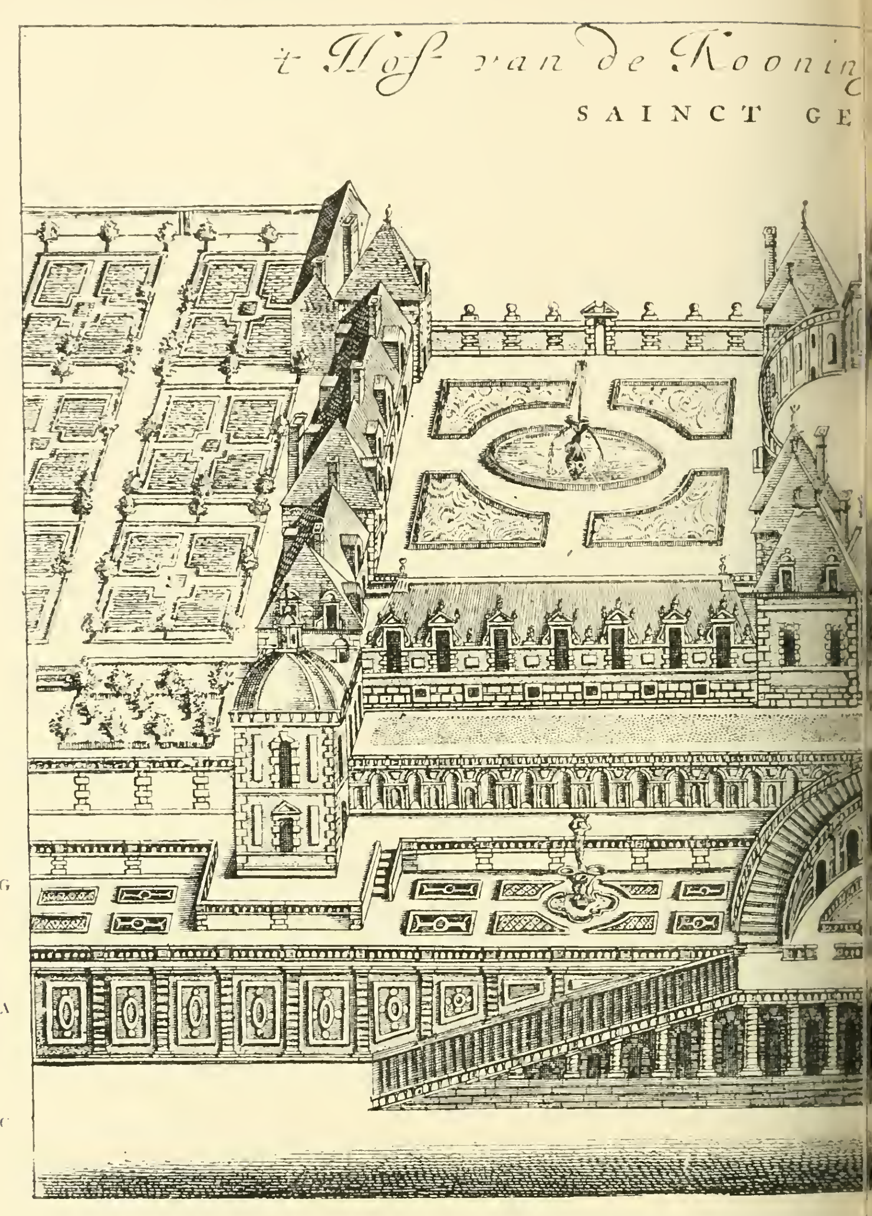


ECONSTITUTION PAR CHARLES NORMAND DU CHATEAU-NEUF DÉTRUIT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

DESSIN DES JARDINS DE LA PREMIÈRE TERRASSE

D'après Boyceau, *Traité de Jardinage 1638.*

Souvenir de l'Excursion de l'*Ami de Monuments et des Arts.*



RECONSTITUTION PAR CHARLES NORM

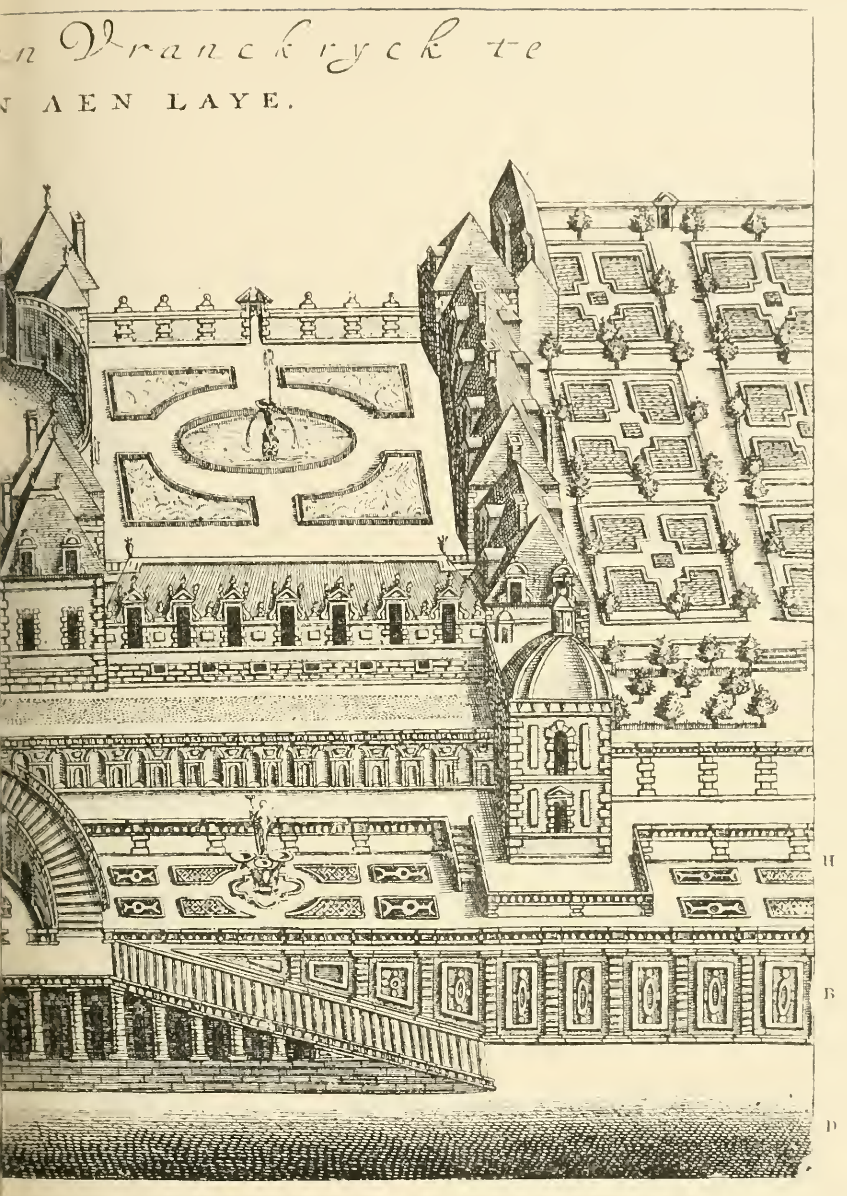
Façade du côté de la Seine : état antérieur à 1660 (ramp

Fac-similé inédit d'une estampe hollandaise avec cette

Elle est collée au dos du frontispice d'un atlas hollandais in

A B Terrasse et rampe subsistant. — C D Route de Paris ou des Grottes. — E F Rue Tl
A B et la première terrasse G H qui se trouvait au-dessus : la fontaine placée dans
K Amorce de la terrasse des promeneurs. — A Accès actuel aux grottes subsistant

Souvenir de l'excursion



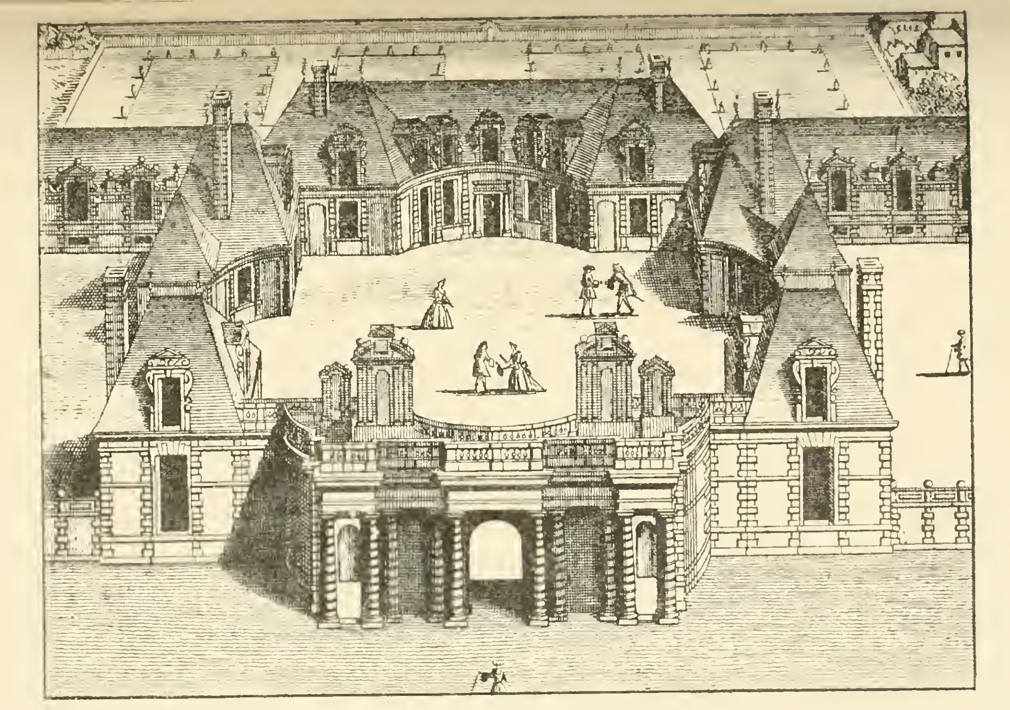
-NEUF DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

nplacée vers 1662 par des rampes droites contraires).

r du royaume de France à Saint-Germain-en-Laye.

glycke Hovenier, etc... *door D. H. Cause schul* daté de 1599.

lier droit actuel occupe la place comprise entre le niveau supérieur de la rampe
taine de Mercure. — H Jardin bas du Restaurant actuel dit *Pavillon Henri IV*. —
été de M. Backer.



Entrée du côté du Château-Vieux, et cour d'honneur.

VEUE DU CHATEAU-NEUF DE S. GERMAIN EN LAYE

Maison royalle à 4 lieues de Paris, bâtie par Henry IV dit le grand. Louis XIV y a fait augmenter plusieurs bâtimens, terrasses et jardins; il y avait autrefois un Orphée jouant de la lire et appelant les bêtes sauvages, et des arbres qui s'inclinoient devant luy.

Fait par A. Aveline et se vend chez luy rue du Foin, près la rue Saint-Jacques.

M. Helbig ayant terminé son exposé, M. Perrot le combat par l'argumentation dont voici la substance :

DES DIFFÉRENCES ENTRE L'ART PHÉNICIEN ET L'ART MYCÉNIEN

Par PERROT

Membre de l'Académie, directeur de l'Ecole Normale.

En cherchant à définir l'art mycénien, on ne peut sortir du domaine de la conjecture, nous croyons notre hypothèse plus vraisemblable que celle de M. Helbig : elle est mieux d'accord avec la suite du développement de l'art grec ; celle de M. Helbig n'est supportée par ce que nous savons de l'art phénicien, quand nous en atteignons les monuments. M. Helbig substitue une théorie à une autre qui est plus vraisemblable, car la suite du développement de l'art grec supporte mieux la nôtre que la suite du développement de l'art phénicien ne comporte l'autre hypothèse.

L'art qui se révèle par les vases de Vaphio (voir l'*Ami des Monuments et des Arts*, tome VI page 125) est naturaliste ; il a les qualités du futur grec on y trouve au sentiment de la nature qui se manifeste d'une manière ininterrompue dans l'art grec, tandis que l'art phénicien a un caractère mécanique ; c'est un art de « pacotille » selon l'expression même de M. Helbig. Cet art mycénien qui n'a pas laissé de trace ni en Grèce, ni en Asie, ni en Égypte, M. Helbig le donne à la Phénicie, mais il consent à abandonner la porte des lions, et les stèles de Mycènes qui n'auraient pas été faits par la Phénicie.

Ainsi pour nous, M. Helbig, les architectes et les sculpteurs seraient des Mycéniens, mais les objets de luxe seraient l'œuvre d'artistes phéniciens. L'hypothèse phénicienne implique donc la nécessité de scinder en deux les produits de la civilisation mycénienne.

Il faut établir une coupure ; mais c'est un procédé arbitraire car où mettre la coupure ? Dans les plus beaux produits de l'art mycénien, qui sont les pierres gravées, on voit des animaux où le sentiment de la forme est plus remarquable encore que dans les poignards incrustés et que dans les vases de Vaphio : ces intailles abondent en Grèce et l'on n'en a pas retrouvé une seule en Syrie.

On peut en dire autant du décor floral et maritime de la poterie. On n'en a pas retrouvé en Syrie, ni à Chypre, parmi les vases que l'on croit phéniciens. Là l'ornementation est basée sur des tracés géométriques ; elle est pauvre et compliquée.

On observe même des différences dans les monuments qui paraissent avoir subi le plus l'influence orientale : dans ces derniers on constate que l'on n'a pas la même manière de ceindre les reins, (pagne en jupon et caleçon collant) ni le même bouclier (rond, orbiculaire avec échancrure, rectangulaire). Les différences se manifestent encore dans la chaussure (souliers pointus), dans la chevelure, et dans la convention pour la perspective. Mais c'est surtout le style de la sculpture qui est tout autre : Que l'on compare donc tel groupe de taureaux se frappant du front sur une patère de Curium, avec les taureaux qui ornent le pourtour extérieur de la panse des vases de Vaphio, et avec les images figurées sur des représentations diverses.

Ainsi diverses pièces permettent de signaler des différences notables entre l'art de la Phénicie et celui de la Mycénie. Pour établir votre théorie il faut toujours en revenir à supposer une autre Phénicie qui aurait eu précisément pour art celui de Mycènes. C'est là une pure hypothèse ; elle est peu vraisemblable ; car nous connaissons une Grèce d'époque postérieure qui n'est que la continuation de cette Grèce primitive, et qui en a le même génie. En un mot notre hypothèse exige moins d'effort, un moindre acte de foi que cette Phénicie supposée que vous nous proposez.

M. Ravaisson, notre président honoraire des Amis des Monuments Parisiens, combat à son tour la théorie de M. Helbig. Voici par quels arguments.

L'ART MYCÉNIEN PROVIENT DE THRACE

par

RAVAISSON

Membre de l'Académie.

Je montrerai par des dessins reproduisant la figure humaine d'après des œuvres de l'art mycénien, que cette œuvre procède d'un principe tout autre que l'art de la Phénicie et de l'Assyrie, aussi bien que de l'Egypte, principe qui ne se retrouve pas hors de la Grèce et qui caractérise surtout un effort énergique pour exprimer, par des formes sveltes et flexibles à l'excès les idées de la force et surtout de l'agilité héroïques.

Cette esthétique et cette morphologie spéciales à la Grèce et dont l'essentiel se maintient à toutes les époques de son développement, l'expression la plus ancienne, n'en est d'ailleurs pas celle

qu'on a trouvée à Mycènes, à Vaphio, à Spata, à Menidi. Il se rencontre dans les musées, notamment au Louvre, un grand nombre d'objets encore peu étudiés, qui sont des échantillons beaucoup plus élémentaires de cette manière de voir et de faire et qui nous reportent à des temps encore plus reculés, très reculés peut-être. Parmi les plus frappants et les plus instructifs, il faut citer les vases peints du style appelé communément, quoique inexactement, géométrique, et ornés de figures d'hommes et de chevaux les plus étranges, découverts il y a longtemps déjà près d'une porte d'Athènes « le Dipylon » et au cap Colias.

Où chercher maintenant le berceau du primitif art grec? Ce n'est ni dans l'Asie Mineure, ni en Egypte, mais plutôt (comme je l'ai déjà dit il y a dix ans) dans ces montagnes et ces vallées de la Grèce du Nord qui formaient la plus ancienne Thrace, où la mythologie mettait le séjour favori des dieux helléniques, où la poésie faisait naître la plupart des principaux héros, où l'on plaçait, avec Apollon « l'hyperboréen » patron d'Athènes, et avec son prêtre Orphée, premier auteur de la civilisation, le commencement de l'art comme de la science et de la philosophie.

M. Alexandre Bertrand ne reconnaît pas dans les Phéniciens les véritables auteurs de l'art mycénien. Il voit au contraire une preuve des progrès artistiques des petits peuples grecs dans leur admirable développement littéraire.

M. Th. Berger pense que l'on ne peut mettre en rapport les développements littéraire et artistique d'un même peuple, témoin le peuple hébreu possédant une littérature si remarquable et qui n'a laissé aucune véritable œuvre d'art.

M. Bréal est aussi d'avis qu'on ne peut établir de comparaison entre la perfection de la langue et le développement de l'art d'une même nation ; il y a des langues très savantes parlées par des peuples chez lesquels le sentiment artistique est tout à fait rudimentaire.

M. Clermont-Ganneau partage l'avis de M. Helbig au sujet de l'influence des Phéniciens sur les Grecs. Il n'en est besoin d'autre preuve que l'importation de l'alphabet, et les Grecs ont dû sans doute aux Orientaux beaucoup d'autres germes qui leur ont épargné des siècles de tâtonnements.

M. Collignon combat à son tour la théorie de M. Helbig.

DE L'INFLUENCE PHÉNICIENNE

SUR LE

DÉVELOPPEMENT DE LA CIVILISATION MYCÉNIENNE

ET DE L'EXISTENCE D'UNE INDUSTRIE ACHÉENNE, NOTAMMENT CÉRAMIQUE

PAR COLLIGNON,

Membre de l'Académie.

Je suis très disposé à faire aux influences phéniciennes une très large part dans le développement de la civilisation mycénienne. Parmi les objets précieux trouvés dans les tombes royales de l'Acropole, beaucoup semblent avoir une origine phénicienne, comme les poignards, la tête de vache en argent, qui offre tant d'analogies avec celle que portent les chefs « Kefti » dans une peinture égyptienne d'une nécropole thébaine. Dans une autre peinture, on voit des vases ornés de tête de vaches, tout à fait semblables pour la forme aux gobelets de Vaphio, (Steindorff, *Arch. Anzeiger*, 1892 ; on retrouve le prototype d'une scène figurée sur un des gobelets dans une plaque sculptée de travail oriental publiée par M. Heuzey (*Bulletin de Correspondance hellénique* 1892). Il est très vraisemblable que, même à l'époque la plus florissante de Mycènes, les apports phéniciens n'ont pas cessé. On les constate au début de la période mycénienne, c'est-à-dire à l'époque des tombes royales de l'Acropole. On les constate, grâce aux textes très précis de l'épopée homérique pour le IXe et le VIIIe siècles. Il est permis de croire qu'ils se sont continués dans la période intermédiaire.

Pourtant, il y a une industrie achéenne, comme dans l'épopée il y a une industrie grecque. Si les pièces d'orfèvrerie de luxe, les belles armes, les bijoux de prix, peuvent être mis au compte de l'importation phénicienne, il y a des artisans indigènes. On a trouvé à Mycènes des moules à bijoux ; les masques d'or des tombes royales sont bien l'œuvre des orfèvres mycéniens. Il y a surtout une industrie céramique. Contrairement à l'opinion de M. Helbig, je revendique pour l'industrie achéenne toute la production céramique, en m'appuyant sur les arguments suivants :

1° *L'évolution de la technique.* — On trouve à Théra, et avant la colonisation phénicienne, une céramique indigène, caractérisée par l'emploi des couleurs mates, sans glaçure. Il est difficile de l'attribuer aux Phéniciens, qui ne paraissent avoir colonisé l'île qu'au XVe siècle. Or, le premier style de Mycènes est également caractérisé par l'absence de glaçure ; et les poteries de ce style sont apparentées de très près à celles de Théra. Vient ensuite, à une date plus récente, la céramique mycénienne à glaçure, et c'est là une technique employée seulement par les Grecs ou leurs imitateurs. Où sont les céramiques phéniciennes à glaçure ? On n'en connaît pas d'exemple certain. L'évolution de la technique conduit donc à cette conclusion que la céramique mycénienne est un produit des pays grecs, et peut-être cette fabrication avait-elle son centre dans les îles de la mer Egée.

2° *L'évolution du style décoratif.* — Le style floral des poteries mycéniennes a son point de départ à Théra. Il se développa à Mycènes avec un caractère très personnel, très original. L'art mycénien rencontre là un système décoratif qui, s'il avait été poursuivi, aurait pu conduire la céramique grecque à une ornementation végétale aussi riche que celle de la céramique japonaise. Les poteries de Théra, les peintures murales très primitives trouvées dans la même île, en attestent le caractère franchement indigène.

Enfin, si l'on veut voir dans les céramiques mycéniennes des produits phéniciens, où serait la céramique indigène des Achéens? Et d'autre part, où trouver, en Phénicie, le prolongement de ce style ?

Il faut ajouter encore que la théorie phénicienne n'explique pas les survivances du style mycénien dans l'évolution postérieure de la céramique, et ses transformations dans les vases de style géométrique de Béotie et de Chypre. Pour toutes ces raisons, il y a lieu de faire des réserves, de corriger sans doute ce que la théorie de M. Helbig offre d'absolu, et de faire, dans la civilisation de Mycènes, la part de ce qui est proprement indigène.

Enfin M. Dieulafoy le savant qui, avec Mme Dieulafoy, nous a révélé les merveilles de la Suziane, expose son opinion.

EMPRUNTS DE L'ART MYCÉNIEN

A LA PHÉNICIE, A L'ÉGYPTE ET A LA CHALDÉE

par

DIEULAFOY

Membre de l'Académie.

Je crois que l'art Mycénien a beaucoup emprunté à la Phénicie, à l'Egypte et indirectement à la Chaldée. Mais les formes d'origine étrangère ont été mêlées aux éléments nationaux. On ne peut nier les analogies. Dans le domaine de l'ornement, l'Egypte domine. Les rosaces, les palmettes, les méandres, les spirales sont mieux qu'inspirés : ils sont copiés. Tel plafond d'Orchomène eût été découvert dans les tombes de Thèbes sans provoquer de surprise. La sculpture rappelle au contraire les intailles chaldéennes. Le siège, dont un épisode est reproduit sur un vase d'argent (*Perrot : la Grèce primitive, fig. 365*) est, aux costumes près, de style assyrien. Le sculpteur a si bien suivi son modèle qu'il a reproduit jusqu'à l'architecture en terrasse, jusqu'au feuillage des arbres des vallées du Tigre et de l'Euphrate. Sur les vases de Vaphio (*Perrot : id. fig. 369 et 370*) si souvent cités et sur maintes gravures, l'homme, avec sa musculature vigoureuse, très accusée, ses larges épaules, sa taille fine, étranglée dans une ceinture, semble détaché de l'un de ces antiques cylindres de l'époque de Sargon I[er] où l'on voit Isdoubar lutter contre les monstres. Les arbres qui l'entourent participent également des espèces chaldéennes. Quant aux pierres gravées, il en est plusieurs dont le plus habile archéologue ne pourrait découvrir la provenance, soit en examinant le sujet traité, soit en étudiant la technique (*Perrot : id. fig. 426-1. 2. 3. 4. 9. 10*).

Mais à côté de ces analogies, il y a aussi des différences très marquées. Elles accusent la part que les habitants de la Grèce, des îles de l'Archipel et des côtes de l'Asie Mineure prirent à l'élaboration de l'art Mycénien.

D'ailleurs, entre Mycènes et Sidon il y eut mieux que des emprunts et des contacts, il y eut des unions si nombreuses, que le type moyen des habitants de la Grèce en fut modifié. De blond, il devint brun.

Hérodote, dans un passage dont on n'a pas signalé l'importance, (L. II 52 à 57) raconte qu'aux temps très reculés où la Hellade portait encore le nom de Pélasgie, une colombe noire s'abattit sur un chêne de Dodone et institua le célèbre oracle de Zeus. Et il ajoute que, par colombe noire, on doit entendre une jeune fille d'origine égyptienne. Les Pelasges de Dodone l'avaient comparée

à une colombe parce que son langage était barbare et semblable à celui d'un oiseau, et ils avaient reconnu qu'elle venait d'Égypte à la couleur noire de ses cheveux.

La couleur noire des cheveux constituait donc en Grèce, à cette époque, une telle anomalie, qu'elle accusait nettement l'origine étrangère de la jeune fille et que l'arrivée d'une femme brune devint le pivot d'une légende.

Quelques siècles plus tard la population est brune. Les preuves abondent. Mais la plus convaincante est que dans l'épopée homérique et les légendes qui s'y rattachent, on trie déjà les blonds aux yeux bleus de la masse des bruns, on les signale. Ils forment une aristocratie divine et humaine : Aphrodite, Athèna, Artémis, les Nymphes, les Néréïdes, Apollon, Rhadamante, parmi les Immortels ; Hélène, Achille, Ménélas sur la terre. Polémon définit ainsi un Grec de grande race et de race pure : « Un homme aux larges épaules, grand, à peau blanche, à cheveux blonds. » A l'époque des Pélages on citait au contraire les bruns à titre d'exception. On voit la différence et le sens de la transformation. Cette modification de couleur n'est pas due au climat, puisque les habitants du sud-est de la Perse, qui se marient entre eux, ressemblent pour la plupart à des Norvégiens égarés dans ces climats brûlants. Elle a donc pour cause principale les unions entre les filles des Pelasges et les populations brunes dont les établissements furent si nombreux en Grèce, dans les îles de l'Archipel et sur les côtes de l'Asie Mineure durant la période antérieure aux invasions des Doriens. C'est ainsi que les hommes à cheveux noirs introduisirent par degrés dans la blonde et sauvage Pélasgie certains caractères de leur race, de très nombreux spécimens de leurs arts, quelques mots empruntés au langage technique et aussi des légendes et des rites religieux. On remarquera certainement que, sur les vases peints où la couleur des cheveux est indiquée, les hommes distingués par leur force et leur courage sont blonds, tandis que ceux qui brillent par leur intelligence sont bruns : Ulysse, par exemple. Cette tradition qui se perpétua longtemps est une preuve nouvelle de la réalité du mélange qui s'opéra sur le sud de la Hellade et du rôle spécial et bien défini qui y jouaient les éléments blonds et bruns. A ceux-ci appartenaient l'intelligence, l'esprit d'intrigue et de ruse, le rôle d'éducateurs ; à ceux-là, l'héroïsme, la force et la vaillance.

La civilisation mycénienne semblait à l'apogée, quand les hordes doriennes brutales et rudes comme les Scythes, au contact desquels elles avaient vécu et avec lesquels elles avaient contracté sans doute quelques alliances, descendirent des montagnes de la Thrace

sur la Grèce achéenne. La crise résultant de ces invasions dura jusqu'aux guerres de Messénie. Alors il se reforma un art nouveau, et cet art à ses débuts fut tributaire de l'Orient. On s'en convaincra si l'on compare encore aux antiques cylindres chaldéens, des scènes empruntées soit aux tombeaux de Xanthe, soit aux vases grecs archaïques et représentant Hercule et le Lion de Némée, Thésée et le Minotaure. Mais les élèves, au lieu de se complaire comme leurs aînés dans l'imitation de leurs maîtres orientaux, s'en affranchirent aussitôt. C'est le caractère essentiel, saillant de l'art grec de cette seconde période. Le vieil arbre mycénien avait été abattu par la tourmente dorienne et ses racines ne devaient plus pousser de rejetons vigoureux. La Société nouvelle différait même de l'ancienne au point de vue ethnique. Un sang plus jeune et mêlé en très faible proportion de sang scythe lui avait été abondamment infusé par les races venues du Nord. Il ne faudrait donc pas conclure de ce que le génie propre de la Hellade eut une influence prépondérante dans la civilisation de l'époque classique à ce qu'il fut aussi le facteur essentiel de la civilisation mycénienne. Les Pélasges ou leurs congénères y prirent au contraire part, mais une part moyenne.

Enfin j'examinerai un dernier point. La civilisation mycénienne est-elle un reflet d'une civilisation plus ancienne formée d'éléments égyptiens et chaldéens, ou a-t-elle été un foyer ? Si elle fut née en Europe et que franchissant la mer, elle se fût dédoublée et eût produit au sud l'art Egyptien et, à l'Est l'art chaldéen, il y aurait eu dans les contrées septentrionales un art bien antérieur à l'époque de Sargon 1er d'une part et du Sphinx de l'autre. Les travaux de fouilles entrepris en Grèce et dans l'Archipel contredisent jusqu'ici à cette hypothèse. L'objection semble décisive. Il vaudrait presque autant dire que l'alphabet grec produisit l'alphabet des Phéniciens et que celui-ci par des améliorations successives aboutit aux écritures égyptienne et chaldéenne.

En résumé, l'archéologie et même la légende en parfait accord avec la tradition historique, paraissent accuser sur le sol de la Grèce, des îles de l'Archipel et des côtes de l'Asie Mineure deux périodes intellectuelles distinctes, bien qu'ayant entre elles des analogies tenant à leur origine commune, et répondant à deux mélanges en proportion variable de peuples blonds et bruns.

La seconde fut bientôt personnelle, originale et produisit des artistes et des philosophes dont le génie n'a jamais été dépassé. La première, plus modeste, n'eut jamais atteint sans doute à des destinées si hautes, quelle qu'eût été sa durée, et fut une image à peu près fidèle des mélanges ethniques qui s'étaient opérés dans ces régions avant l'invasion des Doriens.

LE CHATEAU-NEUF DÉTRUIT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

RESTITUÉ SUR SES VESTIGES D'APRÈS DES ESTAMPES DES MANUSCRITS INÉDITS ET LES DOCUMENTS INÉDITS DES ARCHIVES NATIONALES

PAR CHARLES NORMAND
Architecte diplômé par le Gouvernement.
Directeur de l' « Ami des Monuments et des Arts ».

(Orné de planches)

SOUVENIR DE L'EXCURSION DES AMIS DES MONUMENTS ET DES ARTS.

3e Article (Voir l'*Ami des Monuments et des Arts*), tome 9, p. 47 et 73.

Après avoir retrouvé les noms des principaux artisans auxquels on dût la création du Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye, nous avons eu la satisfaction de rencontrer en outre les comptes qui renseignent sur quelques autres collaborateurs dont le rôle fut plus modeste. En 1608 Pasquier Testelin exécuta des peintures dans cette résidence royale et son fils Gilles Testelin continua l'œuvre de son père, comme en témoigne un acte de 1618. Des travaux de serrurerie furent exécutés en 1636 et 1645 par François Toisonnier. Voici d'ailleurs le texte de ces comptes, tel qu'il figure aux Archives nationales, dans les pièces que nous avons signalées au début du présent essai :

(En 1608). A. PASQUIER-TESTELIN, peintre, pour l'entretènement des peintures, de tous les lambris du Château-Neuf de Saint-Germain, lambris et plat fondz du cabinet de la Royne à Paris. . . . . L. L.

(En 1618). A. TESTELIN (GILLES), au lieu de PASQUIER-TESTELIN, son père, décédé, pour l'entretènement des lambris de Saint-Germain-en Laye, la somme de cinquante livres, cy. . . . . L. L.

L'Etat de 1625 porte ses gages à. . . . . C. L. L.
« à cause de l'entretènement des lambris et des peintures dudit Château-Neuf. »

En 1618, on versa « à Nicola Bacara pour l'entretènement des terrasses du Chasteau-Neuf dud. Sainct-Germain. . . C. L. L.

En 1636 (A. TOISONNIER (FRANÇOIS), excellent serrurier que Sa Majesté a logé dans son chasteau neuf de Saint-Germain en Laye, tant pour l'entretènement dudit chasteau que pour travailler en serrures et pièces curieuses de son mestier, pour ses gaiges. III c. L.

En 1645 pour trois quartiers de ses gages. . . . II c. XXVI.

Les dates de ces divers comptes montrent combien Nicolas du Fer a eu tort d'attribuer l'honneur de la construction à Louis XIII : la courte description qui accompagne ses planches renferme en effet ces mots : « Louis XIII est celuy qui a fait bâtir le château neuf avec ses beaux jardins qui vont jusque sur le bord de la Seine et dont la pente est de 28 toises. » Le style de l'édifice neuf comme le témoignage de tous les écrivains contredit cette affirmation. Le *Journal d'Antoine* est particulièrement précis ; on y lit les lignes suivantes qui sont bien d'accord avec tout ce que nous venons d'établir :

« *Henry IV. — Franciny, inventeur de ces belles grottes.* — Henry IV et Marie de Médicis son épouse n'avaient rien épargné pour l'entière perfection de ces grottes, du château, et de tout ce qui l'accompagne, et ils avoient même fait venir de Florence à ce sujet le sieur de Franciny, homme le plus habile et le plus expérimenté de son tems, qui a inventé et fait construire ces belles grottes, qui étoient sans contredit les plus belles et les plus admirables qu'il y eut dans l'univers. »

« L'escalier qui est à l'entrée, où sont gravées[1] les images d'Hercule et d'un lyon, les fontaines, les ruisseaux frais et argentins qui coulent au fond des petits vallons pour rafraichir les plantes et les fleurs des parterres, et compartiments des jardins, y sont admirables ; mais, sur tout cela, les grottes auxquelles il semble que les plus rares merveilles de la terre, ayant résolu de suborner les sens, enivrer la raison, et peu à peu dérober l'âme de ceux qui les regardent ou entendent, leur font perdre le sentiment, soit de l'œil, soit de l'ouye. »

(*A suivre*).

[1] L'expression « gravée » laisse supposer que l'écrivain avait sous les yeux une estampe, peut-être celle de Mérian : on voit sur cette planche une statue d'Hercule, bien caractérisée par une massue brisée, au centre d'un bassin octogonal entre « le jardin en pente » (n° 19) et « le jardin qui est entre les deux bosquets » (n° 18). Cette statue d'Hercule se trouvait donc à l'intersection du prolongement de la façade orientale, celle qui regarde la Seine, du pavillon Sully, avec l'axe de la terrasse à deux rampes encore subsistante. (C. N.)

EXCURSION DES MEMBRES DU COMITÉ DE L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS A NOYON

VŒU CONTRE UN ACTE DE VANDALISME PROJETÉ

Un public choisi s'est donné rendez-vous le lundi de la Pentecôte 3 juin 1895 à l'une des promenades réservées où des représentants du monde des lettres, de l'Institut, des arts, et des personnalités parisiennes s'étaient groupés afin d'étudier Noyon; plusieurs de nos collègues étaient venus de loin. M. Rendu, architecte à Compiègne, avait envoyé des notes intéressantes; M. Charles Normand a donné connaissance sur place des renseignements inédits qu'il avait recueillis pour un *Guide de Noyon*, composé spécialement pour la réunion. M l'abbé Lagneaux, archiprêtre de la cathédrale, avait tenu à faire lui-même les honneurs de son église au public d'élite qui l'a suivi avec un vif intérêt. La place nous manque en ce moment pour publier les détails dont les visiteurs ont eu la primeur. Espérons que nous pourrons le faire un de ces jours.

Grâce aux *Bons de participation*, dont chacun était pourvu d'avance, tous les détails matériels de l'excursion ont été réglés facilement en un ordre parfait. Nous avons reçu d'un certain nombre de nos collègues l'expression du regret que leur causait l'obligation où elles se trouvaient de ne pouvoir participer à cette charmante promenade. En un vœu unanime la réunion a exprimé le souhait qu'il ne fût pas donné suite à l'acte de vandalisme projeté, assure-t-on, de détruire la chapelle de l'Ancien évêché. Diverses vues ont été prises par la photographie de l'*Ami*.

EXCURSION DE L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

A COMPIÈGNE, PIERREFONDS, LE MONT BERNY (VILLA DES GAULES).

Un groupe d'une centaine des plus distingués de nos collègues a pu étudier en détails les monuments de Compiègne grâce à l'extrême obligeance de M. Stra, l'habile architecte de la ville de Compiègne et de M. Rendu l'architecte et très érudit connaisseur des antiquités de la région. M. Charles Normand a ensuite com-

menté le château de Pierrefonds à l'aide d'un grand plan inédit, dressé spécialement pour la visite et dont un exemplaire a été remis à chaque visiteur et dressé sur le modèle des plans schésmatiques de son *Guide de Paris*. Il a donné plusieurs détails ignorés, fruits de recherches spéciales.

M. Emile Dubois a remis pour les ARCHIVES de l'*Ami des Monuments et des Arts* un relevé inédit de la porte de l'ancien collège de Compiègne, édifice curieux, démoli en 1895. MM. Klein, Périn fils, et Quatrefages de Bréau, nous ont envoyé également de très belles épreuves photographiques prises au cours de la visite. On a reconnu ensuite, dans la forêt de Compiègne, les restes gallo-romains du mont Berny ou villa des Gaules, qui ont été commentés par M. Choron, conducteur des fouilles de 1860 à 1870. Les visiteurs ont eu la bonne fortune de connaître ses carnets de notes et croquis ; depuis lors il a envoyé des notes et plans, que nous ne pouvons publier aujourd'hui faute de place, et qui sauveront de l'oubli de curieux monuments sur lesquels on chercherait vainement ailleurs des renseignements ou des dessins sérieux. Beaucoup d'adhérents regretteront de n'avoir pu profiter de cette occasion unique pour bien voir des curiosités si peu connues.

LE VANDALISME A ROUEN

DESTRUCTION PROJETÉE DE LA CHAPELLE CORNEILLE

OU ÉGLISE DES JÉSUITES

L'armée vandale est signalée de nouveau. Le 10 mai 1895, sur un maladroit rapport de M. Malathiré, le Conseil municipal de Rouen a décidé, à l'occasion des travaux d'agrandissement, la démolition de la chapelle du lycée Corneille ou église des Jésuites. Une émotion digne d'éloges s'est emparée de tous ceux qui défendent les souvenirs, orgueil de la patrie en même temps qu'éléments de la fortune publique; un des plus considérables n'est-il pas formé par les monuments, qui attirent les étrangers et le bien-être qu'ils y apportent? Un groupe d'anciens élèves a jeté le cri d'alarme par une lettre adressée à Pierre Giffard et publiée dans le *Petit Journal* du 16 mai. Là Corneille fût peut-être couronné! Ce seul doute commande le respect! Ces élèves, au grand cœur, ajoutent avec beaucoup d'in-

telligence : « On a déja détruit, à Rouen, beaucoup d'admirables choses; il faut s'opposer à ce nouvel acte d'édilité fantaisiste » C'est bien dit, mais il faudra mieux parler encore aux élections : alors on devra faire connaître les édiles qui nuisent à la fortune publique, faite en partie, de cet or étranger que les voyageurs portent dans les cités curieuses. C'est la plus productive industrie de l'Italie ruinée. Le *Patriote de Normandie* du 12 mai a critiqué très justement l'opinion, que, devant la question d'argent, « il n'y a pas d'antiquité, de souvenirs historiques ni même de caractère artistique qui tiennent. » Il a bien raison de dire qu'on arriverait tout droit ainsi « à la démolition de la cathédrale, sous prétexte qu'on est à la veille d'y dépenser 600,000 f. de réparations ». D'ailleurs le *Journal de Rouen* s'est ravisé et le 20 mai a publié un article de haut intérêt, signé O. D., qui dit tout le mérite de l'œuvre et ajoute bien à propos : « Ce qui fait de Rouen une ville unique, au point de vue artistique, ce n'est pas seulement quelques monuments d'un seul style, c'est le nombre, la variété, la beauté, la succession chronologique de ses édifices, la concentration sur un seul point de tous les types de l'architecture nationale. Rouen, par là, est une véritable ville-musée » ; seul le grand siècle y est plus faiblement représenté ; et l'on songe à supprimer cet enfant du XVIIe siècle, si admiré par ses contemporains. A son tour la *Société des Architectes de la Seine-Inférieure* et la *commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, les anciens élèves de l'atelier André se sont honorées en disant tout le charme du monument et, s'ils réussissent à sauver l'œuvre d'art, ils auront bien mérité de la patrie. Il serait si facile de concilier les besoins nouveaux avec l'agrément des cités : on l'a nié souvent, à Nancy, sur l'Esplanade des Invalides ; mais l'armée Vandale, rudoyée et mise en déroute, a dû respecter la porte de Nancy, couvrir la fosse enfumée et hideuse de l'Esplanade. L'exemple doit encourager la société des Amis des Monuments Rouennais, qui, leur distingué président en tête, M. Le Breton, de l'Institut, ont récemment sauvé Saint-Laurent à Rouen. Partout on mène la guerre contre l'armée de la ruine. L'*Ami des Monuments et des Arts* sera heureux de prêter sa publicité à de si nobles causes, car le patriotisme est fait de souvenirs et d'espérances ; il faut conserver les uns pour garder les autres. C. N.

LE VANDALISME A ALBY

Par ECHERNIER

*Architecte, membre du Comité de l'*Ami des Monuments et des Arts.

Monsieur le Directeur.

« Je reviens du midi, du côté de Languedoc, malheureusement trop indisposé pour pouvoir vous signaler de suite un acte de vandalisme qui se prépare et qui attaque le plus beau monument de ces régions : *le chœur de la cathédrale d'Alby* ! Vainement les Sociétés archéologiques, les artistes, les journaux ont fait entendre leur juste indignation ; rien ne prévaut contre l'entêtement *Episcopal*, lequel ne sachant que répondre, a transformé sa question en politique ! ! ! L'opposition s'est soulevée dans tous les partis. J'ai prié un des promoteurs de la manifestation, M. J. Rolland, homme de lettres, membre de l'Académie des jeux Floraux, à Toulouse, de vous envoyer une note sur les faits et projets que l'on prépare et dont l'exécution serait une honte pour l'art et l'archéologie.

« L'épiscopat n'a pas été heureux dans les tentatives de restauration ; à Toulouse la clôture du chœur à Saint-Etienne a disparu, sans qu'il en reste à peine un souvenir.

« A Rodez un des évêques précédents, a fait enlever l'admirable jubé Renaissance du chœur, et en a fait plaquer les fragments contre les parois des nefs latérales.

« A Auch, la disposition originale du chœur, avec ses deux portes, les ambons de l'épitre et de l'évangile, a été tronquée, et les portes bouchées par le milieu pour voir étaler une mosaïque sans caractère.

« Veuillez faire accueil aux notes de M. Rolland dont je puis vous garantir la parfaite authenticité.

« Hélas ! arriverons-nous à temps ?

« Votre bien dévoué collègue et confrère,

LILLE
RESTAURATION DE LA PORTE DE PARIS

L'ARC DE TRIOMPHE DE LOUIS XIV, A L'ENTRÉE DU BOULEVARD DES ÉCOLES

Louis XIV ordonna la construction de cet arc triomphal au lieu et place de la porte par laquelle il était entré en 1667, lorsque après dix jours de tranchée ouverte et d'attaque de vive force il s'était emparé de Lille pour réunir cette ville à la France. Louvois et Vauban chargèrent l'architecte lillois Simon Vollant de l'exécution du monument actuel, qui, jusqu'aux travaux d'élargissement de 1860, faisait partie de l'enceinte de la cité. Depuis lors cette construction attendait des réparations urgentes. Elles ont été récemment terminées pour l'inauguration des nouvelles Facultés de Lille. Le statuaire Dascq a réparé la sculpture de cet arc d'une composition originale bien différente de celle des arcs de triomphe antiques.

LIVRES REÇUS

L'abondance des matières nous oblige à différer de nombreux comptes rendus.

MM. David de Penanrun, Roux et Delaire viennent de rendre un utile service à la cause de l'Art français en publiant le premier Annuaire des Architectes de l'École des Beaux-Arts. On peut trouver ainsi les noms des constructeurs de monuments français de 1819 à 1894. M. Charles Garnier a écrit une spirituelle préface, et M. Loviot a dessiné un joli frontispice Nous donnons ici le plan de l'Ecole des Beaux-Arts, tel qu'il a été publié dans cet intéressant volume, et qui, au titre d'ancien *Musée des monuments français*, devait prendre place dans notre galerie complète de l'art national.

M. Lex a étudié les *Anciens collèges de Mâcon* ; une curieuse gravure représente la mascarade organisée par les Jésuites au lundi gras ; on doit au même érudit de précieux renseignements sur le *Mausolée de Louis de Valois*, dans l'église de la Guiche (Saône-et-Loire), tandis que M. P. Vitry nous renseigne sur l'intéressant *tombeau de Sully* à Nogent-le-Rotrou, qui se trouve à l'hôpital. Cette étude des tombes des grands français, que nous avions com-

mencée (voir le *Tombeau de Montaigne* tome 2 (1888 de l'A. d. M. e. d. A), mériterait d'être complétée ; on doit donc féliciter M. Vitry d'en avoir écrit un chapitre. M. Enlart, poursuivant le cours de ses savantes recherches nous renseigne sur les travaux de *Villard de Honnecourt et les Cisterciens.*

Notre distingué collègue, M. Guillon, nous conte avec esprit le *Cinquantenaire* de la vaillante et utile Société archéologique de Sens, qui fut si dignement célébré, et résume les intéressants travaux des Sociétés des Beaux Arts.

VIENNENT DE PARAITRE

Les livraisons 1 et 2 du 2e volume du NOUVEL ITINÉRAIRE DE PARIS, par Charles Normand.

La 3e livraison paraîtra sous peu.

Paraîtront sous peu dans la collection :

Les Excellents Guides

Par Charles NORMAND

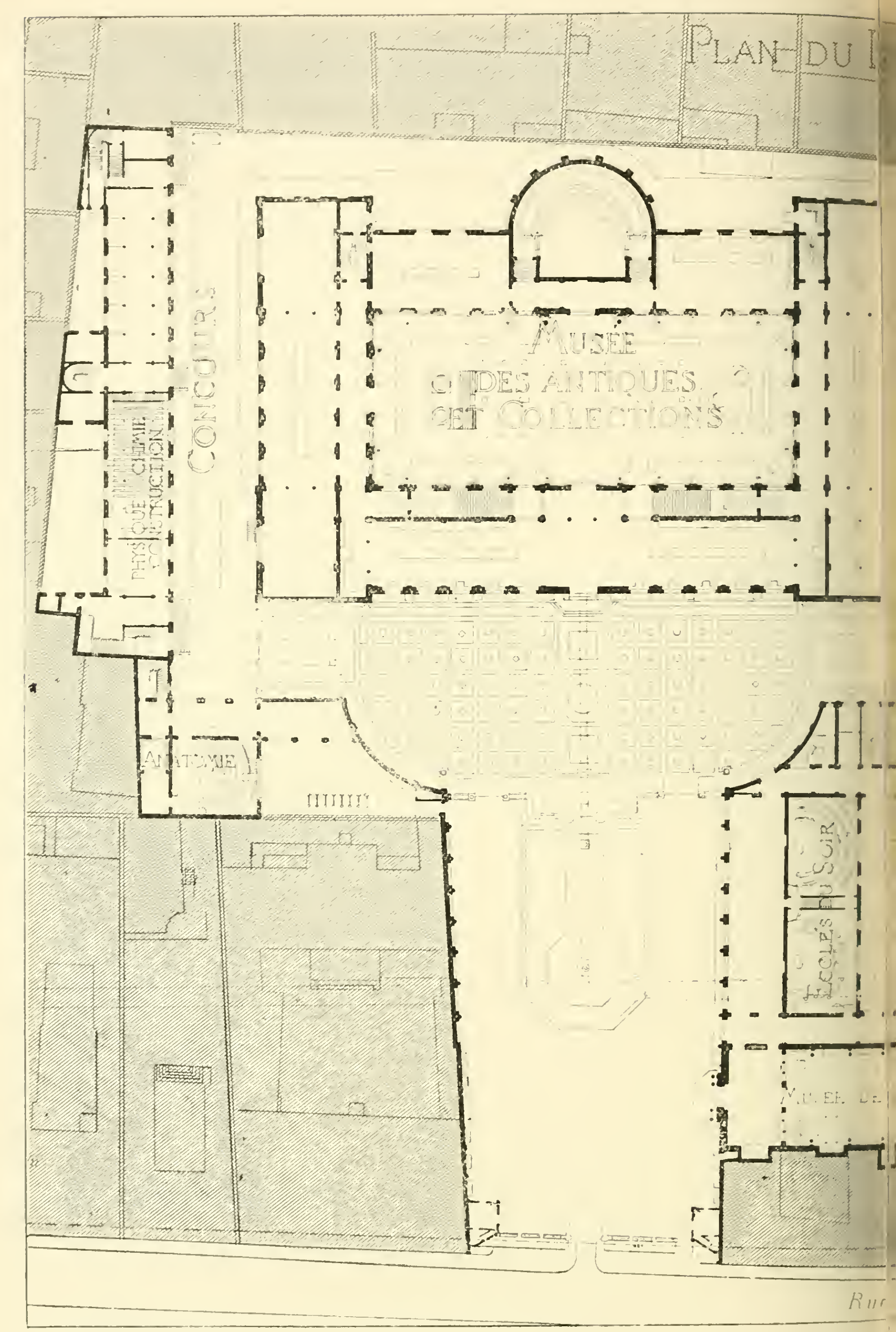
Les PROMENADES DIEPPOISES qui vont paraître : 1° *Château d'Arques ;* 2° *Manoir d'Ango ; Varengeville ;* 3° *Dieppe, Tréport, Puy, Mers et ses environs ;* 4° *Château de Mesnières.*

ILLUSTRATION RAVISSANTE. — PLANS SCHEMATIQUES NOUVEAUX

Etats anciens. — Plans de batailles historiques destinés à être entre toutes les mains. — Les plus complets, les plus jolis et les plus exacts. — Extrême bon marché. — Modèle nouveau. — **Renseignements spéciaux pour vélocipédistes, amateurs photographes,** *cavaliers, voitures, touristes. — Livre de lecture très attrayante. — Mis au courant des travaux de l'érudition. — Renseignements pratiques.*

Le propriétaire-gérant : Ch. Normand.

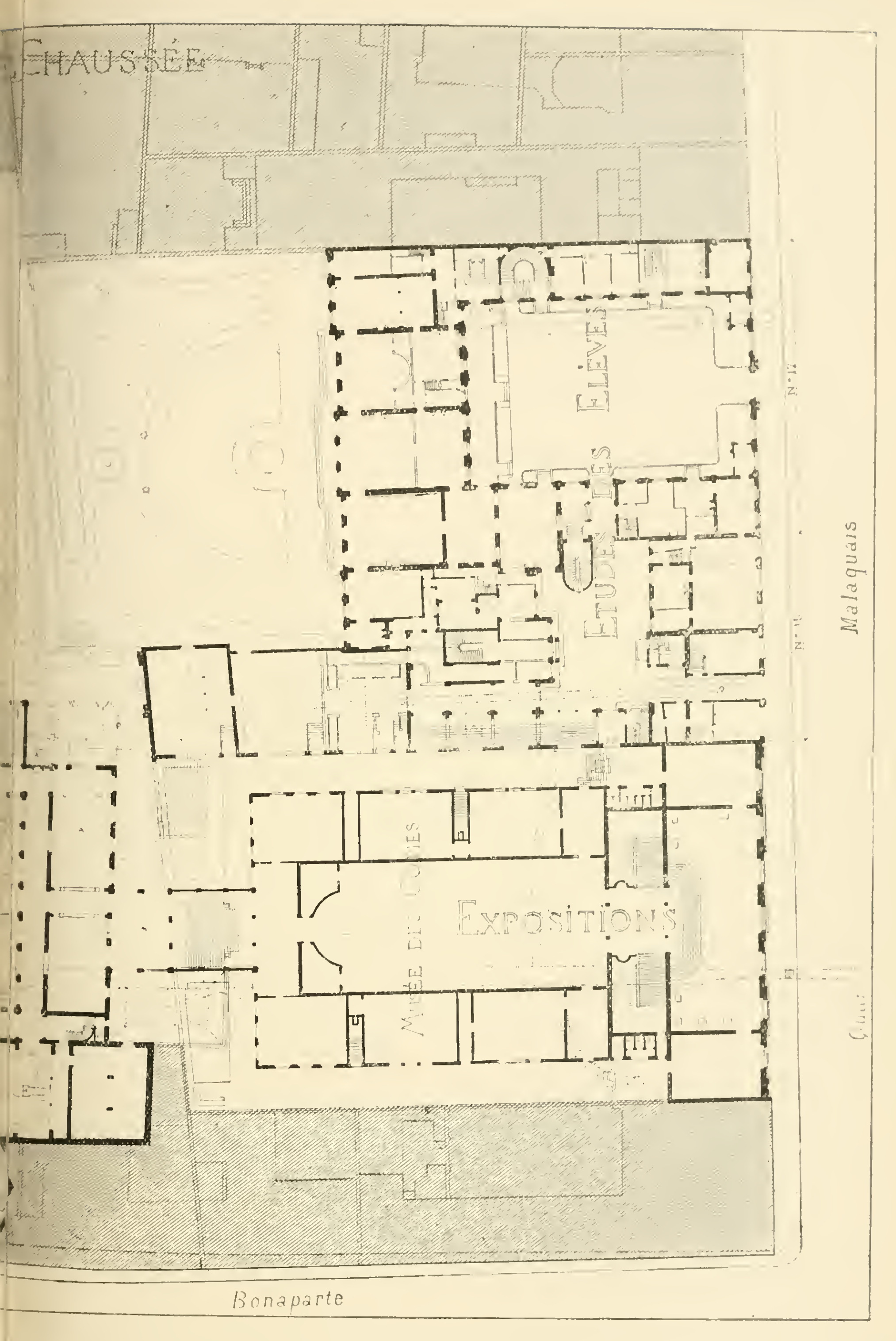
VANNES. — IMPRIMERIE LAFOLYE, 2, PLACE DES LICES.



Charles Normand direxit.

L'ancien Musée des Monuments français, dans le

Ce plan est le premier qui donne l'état actuel depuis l'acquisition de l'Hôtel de Ch



Petits-Augustins, actuellement École des Beaux-Arts.

ici par ces mots : « Études des Élèves », à cause de son affectation à des ateliers.

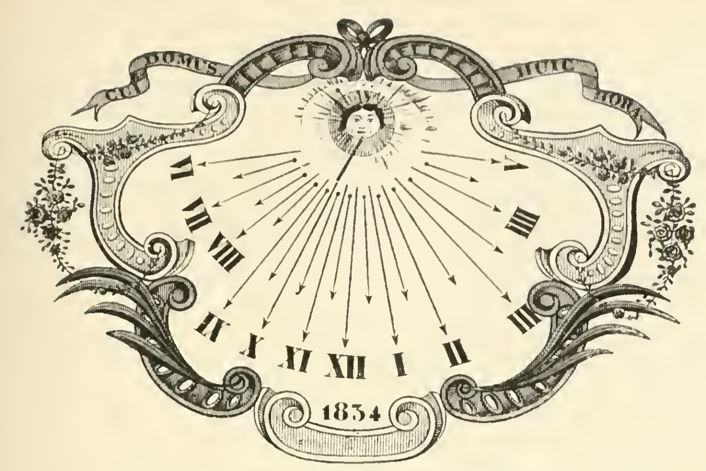


Fig. 1. — Le Fontenil-sous-Briançon. — *Façade de l'église.*

L'ART POPULAIRE DANS LE BRIANÇONNAIS[1]

LES CADRANS SOLAIRES

PAR LE

Dr RAPHAEL BLANCHARD

Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris,
Membre de l'Académie de médecine.

Au début de mon séjour dans l'intéressante région du Briançonnais, j'ai été frappé de la fréquence des cadrans solaires. En les examinant de plus près, je n'ai point tardé à reconnaître qu'ils présentaient un haut intérêt, à cause de leur composition artistique et par la portée morale des sentences ou devises dont presque tous sont accompagnés. Puis il m'est apparu que l'usage de peindre des cadrans solaires sur les maisons était déjà tombé en désuétude et, par conséquent, qu'il était utile, avant que le temps n'eût accompli son œuvre de destruction, d'en noter les devises et de reproduire par la gravure les dessins les plus curieux.

Je résolus donc de visiter successivement tous les villages,

[1] Sous ce titre, notre savant confrère a publié une remarquable plaquette dont nous donnons ici l'essentiel et les plus jolis dessins. Les *Amis des Monuments et des Arts* constituent un public d'élite qui saura apprécier de lui-même la valeur de ce travail, et qui donnera mieux que nous les épithètes louangeuses méritées par M. Raphaël Blanchard : il s'est montré un véritable *Ami des Monuments et des Arts*, en sauvant le souvenir de ces curieux monuments.

toutes les maisons isolées de l'arrondissement de Briançon. Un carnet dans la poche et un appareil photographique sur le dos, j'ai parcouru toutes nos montagnes, j'ai visité jusqu'aux chalets les plus reculés, en quête de gnomons. Cette recherche m'a donné de multiples satisfactions : elle m'a convaincu que mes efforts n'étaient pas vains et que la tâche entreprise par moi intéresserait tout à la fois l'artiste et le philosophe ; elle m'a fait connaitre jusque dans ses recoins les plus inaccessibles ce pays que j'aime et auquel m'attachent mes plus chères affections ; enfin, elle m'a montré que les cadrans solaires, pour être la plus importante manifestation de l'art populaire, n'était point la seule digne d'attention, mais que de nouvelles études pourraient être entreprises dans ce même ordre d'idées.

D'ailleurs, les inscriptions solaires du département de l'Isère ont déjà été étudiées par G. Vallier, qui leur a consacré une notice[1].

Les cadrans solaires ont été en grande faveur depuis l'époque de la Renaissance jusqu'au début de ce siècle : leur construction exigeait des connaissances techniques très spéciales, que nombre d'ouvrages ont vulgarisées[2]. On les plaçait en évidence sur la façade des maisons ou des églises[3] et on s'ingéniait à masquer la disgracieuse aridité de leurs lignes divergentes par un encadrement artistique pour lequel on imaginait les combinaisons les plus élégantes et les plus diverses ; ou bien, on les ornait de « tableaux d'escripteure », comme on disait au XVII[e] siècle, c'est-à-dire de sentences religieuses ou morales, inspirées par la marche incessante du soleil, par la brièveté des jours, etc., symbole toujours renaissant de la fragilité de la vie humaine. L'imagination populaire a su trouver les formules les plus heureuses pour transformer le cadran vulgaire en une véritable œuvre d'art et pour exprimer en termes d'une pénétrante sincérité le sens moral du phénomène grandiose dont il donnait la mesure.

[1] G. Vallier, *Anthologie gnomonique du département de l'Isère ou ce que disent les cadrans solaires*. Revue de Marseille et de Provence, XXII, pp. 329-350, 393-418, 462-474, 1876.

[2] J. Vellus, s. j., *De horologiis sciothericis libri tres*. Turnoni, in-4°, 1608. — Dom Fr. Bedos de Celles, *La gnomonique pratique ou l'art de tracer les cadrans solaires*. Paris, in-8°, 1760 ; 2e éd., 1774 ; 3e éd., 1790. — C. Boutereau, *Nouveau manuel complet de gnomonique élémentaire ou méthode simple et facile de tracer les cadrans solaires*. Paris, Roret, in-18, 1845.

[3] R. Bordeaux, *Traité de la réparation des églises*. Paris, in-8°, 2e éd., 1862. — A la page 143, cet auteur signale la fréquence et l'intérêt des cadrans solaires peints ou gravés sur les églises : il plaide en faveur de leur conservation.

Aujourd'hui, nous assistons au déclin de l'art gnomonique le cadran solaire se meurt, le cadran solaire est mort. Les communications plus faciles, le luxe importé des villes et l'horlogerie à bon marché lui ont porté un coup mortel. « On a pu, dit un anonyme[1], suppléer à son utilité, mais qui nous rendra son sens moral ?... Il prêchait la tempérance, le coucher tôt, le lever tôt.. ah ! tout ce qui s'en va n'a pas mérité son arrêt. Le cadran solaire, dans sa simplicité native était l'initiation des petits à la vie et au temps. »

Grâce aux mœurs nouvelles, le cadran solaire a donc perdu

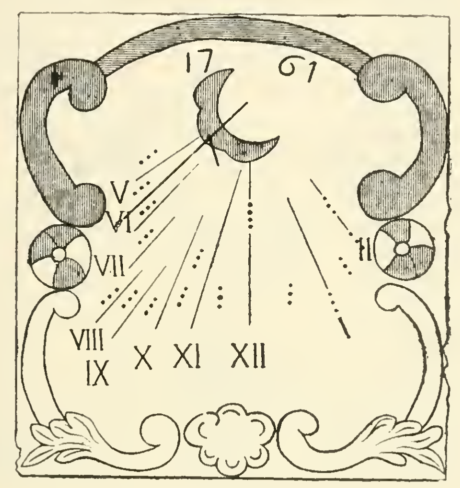


Fig. 2. — Chamandrin.

toute importance : on n'en fait plus peindre sur les maisons nouvellement construites, ou les rares spécimens que l'on trace encore sont sans devises et n'ont plus aucune valeur artistique : le goût s'émousse et l'indifférence remplace le bel enthousiasme de nos pères. Ceux mêmes dont la demeure est ornée d'un gnomon lui refusent, par une apathie coupable, les soins d'entretien les plus urgents. Nous assistons véritablement à la décadence de cet art gracieux, naguère si apprécié : aussi la présente notice vient-elle à l'heure favorable.

Une cause de destruction encore plus efficace vient de s'ajouter à celles dont nous venons de parler. De tous temps, nos villages,

[1] *Le Cadran solaire*, Magasin pittoresque, XIX, p. 287, 1851.

dont la construction est si défectueuse, ont été dévastés par l'incendie. Le principal désastre dont l'histoire nous ait été conservée[1] est le grand incendie qui, au début du XVIIe siècle, le 1er décembre 1624, détruisit presque en totalité la ville de Briançon. Aucun autre incendie ne prit des proportions aussi considérables

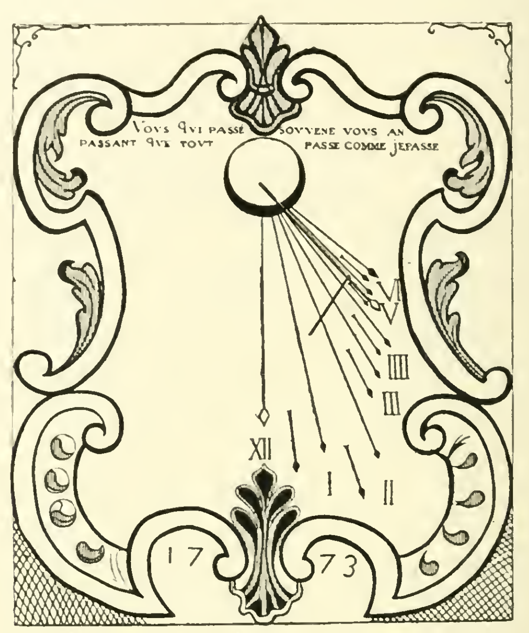


Fig. 3. — Villard-Saint-Pancrace, *maison Gustave Fine.*

puisque, dans la région, aucun centre de population ne constitue une agglomération aussi compacte et aussi nombreuse : mais, toutes proportions gardées, combien de fois nos villages n'ont-ils pas été réduits en cendres d'une façon aussi complète ?

Pourrait-on citer une autre région où les incendies se présentent avec une semblable fréquence et une pareille gravité[2] ? On conçoit

[1] *Essais* d'Antoine Froment, advocat au parlement du Dauphiné, *sur l'incendie de sa patrie, les singularitez des Alpes en la Principauté du Briançonois.* Grenoble in-4°, 1639. Nouvelle édition par Aristide Albert : Grenoble, in-4°, 1868.

[2] On pourrait citer aussi, au nombre des incendies les plus violents, celui qui, en 1838, détruisit de fond en comble le Villard-la-Madeleine ; ce malheureux village devait subir le même sort en 1886. Aujourd'hui, il

donc, comme je le disais plus haut, qu'il ne subsiste plus, actuellement, qu'un nombre infime des cadrans qui s'épanouissaient jadis sur les maisons de nos concitoyens. Je me rappelle, pour

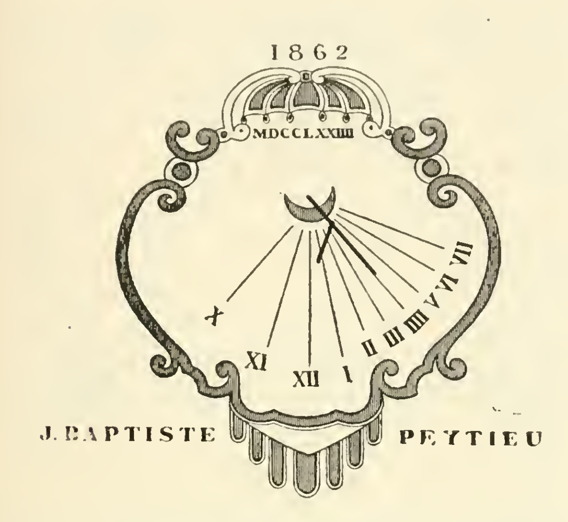


FIG. 4. — VILLARD-LA-MADELEINE, *maison J.-B. Peiyhieu.*
Cadran de 1784, restauré en 1862.

ma part, avoir connu au Monêtier-les-Bains plusieurs gnomons intéressants, que je me proposais de relever à loisir : le terrible incendie de 1890 les a fait disparaître.

Plusieurs auteurs modernes, entre autres G. Vallier[1] et le baron

est rebâti et présente un certain air de coquetterie qu'il n'avait jamais connu : *semper redivivus e cinere suo.*

Les incendies sont plus rares dans le reste du département des Hautes-Alpes ; pourtant Ceillac, entre autres, a eu le triste privilège de subir une succession de sinistres, comme chez nous le Villard-la-Madeleine, Aiguilles et le Monêtier-les-Bains. Sur le linteau d'une vieille porte de jardin, on peut lire à Ceillac l'inscription suivante, bien navrante dans sa cruelle concision :

FAICT AN 1738 VIERO BRULA,
ANVIRUM 60 MAISON

[1] G. VALLIER, *Loco citato.*

de Rivières[1], ont déjà recueilli et publié un bon nombre de devises horaires ; on en trouve aussi chez des écrivains du XVII[e] siècle, tels que le P. Le Moyne[2] et de P. von der Ketten[3].

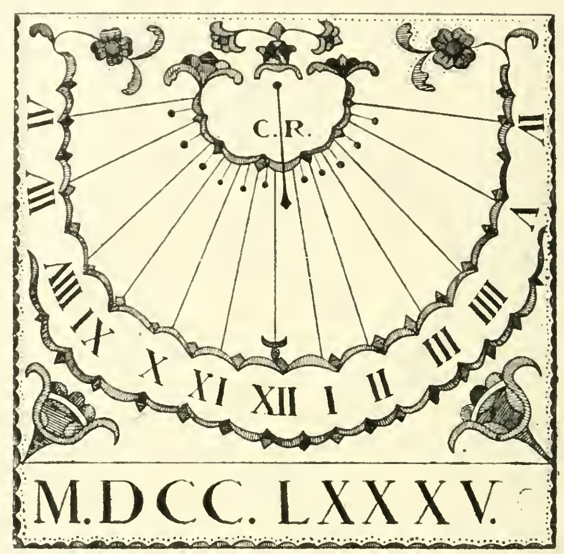


FIG. 5. — NÉVACHE. *maison Joseph Rochas.*

Je n'ai pu obtenir aucun renseignement sur les auteurs des cadrans anciens ; la tradition locale ne m'a rien appris à leur sujet. On doit le regretter vivement, car ils étaient doués d'un

[1] Baron DE RIVIÈRES, *Inscriptions et devises horaires.* Bulletin monumental, XLIII, 1877, pp. 246-270, n[os] 1-135, pp. 461-487, n[os] 136-334, pp. 725-746, n[os] 335-480 ; XLIV, 1878, pp. 609-645, n[os] 481-576 : XLVII, 1881, pp. 801-834, n[os] 577-777 ; XLIX, 1883, pp. 436-457, n[os] 778-895 ; L., 1884, pp. 426-446, n[os] 896-960.

[2] Le P. LE MOYNE, *De l'art des devises.* Paris, in-4°, 1666. — De nombreuses devises citées dans cet ouvrage s'appliquent au soleil : voir notamment pp. 245, 249, 255, 257, 259, 261, 265, 269, 285, 297, 303, 321, 323, 329, 458, 459, etc. Toutefois, aucune ne figure sur les cadrans solaires du Briançonnais.

[3] Le R. P. J.-M. VON DER KETTEN, *Appelles symbolicus.* Amstelaedami, 2 vol. in-12, 1699. — Ce très curieux ouvrage contient un nombre considérable de devises astronomiques ou horaires : I, p. 32, cap. V ; p. 40, cap. VI ; p. 59, cap. VII ; p. 62, cap. VIII ; p. 64, cap. IX ; p. 67, cap. X ; p. 74, cap. XI ; p. 68, cap. XII ; p. 96, cap. XIII ; — II, p. 333, cap. X ; p. 356, cap. XI ; p. 365, cap. XII ; pp. 480-483, 560-561. Quelques-unes de ces devises figurent sur les cadrans solaires du Briançonnais.

sens artistique incontestable, ceux à qui l'on doit, par exemple, la gracieuse série de gnomons qui s'étend jusque vers l'année 1840.



Fig. 6. — Les Claux (Vallouise), *sur l'église.*

On peut estimer à plusieurs centaines le nombre total des cadrans que j'ai examinés : tous sont peints sur la muraille, à deux



Fig. 7. — Le Pont (Vallouise), *maison Barthélemy Gérard.*

exceptions près ; ces deux exceptions concernent des cadrans gravés sur pierre. L'immense majorité porte des devises que j'ai

relevées avec soin et que je transcris plus loin, en ayant soin d'en respecter l'orthographe ; un petit nombre sont sans devise.

Je dois mentionner d'une façon toute spéciale de curieux cadrans accouplés, qu'on pourrait appeler complémentaires l'un de l'autre cette disposition s'est rencontrée trois fois seulement, à Abriès, à Arvieux et à Saint-Blaise. Dans l'un et l'autre cas, les deux cadrans accouplés sont peints à l'angle même et sur deux façades d'une même maison : l'un d'eux reçoit les rayons du soleil levant, l'autre

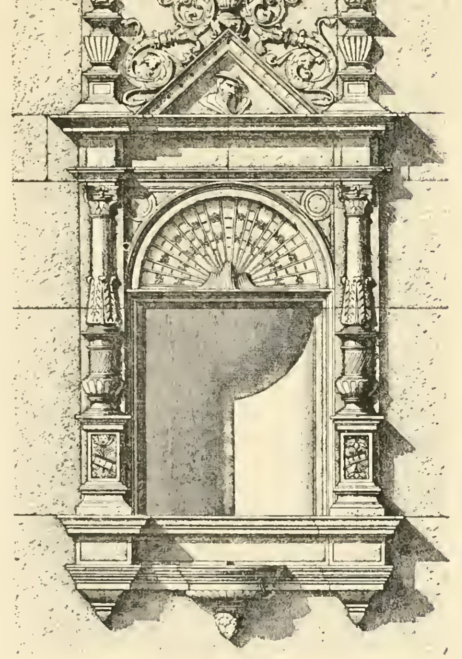


Fig. 8. — Névache, *maison du notaire*

ceux du soleil couchant ; la devise se continue de l'un sur l'autre Il faut donc consulter successivement les deux cadrans. non seulement pour savoir l'heure à chaque instant de la journée, mais aussi pour connaître le sens complet de la devise.

Cette disposition particulière est commandée, cela va sans dire, par l'orientation de la maison. L'église de Rouelles, dans l'arrondissement du Hâvre, en montre un exemple assez connu, datan du XV[e] siècle ; mais il s'agit ici de gnomons gravés sur la pierre et dépourvus de devise[1].

[1] Ch. Roessler, Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, p. 168, 1371. — *Un cadran solaire du quinzième siècle.* Magasin pittoresque, XLVII, p. 297, 1879.




PISCINE DANS LE TRANSEPT NORD
datée 1544
ÉGLISE D'ARQUES
Relev. d'Alfred Normand, *Membre de l'Institut.*
Tiré de l'*Itinéraire archéologique de Dieppe*
(en préparation) par Charles Normand.

LES

CADRANS SOLAIRES

DANS

LE BRIANÇONNAIS



Cadran solaire a La Salle, *maison Laurent.*

PAR

LE Docteur RAPHAEL BLANCHARD

Les figures ci-jointes appartiennent sans conteste à la meilleure époque du style Louis XV ; on imaginerait difficilement des formes plus fantaisistes, un assemblage plus élégant et plus inattendu de rinceaux, de palmettes, de coquilles, entremêlés de guirlandes fleuries, de cornes d'abondance, de banderolles portant des inscriptions, etc. Les artistes auxquels sont dues ces gra-

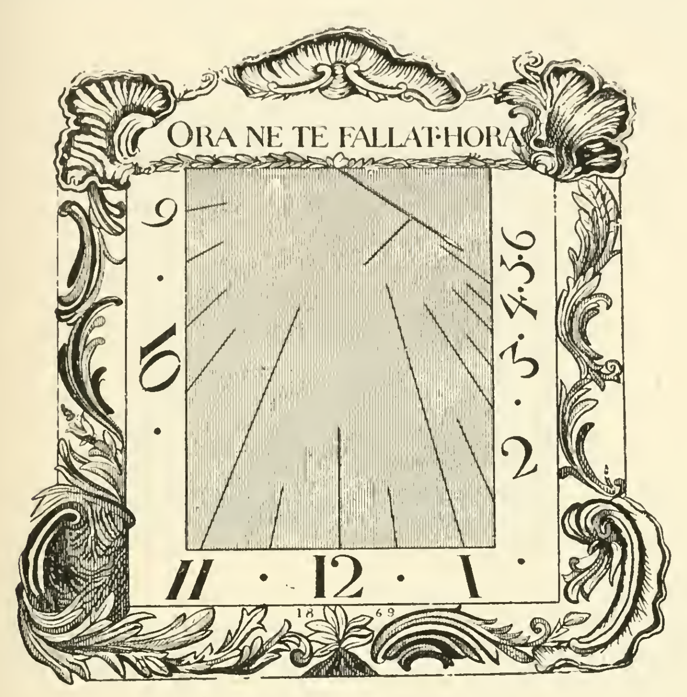


FIG. 9. — PLAMPINET, *maison Bellet.*
Cadran du commencement du XIXe siècle, restauré en 1869.

cieuses productions ont donné libre carrière à leur imagination et nous ont laissé des œuvres charmantes, qu'on déplore de savoir anonymes. Encore une fois, ce n'est pas du grand art ; mais, dans le domaine de l'art populaire, ce sont assurément des manifestations d'un puissant intérêt et sortant tout à fait de la banalité.

Or, on ne peut manquer d'être frappé des dates que portent ces cadrans ; ils s'étendent de 1808 à 1834, c'est-à-dire à travers une époque où, dans le reste de la France, le style Louis XV avait

vécu. Enserrés dans leurs montagnes et sans communications faciles avec les contrées voisines, les Briançonnais n'acceptaient donc que tardivement les modes et les goûts auxquels celles-ci sacrifiaient.

Le style Empire ne semble pas avoir jamais été en grande faveur dans le pays : les cadrans qui s'y rattachent sont excessivement rares : il n'a jamais supplanté totalement le style Louis XV, dont nous retrouvons la trace jusque vers 1840.

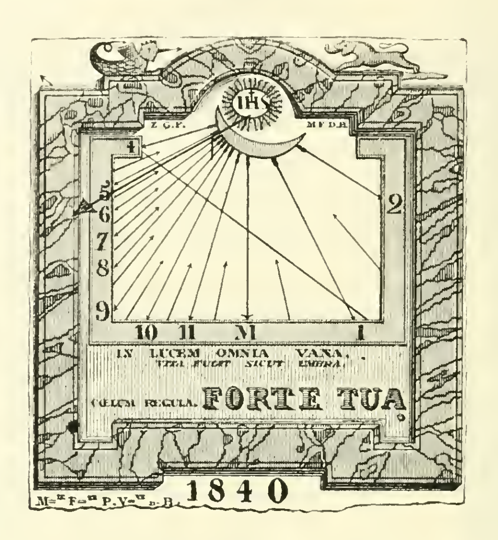


FIG. 10. — VILLE-VALLOUISE, *maison de la marquise de Basdounèche.*

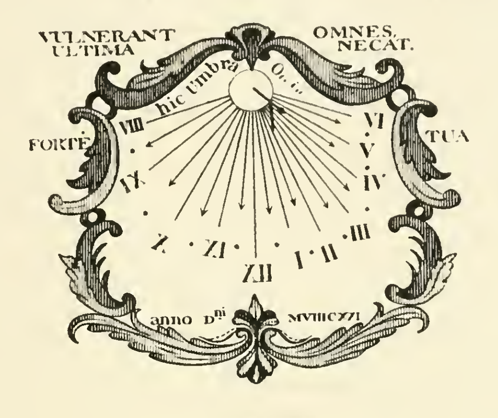
Type des cadrans de 1833 à 1870 par *Giovanni Zarbula*, peintre en bâtiments et maçon, avec la signature par initiales Z. G. F. ou G. Z. F. ou Z. J. F.

La période de 1830 à 1840, a été témoin de la transformation de l'art gnomonique.

En 1833 est tracé à Brunissard un cadran d'un type nouveau : c'est le premier d'une longue et nombreuse série, qui devait durer jusqu'en 1870 et dont les spécimens sont répandus à profusion dans toute la contrée. Les cadrans de cette série sont d'une valeur artistique très inférieure à celle des précédents ; ils révèlent pourtant encore une certaine habileté. Leur auteur est un Piémontais, peintre en bâtiments ou maçon, suivant les circonstances, nommé

Giovanni Francesco (Jean-François) Zarbula : ses œuvres sont généralement datées et signées de ses initiales, Z. G. F., G. Z. F. ou Z. J. F. (cf. fig. 10), ce qui ne permet aucun doute sur leur attribution. Il est d'ailleurs facile de les reconnaître, car son genre varie peu.

Fig. 11. — Eglise de Le Villard-Saint-Pancrace.



LES MONUMENTS

AU SALON DES CHAMPS ÉLYSÉES DE 1895

Suite et fin. Voir tome 9, page 134.

M. Deverin a également exposé *l'hôtel dit de Sully à Châtellerault* dont il donne une monographie complète. Les croquis à la plume de S. E. Donnell représentent des motifs, d'une réputation universelle, tels que le couronnement de l'escalier Louis XII à *Blois*, deux chapiteaux renaissance à *Chambord*, l'intéressante *maison à Villers*, et surtout la *maison à Laval*. M. Doumic a eu l'idée de traiter l'architecture à la façon d'un peintre et a exécuté sur la toile l'arcade du portail de l'église du couvent de San-Leonardo à Pouille (Italie). L'aspect est large et d'un grand caractère ; la porte est d'un bel aspect. Combien curieuse la suite des vingt-quatre aquarelles en lesquelles M. J. E. A. Eschbaccher a figuré les peintures murales de la « Danse macabre », de Nicolas Manuel, à Berne (Suisse), et celles où M. L. Founereau nous montre une légende siamoise d'après les peintures murales du Vât Phra Këo à Bang Kok. M. R. M. Ch. François a figuré l'intérieur de l'église

d'Ainay à Lyon et celui de l'église Saint-Bruno, l'ancienne église des Chartreux-Croix-Rousse à Lyon. M. Ch. P. Gauchery a envoyé de très intéressantes restitutions des édifices construits par Jean de France, duc de Berry (1340-1416), par les maîtres généraux des œuvres Guy et Drouet de Dammartin ; d'ailleurs M. Ch. P. Gauchery nous a habitué à ces études d'un haut intérêt pour l'histoire des arts en France et l'on sait combien les monuments du Cher trouvent en lui, et en M. de Champeau, un admirateur fervent. La sacristie de la cathédrale de Bourges possède une porte dont M. Cl. J. Ch, Robbe a fait un relevé géométral. Avec M. Gelbert, nous retournons sur l'admirable Acropole d'Athènes, dont le souvenir est toujours présent aux délicats, aux amoureux du sublime ; l'aquarelle de M. Gelbert, aux tons transparents est remarquable.

Le château de l'île d'Yeu, en Vendée, a été présenté de la façon la plus heureuse par M. G. R. Girault ; c'est une monographie complète, étudiée de façon originale et dont les dessins sont d'une facture toute particulière. J'ai retrouvé avec plaisir l'enceinte du cimetière de Saint-Thégonnec (Finistère), dont j'avais jadis dessiné les vues avec un grand intérêt; M. Félix Gohier donne les relevés complets en géométral du Calvaire, de la chapelle funéraire et de la porte ; il y joint divers détails au dixième de l'exécution ; ainsi l'on peut avoir une idée précise d'une des plus curieuses entrées de cimetière de la Bretagne française, où l'on en voit d'un caractère tout spécial à cette région. M. A. S. Gontier rapporte des dessins d'Egypte, en particulier de ce coin saisissant du Caire qu'on nomme la Montagne du Mokattam ; M. Grellet a présenté des croquis archéologiques de l'Ile-de-France, de l'Orléanais et de la Bourgogne, d'un excellent coup de crayon.

Avec M. H. Guedy nous retournons en Bretagne : sur un fond violet, au-dessus d'arcades ogivales, on voit à Kermaria une longue frise où l'on a peint une danse macabre. M. H.-P. Hannotin et M. Hulot ont envoyé une aquarelle d'une chapelle de Saint-Julien-le-Pauvre à Paris ; ce dernier nous montre aussi le porche de Saint-Germain-l'Auxerrois. M. Hédin nous présente une maison du XVe siècle près Ségrie (Sarthe), et le pont du XVIe siècle de Beauvoisin dans l'Isère, où M. A.-L. Henry a aquarellé l'entrée du château de Vizille et la terrasse du château d'Uriage. Les deux aquarelles de M. H. Jacquelin présentent sous une coloration aimable l'horloge de Vire et la tour des Cordeliers à Falaise. M. Jarlat rapporte trois impressions de la cathédrale de Sens.

Un des envois les plus importants est celui que M. P. A. Lafargue a consacré au bel hôtel d'Alluye qui fait l'ornement de Blois ; cet édifice, en briques et pierres, est rendu ici d'une façon heureuse

et complète par des géométraux, des plans, des coupes, des photographies. Quant à M. H. Lafillée, il continue à nous donner des preuves non équivoques de la merveilleuse habileté avec laquelle il sait rendre et conserver le souvenir de nos anciennes peintures murales ; je n'ai pas besoin de rappeler ici son souvenir, car les lecteurs de l'*Ami des Monuments et des Arts* connaissent les beaux dessins dont il a orné leurs volumes.

Aujourd'hui M. Laffillée expose, à l'échelle de 0,30 par mètre, les peintures murales du XV[e] siècle qui sont dans la cathédrale d'Amiens. Dans deux cadres figurent des personnages qui se dressent entre des arcatures retombant sur des chapiteaux fleuris. Les costumes sont curieux, et des banderolles d'inscription latines courent de ci et là. M. Soyez, le fervent ami des Monuments amiénois, sera content. M. J. C. Lefol a reproduit un motif décoratif du XVII[e] siècle adossé au mur du séminaire de Meaux, et M. L. Le Royer, en une belle aquarelle, représente la tour de Crouy-sur-Ourcq, en Seine-et-Marne. M. J. S. E. Leteurtre continue la série de ses agréables pochades en nous montrant le remarquable porche de l'église de Vétheuil (Seine-et-Oise), dont les portails en bois de la porte méridionale ont été relevés en géométral par M. A. J. A. Pottier. M. H. d'Herville a été séduit par le portail de Nantouillet, de la Renaissance (Seine-et-Marne), et par un curieux porche d'église, d'un beau galbe, qu'on voit en Bretagne, en l'église N -D. de Roscodon, à Pontcroix. A Dôle, (Jura) M. E. Malo a dessiné à la plume trois portes : celles de l'hôtel de Balay, de l'église du collège de l'Arc et celle de l'ancien parlement.

M. J. Michel a donné, au quart d'exécution, un consciencieux relevé à l'aquarelle d'une verrière du XVI[e] siècle, le *Vin*, qui orne l'église d'Epernay (Marne), et M. L.-G. Murier a relevé, à demi grandeur, une peinture murale de l'église de Saint-Aubin-des-Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire). Des plans et coupes de M. M.-C. Nic-Doutreligne présentent la tour ogivale du Caudron ou chaudron, à Cambrai (Nord), et des souvenirs des fortifications de cette ville. M. Ollivier a présenté, de façon large et heureuse, en une belle aquarelle, une vue du dôme du Val-de-Grâce de Paris. M. E.-J. Parmentier a reconstitué le Palais de Justice de Paris, au XIV[e] siècle ; il a envoyé également une restitution de l'évêché de Narbonne.

M. E.-J.-B. Paulin a envoyé une de ces aquarelles où il se plaît à restituer en perspective les thermes de Rome ; celle d'aujourd'hui prouve ses qualités habituelles de couleur et de précision. M. A. Perche a choisi un motif intéressant de l'église de Champlieu (Loire).

On voit à Eu, dans la chapelle du collège, un curieux mausolée du duc de Guise, assassiné à Blois en 1588. J'ai vu ce monument qui a tenté à juste titre M. L.-J. Périn, qui, comme son père, témoigne d'un particulier intérêt pour les souvenirs nationaux ; il a bien rendu le caractère de ce monument si intéressant, dont M. Périn nous donne les géométraux.

M. E Pontremoli a réuni la suite de ses divers envois ; parmi les plus intéressants, citons le plan du port d'Ancône, la porte Pallio à Vérone et, surtout, la belle vue perspective, à la plume et au lavis, de l'Arc de Trajan, à Ancône.

M. F. Pinon réussit à traiter l'architecture à la façon de la miniature ; ses efforts sont intéressants et ont porté sur Chartres. Versailles, Saint-Denis, la Madeleine de Paris. M. Prioul présente une perspective de l'église Saint-Suliac (Bretagne), et M. A. Rey des vues de Menton et du Pont de Cahors. M. Ridel continue la suite de ses intéressants travaux sur la France en exposant de belles aquarelles, enlevées avec franchise ; ce sont des vues de l'église Saint-Bertrand de Comminges (Haute-Garonne), si riche en curiosités et dont le cloître est remarquable. M. Ernest Simon qui a envoyé d'intéressantes aquarelles était un peintre, mort récemment en Egypte, et dont nos lecteurs garderont le souvenir, grâce au dessin qu'il a publié ici.

On a voilé de crêpe ses neuf aquarelles, de facture large et heureuse, représentant des vues de Guingamp en Bretagne ; ce sont des maisons anciennes, rues et fontaines. Son homonyme, M. P. Simon présente en une photographie l'état de la grande rose de la cathédrale de Reims après la grêle de 1886 et a tenté la reconstitution de cette verrière d'après des études sur place, des documents anciens, des calques et dessins relevés de 1848 à 1886. L'aquarelle que M. L. M. H. Sortais a faite à la mosquée du Barbder de Kaïrouan (Tunisie), est d'un joli ton et d'heureuse transparence. M. L. Suc a été justement tenté par les curieuses maisons romanes de Viterbe et San Gemignano (Italie). Une aquarelle de M. A. M. L. Teissier donne de façon agréable l'état actuel d'une vieille église de Nismes. M. A. Ch. Tissandier rapporte une moisson nouvelle[1] du voyage autour du monde qu'il a poursuivi en 1893-1894. Sa nouvelle exposition mérite d'être remarquée pour les ruines khmères du Cambodge siamois qu'il nous révèle et les plans qu'il nous donne de Banh-Yong et de Beng-Mealea.

[1] Voir dans le 1er LIVRE D'OR DU SALON le fac-simile d'un dessin au crayon de M. Tissandier, conservant par une reproduction remarquable le souvenir d'un envoi antérieur.

Il est à Venise une église charmante dont je me suis complu jadis à relever, à grandeur d'exécution, les profils élégants et nobles, les détails charmants qui en font une œuvre unique : c'est l'église de Santa-Maria dei Miracoli ; elle a justement séduit M. Georges Totten, qui en a donné des dessins intéressants mais en trop petit nombre pour qu'on puisse apprécier tout le mérite de l'œuvre ; M. Totten expose le plan, les coupes, la façade, une stalle, une mosaïque ; mais je regrette l'absence de profils à grande échelle, notamment des moulures du soubassement sur lequel posent les pilastres du chœur. Ils auraient dignement complété cette monographie. M. Tournaire a représenté une *Pierre tombale* de l'église de Sainte-Marie-du-Peuple, à Rome, et a modelé d'une façon ravissante le tombeau du cardinal Fortiguerra à Sainte-Cécile in Trastevere, de Rome ; c'est un de ces beaux dessins, auxquels M. Tournaire nous a depuis longtemps habitués.

M. Emile Toussaint nous fait connaître des monuments de Nancy : la porte Notre-Dame, deux puits et deux portes de Nancy-Ville-Vieille. M. J. Tussau en une aquarelle aux tons frais présente le clocher de Castelnau-Magnoac (Hautes-Pyrénées) et M. Ch. A. Vasnier le clocher de Saint-Pierre à Can, avec de vieilles maisons à Lisieux, qui sont de bons dessins à la plume. La porte de la chapelle Saint-Michel d'Aiguilhe, au Puy a tenté M. P. Verdier et l'Alhambra de Grenade (Espagne) a séduit M. Ch. Wable ; parmi ses aquarelles, traitées à la façon des miniatures, il faut distinguer la cour de l'Etang

L'envoi de M. L. J. Yperman est fort intéressant. Sous le titre : « Relevés de fresques du département de la Haute-Loire » il nous donne de beaux dessins du château de Valprivas ; où figurent la Résurrection des morts. — Les arts libéraux. — Une fresque de l'ancienne bibliothèque de la cathédrale du Puy est également reproduite en aquarelle au sixième de l'exécution ; deux personnages, d'un fort beau dessin, parmi lesquels Aristoteles, figurés à moitié d'exécution. C'est au tiers de l'exécution que M. Yperman a reproduit son « Relevé du département de la Côte-d'Or », emprunté à l'abbaye de Saint-Seine, et où figure un personnage agenouillé.

On voit donc le grand intérêt que le salon d'architecture a présenté cette année pour les études de monuments français ; c'est pourquoi nous lui avons fait une visite minutieuse et consigné ici, pour le besoin des travailleurs futurs, tout ce qui était de nature à intéresser les amis des Monuments français.

C. N.

LE CHATEAU DE MESNIÈRES

UN GRAND

MONUMENT MÉCONNU DE LA RENAISSANCE

Par

CHARLES NORMAND

Suite et fin. Voir tome 8 p. 3, 131, 295 et les diverses gravures ou héliogravures en taille douce.

Façade gauche du perron d'accès

La façade à gauche du perron d'accès présente près de la tourelle une petite porte étroite qui donne accès à la chambre des quatre tambours ; elle doit probablement son nom aux quatre fortes volutes reliées deux à deux par de grandes guirlandes dorées dont on a orné son plafond blanc à moulures dorées ; le fond de ces caissons est orné de peintures[3] mythologiques exécutées vers 1668 sur l'ordre de Louis de Fautereau (*Paris*, p. 27) : *la Discorde* agitant sa monstrueuse chevelure ; *la Paix* au rameau d'olivier ; chacun des deux caissons formés par les volutes est orné de peintures représentant des amours. Sur une face verticale de la grosse poutre qui sépare en deux parties le plafond de cette pièce, on voit deux écussons aux émaux peints, de Louis (1621-1691) et de Louis-Joseph de Fautereau (1677-1709). Au centre de chacun de ces écussons on trouve l'écu des de Fautereau (1579-1713) : *d'azur à trois croissants d'or, deux et un.* Cet écu est accolé de deux autres deux fois répétés chacun ; l'un d'eux est celui des de Boissay (XVe et XVIe siècles) : *d'hermines au lion rompant.*

C'est au premier qu'on doit la décoration de cette pièce, qui est encore presque intacte : ses murs sont décorés, au-dessous du plafond, par des tableaux de famille, des sujets divers et une vue ancienne du château de Mesnières au temps des de Fautereau ; comme on y reconnaît des statues placées dans un parc à la Lenôtre, ce tableau doit être postérieur à 1668, époque d'aménagement des jardins, et antérieur à 1789, date de leur destruction. Nous avons publié ce précieux document, totalement inédit et que rien ne peut remplacer, dans le tome 8, page 3. Au-dessous on trouve un lambris élevé, en bois, peint de blanc, orné de corniches et cadres moulurés, entre lesquels on trouve des panneaux peints : ce sont des figures allégoriques, parmi lesquelles celle de Jeanne d'Arc.

[1] *Revue de Rouen*, 1844, p. 135.

[2] Vicomte Walsh, *Gazette de Normandie* (feuilleton, octobre 1834).

[3] Decorde, p. 160.

« Un écusson losangé peint dans une chambre à coucher, mi-parti de Boissay et de Le Picart, semble indiquer que Charles de Boissay ait eu une fille de son mariage avec Madeleine Le Picart. »

« On remarque en outre, dans cette salle, une peinture représentant le banquet d'Hérode avec des personnages costumés comme au XVIIe siècle ; diverses toiles, dont deux signées P. V. B. ,portent les dates 1654 et 1666, et surtout un bon petit tableau peint sur cuivre, figurant des « Tricheurs ».

Dans une chambre voisine de la chambre des Quatre-Tambours on trouve dans un cabinet à droite du souterrain une trappe, formant, dit-on, l'entrée de la *Prison*.

La façade a droite du perron d'entrée présente, entre les fenêtres de son rez-de-chaussée du XVe siècle, de grands médaillons de la Renaissance, bas-reliefs moins purs que ceux de la façade opposée, mais également intéressants. Au-dessus s'élève un premier étage, qui n'est pas représenté sur la gravure de l'ouvrage publié sur l'*Ancienne France* par le baron Taylor. Les lucarnes sont un ouvrage moderne, avec contreforts en pseudo-gothique. Cette façade fut remise à neuf lors des travaux de restauration exécutés de 1820 à 1830. Sur les toits du bâtiment d'angle voisin de l'entrée, on voit une belle souche de cheminée de la Renaissance ; elle est en briques ; les volutes ioniques des colonnettes qui l'ornent sont en pierre blanche. Elle a été restaurée depuis peu, mais j'ai pu me procurer une photographie de l'état ancien.

Un petit porche donne accès à l'escalier en tourelle qui occupe cet angle de la cour. Une autre porte voisine , à droite du perron d'accès, permet d'entrer dans la chambre de Henri IV ; elle sert aujourd'hui à l'économat et au Père Supérieur. Elle doit son nom au séjour que Henri IV y aurait fait au temps de la bataille d'Arques. Une note du dossier manuscrit sur Mesnières, provenant de M. Mathon et conservé à la Bibliothèque de Dieppe, tend à établir le contraire : « Henri IV, lit-on , n'a jamais été au château de Mesnières, ni au manoir de Tourpes. Nous avons consulté à ce sujet *tous les mémoires contemporains* et les lettres missives, et nulle part nous n'avons trouvé trace du séjour de Henri IV dans ces endroits. »

La Chambre dite d'Henri IV aurait été ornée d'une « boiserie peinte et dorée, alcôve à pilastres corinthiens, avec petites arcades à droite et à gauche. Le premier lit était posé sur une estrade surmontée d'un grand ciel de lit en damas cramoisi, orné de larges galons faux or. Ce lit avait été donné en échange du lit primitif datant du temps de Henri IV. Le lit en damas cramoisi a été supprimé avant 1830, et remplacé par une étoffe de soie à fond jaune, ornée de découpures et close de soie cramoisie bordée de cordonnet en soie verte.

Ce second lit fut fait de morceaux de tentures d'appartement achetées à Paris afin de faire un ameublement.[1] « Ce lit a été vendu 300 fr.. à la vente du mobilier, ainsi que six fauteuils et un grand canapé, vendus 700 francs[2]. »

« On voyait dans la *chambre dite de Henry IV*[3] un joli tableau, les *Joueurs de dez*, imitation sur cuivre d'un magnifique tableau de Caravage du palais Schiari à Rome « ce tableau y est encore [1866] voir La Lande, *Voyage en Italie* ».

« Dans cette chambre se trouvait un *balais d'âtre* en cuir de Cordoue, avec de jolies gauffrures ; le profil de Henri IV s'y trouvait reproduit trois fois ; sur ce balais serpentaient les armes de France : *3 fleurs de lis surmontées de la couronne sur un champ blanc.* »

« L'adjudication, écrit Roger de Beauvoir en 1834, m'a laissé ce balais pour 100 fr.[4] »

Les poutrelles du plafond de cette pièce sont moulurées et posent sur une grosse poutre également moulurée. On y aurait trouvé des traces de peinture ; on en voit encore de très grossières dans l'embrasure de la fenêtre tournée vers l'orient ; ce sont des arabesques presque effacées, dans le goût italien. On trouve dans des récits, faits en 1834 par des personnes qui assistaient à la vente, que cette pièce était alors décorée du chiffre L.

J'ai trouvé dans le *Manuscrit de Dieppe* la mention de l'existence, « dans la *Grande galerie tournée vers Neufchâtel*, de deux belles cheminées ornées de chambranles à frises, ornées de figures et de bas-reliefs (surtout sur celle qui la sépare de la chambre dite de Henry IV) ; on y remarquait un *tableau* sur toile représentant la vue du château de Mesnières peinte sous Louis XIII. Ce tableau est enchâssé dans la boiserie[5] .» C'est évidemment celui qu'on voit maintenant dans la chambre des Quatre-Tambours. Aucune galerie ne renferme de cheminée, à ma connaissance, et malgré mes questions, personne n'a pu m'en indiquer.

La FAÇADE PRINCIPALE, VIS-A-VIS L'ENTRÉE, comporte une galerie faite de sept arcades, séparées par des colonnes isolées, d'ordre

[1] Voir Taylor : *Anc. France*, Normandie, t. II. La vue de cette chambre qu'on y a publiée semble être d'une interprétation très fantaisiste.

[2] Note Mathon, Mss. Bibl. Dieppe. C'est ce qui a été vendu le moins cher.

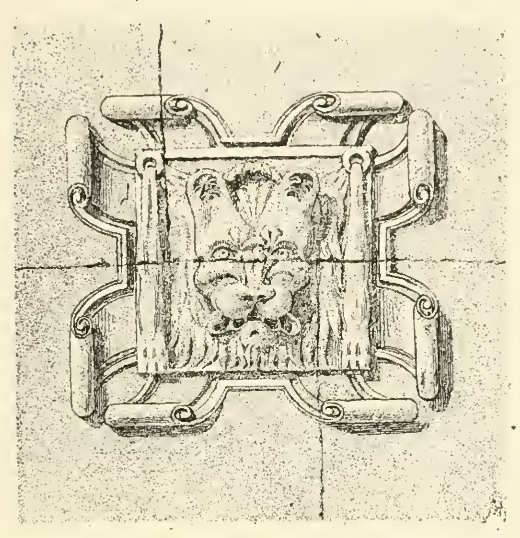
[3] Louis de Fautereau fit lambrisser vers 1668 la chambre de Henri IV.

[4] « Ce balais provient d'une cousine-germaine de ma mère, morte en la commune de Neufchâtel en 1833, à 80 ans. Ce balais provient de l'ameublement d'un ancien conseiller au Parlement de Rouen dont elle était gouvernante. (Note de J.-B. Mathon dans le Mss. de Dieppe).

[5] Note inédite de Mathon.

ionique,et posant sur des piédestaux. Au premier étage les fenêtres, accotées de colonnes corinthiennes, ont des meneaux en forme de colonnettes ioniques, dont je donne ici un exemple.

Chacune des trois lucarnes monumentales est flanquée par deux colonnes corinthiennes accouplées, posant sur des piédestaux garnis de cartouches sculptés, dont voici l'image.



COUR D'HONNEUR. — *Cartouche ornant le dé du piédestal des colonnes qui flanquent les grandes lucarnes au-dessus de la Galerie des Cerfs. Dessin inédit de Vaudoyer.*

Derrière les arcades du rez-de-chaussée, on trouve une galerie occupant toute la longueur de la façade. C'est la *Galerie des Cerfs*, ainsi nommée à cause des six cerfs de grandeur naturelle, couronnés de vrais bois, et qui sont portés sur autant de plinthes, établies à mi-hauteur, contre le mur de fond parallèle au rang des arcades; un septième cerf occupe l'un des angles. Ce fut Louis de Fautereau qui, vers 1668, fit placer ces sculptures dans la galerie. Quatre consoles, portant chacune des plinthes, forment le support de chaque cerf placé à mi-hauteur du mur opposé aux arcades. Les consoles sont blanches, agrémentées d'ornements cernés d'un trait jaune d'or; les cerfs sont blancs.

Les peintures du plafond à poutrelles ont été refaites; le dallage est en carreaux ornés de têtes de cerfs, exécutés, ainsi que le trottoir dallé de pierres qui entoure la cour d'honneur, lors des travaux du marquis de Mesnières, de 1820 à 1830.

Presque dans l'axe de la Galerie des Cerfs, une porte conduit à un couloir qui tient la place de l'ancien escalier, qui avait coûté 40000 fr. à établir, lors des travaux exécutés de 1820 à 1830, sur les dessins de M. Eloi Labarre, l'architecte de la colonne triomphale de Boulogne-sur-Mer et de la salle de spectacle de cette ville (1764-1833). On entailla les murs du château jusqu'à une profondeur de quinze centimètres pour pouvoir établir la cage d'escalier[1]. L'architecte vint deux fois à Mesnières : 1° pour connaître l'emplacement ; 2° pour examiner le travail[2]. Cet escalier est remplacé aujourd'hui par un passage donnant accès à la CHAPELLE NOUVELLE ; on a gardé les colonnes de l'escalier ; elles sont d'un ordre corinthien de goût médiocre.

La CHAPELLE NOUVELLE, dédiée à saint Joseph, patron de l'établissement, fut bâtie, avec l'aide d'une souscription fructueuse ouverte en 1859, par le Père Supérieur Frigot. M. Moulin, élève de l'établissement, fit les plans, surveilla les travaux commencés au printemps de 1860 ; la première pierre de l'étage inférieur fut posée solennellement le 15 mai 1861 par Mgr de Bonnechose, archevêque de Rouen, qui bénit la chapelle lors de son achèvement le 2 août 1864. Elle est dans l'axe du château, occupe la place d'une des principales sinon de la principale entrée ; là était un pont-levis, comme on peut le voir sur une estampe ancienne. La chapelle nouvelle est un long bâtiment sans intérêt ; il faut y remarquer les boiseries du XVIIe siècle, décorant ses parois et provenant de l'abbaye de Préaux, près de Pont-Audemer.

A l'extrémité de la Galerie des Cerfs, du côté occidental, on trouve un PIÉDESTAL remarquable, mouluré dans le style de Louis XIII, et portant une statue moderne. On conte, au sujet de ce piédestal, la curieuse historiette que voici : Le seigneur de Mesnières, M. de la Mare, qui est probablement Louis de Gouvis, époux de Suzanne de Boissay, au milieu du XVIe siècle, était parti pour la chasse ; il avait annoncé au curé de l'endroit qu'il serait de retour pour l'office du dimanche et lui avait commandé de ne point le célébrer avant son arrivée. Le moment venu, le seigneur n'étant point là, le desservant commença l'office ; mais survint le seigneur, qui s'approcha de l'autel et, sans descendre de cheval, tua le prêtre devant l'autel de la Vierge. Comme expiation, il fut condamné à faire faire une statue, jadis placée sur ce piédestal ; elle était fort belle, dit-on, et les gens du pays se souviennent l'avoir vue encore au début de ce siècle.

[1] Decorde p. 159.

[2] Mathon.

A l'autre extrémité de la Galerie des Cerfs, une petite porte donne accès dans la tour d'angle qui renferme la CHAPELLE PRIMITIVE, œuvre de prédilection de Charles de Boissay ; elle présente avec des fenêtres ogivales une ornementation de la Renaissance. On y voyait une inscription commémorative de sa bénédiction tracée en caractères gothiques sur un parchemin, placé dans un cadre large d'environ vingt-huit centimètres sur vingt-deux centimètres de hauteur. Nous en possédons quatre copies, différentes par certains détails, notamment par la date de bénédiction de la chapelle ; l'une des transcriptions indique la date du 4 avril 1499, l'autre celle du 27 janvier 1538, une troisième celle du 4 avril 1545 et une quatrième celle du 4 avril 1546.

Voici la copie faite en 1822 par M. Mathon, bibliothécaire de la ville de Neufchâtel :

« *L'an de grâce 1545 avant Pasques, le 4e jour d'avril, fust béniste cette chapelle par révérend père en Dieu Mgr l'evesque Deponence suffragant de monseigneur le révérendissime cardinal Damboyse archevesque de Rouen, et à tous vrays repentants qui yront ledict jour baiser l'autel d'icelle chapelle et diront 3 Pater et 3 Ave Maria ledict évêque ordonne 40 jours de vraye pardon.* »

Une autre copie de la charte, en caractères gothiques, qui était collée sur une planche et appendue au lambris du côté droit de l'autel de la chapelle du château de Mesnières, se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque de Dieppe ; on y relève comme variante la date 1546 et quelques modifications d'orthographe ; le texte est accompagné de cette mention : « copié au crayon en 1829 » (Voir la *Gazette de Normandie* du 31 octobre 1834).

Le clou qui la soutenait existait encore en 1849.

Voici une autre copie de 1834, époque où une main impie arracha, dit M. de la Mairie, pour jeter dans la balance des brocanteurs[1] la *plaque de cuivre* sur laquelle elle était gravée[2] :

[1] Lors de la vente du mobilier (Note du Mss. de la Bibliothèque de la v. de D. le vendredi 26 septembre 1834 (note manuscrite).

Des témoignages qui semblent autorisés contestent absolument que ce fut une plaque de cuivre;c'est ce que nous apprend le *Recueil de la Bibliothèque de Dieppe* dans la note suivante : « On doit remarquer, un peu avant l'autel, du côté gauche,la place du clou qui supportait l'*inscription* sur vélin ou parchemin *encopé* par le temps, fixé sur une planchette de bois de chêne encadrée d'une moulure noire que M. Potin de la Mairie veut faire croire avoir été gravée sur cuivre afin d'en conclure qu'elle aurait été mise dans la balance de l'acheteur de vieux cuivres et que le nom d'un M. Potin s'y lisait, fait controuvé, digne d'un roman comme il en fait si bien. » Note inédite de Mathon. Mss. Bibl. Dieppe.

[2] Decorde p. 155-156. Dans la *Revue de Rouen* 1848, p. 481, on lit un

L'an de grâce 1499 avant Pasques, le quatrième jour d'avril, fust béniste cette chapelle par Révérend Père en Dieu, messire Henri Potin, évesque de Philadelphie, suffragant de Mgr le révérendissime cardinal d'Amboise, archevesque de Rouen ; et, à tous vrays repentants qui iront, le dict jour, baiser l'autel d'ycelle chapelle et diront trois Pater et trois Ave Maria, ledict évesque ordonne quarante jours de vray pardon. »

DESCRIPTION DE LA CHAPELLE. — La voûte est partagée par douze cordons et nervures d'arceaux qui reposent sur des consoles servant de couronnement aux dais qui abritent les statues des Evangélistes. On retrouve la même disposition dans l'église Saint-Jacques de Dieppe, dans la première chapelle au nord de celle de la Vierge. Les statues posent sur des consoles et sont accompagnées de leurs attributs : à droite de la Vierge, saint Jean avec son agneau, à gauche, Jésus-Christ tenant un globe.

A droite de l'autel, on voit une *piscine*, charmante ouverture rectangulaire agrémentée d'ornements dans le style de la Renaissance.

ANCIENS VITRAUX DE LA CHAPELLE. — Trois des cinq baies ogivales ont reconquis leurs panneaux de verre, cachés au fond d'un étang pendant la Révolution, puis replacés quand le calme fut revenu. Au-dessus de l'autel, *la fenêtre de l'abside* est ornée de deux vitraux ; l'un figure la *Mort de Jésus-Christ* ; il est attaché sur la croix ; au-dessus de sa tête le soleil s'éclipse ; dans le lointain quelques maisons et trois personnages qui, du haut d'un balcon, observent cette scène de douleur[1]. Au pied de la croix, près de quelques cavaliers romains, la Vierge et les saintes femmes témoignent de leur abattement par leur attitude. — L'autre vitrail de la fenêtre de l'abside représente la *Résurrection* : Jésus-Christ sort du tombeau tenant, de la main gauche, le dragon infernal enchaîné avec plusieurs autres monstres, et donnant la droite à son Père, dont on ne voit que la main.

Au haut de la fenêtre sont deux écus accolés, qui ont été placés là au moment du rétablissement de la chapelle : nous avons cru voir les armes du marquis et de la marquise de Biencourt[2]. L'écu de dextre est le même que celui que nous avons remarqué parmi les bas-reliefs de la cour d'honneur. A senestre l'écu « porte d'or, un aigle de sable, au chef semé de croix de sable. » Ces armoiries sont jetées sur un champ de sinople.

A droite de l'autel, *la fenêtre du côté droit* est également divisée

autre texte donnant la date du 27 janvier 1538 et offrant quelques variantes dans la rédaction.

[1] Decorde, p. 157.

[2] *Idem*, p. 158

en deux compartiments : dans l'un on voit Elisée les mains jointes, qui suit des yeux le prophète Elie enlevé sur un char de feu et jetant son manteau à son disciple ; dans l'autre on reconnaît l'hydropique de l'Évangile et quelques personnages. Les panneaux qui se trouvent au-dessus ont été mutilés ; peut-être pourrait-on y reconnaître Jérémie priant pour Israel.

A gauche de l'autel est *la troisième fenêtre*, également à vitrail géminé ; sur l'une figure *la Transfiguration* : d'abord les apôtres, puis dessus Jésus-Christ, enfin Moïse et Elie ; dans le haut la croix ; sur l'autre, *Moïse à genoux* sur le Sinaï, environné de l'appareil décrit dans les Livres Saints ; les tables de la Loi sont à ses pieds. Plus bas, c'est Moïse descendu de la montagne, le visage voilé, et présentant le Décalogue au peuple.

Les deux autres fenêtres, immédiatement à droite et à gauche de l'autel, sont sans intérêt.

L'aile de la chapelle a dû être construite la première ; les fenêtres sont en ogives et à meneaux du XVe siècle, et la forme des corbeaux dans le haut de la tour rappelle un style plus ancien que celui des autres parties du logis, décorées selon les principes de la Renaissance. J'ai constaté toutefois qu'à Dieppe (voir mon nouveau Guide archéologique de Dieppe), on employait l'ogive au seizième siècle, dans des constructions bâties vers 1545, suivant les principes de la Renaissance ; ce mariage est curieux, mais appuyé sur des documents incontestables.

Les charpentes de la chapelle et de la couverture du château sont en bois de châtaignier et très solidement construites.

A l'extérieur, *la façade orientale de la chapelle* présente de vigoureux contreforts terminés en chapiteaux, de pilastres aux volutes ioniques surmontés d'un entablement complet, placé au niveau de l'origine des arcs ogives des fenêtres ; sur cet entablement inférieur, au-dessus de chaque contrefort, pose une colonne corinthienne un peu lourde, qui porte l'entablement supérieur couronnant tout l'extérieur du sanctuaire ; entre les colonnes, l'entablement, fort saillant, est porté par de grosses et lourdes consoles.

Près le cellier, dans les caves, on voyait dit M. Mathon[1], un grand nombre de têtes *des figures qui ornaient le parc*, dont les personnages étaient tous mythologiques. Les vandales de Neufchâtel les ont brisées, parce qu'il y avait des figures de rois couronnés.

« Dans les *caves*, la cuisine, l'office, la pièce où les viandes et le gibier étaient réservés, on remarque de belles *voussures à nervure*. Dans la galerie souterraine, qui longe sous la tourelle droite, on

[1] Mss. de la Bibliothèque de Dieppe.

voyait plusieurs têtes des statues brisées en 1793 par les vandales de l'époque. Deux de ces *têtes* sont conservées au *Musée d'antiquités de Neufchâtel*. On y voyait, il y a peu d'années, deux belles plaques de cheminées en fonte avec les armoiries. Nous ignorons ce qu'en ont fait les possesseurs [1].

« On lit encore dans la CAVE, sous la chapelle, les noms de quelques-uns des détenus de 1793[2]. »

« Les *cheminées de la cuisine* et des appartements ont été construites dans le temps sur les plans de Philibert Delorme ; elles sont si étroites qu'à peine le plus petit Savoyard peut y monter ; elles sont faites avec des briques de six pouces de longueur sur trois de largeur. Les souches extérieures des cheminées sont curieuses ; ce sont des assises de briques formant dessins ; les cheminées voisines de la chapelle sont très délabrées ; la souche qui est à droite de l'entrée a été restaurée vers 1891, et j'en possède une photographie de l'état avant comme après la restauration ; les volutes de ces colonnettes ioniques sont en pierre blanche se détachant sur la brique.

Avant de quitter la localité, on peut visiter encore l'ÉGLISE DU BOURG DE MESNIÈRES ; elle se trouve en dehors du château, tout contre et vers l'ouest de son enceinte. C'est un petit monument d'aspect pittoresque composé de morceaux de différentes époques.

J'y ai remarqué la première arcade à gauche de l'autel ; la retombée de son doubleau, au large intrados décoré, de deux en deux voussoirs par une couronne, est reçue de chaque côté par trois colonnes doriques alignées et placées au-devant du mur. Une frise à triglyphes et lucarnes les surmonte.

On trouve quelques autres fragments de la Renaissance : une rosace et une arcade murée, visibles toutes deux sur la façade occidentale ; elles sont en pierre blanche.

A l'intérieur, près des fonts baptismaux, on a déposé deux beaux morceaux également du style de la Renaissance : l'un est un cul-de-lampe du XVe siècle, l'autre un fragment d'architrave coupé d'armoiries du XVIe siècle. Tous deux sont en pierre. On trouve aussi quelques dalles tumulaires.

[1] Mss. Bibliothèque de Dieppe.
[2] Nous laissons la responsabilité de l'affirmation au Mss. de Dieppe.



ARME NORMANDE tirée du *Nouvel Itinéraire de Dieppe et environs*.

DES ORIGINES DE L'ART GREC, SUIVANT UNE DISCUSSION A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

(*Suite*). Voir tome 9 pages 174 à 193.

DES INFLUENCES ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

SUR LES ORIGINES DE L'ART GREC

PAR

LE MARQUIS DE VOGUÉ

Membre de l'Institut.

Je crois devoir appeler l'attention de l'Académie sur un point qui ne paraît pas avoir été suffisamment élucidé depuis le commencement de cette intéressante discussion. On a beaucoup parlé de l'*art phénicien* et de l'influence qu'il aurait exercé sur les origines de l'art grec, mais on ne s'est pas assez préoccupé de donner une définition de l'art phénicien, d'en préciser les caractères, de décrire les monuments authentiquement phéniciens, antérieurs aux monuments de Mycènes, qui auraient contribué à l'éducation artistique de la Grèce.

Pour ma part, je ne connais pas de monuments phéniciens que l'on puisse avec certitude attribuer à ces époques reculées : je ne saurais donc en décrire le caractère ; mais, en procédant par analogie je crois pouvoir affirmer qu'aux âges primitifs, comme aux âges plus modernes, les Phéniciens n'ont eu aucune originalité. Aucun des monuments authentiques que nous possédons ne révèle une inspiration personnelle. A toutes les périodes connues, nous voyons les Phéniciens subir l'influence artistique du peuple dont l'influence politique domine en Syrie : Egyptiens, Assyriens, Perses, Grecs sont imités tour à tour et parfois simultanément ; l'art phénicien est essentiellement hybride : Je crois avoir le premier émis cette opinion, il y a une quarantaine d'années ; toutes les découvertes faites depuis cette époque l'ont confirmée ; les plus anciens monuments phéniciens connus, les ivoires provenant des ruines de Ninive, sont égyptiens de style ; les coupes ciselées découvertes sur divers points du littoral méditerranéen, sont égyptisantes ; aucun des milliers d'objets exhumés à Carthage par le P. Delattre n'est original. Industriels avisés, commerçants experts, ouvriers habiles, plutôt qu'artistes créateurs, les Phéniciens ont été vulgarisateurs. Ils s'adonnaient surtout aux

industries de ménage et de luxe, à la fabrication des objets de parure et d'ameublement, articles d'exportation facile et d'un placement avantageux, transportant sur toutes les côtes de la Méditerranée non seulement les produits de leur propre travail, mais surtout les produits du travail d'autrui. Leur rôle a dû être assez semblable à celui de Venise pendant le moyen-âge, répandant en Occident les tissus, les bijoux, les verreries, les miniatures, les ivoires de Byzance ou d'Orient, objets de petite dimension qui ont été la source presqu'exclusive des influences orientales sur les arts de l'Europe. C'est également par le commerce des petits objets que les Phéniciens ont dû exercer une influence sur le développement des arts : ceux qu'ils transportaient en Grèce, avant ou pendant l'époque mycénienne, provenaient de l'Asie, de la Chaldée, de l'Egypte, des deux grands foyers d'art qui brillaient dans la vallée du Nil et dans celle du Tigre, rayonnant sur toute la civilisation naissante.

Si à ces objets ils ont ajouté des produits de leur propre industrie, ceux-ci relevaient, pour le style, soit de l'Egypte, soit de l'Assyrie, soit des deux pays à la fois : c'est donc à ces deux centres surtout qu'il faut aller demander le secret des influences subies par la Grèce à ses débuts : les Phéniciens n'ont été que des intermédiaires, soit directs, soit indirects : en ce sens ils ont eu un rôle dans la genèse de l'art Grec : ils ont fourni les éléments orientaux qui entrent pour une part incontestable dans les sources auxquelles il a puisé. Reste aux Grecs la gloire d'avoir fondu tous les éléments primitifs, importés ou indigènes, dans une unité merveilleuse et d'en avoir fait sortir l'art si original, si personnel, qui a immortalisé leur nom et s'est imposé à tout le monde antique, aux Phéniciens les premiers. Le nouveau foyer créé par eux a éclipsé et absorbé les autres : la question des origines disparaît un peu dans l'éclat qu'il a jeté et dont le rayonnement dure encore.

COMPTE RENDU ILLUSTRÉ

DU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES A LA SORBONNE ET DE LA RÉUNION DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS, SESSION DE 1893.

(*Suite*). Voir l'*Ami des Monuments et des Arts*, tome 9, pages 113 et 159.

XIV. — LES FOUILLES DE L'ÉGLISE SAINT-SIMILIEN DE NANTES

Par
M. LÉON MAISTRE
Archiviste de la Loire-Inférieure.

La haute antiquité des substructions qu'on a trouvées sous les décombres de l'église Saint-Similien aujourd'hui en reconstruction est établie par la coupe des tranchées qui mit au jour le parement de deux longueurs de murs courant de l'est à l'ouest, dont la maçonnerie, en petit appareil régulier, était mélangée çà et là de ces grandes briques qu'employaient les Romains au IIIe siècle. Le chevet se composait d'un cul de four qui fut par deux fois repris et doublé de ceintures épaisses destinées sans doute à le consolider. Les tombes qu'on a relevées en très grand nombre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, démontrent qu'il n'est pas téméraire de faire remonter cet édifice au VIe siècle. L'une d'elles a le cachet des œuvres du IVe siècle, au dire du Père de la Croix, et pourrait être celle de l'évêque Saint-Similien.

Communication de M. Dortel sur le même sujet.

Un membre de la Société archéologique, M. A. Dortel, confirme ces appréciations en déposant sur le bureau plusieurs spécimens des ornements employés pour la décoration, qu'il a recueillis lui-même dans le chantier, et qui excitent au plus haut point la curiosité des assistants. Ce sont des briques en relief représentant les unes la croix latine chrismée frappée sur un claveau, une sorte de berger, un cheval marin, une croix à six branches, des crabes, des chasses au lièvre. Le dessin de certaines pièces est trop parfait pour être d'une école mérovingienne. Il est à présumer que les

meilleurs morceaux proviennent d'un édifice gallo-romain renversé au IVe ou au Ve siècle, et dont les matériaux ont été réemployés par les chrétiens de Saint-Similien. Cette superposition se confirme par la présence de substructions antiques sous l'édifice mérovingien.

XV. — LES FOUILLES DE SAINT-SIMILIEN DE NANTES

Communication

DU R P. CAMILLE DE LA CROIX

Membre du Comité de l'*Ami des Monuments et des Arts.*

Aussitôt les deux communications de MM. Léon Maître et Dortel terminées, le Père de la Croix demanda à ajouter quelques observations. Il a, dit-il, suivi les fouilles de Saint-Similien, et y a pris de nombreuses notes et dessins. — Il confirme les renseignements donnés, les complète, et ajoute de nombreux détails sur quelques terres cuites mérovingiennes, entre autres, sur celles qui, décorées d'une croix ou d'un berger, ont la forme de claveaux de cintres. Ces dernières lui ont permis de reconstituer sur papier, les archivoltes d'une porte et d'une fenêtre ; ces restitutions coloriées sont fixées sur le tableau et expliquées par lui d'une manière intéressante. — Il parle ensuite des sarcophages mérovingiens trouvés récemment à Saint-Similien et antérieurement à Saint-Donatien de Nantes ; il montre les dessins qu'il en a pris et fait remarquer que la plupart sont en pierre calcaire dont les carrières existent encore dans les départements de la Vienne. « Ces carrières, nous dit-il, sont celles de Chauvigny, de Chardouchamp, des Sourdines et de Saint-Savin, et les sarcophages ainsi que les couvercles ont été taillés et sculptés dans les mêmes carrières et sont arrivés à Nantes par eau, alors que les rivières et les fleuves qui n'étaient entravés par aucun barrage étaient en communication entre eux.

Le Père de la Croix, voyant que l'heure des clôtures de la séance était arrivée, écourte, à regret, les explications intéressantes qu'il se proposait de donner.

XVI. — LES ORIGINES PROVINCIALES DE GABRIEL ARCHITECTE

Par

Mme G. DESPIERRES (Alençon).

Lance, dans son Dictionnaire sur les architectes français, s'est efforcé de débrouiller la généalogie confuse des Gabriels; plusieurs des membres de cette famille portèrent en effet le même prénom.

Bien des écrits ont été publiés : les uns corroboraient ce que Lance avait dit : d'autres mettaient tout simplement au jour des documents précis qui rectifiaient certaines dates.

Mais ces documents n'étaient pas suffisants pour établir nettement les degrés de parenté qui existaient entre tous les Jacques Gabriel architectes avec Ange Jacques, à ce point remarquable, qu'on l'a considéré comme un des plus grands architectes français du XVIIIe siècle.

Des documents nouveaux ont permis de dresser un tableau généalogique. Le tableau et une plaque de fac-simile de signatures démontrent qu'il est maintenant certain que Jacques Gabriel, marié à Marie Delisle, le constructeur du Pont-Royal, et grand-père de Ange Jacques, était fils de Jacques Gabriel établi architecte à Saint-Patern en Touraine et de Marie Abraham.

Sa naissance n'est pas consignée sur les registres de cette paroisse ; peut-être était-il né avant 1637, quand son père vint habiter Saint-Patern.

Si une branche de cette famille se fixa en Touraine pendant un demi-siècle environ, il est constant que les ancêtres habitèrent la Normandie où ils construisirent dès le commencement du XVIIe siècle à Rouen et Argentan (qu'on doit considérer comme le berceau de leurs enfants) des monuments remarquables.

C'est donc à partir de 1600 que l'on voit se former à Argentan (Orne) la filiation d'une grande famille d'architectes.

Les dates de naissances et de décès se trouvent consignées, entre autres celle si cherchée du constructeur du Pont-Royal à Paris. Le marché et divers détails de cette construction seront l'objet d'une notice qui paraîtra dans le prochain volume de l'*Histoire de Paris*. (Mémoires).

XVII. — MONUMENT FUNÈBRE ROMAIN

RECONSTITUÉ D'APRÈS LES PIERRES SCULPTÉES

DU MUSÉE MUNICIPAL DE BORDEAUX,

PAR M. CH. BRAQUEHAYE.

Le dessin que je présente est la reconstitution, à l'aide de pierres sculptées conservées au Musée lapidaire de Bordeaux, d'un monument funèbre romain de grandes dimensions et de grande richesse, qui a pu exister sur la voie sud de Burdigala où était le cimetière des étrangers.

La tentative est d'autant plus heureuse que M. Julliot, de Sens, avait, lui aussi, reconstitué un monument romain important de la ville; aussi l'assemblée a-t-elle été vivement intéressée, d'autant plus que le dessin à la plume présenté par M. Braquehaye était d'un excellent effet.

Dix pierres sculptées ont servi surtout à rétablir la forme de ce cénotaphe qui rappelle le célèbre tombeau d'Igel, près de Trèves. Toutes ont été trouvées dans la partie inférieure des murailles romaines de Bordeaux, à quelques mètres les unes des autres, ce qui donne un caractère de *vraisemblance* à la reconstruction présentée. L'auteur, avec une prudence qui l'honore, ne propose de voir dans son dessin fort intéressant que la figure d'un monument *qui a pu exister à Bordeaux* et il démontre que la forme rappelant celle du tombeau d'Igel a été commandée par les débris sculptés eux-mêmes.

C'est ainsi que nous croyons que les reconstitutions doivent être présentées lorsqu'on n'a pas en main de preuves formelles. La discussion et la critique pouvant librement s'exercer ne peuvent que profiter aux études.

XVIII. — PIERRE SOUFFRON.

« ARCHITECTE GÉNÉRAL POUR LE ROY, EN SON BON DUCHÉ D'ALBRET ET ANCIEN DOMAINE DE NAVARRE. »

1555 † 1621.

Par CH. BRAQUEHAYE,

M. Ch. Braquehaye a lu une biographie de Pierre Souffron, maître architecte de Henry IV et du duc d'Epernon, ou plutôt des notes historiques, avec pièces justificatives, sur les travaux de cet artiste de talent qui remanient entièrement la biographie que les dictionnaires spéciaux lui consacrent.

Parmi les travaux de Pierre Souffron, on cite, à Toulouse, le pont St-Cyprien qu'il aurait bâti du 25 octobre 1597 au 20 juin 1601, date d'une quittance de final paiement; à Auch, la porte des Capucins, le collège des Jésuites, l'autel de la chapelle, les bâtiments de Garaison, l'église des Carmélites, etc., travaux exécutés après 1622. Enfin, on répète qu'il assista à l'enterrement de sa femme Barthélemye de Rouède, le 21 août 1642 et aux fiançailles de son petit-fils le 27 juin 1644.

M. Ch. Braquehaye, à l'aide de documents authentiques, prouve que le pont St-Cyprien de Toulouse fut construit et reconstruit depuis le 7 janvier 1543, par Nicolas et Dominique Bachelier, du 23 octobre 1597 au 20 juin 1601, par Capmartin et Souffron, de 1608 à 1612, par Souffron seul, qui en était encore l'entrepreneur en 1614, lorsque l'œuvre fut reprise sur les plans et devis de Jacques Lemercier, le 1er février 1615. M. Braquehaye prouve encore que Souffron signait un marché chez un notaire de La Réole, le 26 avril 1621 et que le 10 mai 1622, un huissier saisissait les biens de Gaillardine Marmande, sa veuve, qui habitait ses propriétés de Fontet, de Loupiac, de Blaignac et de Barie. Les travaux exécutés après 1621 sont donc l'œuvre d'un homonyme, qui était le mari de Barthélemye de Rouëde et qui vivait encore en 1644.

Si Souffron ne fut pas l'architecte des Jésuites à Auch, si on ne lui doit pas la porte des Capucins, les bâtiments, la chapelle des Carmélites, il construisit le pont de Cazenove sur le Ciron, le château de Beaumont (Gers); le château de Cadillac, ses admirables cheminées et de nombreuses constructions dont on ignorait les auteurs.

La capacité de Pierre Souffron ne sort donc pas amoindrie à la suite des rectifications apportées à sa biographie, au contraire, ses nombreux titres y sont rappelés, la valeur architecturale et décorative de ses œuvres démontrée par l'importance du château de Cadillac et de ses cheminées, le pont St-Cyprien de Toulouse et le maître-autel de la cathédrale d'Auch. Quoique Jacques Lemercier ait fait les plans et devis du pont de Toulouse en 1615, Pierre Souffron reste l'un des plus grands architectes du sud-ouest de la France.

VANDALISME

XIX. — LES LABOREYS

Inspecteurs des manufactures d'Aubusson et de Felletin,

DESTRUCTION DE LEUR CHARMANT LOGIS A AUBUSSON

par

CYPRIEN PÉRATHON

Les lettres patentes de Louis XIV, contresignées par Colbert (1665), confiaient à quatre jurés l'inspection des ateliers de la manufacture royale de tapisseries d'Aubusson ; mais on ne tarda pas à s'apercevoir que cette surveillance était insuffisante. En 1868, M. d'Argouges, intendant de Moulins, réclamait la création d'un inspecteur spécial, « capable de conduire et diriger les ouvriers en tapisserie ». Enfin, un office d'inspecteur fut établi à Aubusson, en 1733, sur le rapport du contrôleur général Orry.

Le premier titulaire fut M. *Gabriel Laboreys de la Pigue,* président châtelain et lieutenant général de police de la ville d'Aubusson, très honnête homme, juge conciliant, mais faible et peu connaisseur en tapisseries.

L'établissement de la fabrication des tapis de pied façon de Turquie à Aubusson, en 1740, nécessite la création d'une inspection spéciale M *Michel Laboreys de Châteaufavier*, fils de M. de la Pigue, jeune, énergique et très versé dans l'art délicat de la tapisserie, suppléait avantageusement son père dès 1743. Il reçut sa commission officielle au mois de septembre 1745. A cette occasion, les appointements de l'inspecteur qui étaient primitivement de 1200 l. furent portés à 2000 livres, à cause de l'importance toujours croissante des manufactures d'Aubusson et de Felletin.

Pierre-Augustin Laboreys de Châteaufavier fut, après la mort de son père (1772), subdélégué de l'intendant de Moulins et inspecteur des fabriques de tapisseries et de tapis de pied. Il publia, en 1784, dans l'*Encyclopédie méthodique*, un mémoire très remarquable sur l'industrie des deux villes dont il avait la haute surveillance. Il préparait de nouveaux règlements pour remplacer des statuts surannés lorsqu'il fut nommé, en 1789, député du tiers-état aux Etats généraux.

Dans l'exercice de leurs fonctions héréditaires d'inspecteurs, les Laboreys rendirent d'incontestables services aux fabriques de la Marche et contribuèrent à leur remarquable développement pendant

le cours du XVIIIe siècle. La ville d'Aubusson, reconnaissante, a donné le nom de Châteaufavier à l'ancienne rue du Château, où s'élève leur hôtel.

Il existe encore à Aubusson un certain nombre de maisons du seizième et dix-septième siècle. L'hotel des Laboreys, l'un des plus remarquables, est un bel édifice du pur style Louis XIII, construit en pierres de granit de grand appareil. Il porte la date, en relief, de 1630 et le n° 20 de la rue Châteaufavier. A l'une de ses extrémités est une élégante tourelle en poivrière, et, à l'angle opposé, une haute tour carrée de style plus ancien, qui parait avoir appartenu à un système de fortification qui défendait, du côté du couchant, les approches du château d'Aubusson.

Du reste, la maison des Laboreys ne sera bientôt plus qu'un souvenir. La municipalité a décidé, au grand regret des archéologues, sa démolition. Les armoiries de la famille sont : *d'azur au chevron de sable accompagné de trois fermeaux d..., l'ardillon en pal du même.*

XX. — LE PEINTRE CAENNAIS LA CHANPAGNE LE FEYE

Par

M. Fernand ENGERAND, *membre de la Société des Antiquaires de Normandie*, et M. Léopold MABILLEAU, *professeur à la Faculté des lettres de Caen.*

Nous avons entrepris de refaire sur des bases nouvelles, et fortement documentées, le catalogue du musée de Caen. Trois tableaux de ce musée qui étaient attribués aux Franck doivent être restitués à un peintre caennais La Chanpagne Le Feye, dont M. le marquis de Chennevières avait signalé l'existence et le lieu d'origine dans ses *Recherches sur les peintres provinciaux.*

Le point de départ de cette restitution a été l'examen d'une tapisserie que possèdent les dames Ursulines de Caen, et dont une tenture, représentant le *Martyre de sainte Ursule* porte la double signature du tapissier qui l'exécuta et du peintre qui en fit les cartons ; le nom de ce dernier était marqué La Chanpagne et Feye.

Or, un tableau sur panneau du musée de Caen, jusque là attribué à Frank le jeune sur le simple vu d'une très superficielle similitude de composition, est la répétition exacte de cette tapisserie

des Ursulines, qui fut faite à Caen vers le milieu du XVIIe siècle, et dont le peintre des cartons avait pris soin de se désigner. La presence au musée Bernard à Lyon de l'authentique *Martyre de sainte Ursule*, par Franck le jeune, d'une composition tout à fait différente et comme aussi l'examen de la peinture, qui par sa lourde raideur, bien éloignée de la touche moelleuse et souple de Frank, dénotait une école provinciale, étaient des témoignages certains de la fausseté d'une telle attribution ; c'était à La Chanpagne Le Feye qu'il fallait restituer cette œuvre.

Il apparut ensuite, quand elles furent rapprochées de ce tableau, que deux peintures sur parchemin, professions de foi de deux religieuses de l'abbaye de la Trinité de Caen, datant de la première moitié du XVIIe siècle, et qui étaient portées au catalogue du musée de Caen à l'actif de l'un des Frank, devaient être également redonnées à ce peintre caennais, si oublié et dont l'œuvre se trouvait ainsi amplifiée dans de telles proportions. A l'égard de ces deux tableaux, M. de Chennevières, en 1851, avait émis de forts doutes sur l'exactitude de l'attribution, déclarant qu'il fallait y voir l'œuvre d'un artiste local : quelle vraisemblance y avait-il, en effet, à ce que les Franck, qui vécurent à Anvers, aient mis la main à des tableaux de profession de foi *de religieuses* caennaises ?

M. Fernand Engerand a confirmé les doutes de l'éminent historiographe des peintres provinciaux ; son travail très court n'en a pas moins une très grande importance, car l'auteur établit l'existence à Caen, au XVIIe siecle, d'une école de peintres, qui devait produire des artistes de merite comme Fontenay et Tournières ; enfin elle nous presage sur ce musée de Caen, qui méritait tant d'être étudié, une serie de travaux sérieux et un catalogue documenté, dont le besoin se faisait vivement sentir.

XXI. — ROBERT LE VOYER (1570)

PEINTRE ORLÉANAIS.

par

L. JARRY.

Le manuscrit 1696 de la Bibliothèque nationale, écrit au XVIIe siècle, parmi divers documents, contient la copie de quatre lettres de citoyen romain données en 1567 à Hubert Goltrius, en 1581 à notre illustre moraliste Michel de Montaigne, en 1636 à Léon Allacci (Allatius) bibliothécaire du Vatican ; et à une date qui manque,

mais qu'on peut à peu près suppléer, à Robert Le Voyer d'Orleans, peintre.

Ces dernières lettres, de citoyen et sénateur romain, sont accordées par les patriciens et les magistrats municipaux à Robert Le Voyer et à sa postérité, parce qu'il a fait à Rome la copie du « Jugement » de Michel-Ange, conservé au palais Farnèse[1].

Robert Le Voyer nous était révélé par ce seul document; et il suffit à montrer l'estime dont ce peintre jouissait à Rome même, qui était alors le centre incontestable de tous les arts. Mais le palais Farnèse, devenu depuis 1870 le siège de l'ambassade française, ne contient ni fresque ni tableau représentant le jugement dernier.

Le savant conservateur des peintures au musée du Louvre, M. G. Lefenestre eut l'obligeance de nous informer qu'il inventoria au musée de Montpellier, le tableau de Robert Le Voyer qui porte sa signature et la date de 1570. Acheté par l'Etat à la vente Aguado, il fut donné à Montpellier en 1844. Cette copie est d'une bonne exécution, et d'un coloris qui rappelle l'original ; quant au dessin, il suit d'aussi près que possible celui du maître.

Il a même un mérite tout particulier, celui d'être plus complet que le Jugement Dernier de la Chapelle Sixtine. La forme des voûtes avait obligé Michel-Ange de tronquer son œuvre dans la partie supérieure qui se termine brusquement par un espace lumineux où se détachent le Christ et la Vierge. Le Voyer, dans son cadre rectangulaire, rétablit au-dessus de ce groupe, deux autres espaces lumineux au centre desquels sont le Saint-Esprit et Dieu le Père dominant toute la scène. L'œuvre est ainsi complète et donne toute la pensée qui inspira la composition générale.

La date de 1570, inscrite par le peintre sur son tableau, doit précéder de bien peu celle des lettres honorifiques qui l'en récompensèrent ; et la recherche en sera facile quand les archives du Capitole seront parfaitement classées. Il resterait encore à connaître la liste des possesseurs de la précieuse peinture depuis 1570 jusqu'à l'acquisition par l'Etat en 1843.

[1] « *Judicium Michel Angeli Bonarotæ in Farnesiorum palatio custoditum accuratissimè diligentissimeque, non sine omnium in arte peritorum laude, expressit et explanavit.* »



LE VANDALISME EN PROVINCE (*Suite*).

LES RUINES DU PALAIS DE JEAN DE FRANCE

Duc de Berry a Bourges.

Le duc de Berry est l'une des plus grandes personnalités artistiques du Moyen Age français. En avance sur son siècle, il est connu surtout comme curieux, et il avait réuni une bibliothèque dont les miniatures excitent notre admiration. C'était en même temps un grand bâtisseur, et ses maîtres ès-œuvres Guy et André de Dammartin avaient élevé dans toutes les villes où il résidait des édifices d'une somptuosité sans égale. MM. de Champeaux et Gauchery, dans leur ouvrage sur les travaux d'art exécutés pour le duc de Berry, se sont efforcés de restituer quelques-uns de ces monuments en s'aidant de miniatures et de relevés sur place. Deux seulement de ces constructions sont restées intactes : la vaste cheminée à trois foyers qui décore la grande salle du Palais de Justice de Poitiers et la Sainte Chapelle de Riom. Un troisième de ces monuments existait à Bourges, sans qu'on le soupçonnât, car il avait été utilisé pour servir de prison et encombré de bâtiments parasites. La prison ayant été reconstruite sur un autre emplacement, il devint possible de pénétrer dans cette enceinte jusqu'alors fermée ; l'architecte du département du Cher s'empressa de dresser un plan pour l'installation des services préfectoraux dans ces salles grandioses épargnées miraculeusement par le temps, en transformant complètement leur disposition primitive. Justement ému de ce projet anti-artistique, la Société des Antiquaires du Centre le signala à l'administration des Beaux-Arts, en même temps qu'elle chargeait l'un de ses membres, M. Gauchery, de lever les plans et de rédiger pour prendre place dans ses Mémoires, la description des substructions colossales et des deux immenses salles qui subsistent de ce palais. La Commission des Monuments historiques reconnut de suite l'intérêt que présentent ces ruines, qu'il est très facile de restaurer sans de grandes dépenses; elle en décida le classement d'urgence. Depuis, le Conseil général du Cher s'est rangé au même avis et il a demandé le classement de cet édifice. Il n'y a donc plus qu'à attendre le projet de restauration et d'utilisation des salles qui sera dirigé par le service des Monuments historiques. Toutefois la lutte n'est probablement pas terminée, et il faut s'attendre à ce que l'architecte auquel l'administration préfectorale s'était tout d'abord adressé, et qui n'avait pas reconnu l'importance artistique des débris vénérables du palais royal réédifié par

Jean de France, emploiera tous les moyens pour faire échouer cette œuvre réparatrice. Le Bulletin aura soin de tenir ses lecteurs au courant des péripéties de cette intéressante restitution qui dotera la ville de Bourges, déjà si riche en constructions du Moyen Age et de la Renaissance, d'un nouveau chef-d'œuvre dû aux artistes employés par le duc de Berry.

DÉMOLITION PROJETÉE
DU PONT SAINT-ESPRIT

Nous recevons la lettre suivante, avec demande d'insertion :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous remettre, d'autre part, copie de l'extrait d'un procès-verbal de l'Académie de Nîmes, relatif à une question intéressante pour la conservation du *Pont Saint-Esprit*, avec l'espoir que vous voudrez bien vous en servir pour joindre vos efforts aux nôtres dans l'intérêt de ce monument.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Secrétaire perpétuel,
Clauzel.

Académie de Nimes

M. Bruguier-Roure s'explique sur *Un acte de vandalisme*, la démolition projetée de deux arches du *Pont Saint-Esprit*. Comme conclusion et après discussion, l'Académie adopte la résolution suivante, qui sera transmise à Monsieur le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes.

« Considérant que le *Pont Saint-Esprit*, monument remarquable « par son étendue, ses dispositions et les souvenirs qu'il rappelle « est l'unique spécimen des grandes constructions en rivière faites « par le moyen-âge, épargné par le temps,

« L'Académie de Nîmes émet le vœu que la difficulté du passage « des crues extraordinaires soit résolue par l'enlèvement des atter- « rissements de la rive gauche, sans qu'il soit porté atteinte à l'in- « tégrité du monument par la construction d'une arche métallique, « cet enlèvement devant largement suffire au passage des eaux en « tout temps.

Pour copie conforme :
Le Secrétaire perpétuel,
Clauzel.

COMITÉ DU RÉPERTOIRE DES FOUILLES ET DÉCOUVERTES

RELATIVES AUX ANTIQUITÉS NATIONALES

Notes communiquées par les membres du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts.

Prière de joindre, aux communications des plans, des photographies, ou dessins en géométral de l'ensemble et des objets trouvés dans les fouilles).

Suite. — Voir tome 8, p 76 à 80, 145 à 158. — 222-223-265-347 à 353 tome 9 p. 136 et la table des articles des huit volumes précédents.

Découverte (inédite) par M. Charles Normand des restes de la maison d'Ango à Dieppe (Seine-Inférieure). — On savait que l'armateur fameux Jean Ango avait possédé à Dieppe une maison qui était un chef-d'œuvre de la Renaissance, et où il reçut François Ier. Il ne faut pas confondre ce logis de ville avec le manoir des champs qu'il possédait aux environs, qui se trouve à Varengeville, à l'ouest de Dieppe, et dont les débris très importants sont aussi une œuvre maîtresse de la Renaissance. On n'en possède pas jusqu'ici de description complète, mais on trouvera bientôt une étude sur ce sujet dans le *Guide artistique et archéologique de Dieppe* que prépare M. Charles Normand.

C'est à cette occasion qu'il s'informa de la maison d'Ango à Dieppe. On n'en a malheureusement aucun plan ni aucune vue. Le savant bibliothécaire de Dieppe, M. Milet, n'en pouvait indiquer. Cette lacune sera désormais en partie comblée. M. Charles Normand a retrouvé les fondements de la maison dans les caves du collège actuel de Dieppe, sur le port. Il a pu dresser le plan, que des fouilles intelligentes et peu coûteuses permettraient de rétablir en entier. Ces renseignements sont inédits et leur importance n'échappera point aux *Amis* qui en ont la primeur.

Les fouilles du Vieil-Aitre à Nancy[1]. — Sur le flanc oriental d'un monticule faisant face à l'ancienne Commanderie de Saint-Jean, les travaux de nivellement de la rue des Goncourt ont fait découvrir récemment de nombreuses sépultures contenant des armes et des bijoux mérovingiens. Le pro-

[1] L'*Ami des Monuments* formant le recueil complet de tout ce qui concerne les Antiquités nationales, a reproduit ici cet article du *Bulletin n° 5 des Sociétés artistiques de l'Est*, dont nous devons communication à un obligeant correspondant anonyme.

priétaire du terrain, M. Nathan, autorisa libéralement la Société d'Archéologie lorraine à procéder à des fouilles méthodiques et à conserver dans son musée tous les objets découverts. Le nombre des tombes fouillées est actuellement de 66, ayant fourni environ 400 objets intéressants. Les unes sont des sépultures de femmes portant leurs colliers, bracelets, fibules, épingles, ciseaux à ressort, etc. Celles des guerriers contiennent lances, grandes épées, *scramasax* à un seul tranchant, couteaux et poignards, bouclier avec *umbo* très saillant en fer orné de bouterolles de cuivre, *angon* dont la pointe est barbelée, haches, javelines, fers de flèches, agrafes de bronze ciselées, grosses boucles de fer niellées d'argent, pince à épiler, plaques d'ornement, médaillons en or avec pierres incrustées, fibules émaillées, monnaies de bronze et d'or. Presque tous les corps ont au pied un vase évasé en terre noire, quelquefois orné d'empreintes grossières, contenant des traces de matières organiques et de petits os d'animaux, qui sont sans doute les aliments offerts au mort comme viatique.

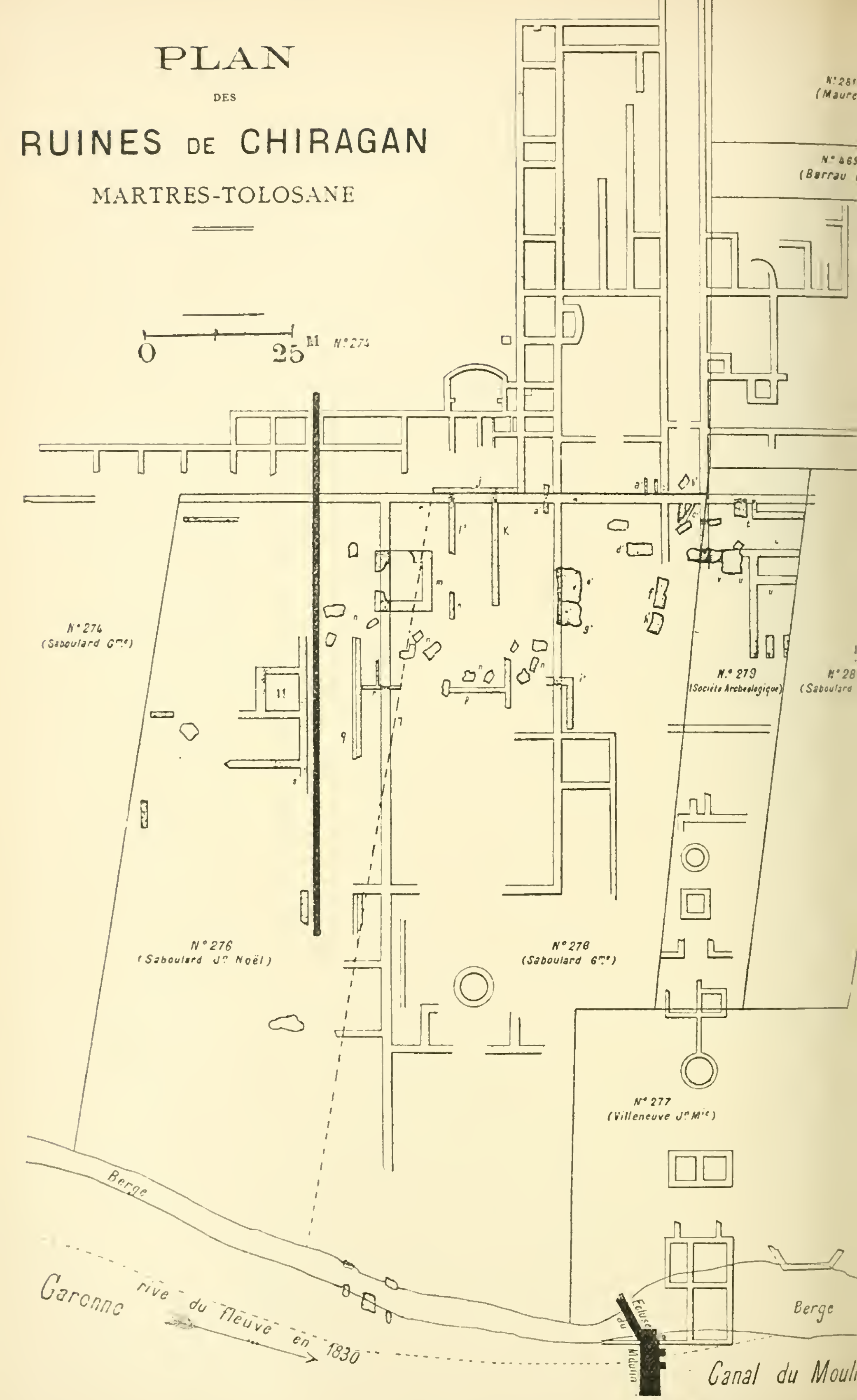
Les pièces de monnaie se trouvent dans la bouche du cadavre, ou à côté ; l'une d'elles est une pièce des Leuques, comme on en trouve aux environs de Toul, avec le sanglier à crête hérissée et qui date environ du premier siècle de notre ère. Mais la date certaine de ces sépultures est donnée par une belle monnaie d'or de Justinien I, toute fraîche de frappe, et qui, percée d'un trou, faisait partie d'un collier. Datant de l'an 560 environ, elle reporte à la fin du VI[e] siècle, au plus tôt, l'époque de ces inhumations. La date extrême doit être le milieu du VII[e] siècle, époque où la religion chrétienne s'introduisit, avec les moines irlandais, dans la vallée de la Meurthe, et où les sépultures se font dans des sarcophages en pierre, ou des caissons de moëllons, comme à Saint-Euchaire, à Pompey et à Liverdun. Mais ici, aucune pierre n'a été trouvée, si ce n'est deux moëllons soutenant la tête du squelette; aucune trace de cercueil, aucune amulette ni marque religieuse ne laissent croire que ces vieux nancéiens aient été chrétiens, tandis que les vases à offrande de nourriture démontreraient qu'ils étaient encore payens. De même l'orientation de toutes ces tombes, sans aucune exception, de l'est à l'ouest, la tête légèrement soulevée regardant le levant, serait aussi une preuve de leur culte payen. Et cependant, les écrivains religieux font remonter à plusieurs siècles auparavant la christianisation de notre province par les évêques de Toul. Ce problème à résoudre, rend très intéressante cette découverte de sépultures.

Les tombes, dont l'ensemble occupe un losange d'à peu près 40 mètres de long sur 20 mètres de large, sont assez régulièrement

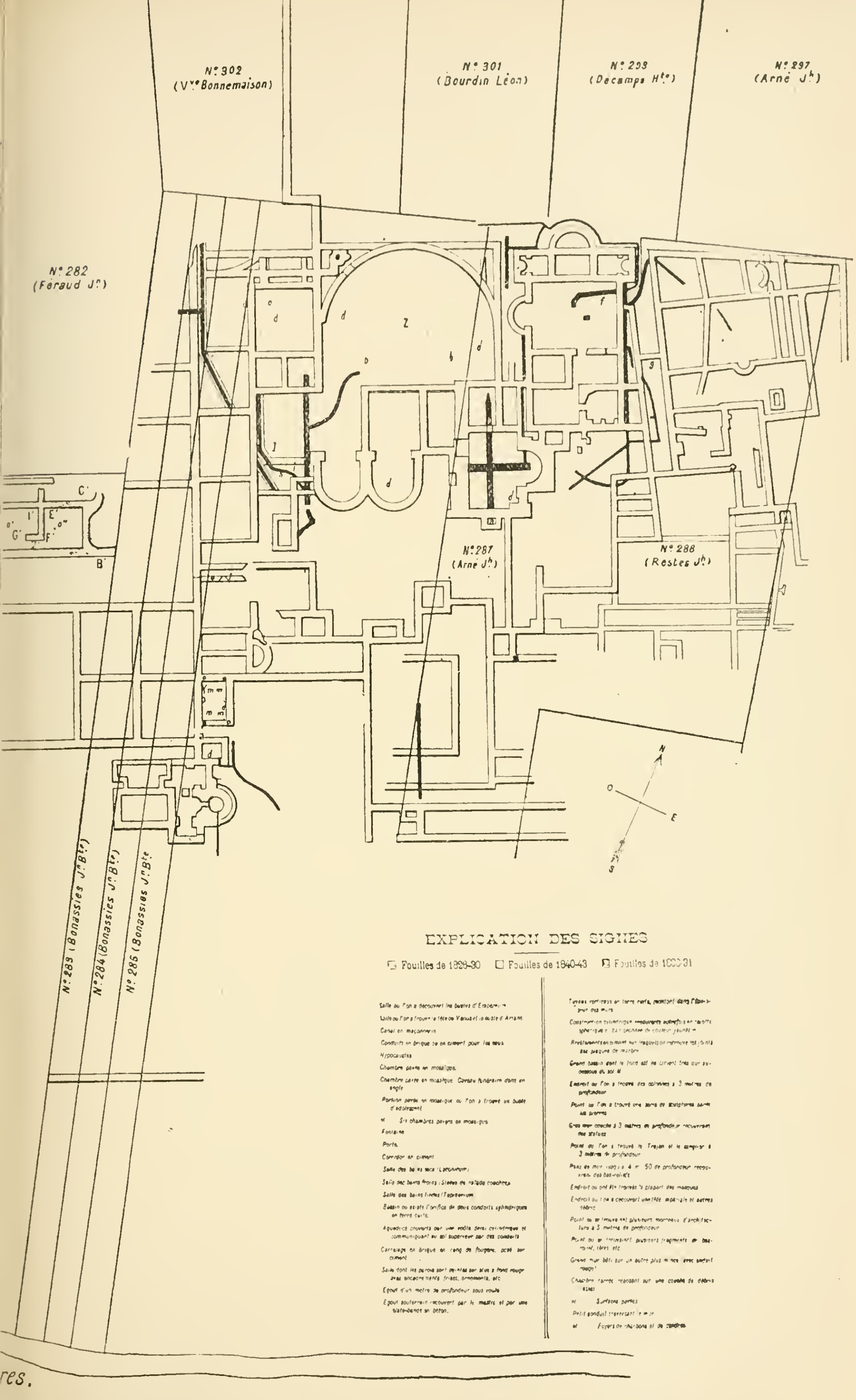
espacées d'environ 1 m. 50 en largeur, et moins en hauteur, couvrant ainsi, avec assez de régularité, la partie moyenne de la pente orientale du monticule. Le terrain, qui est de la grouine, a laissé les os parfaitement conservés, quoiqu'on ne puisse les relever sans briser les plus faibles. Mais dans les parties sableuses, on ne retrouve absolument rien, si ce n'est quelques traces de rouille ou de lits noirâtres, comme si le sable avait tout consommé. En tenant compte de ces lacunes, ce cimetière paraît avoir contenu une centaine de tombes environ, et aurait servi pendant un certain temps. On a trouvé en effet, au pied d'un corps entier, les débris d'un autre corps entassés dans un vase, comme si le fossoyeur les avait trouvés et recueillis en creusant la nouvelle fosse. Mais ce fait unique prouverait aussi que, dès l'origine, l'emplacement de chaque tombe était indiqué par un tumulus, monument ou marque quelconque, comme dans nos cimetières, puisqu'aucune autre sépulture ancienne n'avait été refouillée. Il y a aussi un coin du terrain, à droite de la rue des Goncourt, dans lequel une douzaine de corps ont été trouvés, beaucoup plus rapprochés les uns des autres, comme si c'était une fosse commune; leur orientation moins exacte, une certaine confusion dans les ossements et moins d'objets de valeur, feraient croire à une inhumation plus précipitée, à la suite, par exemple, d'un combat.

La taille moyenne de tous ces corps, quoi qu'on en ait dit dans quelques journaux, ne dépasse jamais notre taille ordinaire. Les crânes, dont on a conservé plusieurs calottes, sont plutôt brachycéphales et les mâchoires sont orthognates. L'indice céphalique est très grand, la capacité crânienne remarquable. Même sur les sujets très âgés, chez lesquels la dentition est usée jusqu'aux racines, il ne manque aucune dent. On se trouve donc en présence d'une belle race, forte et intelligente, riche et bien nourrie, surtout guerrière, qui campait au VI[e] siècle, du temps de Chilpéric I, aux environs de l'étang Saint-Jean, soit sur le sommet du monticule sur le versant duquel on a trouvé ces tombes, soit sur le plateau de la Commanderie. Leurs bijoux byzantins et certaines fibules émaillées démontrent leurs relations avec l'Orient, leur richesse et leur goût déjà raffiné. Nancy n'était point un désert à cette époque. La tradition, souvent plus précise que les documents écrits, avait du reste conservé depuis longtemps le souvenir de ce cimetière, car lorsque fut fondée la Commanderie de Saint-Jean, au XII[e] siècle, on l'appelait déjà « Saint-Jean du Vieil-Aître », c'est-à-dire du vieux cimetière.

Tous les objets découverts dans ces fouilles vont être réunis dans une salle du Musée lorrain, consacrée à l'histoire de Nancy et ils



Les dernières découvertes en France. — Revue des Revues : Mémoires de la Sociét



res.

ique du Midi de la France.(Voy. T. V., p. 204, de l'*Ami des Monuments et des Arts*).



Les dernières découvertes. — ATHENES. — *Un nouv*

Voir le plan dressé par CHARLES NORMAND dans



ent inédit récemment retrouvé près la Tour des Vents.

Monuments et des Arts. — Tome 4. Pages 237 et 240.

feront l'objet d'une étude spéciale dans laquelle ils seront tous reproduits. On ne saurait trop féliciter la Société d'Archéologie lorraine du soin méthodique avec lequel ces fouilles ont été conduites; toutes les parties du terrain ont été remuées avec soin, chaque tombe a été minutieusement visitée et même des tranchées ont été creusées aux environs pour s'assurer des limites du cimetière. On doit aussi remercier M. Nathan de la générosité avec laquelle il a abandonné à notre musée historique, cet ensemble d'objets si précieux pour notre histoire locale. S.

Les ruines de Chiragan (Martres-Tolosane) ont été décrites ici par notre regretté collaborateur A. Lebègue au moment même où il a découvert cette ville importante. Nous avons dès lors reproduit l'état ancien de son plan (t. 5, p. 204), que nous donnons aujourd'hui en état actuel sur une gravure que nous avons fait faire spécialement et à la même échelle que celle de la *Société archéologique du midi de la France.*

CHRONIQUE

ECHO D'UN ARTICLE DE L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS. — Le tombeau apocryphe de Guillaume de Flavy. — Dans l'Actualité, si intéressante, publiée dans l'*Eclair* du 3 octobre 1895, on rappelle l'article publié dans l'*Ami des Monuments et des Arts* sur le prétendu tombeau de Guillaume de Flavy (T. 8, p. 159 et T. 9, p. 113). Cet article montre, ainsi que les nombreux emprunts que la presse fait à l'*Ami des Monuments et des Arts*, le grand écho qu'ont les articles que nos collaborateurs publient ici, et témoigne une fois de plus de l'utilité de leur organe. Ce qu'il convient de retenir, c'est que, grâce à l'article de l'*Eclair* et au mémoire de l'*Ami des Monuments et des Arts*, une supercherie a été dévoilée avec éclat; si l'*Ami* et l'*Eclair* n'avaient élevé la voix ensemble, dès ce moment la démonstration du faux de l'inscription de 1832 n'eut plus été possible complètement; plus tard le principal témoin, aujourd'hui nonagénaire, n'eut plus été là pour dévoiler la vérité avec son autorité particulière; on a pu le voir dans le n° 48 de l'*Ami des Monuments et des Arts*, qui a publié, le premier, le remarquable mémoire de M. Pierre, qui, à l'instigation de l'article de l'*Ami*, rétablit les faits après une enquête que les deux importants organes se partageront l'honneur d'avoir amené en Sorbonne, afin de poursuivre le souvenir de l'infâme qui livra Jeanne d'Arc, au lieu de seconder celle qui sauvait la Patrie. Ce qu'il faut dire, c'est qu'avec beaucoup d'inscriptions comme le faux constitué par celle de Belâbre, on

démolirait tout ce qu'il y a de vrai dans l'histoire de France. Ce sera l'honneur de l'*Eclair* et de l'*Ami* d'avoir pu faire dévoiler le faux avec ce retentissement qu'ont les paroles prononcées à leur tribune.

YONNE. — M. Adolphe Guillon, le peintre bien connu, a publié dans la *Revue de l'Yonne* (juillet 1895) trois articles très documentés sur les Amis des arbres. On y trouve le résumé fort bien fait des luttes qui ont passioné l'opinion publique à propos de la sauvegarde des arbres partout menacés : sur l'esplanade des Invalides, dans le parc de Villeneuve-l'Etang, au bois de Boulogne. Sur le premier terrain l'armée vandale a dû arrêter la suite de ses coupes sombres et M. le Ministre a promis de faire replanter les arbres.

M. Adolphe Guillon signale la part prise à la lutte en cette occasion par notre directeur. La bande noire a dû suspendre ses projets au second de ces sites, et les atteintes sur le troisième ont fait casser de leur poste trois grands chefs d'administration qui n'avaient pas su défendre le bien de la Nation. Mais déjà les vandales espèrent que le public se lasse de défendre ce qui lui est nécessaire ou agréable.

L'Exposition de 1900, malgré les dénégations contraires, va faire disparaître une bonne partie des Champs-Elysées. C'est pourquoi l'étude de M. Adolphe Guillon vient bien à son heure. Il importe que nos collègues agissent au plus vite dans les journaux régionaux comme auprès des membres du Parlement.

La protection des arbres en Alsace-Lorraine. — Une punition exemplaire a été octroyée par le tribunal des échevins de Sarreguemines à un ouvrier, qui avait scié un bouleau planté devant le cimetière. Il a été condamné à quatre mois de prison !

On voit bien, dit un journal parisien, que l'esplanade des Invalides n'est pas en Alsace-Lorraine.

Sensation d'un homme des bois. — Sous ce titre M. Duvauchel publie une étude intéressante dans *Le Progrès de l'Oise* (5 octobre 1895). On y a écrit avec justesse : « C'est notoire ; l'homme ne vit pas seulement de pain. Il vit au sens le plus réel, le plus strict du terme — de grand air pur, d'espace. » C'est pourquoi on fête la naissance d'une nouvelle société, les Amis des Arbres, qui feront bien de témoigner sans tarder de leur existence.

Destruction de l'enceinte de Lille — Les journaux de Lille annoncent qu'une entente est aussi intervenue entre l'administration militaire et la ville de Lille pour la modification de la partie de l'enceinte encore debout due à Vauban. Ce prodigieux enchevêtrement de courtines, de bastions, de demi-lunes, de redans, de lunettes, de têtes de pont, etc., va faire place à un simple mur

précédé d'un fossé et reporté à l'extrême limite de la fortification actuelle. Des portes analogues à celles de Paris remplaceront les huis étroits et les chemins sinueux si encombrés par les voitures et les tramways.

Rouen. La chapelle des Jésuites. — L'article paru, à ce sujet, dans notre dernière livraison (t. 9, p. 200), a été reproduit dans le *Patriote de Normandie* » en raison de l'autorité indiscutée de *l'Ami des Monuments* ». La chapelle est encore debout à l'heure actuelle, comme nous l'a prouvé une récente visite sur les lieux faite spécialement pour informer nos lecteurs sur les suites de la campagne de sauvegarde à laquelle M. Gaston Le Breton, président des Amis des Monuments Rouennais, attache son nom.

Translation des Bâtiments civils et Palais nationaux à la direction des Beaux-Arts. — Rapport au président de la République française. — Art. 1er. — Est rapporté le décret du 5 juillet 1890 qui a distrait du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et transféré au ministère des Travaux publics la direction des bâtiments civils et palais nationaux.

Art. 2. — Le directeur des Beaux-Arts est chargé de la direction des bâtiments civils et des palais nationaux, avec mission de préparer un projet de réorganisation de l'ensemble des services.

A propos de Versailles. — Le roi des Belges a fait demander, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de Belgique, au ministre des Travaux publics, de mettre pour quelques jours à sa disposition M. Marcel Lambert, architecte de Versailles et des Trianons ; il s'agit de travaux que le roi veut faire exécuter au château de Laeken, dans le style des constructions de Versailles, et pour lesquels, au cours de ses deux visites au château, il avait reçu de M. Marcel Lambert d'utiles indications.

Progrès des idées de l'Ami des Monuments et des Arts. — Nous avons combattu sans cesse ici, depuis tant d'années, le déplorable système de la *Commission des Monuments historiques*, qui contrairement à notre devise : « *Entretenir, ne pas restaurer* » a été cause de tant de massacres. L'idée fait son chemin de tous côtés. En Angleterre la **Society for the protection of ancients buildings** propage la devise. M. Adolphe Guillon, le peintre bien connu, s'en est fait un apôtre ardent. Chaque jour la presse la répand davantage. On a beaucoup remarqué un « interview » publié dans le *Matin*, et où M. Charles Normand exposait quelques idées à ce sujet. Malgré le peu de place dont nous disposons, nous ne pouvons nous dispenser de reproduire les principales parties d'un très remarquable article publié sur Vézelay par M. André Hallays

dans le *Journal des Débats* du samedi soir 19 octobre 1895, dont nous devons connaissance à notre distingué collègue M. Mayrargues :

« Pour Vézelay, on peut d'autant mieux se fier aux reproductions graphiques qu'il s'agit d'une église sans vie, sans mystère, qu'on dirait bâtie d'hier, d'une *restauration*, pour tout dire. C'est ici un des pires méfaits de Viollet-Le-Duc. Il reste sans doute une œuvre d'art admirable. Mais on a tant gratté ses vieilles pierres, on y a intercalé tant de pierres neuves, qu'elle ne raconte plus rien, qu'elle ne signifie plus rien. C'est un beau décor ; ce n'est plus qu'un décor. On est stupéfait du génie des artistes qui ont jadis conçu et réalisé le plan d'un pareil monument. On contemple avec curiosité les chapiteaux sculptés, comme des bibelots de prix rafistolés par d'habiles truqueurs. Mais sous ces voûtes blanches et intactes rien ne parle à l'imagination, rien ne témoigne que des foules immenses sont venues là s'agenouiller avant de partir pour la Terre Sainte. Cette grande basilique est moins émouvante qu'une pauvre église de campagne à demi-ruinée dont la toiture en charpente repose sur quelques antiques piliers usés, cassés et jaunis comme de l'ivoire.

Les huguenots qui ont saccagé l'église et brisé les sculptures à coups de biscaïens, les ecclésiastiques du dix-huitième siècle qui ont démoli le vieux palais gothique des abbés, les révolutionnaires qui ont mutilé le tympan du grand portail, tous ces dévastateurs sont moins coupables que Viollet-Le-Duc avec sa frénésie de restauration... Et cet homme a fait école et, du nord au midi de la France, une armée d'architectes est occupée à *refaire* les œuvres du passé ! Voici trente-cinq ans qu'on a rebâti Vézelay : le scandale de cette restauration n'a servi de rien et il ne s'est pas encore rencontré un gouvernement pour mettre un terme aux entreprises coûteuses et criminelles des restaurateurs.

Ceci dit, il faut ajouter que les architectes, chargés de garder et de conserver l'église, feraient bien de veiller à ce que la dévotion des paroissiens ne l'encombrât pas d'un mobilier trop hideux. Dans ce cadre architectural d'une si parfaite beauté on a placé des autels d'un mauvais goût achevé, des statues polychromes, des lustres et des lampes lamentables, et, tout autour du chœur, sur de pauvres supports en bois découpé, on a disposé de tristes pots de fleurs. Dans une vieille église, où chaque siècle a laissé des témoignages de son art et de sa dévotion, cette pacotille moderne blesse moins les regards : elle se fond dans tout le pieux bric-à-brac des chapelles. Mais, ici, dans ce temple vide et dénudé, le contraste est trop fort entre la magnificence de l'architecture et la laideur des accessoires.

LIVRES REÇUS

Prière d'envoyer un double exemplaire des ouvrages dont on désire qu'il soit rendu compte. L'un des exemplaires est destiné au collaborateur chargé du compte rendu. L'abondance des envois nous oblige à parler ultérieurement d'un grand nombre deLivres. Les ouvrages dont il n'est envoyé qu'un seul exemplaire seront mentionnés.



Dessin d'Albert Mazet.

Fernand Autorde et Albert Mazet. — L'*Hôtel des Moneyroux* dit château des comtes de la Marche. (Extrait des Mém. de la Société des sciences nationales et archéologiques de la Creuse. In-8°, 23 p., 2 pl. 6 vig. Guéret, 1894).

Savante étude d'où il ressort que les comtes de la Marche n'habitèrent point l'*Hôtel des Monéroulx* ainsi dénommé dans un acte du 29 mai 1568. La construction se divise en trois périodes : la plus ancienne est l'aile tournée au nord ; ses murs de fond étaient englobés dans ceux de la ville de Guéret et protégés par les tours.

Le pavillon septentrional, de style gothique, fut élevé, dit-on, dans la dernière moitié du XVe siècle par Antoine Alard, seigneur de Moneyroux, d'où son nom. A Pierre Billon, successeur d'Alard comme trésorier du comté de *la Marche* dès 1509, sont dues les parties architecturales rapportées dans la façade qui regarde le nord.

La troisième partie, plus récente, fait suite au pavillon gothique ; elle remplaça un mur sans ornements, et se compose de trois fenêtres superposées formant toute la hauteur du bâtiment ; au sommet une fenêtre lucarne très ouvragée.

Deux cheminées monumentales se rattachent à cette partie. Une planche reproduit celle du rez-de-chaussée ; des peintures du XVIIe siècle formant les en-têtes des pages représentent les ornements de celle du 1er étage. Ces croquis précieux donnent des vues du pays et des monuments disparus.

La tourelle masquant l'angle formé par les deux ailes fait valoir les parties sur lesquelles elle s'appuie.

L'hôtel des Moneyroux, acheté en 1892 par le département de la Creuse, tient à la Préfecture ; il devrait être, à cause de son mérite architectural, classé parmi les Monuments historiques. M. Albert Mazet en a fait de charmants dessins, exécutés avec ce souci de la perfection, qui est l'habituelle caractéristique des publications des *Amis des Monuments* et que nous reproduisons ici. AG. DE M.

Charles Sellier. — *L'Hôtel de Torigny.* In-8°, p. 7. Paris 1895. Extrait du Bull. de l'Hist. de Paris.

L'auteur, en se servant de deux pièces inédites de 1407 et 1480, identifie l'emplacement de l'hôtel de Thorigny, aujourd'hui détruit, situé à Paris *rue Barbette*, faisant « coing avec une ruelle qui va en la cousture Ste-Catherine ». Cette ruelle, après 1579, aurait porté le nom de rue Thorigny, puis celui de rue de la Perle. M. Sellier fait connaître, par la construction et par l'expertise de l'alignement du portail, les noms de Fremin Charpentier, charpentier du roi ; Guillaume Regnier et Laurent Bidet ou Bidot, *massons*,tailleurs de pierres,non cités dans le Dictionnaire de Lance. — AG. DE MONTRAYÉ.

E. A. Martel. — *Sous Terre, sixième campagne*, 23 p. avec gr. — Paris.

G. Gaupillat. — *Les Gorges et Ponts naturels* de l'Argens, de la Siagne et du Loup (Var et Alpes-Maritimes). — Paris, in-8°.

Charles Sellier. — *L'Hôtel de Saint-Fargeau à Paris.* — In-8°, 23 p.

Abbé Muller. — *Intaille sur cristal de roche, de l'époque carolingienne.* — Senlis, in-8°, 7 p. et phototypie.

Description minutieuse d'un bijou éminent, représentant la *Crucifixion*. On y trouve les qualités de précision habituelle aux études de M. l'abbé Muller.

Baron Jehan de Witte. — *Le commandeur de Rossi* (1822-1894). *Les découvertes aux Catacombes.* — Paris, in-4°, 1895.

Dans une série d'articles qui ont paru dans la *Revue de l'Art Chrétien*, le baron J. de Witte a rappelé les recherches qui ont immortalisé le nom de J.-B. de Rossi. Le tirage à part qui en a été fait, enrichi de fort belles illustrations, est donc une plaquette importante à joindre à celles qui ont paru à l'occasion de la mort de l'éminent archéologue. Bien écrite, très documentée, elle met au point la science archéologique chrétienne, sinon fondée du moins révélée par celui qui a consacré sa vie au service de l'Eglise qu'il a glorifiée par ses travaux et par ses découvertes.
P. DE MÉLY.

Camille Enlart. — *Notes archéologiques sur les abbayes cisterciennes de Scandinavie*, 16 p. avec trois vues phototypie. Paris.

Importante étude sur la pénétration des moines de Clairvaux en Suède (1143), en Danemark (1144), en Norwège (1147). On retrouve dans ce pays l'architecture fran-

çaise. M.Enlart, en étudiant successivement les pays où s'imposa l'architecture française, lui rend les plus grands services.

R. Peyre. — *Les Galeries célèbres. Le foyer des Artistes* à la Comédie française. — Paris, in-8°, 29 p.

Travail où l'on trouve bien des renseignements intéressants sur un Musée trop peu connu.

Augé de Lassus. — *La Bastille*, in-8°, Paris 17 p.

Etude attachante par sa forme littéraire et sa bonne documentation sur l'origine de cette prison-forteresse, ses hôtes fameux, son histoire et ses légendes.

E. A. Martel. — *Congrès de Besançon.* — La Spéléologie, 8 p. Paris.

Ernest Strœhlin. — *Quelques réflexions sur le collège de Genève.* — Genève, in 8°, 189 p.

Très intéressant ouvrage dont les idées généreuses peuvent être du meilleur effet.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

Le nouveau volume de Robida sur *Paris de siècle en siècle*[1] fait plaisir, car le livre sera, grâce à son caractère de vulgarisation et à la notoriété de son auteur, le complément d'ouvrages plus techniques, et contribuera beaucoup à faire connaître l'histoire méconnue de Paris, par conséquent à sauvegarder ses souvenirs, monuments et curiosités maltraitées. Robida montre successivement l'intérêt que Paris a présenté dans chaque siècle, et, par une illustration appropriée, l'auteur fait revivre les épisodes saillants de l'histoire dans le cadre des monuments du temps. Tout *Ami des monuments et des arts* comprendra l'intérêt très vif d'une telle entreprise ; dans un article précédent chacun d'eux a eu la primeur d'un chapitre et de spécimens de l'illustration si vivante et si attachante que Robida a l'habitude de dessiner avec une imagination si vive. Aujourd'hui une lithographie achèvera de donner à chacun une idée des gravures, où l'on voit la cité de Paris toujours belle et fière à travers l'histoire ; comme la nef emblématique et admirable de son blason, elle résista à l'assaut des vents furieux et vogua majestueusement dans les beaux jours d'un soleil favorable ; toute cette existence est retracée de façon bien intéressante pour chacun. Je dois aussi remercier l'auteur éminent du plaisir qu'il a bien voulu me faire, de me dédier cet ouvrage en termes

[1] **ROBIDA : Paris de siècle en siècle.** Texte, dessins huit lithographies, seize chromotypographies, une eau-forte frontispice de l'auteur : Un volume in-4°, 412 pages. Librairie illustrée (Montgredien et Cie).

si aimables ; et le féliciter du service que son livre rendra à tous ceux qui doivent connaître Paris, c'est-à-dire à tout le monde.

Je signalerai à présent l'*Album classique des chefs-d'œuvre de Corot.* — Edition bon marché, dite *édition du Monument.* — Quarante reproductions y sont contenues, tirées en des tons variés, et d'une rare perfection de procédé. L'album d'un format commode, qui convient tout spécialement à une *petite bibliothèque de vulgarisation artistique*, est précédé d'une étude sur la vie et l'œuvre de Corot, par M. L. Roger-Milès, le critique bien connu, qui s'est fait, depuis plusieurs années, l'historien attitré de notre grande École de 1830. Notre confrère parle de Corot, en ces pages pleines d'enthousiasme ; il le raconte et il le juge avec beaucoup de justice et d'éloquente érudition.

Comme il a vécu simple au milieu de la lutte,
Ne croyant pas au mal, ignorant les jaloux,
Ecoutant les roseaux qui jouaient de la flûte
Sans percevoir jamais le hurlement des loups :

L. Roger Miles a voulu, en ce siècle qui s'achève, revoir l'œuvre forte et s'enivrer du rêve de Corot. Il dédie les pages qu'il lui consacre à ceux qui s'associent en une pensée de reconnaissance nationale pour fêter le premier centenaire de la naissance de Corot. Bientôt un monument consacrera l'œuvre du maître, auquel, en compagnie de notre collaborateur M. Cross, nous nous efforcerons, comme architecte, de donner un caractère nouveau et convenable au talent de Corot.

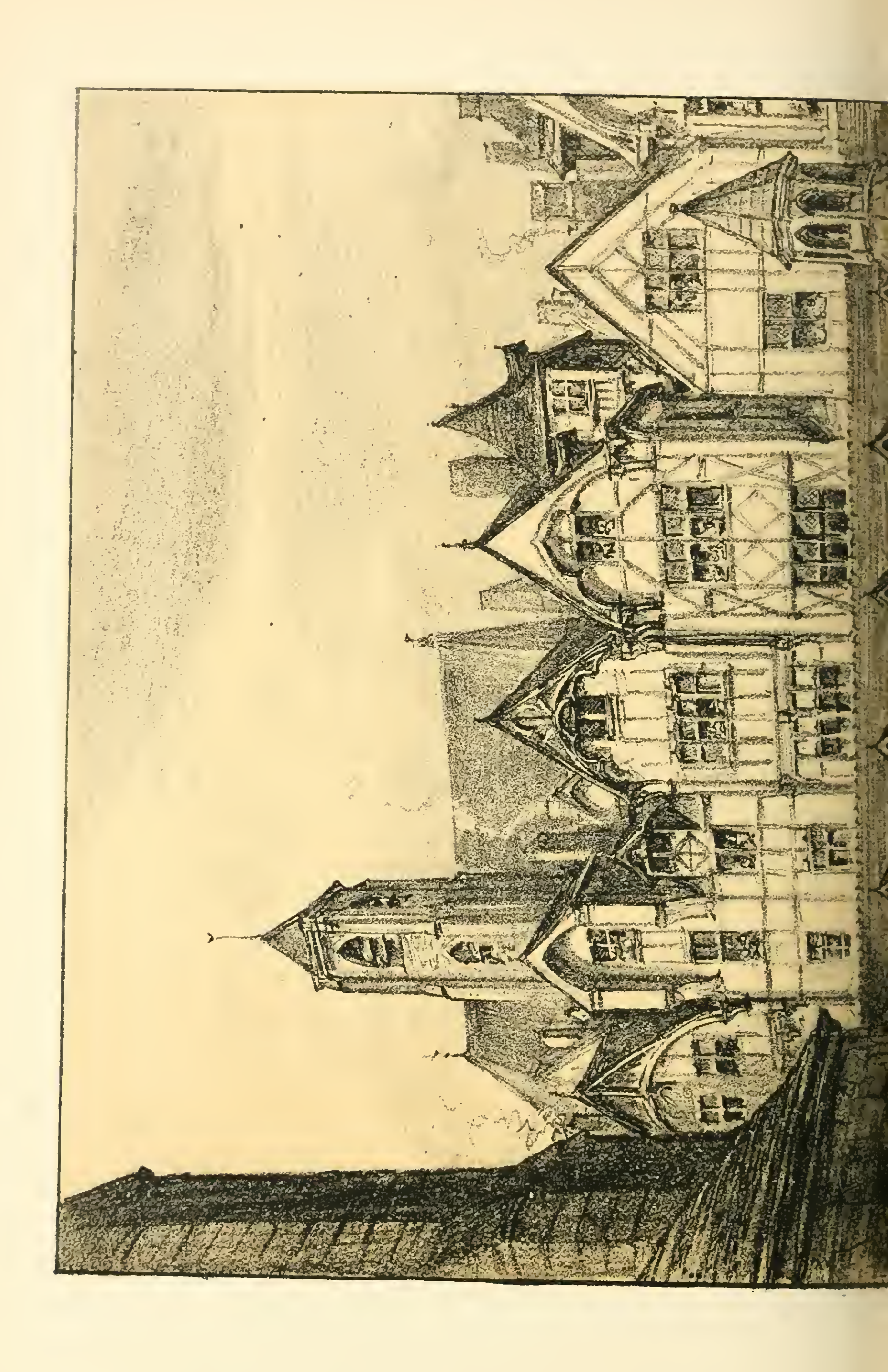
Après avoir parlé des autres, me sera-t-il permis d'annoncer la prochaine apparition de mon Nouvel Itinéraire, Guide artistique et archéologique de Dieppe et environs (Arques, Ango).

Je donne ici le spécimen d'une des gravures, où j'ai essayé de restituer le château d'Arques, sur d'autres bases que Viollet-le-Duc.

C.-N

Le propriétaire-gérant : CH. NORMAND

Vannes.— Imprimerie LAFOLYE, 2, Place des Lices.





LA RECLUSE DU CIMETIÈRE DES INNOCENTS

Lithographie extraite de Paris de Siècle en Siècle par A. ROBIDA



Journée des Barricades.

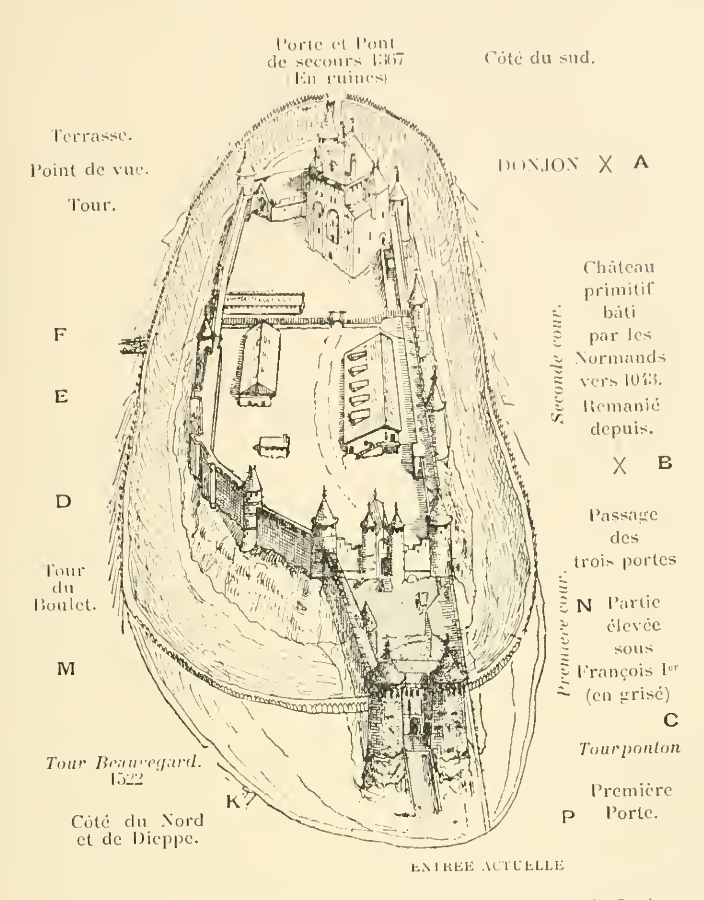
LES ÉCOLES DESCENDANT LA PLACE MAUBERT

Rive gauche, au bas du Panthéon.

(Dessin de Robida).

GUÉRET (Creuse). — HOTEL DES MONEYROUX *dit* CHATEAU DES COMTES DE LA MARCHE

Dessin d'ALBERT MAZET, du Comité de *l'Ami des Monuments et des Arts.*



Croquis perspectif restitué (Rectificatif de la vue de Viollet-Le-Duc)

DU CHATEAU D'ARQUES

PAR CHARLES NORMAND.

du *Nouvel Itinéraire de Dieppe et environs.* (En préparation)

Parties rectifiées. — On a ajouté la partie BC, de façon à permettre au visiteur de s'y reconnaitre. Dans l'enceinte de gauche. on a figuré trois contreforts en DE, au lieu d'un accompagné de deux tours, comme Viollet-Le-Duc l'a fait par erreur. Le dessin du donjon A est rectifié (contreforts, cheminée, trou des mâchicoulis, tourelle d'escalier); on a ajouté en DKCB le tracé du fossé actuel substitué, depuis François Ier, au fossé primitif DMNB. On a indiqué en F et P les amorces visibles encore du mur du Bail, ou mur formant une enceinte extérieure fortifiée

LES MENHIRS DE MEUDON

Par

L. AUGÉ DE LASSUS
Du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts.

LES REVENANTS DE PIERRE

La Préhistoire Parisienne.

L'âge de pierre au bois de Meudon. — Deux nouveaux menhirs.

Nouveaux, disons-nous, ils le sont pour nos yeux, ils ne le sont pas dans l'immensité des choses existantes. Ils étaient que Paris n'était pas, même dans les attentes songeuses des prophétesses; ils étaient que le grand nom de France, le nom même de Gaule étaient inconnus des lèvres humaines; ils étaient sur notre terre, futur patrimoine de fils inespérés, avant toute lumière, avant toute nation, avant tout essai d'une civilisation commençante.

Les études les plus récentes, les conclusions les plus assurées ont reculé, dans les ténèbres les plus lointaines des âges primitifs, l'origine de ces monuments barbares que dans notre enfance on qualifiait de druidiques et de Gaulois. C'était les rajeunir contre toute mesure, et l'appellation consacrée qui les désigne maintenant, monuments mégalithiques, dans sa réserve discrète, prévient toute contestation. Ce sont bien, en effet, des monuments faits de grandes pierres.

La presqu'île d'Armorique sauvée, par son éloignement même, des dévastations les plus cruelles où se lassait quelque peu la fureur des invasions, a, plus fidèlement que pas un pays du monde, conservé cette rude parure de pierres dressées, de pierres alignées, de pierres brutalement superposées qui furent un peu partout la primitive architecture de l'humanité. Les fourmis en leurs fourmilières, les abeilles en leur palais de cire et de miel, avaient des trouvailles plus ingénieuses; les oiseaux surtout, dans leurs nids si variés; et n'est-il pas touchant que l'amour maternel se soit révélé, en ses tendres sollicitudes de salut et de défense, le premier et le plus admirable constructeur? Aimer, c'est comprendre, deviner, créer tout ce qui est caresse et douceur; et longtemps la bête s'y devait connaître mieux que l'homme. L'instinct a précédé la pensée.

Cependant l'orgueil des hauts menhirs et des imposants dolmens n'est pas le privilège de la Bretagne. De semblables vestiges

jalonnent notre banlieue parisienne et marquent, dans nos jardins, dans nos bois aimables et sans mystère, dans nos villas coquettes, comme de formidables enjambées. En la forêt de Carnelle, aux limites mêmes des départements de l'Oise et de Seine-et-Oise, la pierre Turquoise, dissimulée sous la mousse ainsi qu'un immense terrier de fauves, aligne une double muraille de dalles, fermée d'un plafond fait de dalles semblables. Cela mesure quinze de nos pas, du seuil jusqu'à la clôture dernière. Peu d'allées couvertes dépassent de telles proportions. Quelquefois le nom seul est resté pour rappeler la chose disparue ; telle Pierrefitte qui évidemment désignait quelque pierre fixée d'une importance particulière. Mais à Pocency, dans la vallée d'Etampes, un dolmen se dresse protégé d'un petit bois, et la table en est faite d'une pierre unique. A Epône c'est encore un dolmen, juché sur une pente rocailleuse que de maigres buissons ombragent, ou plutôt n'ombragent pas. Les landes, les bois profonds environnaient autrefois ces bâtisses brutales et les devaient envelopper comme d'une mystérieuse épouvante. Souvent encore c'est dans le voisinage de nos forêts que surgissent ces revenants d'un autre âge. Saint-Léger-des-Bois que la forêt de Rambouillet presse de toutes parts, dissimule, dans une discrète clairière, un petit dolmen. Les environs immédiats de Marly ont révélé plusieurs fois, sous la pioche du jardinier, ou le soc de la charrue, des dolmens, des allées couvertes. Nous même, il y a quelques années, nous avons reconnu, sur le territoire de l'Étang-la-Ville, une allée d'assez vastes proportions, mais très ruinée. Une autre allée couverte, mieux conservée celle-ci, se voyait près d'Argenteuil.

Cette nomenclature que nous laisserons incomplète, atteste, mieux que le passage, l'établissement prolongé et l'existence très active sur notre terre parisienne, de ces peuplades sans histoire et sans nom. Nul doute que le sous-sol cache d'autres vestiges du même genre. La terre n'est-elle pas la fidèle recéleuse de ce que les siècles ont pu soustraire à la fatalité, en quelque sorte légale, qui prépare et consomme la ruine de tout ?

Dans ce charmant pays de Meudon qui entendit le rire de son curé Rabelais et vit peut-être, sans les comprendre, les songeries de cette âme profonde, notre glorieux chimiste Berthelot possède un logis, et pour lui la joie est grande, l'apaisement délicieux de promener, dans ces bois qui lui sont chers, des songeries non moins fécondes. Ainsi, à travers trois siècles et plus d'espace, deux pensées hautement libres ont battu de l'aile aux mêmes ombrages. Les vieilles pierres pouvaient intéresser Rabelais que toute chose intéressait ; cependant un savant moderne était mieux préparé à

dépister les souvenirs, à provoquer les confidences de ces ancêtres à peine humains qui commençaient notre humanité. Ainsi le chimiste voulut serrer de près, analyser, résoudre le problème que lui présentait, en ses promenades coutumières, la rencontre d'une pierre inexpliquée. La pioche l'a dégagée, circonscrite, et le menhir s'est aussitôt révélé en ce qui semblait un gros caillou. Ce menhir n'était pas seul ; son frère jumeau renversé gisait auprès de lui. Ainsi l'un tient toujours la place qui lui fut assignée, l'autre a fléchi comme lassé de sa faction. Serait-on de pierre lorsque l'on a été levé trois ou quatre mille ans, on est excusable de s'être enfin couché. Ce ne sont pas des colosses comme ceux de Locmariaquer ou de Carnac ; les mains cependant étaient puissantes et vigoureuses qui remuaient et dressaient des blocs de deux mètres et plus.

La destination, la signification même de ces monuments demeurent encore et peut-être resteront toujours un indéchiffrable mystère. Marque de rendez-vous assigné pour quelque pieuse cérémonie, consécration de quelque événement considérable, sépulture, ces pierres ont pu être cela, même tout cela en même temps, car d'une seule de semblables pierres on pouvait faire deux coups et plus encore.

Nous l'avons dit, l'entreprise serait singulièrement aventureuse d'essayer une chronologie vaguement approximative en ce domaine de notre passé. Si cependant nous excluons les Gaulois, même les premières incursions qui préparaient leur établissement, nous arrivons à des âges qui nous rapprochent des grands Pharaons batailleurs et constructeurs. Quel contraste ! Peut-être qu'au même jour où quelque Ramsès, quelque Séti victorieux commandait, dans les plaines de Thèbes, le jaillissement de colonnades fastueuses, la poussée de pylones gigantesques, et confiait à d'interminables murailles l'épopée de ses conquêtes, l'envolée de ses chars de guerre, peut-être, disons-nous, au même jour, à la même heure qui voyait là-bas ces prodiges de magnificences, ici des hommes vêtus de peau de bête, fauves humains à la face à peine humaine, roulaient ces blocs, les dressaient, dansaient tout alentour et se réjouissaient en quelque festin de Cannibales. Mais alors l'éloignement était la complète séparation ; l'humanité s'ignorait elle-même en ses membres épars, et le soleil seul la pouvait reconnaître en cette si dissemblable immensité.

La qualification de Cannibale ne doit pas étonner. Nul doute, que la vie des premiers hommes ne fut pas une idylle, mais une bataille très féroce. L'homme primitif très doux, très vertueux est une invention du sensible dix-huitième siècle ; elle atteste chez Jean-Jacques Rousseau un bon cœur plutôt qu'une perspicacité

bien éveillée. Un proverbe assure que les loups ne se mangent pas entre eux, et cela même n'est pas absolument démontré. Admettons-le cependant, et constatons qu'à ses premiers pas dans le monde, l'homme se voulut en cela distinguer des animaux. Au reste les guerres d'anthropophages ne sont-elles pas les mieux justifiées de toutes les guerres ? Ce n'est qu'une question très simple de garde-manger, et sans doute on trouvait dans cette pratique le moyen assuré de s'assimiler ce que le prochain avait de meilleur.

Ces menhirs de Meudon ou plutôt de Clamart, car ils sont plus voisins de Clamart, habitent les bois comme toujours ils les ont habités, des bois cependant combien différents et renouvelés ! Le vallon qu'ils dominent, devait être un marécage boisé, et les sangliers y trouvaient des bauges hospitalières. Des sources nombreuses y suintaient, y pleuraient sous les roseaux constellés de papillons, traversés de libellules. Les sources maintenant sont drainées, captives, disciplinées, et les marécages sont devenus des étangs dociles à la vanne qui les ferme. Les arbres surgissent encore de toutes parts, les saules, les trembles dans les terres humides, les chênes, les châtaigniers sur les pentes rocailleuses, aussi les bouleaux à l'écorce pâle, au feuillage léger et flottant comme une chevelure ; mais ils sont jeunes ces arbres, l'homme avide et destructeur plus qu'il ne fut jamais, les a promis à la hache ; nos arbres pourraient aisément compter leurs années, les arbres d'autrefois ne pouvaient compter leurs siècles. Les menhirs, s'ils avaient des yeux, ne verraient là que de petits buissons. Les cerfs, les sangliers, les plus hardis des chasseurs acharnés à leur poursuite, avaient seuls frayé quelques sentiers, là où se déploient les larges chemins, où rayonnent les symétriques carrefours. Plus de longs silences, plus de religieuse obscurité ! Les fauves ont disparu, l'homme partout les a remplacés, lui-même ne se révélant plus bête fauve que dans la profondeur de ses mauvaises pensées. Une boutique est là, tout près d'une source prisonnière dans un bassin ; l'eau ne sollicite plus que l'oiseau ; il faut à l'homme ces poisons multicolores qui s'alignent sur la margelle. Une balançoire est là et un jeu de tonneau, et voilà ce qui précède, à peine de quelques enjambées, les menhirs sourcilleux et silencieux.

Meudon, Clamart, bois aimables, retraites complaisantes où l'on ne s'égare plus que pour se retrouver, que de collations tapageuses leurs ombrages ont abritées, que de promenades sentimentales, que de parties joyeuses, que de printanières amours effeuillées dans leurs allées, car les oiseaux ne sont pas seuls à chanter là le printemps du cœur. Et ces vieilles pierres, rendues à la lumière,

reverront ce qu'elles ont vu autrefois, cette immortalité de tendresse, de sourire et de joie qui veut et qui fait la vie. Ce n'est pas de cela que les menhirs se peuvent scandaliser. Vous qui allez deux, allez donc de ce côté ! Les gardiens, les indiscrets pourraient être cruels à vos promenades : les menhirs seront cléments.

ÉTAT NOUVEAU DE QUELQUES MUSÉES

ET DES

FOUILLES EN ITALIE, EN GRÈCE, EN ALGÉRIE ET TUNISIE

Par

VASNIER

Membre du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts.

Les musées des anciennes capitales et des grandes villes d'Italie ont peu changé depuis quelques années.

Je crois qu'il n'y a guère à y signaler que la nouvelle installation à Modène des collections du Grand Duc, installation si longtemps entravée par l'appropriation du palais ducal à l'École militaire italienne.

Il n'en est pas de même pour les musées de plusieurs villes secondaires d'Italie et pour ceux de Grèce, d'Algérie et de Tunisie.

La construction de bâtiments neufs ou l'appropriation de bâtiments anciens, la réunion dans ces bâtiments d'objets épars en divers endroits et joints à ceux provenant de fouilles, de donations et d'achats récents, ont permis de constituer et classer des collections incomplètement connues, dont la visite et l'étude sont aujourd'hui plus faciles et plus intéressantes.

A *Syracuse* dont le musée est, en ce qui concerne surtout l'art grec, l'un des plus riches de l'Italie, l'installation et le classement dans un vaste bâtiment bien approprié sont aujourd'hui à peu près complets et très intelligemment faits.

Parmi les nombreux morceaux de sculpture hors ligne de ce musée dont quelques-uns, tels que la Vénus de Syracuse, sont célèbres ; j'en citerai deux tout particulièrement intéressants et que je crois peu connus.

Autant que l'on peut en juger en n'ayant pas sous les yeux de moulages ni de photographies, une statuette m'a paru être une répétition assez ressemblante de la Vénus de Milo, à laquelle le bras droit manque comme à l'original, mais qui possède encore son bras gauche avec une partie de l'avant-bras dont le mouvement est nettement indiqué.

Une admirable tête en marbre m'a paru, sous la même réserve, être une reproduction exacte de celle de la Vénus de Médicis ou une autre répétition de l'original, dont la statue de Florence est sans doute une copie.

Il est inutile d'insister sur l'intérêt que présentent l'étude et la comparaison de pareils morceaux de sculpture.

A *Girgenti* le musée, beaucoup moins important que celui de Syracuse, est cependant très intéressant au point de vue de l'art grec et soigneusement classé.

Je citerai, avec les mêmes réserves et au même point de vue qu'à Syracuse, une statue archaïque d'Apollon, d'ailleurs connue et signalée depuis longtemps, qui m'a paru ressembler à celle trouvée récemment à Delphes par Monsieur Homolle et dont le moulage a été exposé à l'école des Beaux-Arts.

On se souvient de cette dernière statue. Elle a notamment (comme celle de Girgenti et quelques autres) cette particularité saillante que, vue de face, son aspect rappelle l'art égyptien, mais, vue de dos et de profil, elle présente une puissante musculature fortement accusée, dont les statues égyptiennes n'offrent pas de modèle et qui démontre une observation de la nature sur des hommes autrement musclés que les Egyptiens.

A *Reggio* (de Calabre), l'installation du musée est toute récente dans un bâtiment bien approprié.

J'y signalerai une copie du fameux groupe du Laocoon, très bien faite, en marbre blanc, à une échelle réduite et inachevée dans quelques parties.

Le musée n'a pas de catalogue ; le custode, que j'ai seul vu, m'a affirmé que cette copie était considérée par le directeur du Musée, qui en aurait fait l'objet d'un mémoire, comme remontant à la même époque que le groupe de Rome ; l'aspect du marbre ne rend pas invraisemblable cette déclaration.

A *Pompéï* on vient de déblayer récemment une très belle et très grande habitation encore revêtue de ses nombreuses peintures, de ses marbres, bronzes, etc. La vigueur des tons des peintures, dont plusieurs compteront parmi les plus intéressantes de Pompéï, contribue à contredire l'opinion de Taine sur ce point.

On peut aussi à ce sujet remarquer que dans les parties de l'ha-

bitation où les peintures étaient plus exposées à la lumière avant que l'éruption les recouvrit, les tons avaient déjà naturellement un peu perdu leur puissance et leur fraîcheur.

A *Herculanum* on ne fait malheureusement rien que de contrebuter par des murs de soutènement, au droit de la petite partie anciennement fouillée et du côté où le sol actuel est le moins élevé, les cendres friables qui ont recouvert une grande partie de la ville.

On parle d'un crédit que le gouvernement italien demanderait enfin pour reprendre ces fouilles qui, comme l'a démontré Beulé et comme cela résulte de ce qu'on a déjà trouvé, donneront des résultats bien supérieurs à ceux produits par les fouilles de Pompéï sans compter la très grande probabilité de rencontrer, dans les bibliothèques des anciens habitants, une partie de ces nombreux chefs-d'œuvre de la littérature antique dont nous connaissons seulement soit les titres, soit des fragments.

A *Volterre* le musée est installé récemment aussi dans un bâtiment très bien approprié. Il est très facile d'y examiner et étudier, notamment les objets provenant des tombes étrusques. A ce point de vue spécial aucune autre ville ne me semble posséder une collection égale par le nombre, la variété relative et par l'intérêt que présentent certains morceaux bien singuliers, par exemple la stèle représentant un guerrier dont le costume est plutôt assyrien qu'étrusque.

A *Trévise* le musée, encore installé récemment dans un bâtiment très bien approprié, renferme entre autres choses que je crois peu connues :

Une série de fresques, très belles et très intéressantes, provenant de l'église Sainte-Marguerite aujourd'hui démolie.

Une superbe tête en marbre qui m'a paru (sous les réserves déjà faites par suite de l'absence de moulages ou photographies pouvant servir à la comparaison) une répétition (y compris les vestiges de coloration) de l'un des plus grands chefs-d'œuvre de l'art grec, la tête si belle et si expressive de l'Apollon Giustiniani, que nous avons vue dans la collection Pourtalès et qui est actuellement au British Museum.

La répétition de Trévise n'a pas la perfection de la tête du British Museum, qui semble bien être un original, mais elle est encore très belle.

C'est à peu de distance de Trévise que se trouve la villa Barbaro, une des plus admirables merveilles de l'Italie et des moins visitées, bien que la monographie de M. Yriarte ait contribué à la faire connaître et que l'on y soit accueilli de la manière la plus courtoise par le propriétaire actuel, M. Giacomelli.

Le vaste ensemble de fresques qui décore cette villa, et qui peut être considéré comme le chef-d'œuvre de Paul Véronèse, a failli être l'objet d'un de ces actes de vandalisme contre lesquels l'*Ami des Monuments* proteste toujours avec raison.

Une riche Société avait demandé à les acquérir pour les transporter en Angleterre, au risque de les dégrader ou détruire par les opérations de l'enlèvement et du transport et d'en voir la durée compromise par l'action du climat humide de Londres où, en outre, elles ne se seraient plus trouvées dans les conditions d'éclairage combinées et observées par Palladio et Véronèse pour le ciel d'Italie et non pour celui de Londres.

Fort heureusement M. Giacomelli, oncle du propriétaire actuel et qui était comme son neveu un véritable amateur, a refusé les offres anglaises.

A *Athènes*, à l'exception de ce que renferme encore le très petit musée du Théséion, toutes les collections artistiques publiques sont maintenant réunies dans deux seuls édifices, le musée spécial de l'Acropole et le musée National.

Au musée de l'Acropole, le classement de tous les objets trouvés dans l'Acropole, et notamment dans les fouilles dont le résultat nous a valu la reconstitution si intéressante de l'ancien Parthénon par M. Charles Normand, est déjà avancé.

On connaît les merveilleux et curieux morceaux de sculpture que renferme ce musée ; je signalerai spécialement les fragments d'architecture beaucoup moins connus et non moins intéressants.

Leur étude et leur examen deviennent maintenant plus faciles.

Beaucoup sont remarquables par leur beauté et la merveilleuse perfection de leur exécution.

D'autres sont très curieux et présentent un intérêt réel au point de vue de la recherche des moyens employés pour obtenir dans la construction des édifices de l'Acropole cette perfection matérielle égale à la perfection artistique.

Je citerai comme exemple un goujon en bois en deux morceaux, probablement semblable au pivot[1] que Fauvel montra à Chateaubriand, en 1806, comme ayant servi *à déterminer l'aplomb exact des colonnes du Parthénon* et dont j'ai constaté (avec M. Kastroménos, éphore de l'Acropole) l'adaptation exacte à l'une des entailles carrées pratiquées au centre de tous les tambours des colonnes du Parthénon dont les parements horizontaux sont visibles.

Le musée National est un vaste bâtiment neuf très bien disposé dont la construction et l'aménagement ont été récemment achevés.

[1] Pivot est le terme employé par Châteaubriand et pouvant d'ailleurs s'appliquer à l'un des morceaux de l'objet dont je parle.

Le classement de tous les objets est opéré d'une façon générale et terminé pour les pièces principales.

Indépendamment des catalogues spéciaux, tels que ceux dressés par MM. Collignon et Martha pour les vases et les terres cuites, les premiers catalogues provisoires sont déjà en partie publiés, notamment le catalogue des antiquités mycéniennes, égyptiennes, des sculptures et des vases, rédigé en français par M. Cavvadias.

En 1893, M. S. Reinach signalait dans la Revue archéologique les résultats obtenus par M. Cavvadias et déclarait qu'il ne connaissait pas en Europe de musée mieux arrangé.

On peut à présent se rendre compte encore davantage de l'intérêt et de l'importance absolument exceptionnels de ce musée où des salles, telles que celle renfermant les objets trouvés à Mycènes, Vaphio, Menidi, etc., présentent un ensemble *absolument unique au monde* comme le disait déjà avec raison M. Haussoulier à une époque où cependant l'on n'y voyait pas encore les célèbres vases d'or de Vaphio.

A *Delphes*, bien que les fouilles ne soient effectuées qu'en partie, elles ont déjà produit des résultats dont, en outre des remarquables rapports de M. Homolle que connaissent les lecteurs de l'*Ami des Monuments et des Arts*, l'exposition de l'année dernière à l'école des Beaux-Arts a pu donner une idée.

On se rappelle les frises du trésor des Athéniens, celles de l'édifice voisin (appelé alors trésor de Siphnos, mais que M. Homolle suppose à présent devoir plutôt être considéré comme le trésor de Cnide), les caryatides qui semblent être le prototype de celles de l'Erechteion ; l'Apollon archaïque dont j'ai parlé à propos de celui de Girgenti, etc., etc.

On sait combien la moisson de l'épigraphie a déjà été riche et l'hymne à Apollon, publié ici, est connu dans le monde entier.

Au point de vue de l'architecture le résultat des fouilles n'est pas moins intéressant et, malgré les études remarquables de M. Tournaire que nous avons vues à Paris, malgré les photographies et les descriptions forcément encore très brèves, on ne peut commencer à s'en rendre compte qu'à Delphes.

Le trésor des Athéniens notamment, édifié en marbre blanc d'un grain superbe, provenant peut-être du Pentélique ou de Paros, présente dans ses sculptures d'ornement et dans les détails de la construction une perfection égale à la beauté du plan qui le rend comparable aux merveilleux monuments de l'Acropole d'Athènes.

Le musée provisoire de Delphes ne peut naturellement être encore classé, mais il présente déjà un intérêt hors ligne.

A *Olympie*, bien que les fouilles soient terminées depuis quelques années, le classement des objets trouvés n'est pas achevé, mais les

principaux morceaux de sculpture tels que le célèbre Hermès de Praxitèle, l'admirable victoire de Paeonios, les restes très interessants et encore très importants des frontons et des métopes du temple de Jupiter, etc., sont maintenant bien exposés dans le Musée.

Leur arrangement peut certes être critiqué et ne paraît pas très satisfaisant, mais l'examen et l'étude en sont rendus très faciles.

A *Epidaure* la situation est la même qu'à Olympie. Le musée, moins connu et sur lequel par exemple l'excellent guide de M. Haussoullier ne donne pas de détails, renferme cependant une très grande quantité de morceaux de sculpture ou d'ornements d'architecture très curieux, très intéressants et dont beaucoup sont de toute beauté.

A *Argos*, une salle de la mairie constitue le Musée où sont placés un peu au hasard des fragments d'architecture ou de sculpture en petit nombre, mais pour la plupart très intéressants et quelques-uns très beaux. Ainsi une statuette de femme sans tête ni bras rappelle par sa pose et sa beauté la Vénus de Milo, à laquelle elle ressemble toutefois beaucoup moins que la statuette de Syracuse, et dont elle diffère notamment en ce que la draperie monte jusqu'aux seins.

A *Eleusis*, bien que l'on ait transféré au musée national d'Athènes les principaux objets trouvés dans les fouilles, il reste encore un musée très intéressant, notamment de beaux et curieux fragments d'architecture.

Sur la route d'Athènes à Eleusis se trouve le couvent de *Daphni*, souvent cité et visité mais cependant insuffisamment connu.

A la suite des derniers tremblements de terre qui ont ébranlé l'église et nécessité absolument des travaux de restauration, on a fait ce qu'on peut à peu près appeler *une découverte* très intéressante.

Cette église est presqu'entièrement revêtue à l'intérieur de mosaïques, la plupart réellement belles, bien conservées et très intéressantes par leur originalité et l'intérêt des sujets variés qu'elles représentent. Cachées pour la majeure partie par des encrassements que l'on avait laissés s'accumuler depuis des siècles, on supposait qu'elles étaient à peu près détruites et l'on ne citait guère que la plus visible (mais la plus médiocre) un grand Christ Pantokrator.

Les tremblements de terre ont fait tomber quelques parties de ces mosaïques : on les replace avec soin et tout le reste est nettoyé.

Les travaux se font sous la direction de notre compatriote M. Troump : l'on peut compter sur lui pour que la restauration soit achevée exactement sans adjonction ni modification.

En Algérie il y a surtout à signaler depuis quelques années le résultat très remarquable et déjà connu des fouilles commencées à *Timgad* sous la direction de M. Albert Ballu.

M. Ballu n'exagère nullement en disant que, si le Vésuve ne nous avait pas gardé Herculanum et Pompéi, Timgad serait la ville romaine la mieux conservée et la plus intéressante.

Les fouilles y sont bien dirigées, soigneusement faites et aussi bien gardées que le permet un budget restreint.

Nous ne sommes plus heureusement à l'époque où, à Lambèse (en *1852*) on démolissait méthodiquement l'amphithéâtre (dont il ne reste plus rien) pour construire la maison de détention, et où on laissait à la merci des touristes peu scrupuleux des mosaïques superbes qui ont été ainsi détruites en grande partie.

Malgré l'intérêt qu'offre Timgad ; malgré les collections déjà intéressantes rassemblées à Alger, à Constantine, au palais du Bardo près de Tunis et où d'ailleurs je n'ai rien à signaler d'intéressant qui ne soit bien connu, c'est peut-être *Carthage*, par où je vais terminer ces notes, qui dans nos possessions d'Afrique mérite le plus d'attirer l'attention.

Les fouilles de Carthage sont dirigées par un éminent archéologue, le père Delattre, membre correspondant de l'Institut, dont on ne saurait trop louer le zèle ardent, la sagacité, le soin et la conscience.

Il a, comme Schliemann, cette belle passion pour l'art et l'histoire qui amène un homme à se consacrer à des recherches dont le résultat peut être plus ou moins heureux, suivant que la chance le favorisera, mais sera toujours très intéressant.

Malgré l'insuffisance de ses ressources pécuniaires il a trouvé le moyen de continuer l'œuvre entreprise par Beulé et MM. Reinach et Babelon et d'effectuer à l'emplacement de Carthage des fouilles très considérables, ayant amené notamment la découverte d'une véritable nécropole punique dont chaque tombe (à laquelle on accède par un puits soigneusement remblayé), était cachée avec autant de soin que certaines tombes égyptiennes et vraisemblablement pour les mêmes motifs.

Déjà, lorsque j'ai visité Carthage (au mois de mars de cette année) le père Delattre avait extrait de ces tombes des objets curieux parmi lesquels je citerai des vases en terre cuite semblables aux vases anciens de style dit Corinthien ou plutôt asiatique. Depuis cette époque, des découvertes nouvelles, dont il sera rendu compte ici, comme à l'Institut, permettent de penser que les fouilles donneront des renseignements nouveaux et intéressants sur Carthage, que l'on connaît si peu, et sur l'art antique.

Le père Delattre, qui note avec une exactitude scrupuleuse les résultats successifs de ses fouilles et en prend de nombreuses photographies, a installé à côté de la cathédrale, bâtie par le cardinal Lavigerie, un musée spécial où tous les objets sont classés avec soin de façon à en rendre clairs et faciles l'examen et l'étude.

THÉATRE GREC DU PIRÉE

PAR

CHARLES NORMAND

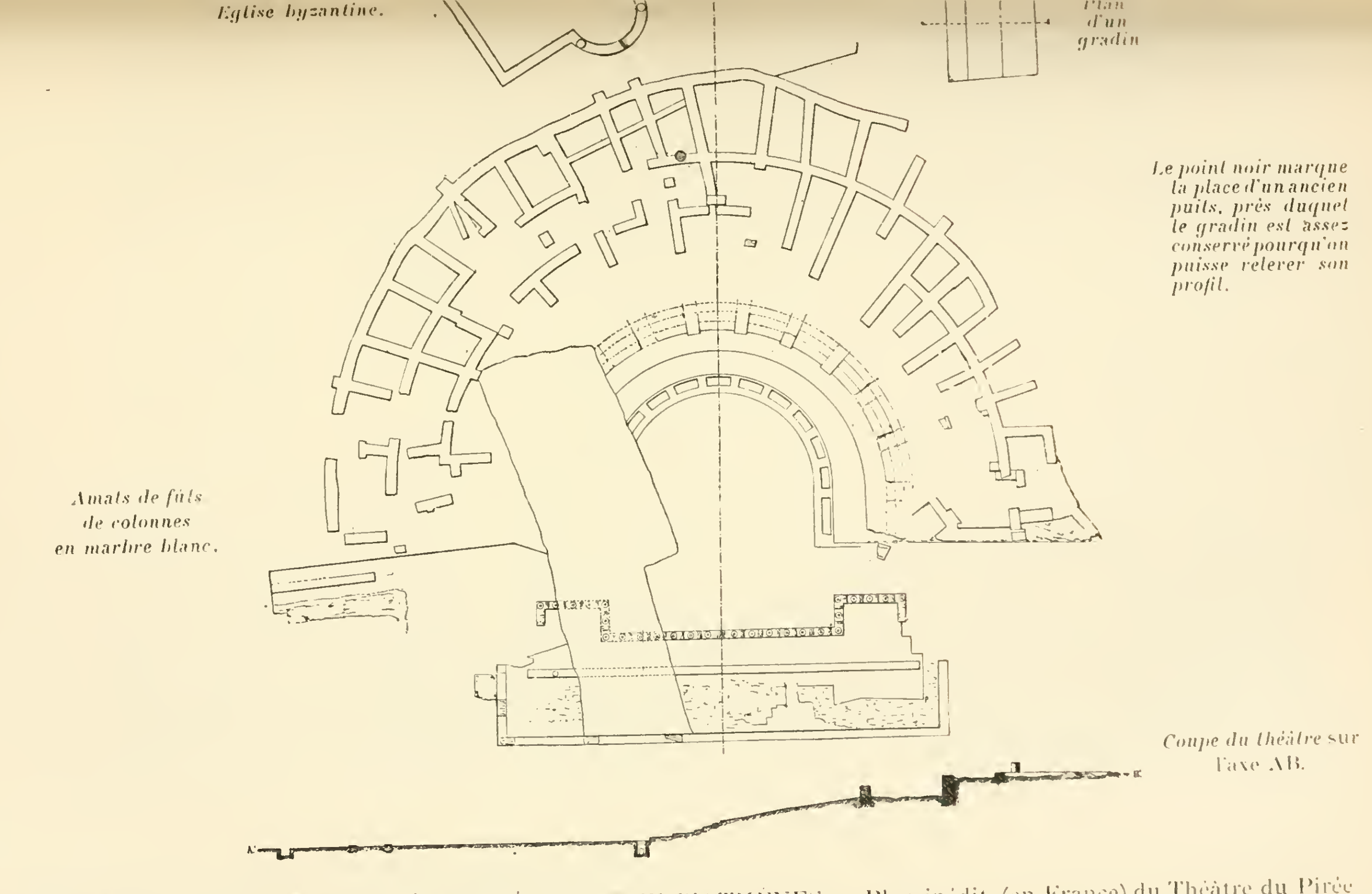
Continuant notre *Revue* des *Revues*, nous donnons aujourd'hui le fac-simile d'une planche du *Bulletin de la Société archéologique d'Athènes*, en l'accompagnant de notes que j'ai prises sur place et de celles publiées à la page 67 de la notice des cartes d'Attique, imprimée sous la direction de MM. Curtius et Kaupert[1].

LE THÉATRE GREC DU PIRÉE ne doit pas être confondu avec le théâtre de Munychie, au nord-est du port de Zea, compris également dans le Pirée moderne, théâtre dont on cherche vainement les traces sur le terrain. Celui du Pirée se trouve au sud-ouest du port de Zea, au milieu de la ville moderne, sur un grand espace libre voisin de ce port, et au bout de la large rue des Philhellènes. On aperçoit très nettement le contour de l'*orchestre* ; son aire formée par le roc est au même niveau que le dessus du canal d'écoulement, en pierre de poros, qui pourtourne l'orchestre. J'y reconnais la disposition que j'avais étudiée au théâtre de Sicyone ; on y retrouve les mêmes traces séparées par des murets, disposition figurée par les petits rectangles curvilignes sur le plan donné ici.

Entre le canal d'écoulement et les gradins, on voit deux corridors larges et en pente : l'un a $2^{m}70$, l'autre $1^{m}41$. Ils étaient peut-être destinés à recevoir des bancs ou sièges d'honneur, comme j'en ai vu à Sicyone, à Mégalopolis, et au théâtre de Dionysios d'Athènes.

On aperçoit bien nettement la forme générale de l'hémicycle ou *Koilon* ; mais aucun *gradin* n'est plus en place. On a peine à découvrir dans les décombres les éléments d'un profil de gradin. Pourtant,

[1] Texte explicatif des *Karten von Attika*. 1er cahier, p. 45 et 66.



REVUE DES REVUES, SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'ATHÈNES. — Plan inédit, (en France) du Théâtre du Pirée

près du vieux puits, marqué par un point noir sur le plan, là où un mur circulaire coupe l'axe AB, on trouve deux portions de gradins; la face supérieure, renversée vers le sol, est assez nettement conservée pour qu'on puisse faire un relevé du gradin. Son profil est le même que celui des gradins du théâtre de Dionysios d'Athènes, que celui de Segeste, qui a de grandes analogies avec celui de Pirée, comme dimension, construction, dipositions, et, j'ajouterai à cette observation de M. Borrmann, qu'on retrouve aussi à Sicyone la même disposition.

Les gradins sont séparés dans le bas par des marches; elles offrent ces deux particularités de saillir sur le gradin, au lieu d'être comprise dans sa largeur, et d'avoir même hauteur que le gradin, tandis que d'habitude deux marches sont pratiquées dans la hauteur du gradin, laquelle est de 0m305, ce qui donne des marches très raides. C'est sans doute pour cela qu'on leur a donné plus de largeur, de façon à rendre la montée un peu moins dure. Ces particularités méritent d'être signalées.

Les gradins inférieurs sont taillés dans le roc; ceux du haut, au contraire, portent sur des murs, convergents vers le centre, et qui, avec les murs périphériques, forment une suite de petites chambres très nettement visibles. Des maisons modernes enclavent le haut du théâtre et des décombres gisent tout autour. Dans l'angle sud-est on voit un amas de fûts en marbre blanc dont certains mesurent 0,70 de diamètre, et dont les tambours ont 1.28 de haut. Ce doivent être les colonnes de la scène, dont je parlerai plus loin, ou d'un portique promenoir qui pouvait se trouver dans le haut; d'ailleurs près du puits on reconnaît un de ces passages-promenoir comme on en trouve dans les théâtres grecs, et qui sépare de distance en distance les rangs de gradins.

L'existence des chambres permet d'évaluer à environ 47m le diamètre extérieur de l'hémicycle ou koilon; la largeur de l'orchestre est de 16m50. Le théâtre pouvait contenir 2000 spectateurs, si on attribue 0,55 à chacun d'eux.

Les galeries d'entrée ou parodoi sont limitées par un mur contre lequel buttent les gradins, et qui est formé par le rocher même taillé et dressé avec netteté.

Le tracé général du mur du devant de la scène subsiste, mais on n'en voit que l'assise inférieure, émergeant de la hauteur d'une assise au-dessus du roc. M. Borrmann a mal indiqué cette partie de son plan; on y voit une série de petit ronds, qui se détachent en blanc. Je suppose qu'il a voulu indiquer ainsi des colonnes; mais, sur place, on n'en voit pas trace. On trouve à côté des fûts non cannelés, des colonnes ayant 0,72 de diamètre. Il devait y

avoir des colonnes, mais non au niveau qu'il indique dans son plan qui de la sorte ne nous donne ni un état actuel, ni un état restauré[1].

De ce théâtre on connaissait déjà quelques murs, quand, au printemps de 1880, il fut mis à nu par le prolongement de la rue d'Athènes, la grande voie courant dans la direction nord-sud.

Il semble qu'on doive lui attribuer l'inscription de la fin du IIIe siècle avant J.-C. trouvée à l'intersection des rues Leokrates et Saktouris, à environ 250 mètres du théâtre, et que Hirschfeld attribue au théâtre de Munychie[2].

Peut-être doit-on ce théâtre à Lycurgue, dont on sait l'intérêt pour les théâtres et stade (Wachsm. I, p. 599. Xénophon parle aussi du théâtre du Pirée, τὸ Πειραιοῖ θέατρον (II, 4, 32) expression qui s'appliquerait à celui de Munychie si l'on en croit M. A. Milchoefer, théâtre dont on voit la place, en un lieu où on n'en aperçoit aucun débris[3].

[1] D'ailleurs, comme il le dit justement dans son texte, on n'avait pu placer des colonnes à ce niveau. J'ai relevé ce mur qui est fait d'une suite de pierres longues de 1,43 à 1,35 : chacune d'elles est percée au milieu d'un trou de scellement à section carrée, de 7 c. de côté, avec un petit canal destiné à faire couler dans le trou le plomb nécessaire au maintien du scellement, comme je l'ai constaté dans presque toutes les villes subsistantes du monde classique (Voir notamment les relevés inédits que j'ai donnés de la porte de l'hémicycle, dans le premier Livre de mon *Corpus des Monuments Grecs : La Troie d'Homère*). Nulle trace de colonne sur le mur ; on n'aperçoit même pas trace de cercle sur la pierre : je n'ai pas vu davantage la colonne en place qu'il marque au point B. On voit sur ce mur B des trous analogues à ceux du mur du devant de scène ; seulement ils sont un peu moins bien conservés que ces derniers.

[2] Ἀθήν. : I. S. II Hischf, p. 22. οἵδε ἐπέδωκαν εἰς τὴν κατασκευὴν τοῦ θεάτρου.

[3] Peut-être faut-il rapporter au théâtre du Pirée l'inscription du IVe siècle C. I. ATT. II, 573 et W. Gurlitt, *De foris Athenarum*, p. 155, le *Satura philol.* à Souppe 1879.

COMITÉ DU RÉPERTOIRE DES FOUILLES ET ANTIQUITÉS NATIONALES

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES EN FRANCE

Suite *(Voir page 248 du tome 9).*

TROUVAILLE INÉDITE D'UNE PISCINE ROMAINE.

A ASQUINS-SOUS-VÉZELAY (YONNE)

PAR

ADOLPHE GUILLON

Membre de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, et du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts.

J'ai eu l'honneur de vous adresser l'année dernière une petite note sur des fouilles pratiquées à Vézelay (Yonne), pendant les travaux faits pour l'adduction de l'eau d'une source prise au village d'Asquins situé au pied de la colline sur laquelle la ville de Vézelay est construite.

Pour compléter cette note, je viens vous signaler une trouvaille faite pendant les travaux de captation de la source qui présente un certain intérêt.

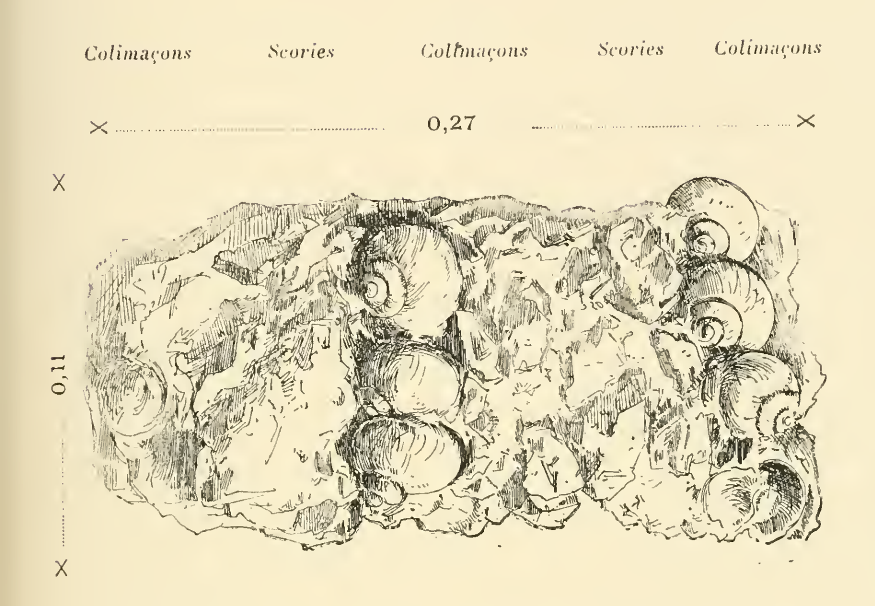
En creusant le sol on rencontra, près de la source, un bloc d'argile qui a dû être apporté là, car le terrain environnant est de nature toute différente ; puis on a trouvé des murs et des conduites d'eau en pierre qui ont dû être utilisées autrefois pour une ancienne piscine, qui devait avoir 6 mètres sur 5 mètres 80.

Le mur auquel la source était adossée offrait une particularité singulière : il était orné de trois niches décorées de bandes alternées de coquilles de gros colimaçons et de fragments de scories vitrifiées d'un bleu verdâtre charmant, fixées dans le mur par un ciment rougeâtre que nous croyons être du ciment romain.

Les deux niches de droite et de gauche mesuraient 0,30 de profondeur sur 0,60 de largeur et 0,90 environ de hauteur. Celle du milieu beaucoup plus grande était traversée par trois conduites d'eau en pierre; en face de la bouche de ces tuyaux se trouvait un mur contre lequel l'eau devait frapper en arrivant dans la piscine.

Nous pensons que cette construction doit être attribuée aux Ro-

LES SCORIES ÉTAIENT VITRIFIÉES ET D'UN TON BLEU VERDATRE



Comité du Répertoire des Fouilles. Découvertes et antiquités nationales.

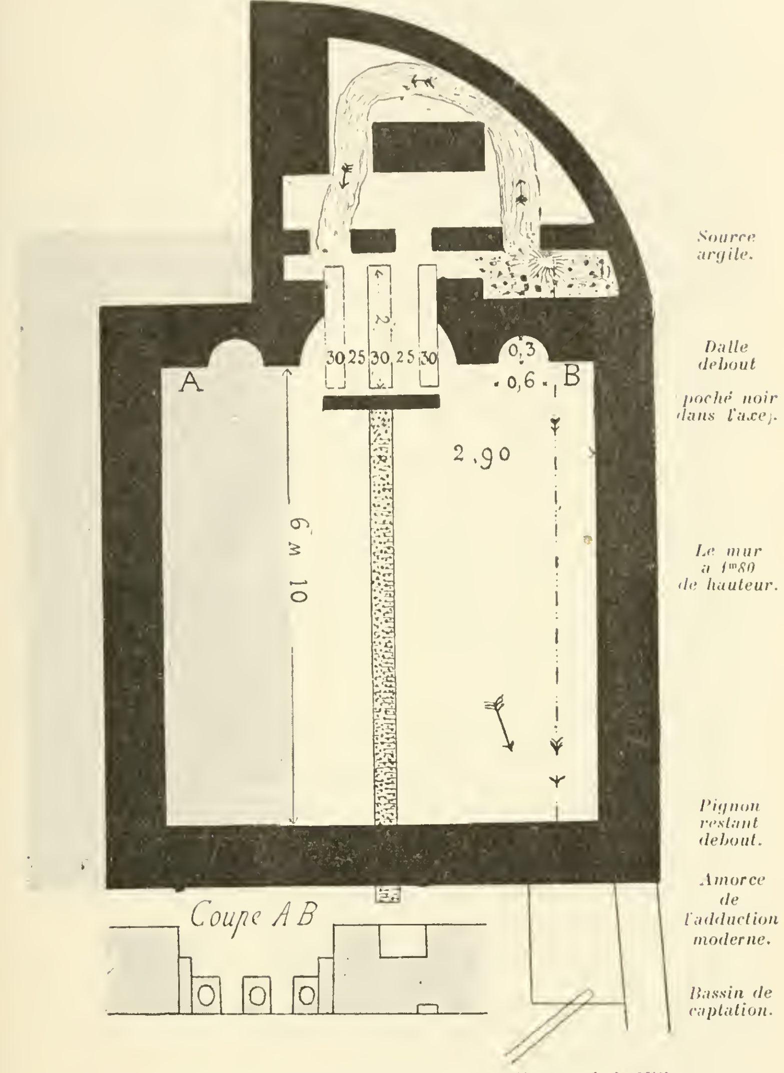
Fragment d'ornementation décorant les niches A B. de la piscine romaine découverte en 1895.

ASQUINS-SOUS-VEZELAY (Yonne)

Dessin inédit d'Adolphe Guillon

Charles Normand direxit.

La partie A teintée en grisé, n'a pas été mise au jour, mais a été reconstituée symétriquement avec celle qui lui fait pendant.



LES DÉCOUVERTES INÉDITES EN FRANCE

PISCINE ROMAINE A ASQUINS-SOUS-VÉZELAY (YONNE)
trouvée en 1895 (*voir l'autre planche*). Dessin d'ADOLPHE GUILLON.

mains qui ont laissé, dans le voisinage d'Asquins, de nombreuses traces de leur passage. Vézelay étant située entre Autun et Sens, deux stations romaines très importantes, le pays était sillonné par de nombreuses voies romaines.

C'est à cette raison que Vézelay dût d'avoir été choisie par saint Bernard pour y prêcher la deuxième croisade.

Les deux tiers seulement des murs de l'ancienne piscine ont été détruits ; il en reste donc un tiers qui n'a pas été déblayé et une des niches, celle de gauche A, qui doit être encore intacte.

Si, plus tard, des archéologues voulaient contrôler nos idées, ils pourraient par quelques fouilles, à la naissance de la source Choslin (commune d'Asquins) retrouver les murs dont nous parlons qui leur fourniraient des moyens d'appréciation.

La façon dont les murs sont disposés pour faire circuler l'eau de la source avant qu'elle pénètre dans la piscine est curieuse.

La construction est faite de murs en pierres sèches, sans mortier comme on en fait autour des propriétés chez nous.

LES FOUILLES DE SAINT-SIMILIEN DE NANTES. — Découvertes de briques à reliefs des premiers temps mérovingiens en Gaule, par A. Dortel (v. p. 237-238). — En 1865, et à différentes époques, en démolissant les vieilles églises de Vertou, Saint-Fiacre, Saint-Martin de Couëron (Loire-Inférieure) on avait trouvé de nombreux fragments de briques à relief, dans les déblais de démolition de ces églises dont les substructions étaient de l'époque mérovingienne ; cette date est certaine tout au moins pour celle de Vertou, car le monastère de Vertou fut fondé en 575 par Saint-Martin. Deux types avaient été rencontrés dans les démolitions des trois églises citées plus haut et distantes les unes des autres de 5 et 6 lieues.

1er type : Adam et Ève debout des deux cotés d'un pommier au tronc duquel s'enroule le serpent. Adam et Ève, cueillent simultanément une pomme (18 centimètres carrés sur 0,08 centimètres d'épaisseur).

2e type : Au milieu d'un encadrement un cercle entourant une croix à six branches. — La branche du milieu est surmontée du rho grec tandis que aux branches latérales sont suspendus l'A et l'Ω. — Aux angles internes du filet formant encadrement se trouvent de petites feuilles lancéolées (18 centimètres carrés, 0,08 épaisseur).

Le monogramme Constantinien apparut en Gaule en 377.

Or, en août 1894 on démolissait à Nantes la vieille église Saint-Similien. Je suivis les fouilles et parmi les déblais et matériaux je retrouvai de nombreux fragments de briques à relief. Mon attention avait été mise en éveil par ces débris, déjà trouvés en 1827, lors

de la réfection des colonnes du chœur. Je ramassai (1894) deux claveaux complets: l'un que j'ai apporté au Congrès mesure 0,30 centimètres de hauteur ; largeur 0,11 en haut ; largeur en bas 0,05 ; épaisseur, 8.

L'autre représente un berger étendu, vêtu d'une tunique qui tombe à mi-cuisses ; d'une main il tient une sorte de houlette, de l'autre il ne tient rien.

On a rencontré aussi un hyppocampe, les signes du zodiaque, un lévrier poursuivant un lièvre et un animal fantastique, aux griffes énormes, la tête surmontée d'une sorte de crête formant casque.

Enfin un fragment d'une brique à modillon dont le semblable se trouve au musée Carnavalet dans la vitrine des objets provenant de la démolition de l'église Saint-Marcel. La croix à six branches décrite plus haut fut retrouvée, mais on ne rencontra pas le type d'Adam et d'Ève.

Je me suis demandé si ces sujets, ces motifs païens, appartenaient à la même époque et avaient servi à orner une même église. Je le crois. Les substructions rencontrées sont de l'époque mérovingienne (V^e et VIe siècle) ; nous n'avons trouvé aucune trace de substructions gallo-romaines.

Les dernières découvertes à Carthage dans la Nécropole punique du terrain Douimès. — Le R. P. A. L. Delattre a fait d'importantes trouvailles, grâce aux fonds mis à sa disposition par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Voici les renseignements officiels donnés à cette Académie par l'auteur de la découverte :

La première pièce est un disque en terre cuite, de 0 m. 095 de diamètre, sur lequel est représenté, moulé en relief, un guerrier sur un cheval galopant vers la droite. Le guerrier, aux traits effilés, au menton pointu et à chevelure abondante, est coiffé d'un casque muni d'un haut cimier. Il est, en outre, armé d'une lance et d'un bouclier rond, ornementé de cercles concentriques.

Au-dessous du cheval, un chien, sorte de lévrier, portant un collier, court aussi vers la droite. Dans le champ de ce médaillon, on voit à droite une fleur de lotus, et à gauche, le croissant, les cornes en haut, embrassant le disque.

Le revers de cette pièce est légèrement convexe et complètement uni.

La seconde pièce est un masque en terre cuite, haut de 0 m. 195, y compris l'appendice supérieur, qui, percé d'un trou, servait à le suspendre. Le visage est ovale et porte des favoris ras que délimite sur les joues un trait partant de l'extrémité des soucils, passant

au bout des lèvres et se terminant en laissant le milieu du menton à découvert. Les cheveux sont crépus et forment calotte ; ils s'arrêtent sur le front suivant une ligne directe qui rejoint le sommet des oreilles. Les yeux sont légèrement obliqués de haut en bas vers le nez, qui est très régulier. La prunelle et les cils étaient peints en noir, la sclérotique en blanc, comme il convenait. Les sourcils sont saillants et accentués par une série de traits qui se croisent et ont été pratiqués à l'aide d'une lame fine. Toute la partie du visage où se montre la peau a été fortement colorée en rouge.

Ce qui rend cette pièce particulièrement précieuse, ce sont les pendants d'oreille et le *nézem*. Ces objets de parure ornaient encore le masque dans le tombeau où il a été déposé, il y a tant de siècles. Au moment de la découverte, le pendant de l'oreille gauche s'est détaché emportant l'extrémité de l'oreille. Mais celui qui ornait l'oreille droite est demeuré en place ainsi que le *nézem*. Ce dernier objet est en métal blanc, ressemblant plutôt à du plomb qu'à de l'argent. Les pendants d'oreille, simples anneaux entr'ouverts, sont en bronze.

Jusqu'à présent, les fonds mis à ma disposition m'ont permis de noter en détail le mobilier funéraire de 125 tombeaux puniques. Les nouvelles observations qu'il m'a été permis de faire ne changent rien aux données que j'ai déjà eu l'honneur de communiquer à l'Académie. Les sépultures sont toutes perpendiculaires ou parallèles à la mer. Le fond du mobilier est sensiblement le même : presque toujours deux vases d'assez grande dimension, deux petites fioles, la lampe et la patère. De temps en temps on y trouve joints divers objets, tels que miroir, cymbales, sonnette, anneaux, pendants d'oreille et bague, morceaux d'œufs d'autruche, etc. Plus rarement le mobilier est complété par des masques ou des figurines. Parmi ces dernières, je dois citer trois exemplaires qui sont autant de variantes de l'Astarté *classique*. Ici elle tient la colombe de la main droite ; là, de la main gauche ; enfin, dans un troisième exemplaire, malheureusement en morceaux, la déesse a les bras pendants et collés au corps.

Le mobilier est toujours à peu près le même. La lampe ainsi que la patère, sur laquelle elle est placée, font très rarement défaut. Il en est de même de deux petites fioles renfermant sans doute chacune un liquide particulier. Toujours à peu près de même dimension, elles offrent constamment certaines différences caractéristiques de forme. Dans l'une, sorte d'œnochoé, l'anse, amorcée sur la panse, remonte au-dessus d'un orifice légèrement étranglé. Dans l'autre, l'anse est un simple oreillon qui n'atteint point l'orifice, lequel est toujours horizontal et circulaire, se déve-

loppant parfois en large disque, ce qui donne à la fiole un aspect original.

Avec ces deux petits vases, avec la lampe et sa patère, on trouve ordinairement deux autres vases plus grands, sans col, à double oreillon, dont la forme générale se rapproche souvent plus ou moins de celle de l'œuf posé sur l'une ou l'autre de ses extrémités.

Ces poteries composent pour ainsi dire le fond réglementaire.

Un dessin qui fait partie de l'envoi du P. Delattre représente un curieux objet en terre cuite. C'est un cylindre creux monté sur un pied rond ; ce cylindre est surmonté lui-même de sept récipients en forme de vases, communiquant entre eux et avec lui ; il est orné d'une tête de vache à longues cornes et d'une tête d'Hathor. L'influence égyptienne est évidente ; il suffit de regarder la forme des vases et les attributs religieux qui les accompagnent pour en être convaincu. Cet objet devait être destiné à faire des libations ; on versait les huiles ou autres liquides dans les sept récipients et le tout s'écoulait par l'extrémité de la tête de vache qui est percée d'un trou. Le P. Delattre continue ses fouilles avec ardeur et avec un succès toujours nouveau.

Cet objet a provoqué de la part de M. Maspéro les observations suivantes :

« L'objet que M. Héron de Villefosse nous a présenté, de la part du P. Delattre, me rappelle immédiatement les plaques chargées de godets, que l'on rencontre assez souvent au voisinage des tombes égyptiennes. Les dispositions en varient sensiblement. On les trouve par six ou par huit sur deux lignes, par neuf sur trois lignes, par sept sur une ligne : ils sont posés sur un support commun plat, rectangulaire, et ne communiquent pas entre eux. Ils affectent des formes différentes selon les époques ; ce sont de petits gobelets ouverts, de petits vases à ventre rond, à une seule tubulure ou des fioles analogues à celles de notre monument. Ils servaient de gobelets d'offrandes pour recevoir les liquides ou les pâtes présentés aux morts ou aux dieux, surtout les huiles canoniques, au nombre de sept ou de neuf en général, mais qui peuvent se réduire par omission facultative, à huit, à six, même à quatre et à deux. Il me semble que l'objet de Carthage est la copie assez fidèle d'une batterie de godets de ce genre. »

Pendant le mois de juillet 1895, on a découvert dix-huit tombes puniques. Plusieurs avaient été visitées et en partie détruites par les Romains. Aucune ne renfermait de vases grecs ornés de peintures. Aucune figurine de terre cuite n'est sortie de ces sépultures. Nous avons cependant trouvé un tonnelet de terre

cuite se rapprochant, pour la forme, des vases donnés par M. Perrot, sous les nos 498-500, dans son IIIe volume de l'*Histoire de l'Art*. Dans cet objet la tête manque.

La pièce la plus importante et la plus intéressante sortie de la nécropole pendant le mois dernier est une statuette en ivoire, haute de 0 m 13, qui a le mérite d'être intacte. Elle a été sculptée dans un cylindre d'ivoire qui a presque entièrement conservé sa forme. Cette figurine représente une femme coiffée à l'égyptienne et vêtue d'une longue robe. Le cou est orné d'un collier. Les bras sont raides et collés au corps. Les mains, réunies sur la poitrine, soutiennent les seins qui sont à peine indiqués. Sur le reste du cylindre, qui forme la robe, l'artiste a ciselé trois longues bandes quadrillées, tombant l'une dans le dos, les deux autres sur les côtés de la statuette. Par-dessus ces bandes, à la hauteur des reins, passe une ceinture, dont les deux bouts croisés pendent en avant, s'écartant à droite et à gauche. Le bas de la robe est orné d'une frange. Les pieds ne sont pas indiqués. La manière, dont cette femme ou plutôt cette déesse est vêtue, nous fournit un des rares exemples du costume carthaginois. Vous constaterez aussi qu'elle offre certaines analogies avec la statuette du Louvre dont vous me parlez et qui doit être celle que M. Perrot a donnée sous le no 281 de son volume sur la Phénicie et Chypre.

« Le cylindre d'ivoire est creux et le bord inférieur est percé de quatre petits trous qui semblent avoir servi à fixer la statuette sur un morceau de bois. Cette figurine formait probablement le manche d'un miroir. On a trouvé, en effet, dans la même tombe un miroir en bronze avec plusieurs objets de parure, un pendant en or à croix ansée, une bague sigillaire, trois anneaux d'argent et les débris d'un bracelet orné du scarabée sacré et de palmettes. »

Découvertes gallo-romaines au presbytère de Saint-Caprais. — Dans une séance de la *Société archéologique du midi de la France*, M. de Lahondès a lu une lettre de M. l'abbé Dasque, curé de Saint-Caprais, par Saint-Jory, donnant des renseignements sur les substructions gallo-romaines qui se trouvent dans le jardin du presbytère de Saint-Caprais.

Les murs, dont il existe quelques assises sur divers points, ont toujours 0m,58 d'épaisseur ; ils sont bâtis en briques pleines sur mortier de chaux excellente : il n'y a jamais de cailloux dans le corps de ces murs.

Ils forment deux salles distinctes de 12m,50 de longueur sur 4m,40 de largeur, terminées à leurs extrémités par une abside. Elles sont séparées régulièrement par des piliers de 0m,90/0m,58, entre lesquels se trouvent des passages de 0m,60; les assises de ces piliers n'ont pas de feuillure, dès lors il n'y avait pas de portes. Toutefois,

nous avons trouvé plusieurs briques éparses avec double feuillure.

Une abside latérale de 3m,30/3m,40, et deux chambres indéterminées complètent l'ensemble de l'édifice.

« Les salles et l'abside latérale sont munies d'un *pavimentum* composé de mortier de chaux très blanche mélangée avec du sable et beaucoup de débris et poussière de briques concassées. Ce mortier repose sur un lit de cailloux bien rangés sur mortier de chaux. Enfin, une couche de mortier très fin de même nature est mise sur la surface extérieure de façon à donner à ce *pavimentum* l'aspect du marbre des Pyrénées. Ce *pavimentum*, de 0m,18 à 0m,20 d'épaisseur a été posé après la construction des murs.

« A 8 centimètres des murs nous avons trouvé des piliers tous petits, formés avec des briques de 0m,22 sur 0m,22, les unes sur les autres et assez rapprochées, tout particulièrement autour des absides, et parfois dans l'intérieur des salles. — Ces salles sont à 1m,25 du niveau du sol et à 0m,80 sous le terrain vierge. »

M. l'abbé Dasque voit dans ces ruines des substructions de bains ; c'est aussi l'opinion de M. Cabié et de M. de Lahondès, qui y voient plus particulièrement les substructions de l'hypocauste des bains.

Découverte d'une mosaïque à Narbonne. — Dans la même séance, M. de Rivière lit des lettres de MM. Berthomieu et de Riols donnant la description et le croquis d'une mosaïque découverte en 1895 à Narbonne, dans le cimetière de la cité, une profondeur de 0m,45 ; la partie mise à jour est un pavé à dessins géométriques, blancs et noirs ; les cubes sont en calcaire de 0m, 01 à 0m, 01 1/4 ; comme elle ne présente pas un grand intérêt et qu'elle s'étend d'ailleurs à une grande distance sous une allée et des concessions, on n'a pas jugé à propos de l'enlever.

De nouvelles découvertes à Martres-Tolosanes complètent les renseignements et plans de fouilles que nous avons publiés (t. 5, p. 204, et t. IX, p 251) d'après le mémoire que nous avait adressé l'auteur de la découverte. Plus récemment, à la *Société archéologique du midi de la France*, M. Deloume a lu une lettre de M. Ferré qui donne des renseignements sur les dernières fouilles faites à Martres-Tolosanes, dans le champ de M. Manent avec les fonds fournis par M. Deloume :

« Le rigoureux hiver de l'an dernier a retardé les travaux et m'a obligé, en débutant, de donner le premier coup de pioche dans la parcelle portant le numéro 386, au nord de la partie explorée en 1890, dont le terrain était moins humide.

« Dans la même journée de 1895, j'ai fait déblayer un petit édifice assez étrange. Les murs peu épais (0m, 50), surtout ceux de l'intérieur (0m30), sont peu profonds et dénotent une construction légère. L'exiguïté des pièces qui divisent l'édifice (3 mètres

de côté) semble indiquer une sorte d'atelier formé de compartiments égaux. J'ai déjà signalé les objets qui ont été recueillis en déblayant les angles formés par les murs, à 0 m. 30 de profondeur.

« Deux jours après, nous avons pu nous transporter au n° 381. A 0m,60 de profondeur, les ouvriers ont rencontré des murs se coupant à angle droit, et, peu après, un troisième parallèle à l'un d'eux. Les deux murs parallèles, allant de l'est à l'ouest, forment, avec celui qui les coupe, l'angle d'un édifice qui s'enfonce dans le n° 382. La faible épaisseur de ces substructions (0m,33) indique ici encore un édifice de peu d'importance. Quelques débris de marbre peu intéressants y ont été trouvés, ainsi que de menus objets en bronze, parmi des tuiles, des fragments de poteries grossières, des ossements, des clous.. etc. Ne pouvant poursuivre le déblaiement complet de ces ruines, j'ai abandonné ce point afin d'essayer ailleurs.

« Quelques sondages pratiqués sur d'autres parties du champ couvertes de graviers ont indiqué des masses de cailloux, de moellons, des fragments de dallages en marbre, de poteries grossières et d'amphores; des ossements d'animaux, des charbons, des écailles d'huîtres ; quelques morceaux d'enduits portant encore des traces de peinture s'enfonçaient profondément jusqu'à 2m,80 en certains endroits.

« Aucun objet de valeur n'a pourtant été extrait de ces trous. Je les ai abandonnés pour sonder d'autres points plus au nord. Plusieurs longues tranchées ont été creusées à travers les vestiges ramenés par la charrue. A certaines places, les débris, absolument pulvérisés, s'enfoncent jusqu'à 1 mètre ou 1m,20 au plus. Parmi ces débris, quelques fragments insignifiants de marbre, de poteries, quelques menus objets en bronze, en os ou en corne, ont pu être recueillis sur divers points. Le sable argileux paraît à 1 mètre de profondeur en moyenne. Les murs eux-mêmes ont disparu entièrement dans toute cette région si fertile en débris de constructions, pierres, moellons, tuiles, tant la rage de la destruction ou la cupidité des cultivateurs a été impitoyable.

« Un peu au delà des débris, et sur toute la largeur explorée, à 0m,60 de profondeur, une sorte de chemin ou voie antique, formée d'une couche de pierres tassées de 0m,30 d'épaisseur environ, a été mise à jour : sa direction va de l'est à l'ouest.

« Il paraît cependant, d'après les propriétaires, que des substructions existent encore dans les champs voisins, au sud (nos 394-396). Il peut se faire que le mascaron exhumé en 1874 par M. Manent provienne de ces ruines.

« J'ai dû encore reporter les ouvriers plus au nord, dans la

région où les marbres sculptés ont été découverts en décembre dernier. Plusieurs sondages ont ramené des débris enfouis, mais nulle part nous n'avons trouvé de sculptures intéressantes. D'un seul trou seulement nous avons retiré quelques fragments de dallages en marbre, à 0m,70 de profondeur.

« J'ai alors abandonné la partie labourée du champ qui aboutit à l'angle formé par la Nauze, et j'ai fait exécuter deux fossés assez longs, à 10 mètres l'un de l'autre, et se dirigeant vers le nord. Là, à quelques décimètres de profondeur, on a rencontré une faible couche de débris de tuiles, et, sur le prolongement de la Nauze, dans la direction de l'est, un fossé rempli de cailloux.

« Rien de sérieux n'ayant été découvert dans cette région si énigmatique, et supposant, quoique aucun débris antique ne paraisse à la surface, que la partie nord du n° 381 (qui se relève insensiblement, ainsi que dans le n° 383-380, jusqu'au plateau bordé par la voie romaine, en face l'ancien cimetière de Saint-Nicolas), devaient probablement s'élever des habitations ou des édifices, sur la ligne de ceux déblayés au n° 386, j'ai fait creuser des fossés sur plusieurs points différents. A 0m,35 de profondeur en moyenne en effet, les débris antiques ont commencé à paraître jusqu'à 0m,75 à 0m,80. Du côté de l'ouest, et se dirigeant vers l'est, un mur de 0m,30 d'épaisseur a été mis à jour à 0m,60 de profondeur, entouré de débris de constructions. Ce mur s'enfonce dans le n° 311, mais ne s'étend pas très loin dans le champ Manent.

« Les tuiles sont très nombreuses ; sur certains points, à 0m,30 de profondeur, elles sont placées horizontalement, comme pour un carrelage, et recouvrent les autres débris. Des fragments d'objets en bronze, en os ou corne (aiguilles ou poinçons) ; une belle monnaie en bronze de grandeur moyenne de Trajan ; des fragments de poterie fine, rouge, avec ornements en relief ; trois fonds de vases avec le nom du potier ; un fragment de lampe en céramique avec figure en relief ; beaucoup de clous ou objets en fer, très oxydés ; des poids en terre cuite, etc.., etc. ont été recueillis dans ces divers sondages.

« Du côté de l'est, c'est-à-dire dans le n° 383, et toujours dans la même direction, le sol, à la même profondeur, renferme surtout, parmi les tuiles, beaucoup de charbons mélangés à une quantité de scories ou résidus de fourneaux, de forges ou de creusets ; de sorte que la terre extraite a, surtout dans un endroit, un aspect tout à fait noirâtre. Ces décombres s'enfoncent jusqu'à 0 m,90. Les clous, chevilles y sont aussi très nombreux. Quelques débris en bronze, entre autres un *compas intact*, ont également été recueillis.

« J'ai fait ensuite creuser, sur la même direction de cette zone, fertile en débris de toutes sortes, dans le n° 386, contre le n° 385, et là encore, j'ai pu constater que le sous-sol renferme, jusqu'à 1m,20, sur certains points, des restes informes de constructions mélangés à une terre noirâtre très riche en humus et en débris de tout genre (monnaie très usée).

« D'autres trous pratiqués au-dessus et au-dessous de la zone que je viens de décrire m'ont permis de constater que les débris ne sont pas aussi nombreux. Plus loin, vers l'est, le gravier reparaît et remonte jusqu'à la surface ; peut-être y a-t-il été transporté (?).

« Quelles conclusions peut-on tirer de ces découvertes? Si j'osais exprimer mon opinion à ce sujet je dirais volontiers que je crois être, de cette dernière région explorée, en présence d'ateliers, et d'ateliers probablement provisoires. D'un côté la quantité de charbons et de scories de couleurs variées, les débris d'objets en bronze ou en fer ; d'un autre côté, l'absence presque complète de murs, tandis que les tuiles abondent : tout indique assez bien que des constructions légères, en bois ou pisé, recouvertes de tuiles, avec peut-être un mur très mince au nord, à certaines places, ont jadis existé dans ces lieux pendant quelques temps.

« L'eau de la Nauze, qui coule à 40 mètres plus bas, et du ruisseau de Palas qui se trouve à proximité à l'est, permettait à une industrie quelconque de s'établir sur ce point. »

M. Deloume présente et donne à la Société les plus importants des objets trouvés à Martres-Tolsanes, entre autres les trois fragments de poteries, portant une marque de potier : L. SCRE ; FLORI ; pour la troisième, M. Lécrivain propose la lecture NEPOTIS.

La Société félicite M. Ferré du zèle et de l'intelligence qu'il apporte aux fouilles de Martres-Tolosanes ; il a obtenu des résultats relativement importants avec des ressources médiocres.

Les découvertes à Timgad (Algérie). *Rapport de M. Albert Ballu, architecte en chef des Monuments de l'Algérie.* — **Les Thermes.** — « Le commencement de 1894 a vu l'achèvement des déblais des Thermes, situés au sud de Timgad et probablement sur sa limite de ce côté.

Ce monument très complet possède deux entrées : l'une, à l'ouest, conduisait sur la droite à des latrines demi-circulaires ; ensuite elle aboutissait en droite ligne, par un dégagement, à la grande salle des Pas-Perdus qui, longue de 24 m. 50 sur 9 m. 20, se compose de trois travées et possède des mosaïques de dallages

en bon état et quatre monuments rectangulaires dont deux à inscriptions.

La seconde entrée, située à l'est, conduisait à droite au grand côté de la salle ci-dessus et à gauche à l'exèdre (10 mètres sur 10 mètres) accompagné de deux petites pièces.

La grande salle s'ouvrait du côté opposé à l'exèdre sur deux pièces de dimensions différentes entre lesquelles était disposée une piscine (*baptisterium*) dont le sol et les trois rangées de gradins sont intacts 6 m. 25 sur 6 mètres.

La première de ces salles, de 8 m. 80 sur 7 m. 80, menait à un caldarium ou hypocaustum de 7 mètres sur 7 mètres renfermant une statue de nymphe aquatique à coquille et demi-nue, communiquait avec deux chambres de repos de 7 m. 80 sur 2. m. 90 et de 7 m. 30 sur 2 m. 80; un deuxième caldarium muni de deux alvei, dont un grand à cinq côtés (sortes de cuves chauffées dans lesquelles les baigneurs, après avoir transpiré, se faisaient frictionner et râcler la peau par un esclave (*aliptes*), armé de la strigilis ; enfin, une autre petite pièce de 4 m. sur 4 m. 30.

Une deuxième salle s'ouvrait sur une seconde piscine dans laquelle nous avons trouvé un beau torse de Mercure en marbre peint, une Hygie sans tête et une statue à coquille ornée de peintures.

Nous y avons aussi exhumé un magnifique vase (*labrum*), orné de consoles, figures, coquilles et autres ornements représentant des sacrifices. Le style très pur de ce vase n'est pas étranger à l'influence grecque de la belle époque.

Les deux salles de repos dont j'ai parlé donnaient également accès à un troisième hypocaustum plus grand, possédant trois alvei de forme rectangulaire. Là se trouvait aussi un torse de statue aquatique peinte ; enfin un quatrième caldarium faisait suite au précédent.

Des rues limitaient le bâtiment des Thermes dont trois des côtés, se coupant selon des angles obtus, étaient orientés vers le nord.

Une de ces faces est ornée d'un monument dont le soubassement tout entier nous reste : il est analogue aux deux qui décoraient le *Decumanus Maximus* de Timgad et qui ont été transformés en fontaines.

Non loin de là nous avons découvert des fragments de statues et une deuxième Hygie complète, de dimensions plus petites que la première ; un torse nu ; puis un torse de centurion avec baudrier en sautoir et le pilier hexagonal contenant l'inscription : « *Sanctum genium Thamugadensem*, etc... » ainsi que celle de P. Fl. Pudeus Pomponius, gravée sur une face opposée et à l'envers.

Toutes les salles, sauf les hypocausta, ont conservé leurs dallages de mosaïques : celles des piscines sont grossières ; les autres sont fort intéressantes, notamment les mosaïques de l'exèdre et des latrines.

Des lampes chrétiennes en terre cuite et en bronze représentant, soit le Christ triomphant escorté de deux anges avec l'agneau pascal et entourage circulaire chrismé, soit un palmier comme motif central, soit des croix perlées byzantines accompagnées d'une étoile ou d'un chrisme ; puis des balances dites romaines *(statera)* avec leurs plateaux *(lancula)*, leurs poids de marbre et leurs contrepoids de bronze *(quipondiumæ)* en forme de têtes finement travaillées ;

De petits lampadaires *(candelabra)* en bronze qu'on croirait rapportés de Pompéi ; des objets terminés par une tête de lion dans laquelle passait un anneau destiné à suspendre une lampe, etc., etc.

Partout nous avons rencontré les traces de l'incendie qui a détruit la cité ; ce ne sont que monceaux de monnaies fondues, verreries coulées, terres calcinées ; dans ces amas de décombres nous suivons d'abord les voies, puis les alignements des murs que notre premier soin sera de remettre en état.

Une belle mosaïque a été dégagée dans une maison à l'est de la voie montant au Capitole.

Toute la partie de la ville située, d'une part, entre l'angle nord-est du Capitole et le Macellum avec son annexe ; de l'autre, entre la partie sud-ouest du Musée et le côté sud-est du Macellum est actuellement déblayée. Je me propose de rejoindre, au cours des prochains travaux, le Forum et le théâtre, de manière à constituer un ensemble compact.

L'annexe du Macellum, dont nous avons remis en place le dallage bouleversé, nous a révélé cette année deux inscriptions que j'ai données le 28 octobre dernier avec les deux nouvelles des Thermes et celles que j'ai déchiffrées dans la basilique chrétienne, située au nord-ouest de l'arc de Trajan, où récemment, pour la première fois depuis 1,200 ans, la messe a été célébrée par Mgr Laferrière, évêque de Constantine, en présence de l'administrateur de la commune mixte Ani-el-Ksar, M. Bédouet, et du personnel des travaux des fouilles de Timgad.

Au Forum, j'ai fait remonter deux des colonnes du temple de la Victoire, avec leurs chapiteaux et les monuments hexagonaux qui surmontaient jadis la tribune aux harangues dont les dalles renversées ont été rétablies.

Toutes les pierres, bases, colonnes à torsades, chapiteaux, mor-

ceaux d'entablements qui avaient été jetés derrière le théâtre à l'époque de son déblaiement ont été soigneusement rangés dans la cour sur laquelle s'éclaire le postscenium.

L'aménagement de la nouvelle agence est presque entièrement terminée et le personnel pourra s'y installer prochainement.

J'ai donné des instructions pour l'organisation du musée et la rédaction du catalogue de tous les objets et fragments provenant des fouilles opérées dans les diverses parties de la ville. »

DIEPPE. — Découverte inédite de souterrains du château. — Depuis peu de temps la partie de la falaise comprise entre le château et la propriété de M. le Comte et de Mme la Comtesse Greffulhe a été acquise par ces derniers. En aménageant ce terrain on vient de découvrir des souterrains qui ont été examinés par M. Charles Normand, directeur de l'*Ami des Monuments et des Arts*, alors sur place pour l'achèvement de son livre sur Dieppe. Nous parlerons ultérieurement de ces fouilles.

LE VANDALISME A AVIGNON

On a beaucoup remarqué un intéressant article de l'*Eclair*, critiquant fort l'acte projeté de démolition des remparts, et dont voici les passages essentiels :

Nous avons tenu, en présence du bruit fait autour de cette décision, qui d'ailleurs n'aura peut-être pas la sanction désirée par les édiles avignonais, à renseigner le public et à recueillir les opinions sur une question qui, en somme, intéresse au plus haut point notre patrimoine artistique, et nous donnerons tout d'abord des détails sur l'état actuel de la question.

Colère, mauvaise conseillère. — C'est d'un conflit avec la direction des Beaux-Arts qu'est née la décision du conseil municipal, et on va voir qu'elle n'est pas pour faire cesser ce conflit. On avait demandé à la Commission des monuments historiques d'autoriser la démolition ou plutôt l'agrandissement d'une porte, appelée la porte Limbert, dans l'intérêt du trafic. La Commission ayant refusé cette autorisation, les conseillers municipaux votèrent *ab irato* la démolition de tous les remparts d'Avignon qui ne bordent pas le Rhône, et les plus acharnés allèrent jusqu'à proposer que cette seconde moitié elle-même, qui pourtant constitue un décor admirable, cher à tout le Midi, ne fût pas plus épargnée que l'autre. Un Avignonnais, très impartial et en même temps très artiste, à

qui nous avons demandé des renseignements et des documents sur cette affaire, mais qui à cause de sa situation préfère ne pas être nommé, nous a donné les indications suivantes :

— Il est vrai que la porte Limbert est un peu basse et étroite, mais elle a du style. Peut-être pourrait-on, un peu plus près du mouvement commercial et des marchés, ouvrir une porte nouvelle, en face d'une rue assez large et assez fréquentée, dite rue du Portail-Magnanen, car il y avait autrefois une porte des anciens remparts en cet endroit. Mais toute autre concession serait une faiblesse coupable et toute autre modification aux remparts un acte de vandalisme.

« D'ailleurs, les plus étranges raisons, outre les raisons économiques, ont été invoquées par certains conseillers municipaux. L'un d'eux, bravant le ridicule, n'a-t-il été jusqu'à dire qu'il *fallait faire disparaître ces odieux vestiges du moyen âge* !

« Or, notez que l'administration des Beaux-Arts avait fait tout le nécessaire pour donner satisfaction aux intérêts matériels de la ville tout en protégeant les intérêts artistiques. Elle a, en effet, proposé de créer à l'intérieur de la porte Limbert une place semi-circulaire, pour faciliter la circulation et éviter les encombrements qui se produisent en cet endroit. Elle offre de payer la moitié des frais résultant des expropriations ; de plus, elle contribuera aussi dans la même mesure aux restaurations.

« Mais dites bien que tout ce débat et la résolution du conseil municipal surtout sont tout à fait platoniques, les articles de la loi sur les monuments historiques mettant formellement le conseil municipal dans l'impossibilité de toucher aux remparts.

« Les articles 4 et 12 disent, en effet, que « l'immeuble classé ne pourra être détruit, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration, de préparation ou de modification quelconque, si le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts n'y a donné son consentement » et que « les travaux de quelque nature qu'ils soient, exécutés en violation des règles qui précèdent, donneront lieu au profit de l'Etat à une action en dommages-intérêts contre qui les aurait ordonnés ou fait exécuter ».

Mais maintenant, en laissant de côté la question artistique, y a-t-il cependant un sérieux intérêt matériel à ce que le conseil municipal ait pris cette détermination ?

— Aucun. On ne peut même pas alléguer comme raison l'agrandissement de la ville, *le chemin de fer formant ceinture de ce côté et s'opposant à tout élargissement.* D'ailleurs la proposition de la direction des Beaux-Arts donnerait toute satisfaction aux intérêts dont vous parlez.

Trésors du passé. — Une fois ces renseignements recueillis, voici quelques détails précis sur les remparts qui sont si violemment menacés en tant que « souvenirs du moyen âge ».

Ce sont en effet, des souvenirs du moyen âge, et des plus beaux, il n'y a pas à le nier. M Anatole de Montaiglon, de qui l'opinion fait autorité en ces questions, a souvent répété dans ses cours « qu'à l'état actuel, les deux plus précieuses richesses de France, les deux chefs-d'œuvre les plus parfaits, sont le Mont Saint-Michel et les remparts d'Avignon ».

Ces remparts, qui datent du XIVe siècle, sont percés de huit portes, qui ont toutes un caractère historique, et dont trois sont encore protégées par un châtelet de défense datant du moyen âge. Admirablement conservés, en forme de grand ovale, ils donnent à la ville son aspect si vénérable et si imposant avec sa ceinture intacte, ses trente-neuf tours, rondes ou carrées. Ils furent commencés en 1355 par le pape Innocent IV, et terminés en 1368 par le pape Urbain VI. Ils sont uniques en Europe et sont admirablement en harmonie avec le palais des Papes, que Froissart appelait « la plus belle et la plus forte maison du monde ».

FRAGMENTS DE VASES

AVEC DESSINS EN RELIEF

REPRÉSENTANT UNE TAUROMACHIE

ET DES COMBATS D'ANIMAUX ET DE GLADIATEURS

Découverts a Reims

Par

AUGUSTE NICAISE

Ces débris en terre rouge, à reliefs, découverts à Reims, à la fosse Jean Fat en 1883, figurent dans ma collection ; d'une couleur rouge foncé, d'une terre fine, d'un grain dur et serré, ils sont enduits d'un vernis brillant, que leur long séjour dans le sol n'a point altéré.

Un fragment représente une *tauromachie* sous un cordon formant une ligne chevronnée surmontée d'une ornementation courant en forme de lambrequins, séparés chacun par un pendentif terminé

par une fleur. Un taureau lance en l'air deux hommes les mains liées derrière le dos, vêtus seulement d'un caleçon ou pagne soutenu par une bande d'étoffe passant sur l'épaule droite.

L'une des victimes est enlevée la tête en bas ; l'autre est projetée les jambes en l'air dans la position d'un personnage à demi-couché. Le taureau montre un garrot vigoureux et paraît avoir conscience de la force qu'il déploie en jonglant avec ses victimes. A gauche, des branches feuillées à leur extrémité.

Un autre fragment représente sous une ligne de lambrequiers, motif ornemental du fragment précédant, des *combats* d'hommes et d'animaux.

Les divers sujets sont séparés par des carrés ou registres que limitent des lignes engraînetis.

Le registre supérieur à gauche montre un lion la queue relevée sur le dos, la crinière hérissée se portant en avant par un beau mouvement, qui fait saillir les muscles de son encolure.

Dans le registre suivant, un guerrier casqué et cuirassé placé sur un trépied entouré d'un bandeau en écharpe en son milieu.

Ce guerrier lève le bras droit et porte un bouclier du bras gauche.

Plus loin on aperçoit le dos, le casque et la jambe droite étendue en arrière d'un gladiateur combattant.

Le registre inférieur montre, entre deux enseignes ou guidons deux gladiateurs mirmillons (*samnes*) aux prises.

Sur leur tête est placé un casque à grillage et à haut cimier. Une jambe étendue en arrière dans un vif mouvement d'attaque, ils opposent l'un à l'autre leur grand bouclier carré, dont ils se couvrent la poitrine et le bas du corps.

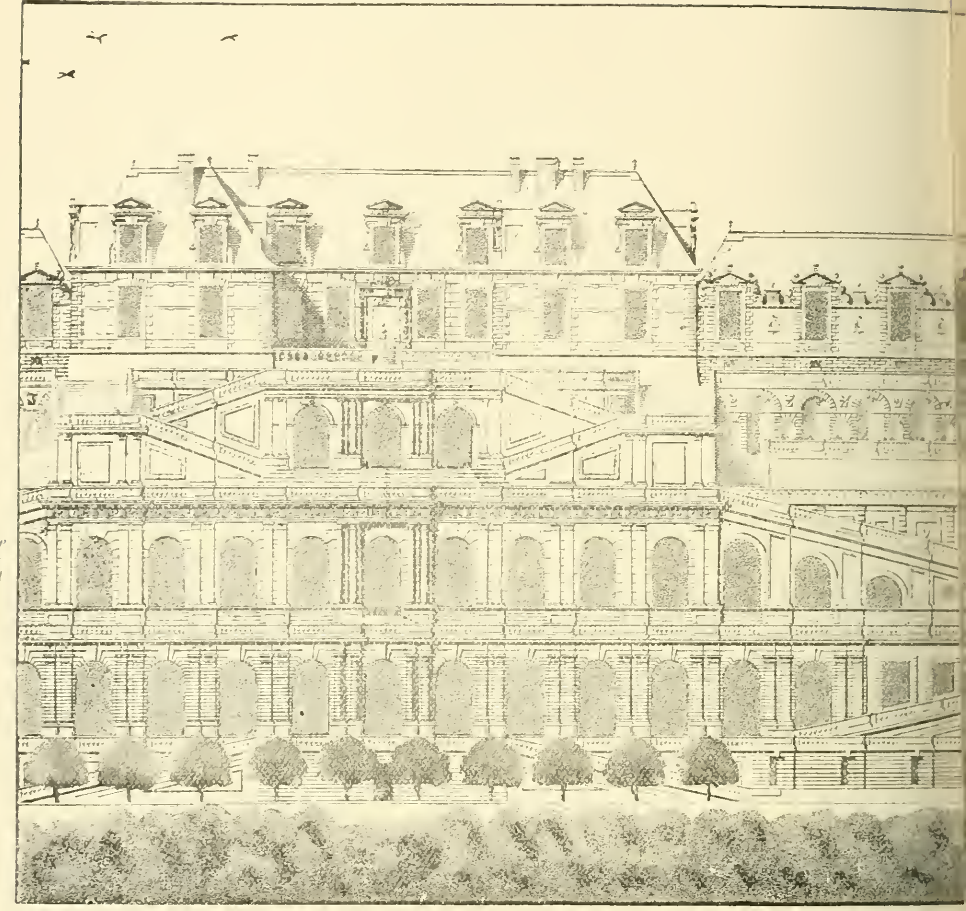
Aussi leur bras droit, étendu vers le sol, dirige-t-il l'épée courte, *la sica* dont ils se sont armés de manière à se frapper au-dessous de la partie inférieure protégée par le bouclier. Ils sont vêtus du *subligaculum* ou caleçon à large ceinturon.

Ces mirmillons sont bien tels que nous les représentent la mosaïque des promenades, de Reims, ou celle de Flacé-les-Mâcon ; l'une étudiée par M. Loriquet et l'autre signalée par MM. Lex et Adrien Blanchet à l'Académie des Inscriptions et à la Société des Antiquaires de France.

En 1893, M. Robert Guerlin faisait connaître à la Société des Antiquaires deux fragments de vases sigillés représentant une tauromachie.

L'une des scènes représentée est semblable à notre premier fragment, avec cette différence que les deux victimes n'occupent pas

Propriété de Backer. *Rue Thiers actuelle.*



Rampe qui existe au-dessus de la rout de Paris

A

B

C

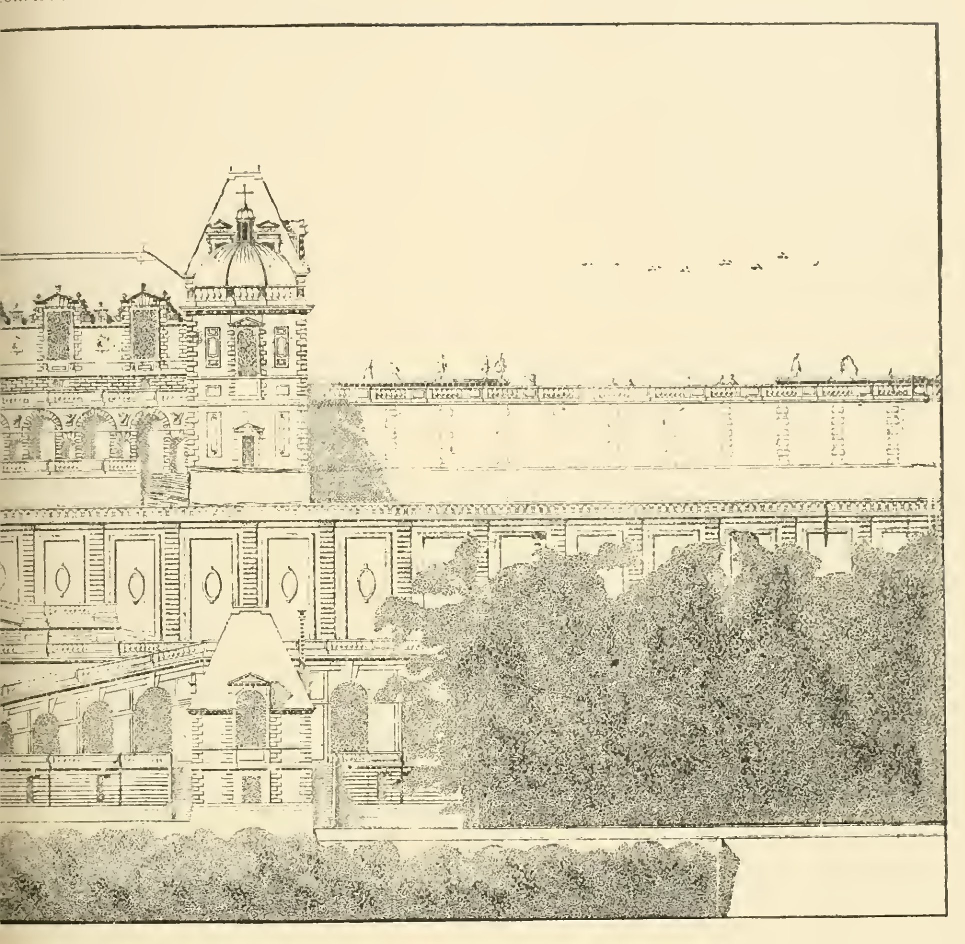
RECONSTITUTION PAR CHARLES NORMAN

ENSEMBLE DE LA FAÇADE SUR LA SEINE DU

D'après un ancien dessin inédit conservé à la Bibliothèque Nationale. —

Voir les détails à plus grande échelle sur les autre

construction en fer du *Pavillon Henri IV.* *Terrasse de Saint-Germain en Laye.*



Pendant du Pavillon Sully

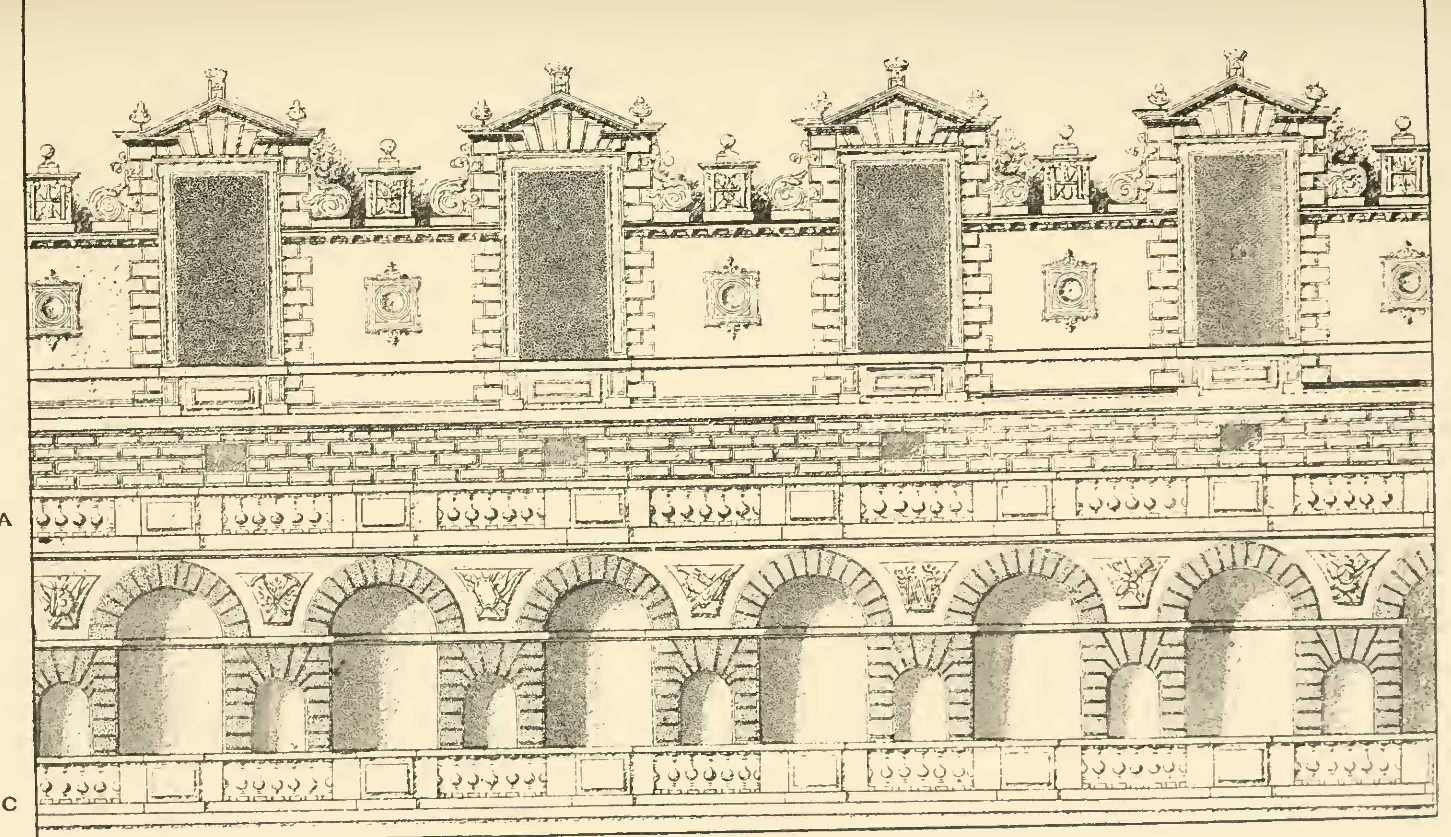
D

TEAU-NEUF DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

-NEUF DÉTRUIT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

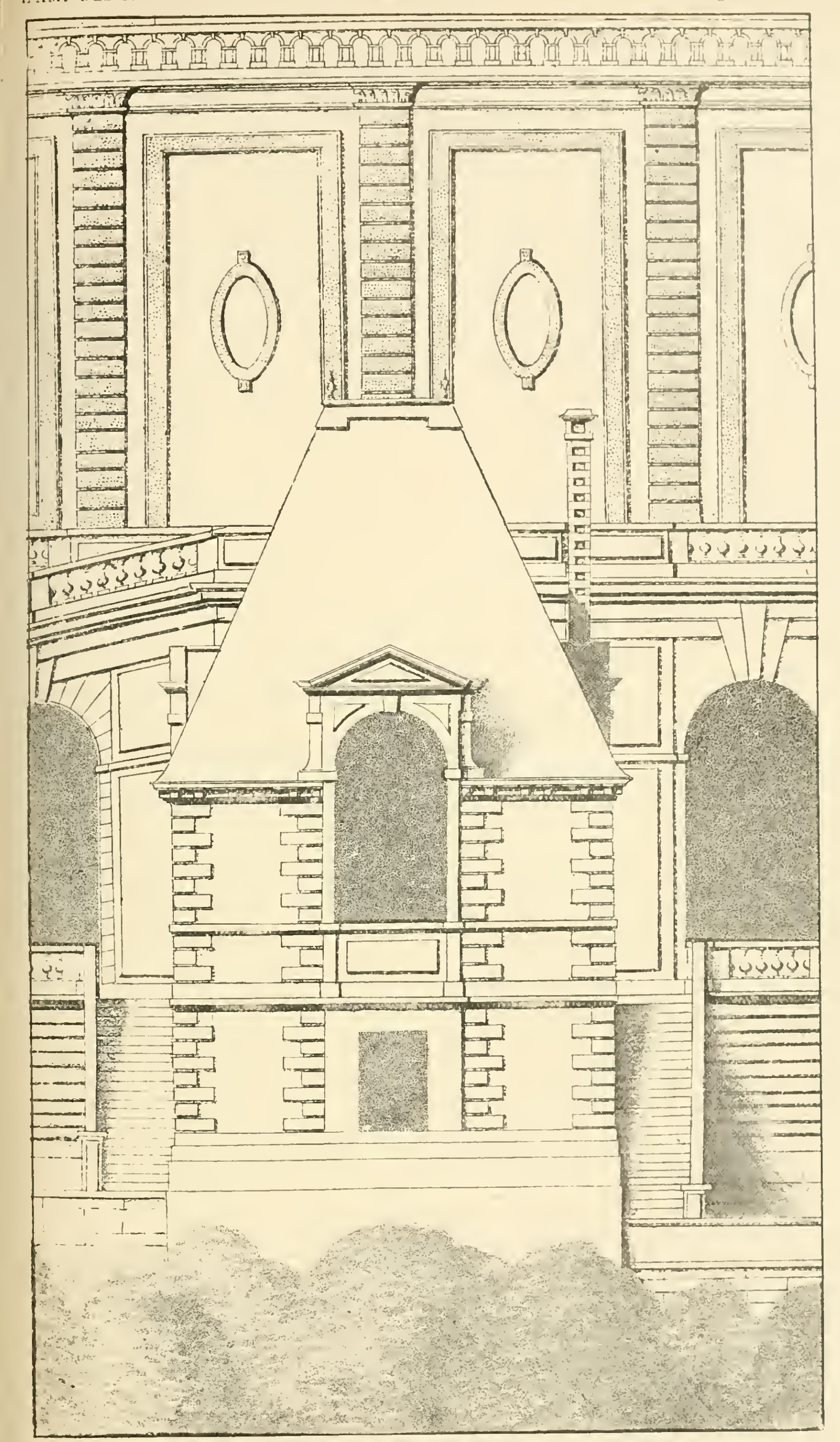
ıal on trouve de A en B la répétition des bâtiments qui s'étendent en C D

— *Souvenir de l'excursion des Amis des Monuments.*

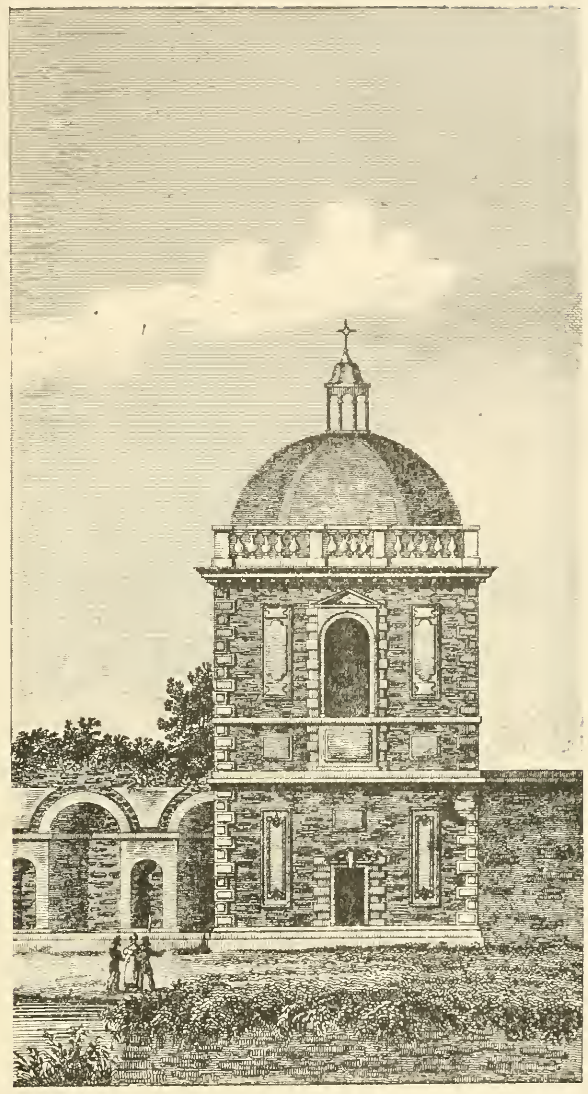


RECONSTITUTION PAR CHARLES NORMAND DU CHATEAU-NEUF DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Fragment à grandeur de l'original, du dessin inédit de la Bibliothèque nationale, dont l'ensemble est figuré sur l'autre planche. L'une des arcades est encore visible dans le trou à fumier de la propriété de M. DE BACKER.
A B. Niveau de la cour du restaurant Henri IV. — C D. Niveau de son jardin bas.



RECONSTITUTION PAR CH. NORMAND DU CHATEAU-NEUF DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
LE PAVILLON SULLY
(Propriété de M. Bertrand), de même style que celui qui lui fait pendant.
Détail inédit, à grandeur de l'original, du dessin figuré sur l'autre page.



RECONSTITUTION PAR CHARLES NORMAND DU CHATEAU-NEUF DÉTRUIT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

PAVILLON HENRI IV TEL QU'IL ÉTAIT VERS 1829

Fac-simile de la gravure publiée p. 374 de l'*Histoire de Saint-Germain-en-Laye*, (sans nom d'auteur). Imprimée chez Goujon.

Les arcades à gauche sont les débris de celles qui décoraient le mur de la terrasse. L'une d'elles subsiste encore (1895) dans le fumier du jardin de M. de Backer, sur le côté sud de la rue Thiers. Aux arcades figurées ici, on a substitué depuis les soubasements d'un bâtiment (à ossature en fer) qui sert d'annexe au Restaurant Henri IV.

la même place au-dessus du taureau, qu'elles n'ont pas les mains liées derrière le dos, *mais sous les jarrets*, ce qui nous montre deux manières différentes de préparation des victimes à ce cruel supplice.

Des fragments de vases représentant la même scène de tauromachie ont été trouvés en Picardie et ont été signalés également par M. Guerlin, et d'autres par M. l'abbé Thédenat, comme découverts en Bavière.

On n'avait pas encore signalé un fragment représentant un lion et les deux mirmillons luttant et montrant la manière dont ils se servaient de la Sica ou courte épée spéciale à ce genre de gladiateurs.

SUITE DE L'HISTOIRE DU CHATEAU-NEUF

MORT DE LOUIS XIII

IDENTIFICATION DU LIEU OU NAQUIT LOUIS XIV

AVEC LA TOPOGRAPHIE ACTUELLE.

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET CAUSES DE LA RUINE DU CHATEAU-NEUF

ÉTAT AU XIXe SIÈCLE

MORT DE THIERS, PREMIER PRÉSIDENT

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Nous avons dégagé de notre mieux les origines jusqu'ici mal connues de ce monument d'une importance exceptionnelle pour l'histoire ; nous avons recherché les noms des artistes auxquels on dût sa conception et la part de chacun d'eux à sa création.

Nous allons tenter à présent d'exposer la suite des travaux d'entretien, d'énumérer les dégradations qui furent la cause de la ruine de cette merveille, et conter les événements mémorables survenus dans ce charmant séjour.

N'importe-t-il point de savoir comment le souvenir même de l'édifice n'était plus présent que dans la mémoire de quelques érudits et amateurs impuissants d'ailleurs à le raviver d'une façon complète ? Le Château-Vieux, toujours subsistant dans une splendeur rajeunie, absorbe l'attention et fait oublier le Château-Neuf, dont les rares débris sont incompréhensibles pour des esprits non prévenus.

Nous avons relevé au folio 17 du manuscrit sur *La Forest et Antiquitez de Saint-Germain*, qui date de 1690, que « toutes ces grottes ont été ruinées par le tems et la chute des terrasses qu'on a seules refaites en 1666. » C'est peut-être à des éboulements de ce genre que se rapporte le compte du 4 décembre 1665, à Edme Boursault, terrassier, « pour le paiement des ouvriers qui ont levé le pavé et osté les terres de dessus la vouste de la gallerie des grottes de Saint-Germain. . . . . 435 l. 10 s.

Ainsi nous savons que, dès 1660, la terrasse supérieure tomba, mais elle fut relevée en 1662 ; de cette époque date l'escalier à rampes droites contrariées qu'on voit sur diverses estampes, telles que celle que figure Nicolas du Fer, au lieu et place de l'escalier sur plan circulaire représenté dans la partie la plus haute des rampes et grottes sur l'estampe d'Abraham Bosse et de ses imitateurs. « Elles ont, dit Antoine dans son *Journal,* en parlant des grottes, subsisté dans leur état jusques vers l'an 1649 que la minorité du roy étoit traversée par de grandes guerres qui ne permettoient pas qu'on put continuer les entretiens et réparations nécessaires dans les autres maisons royales, et particulièrement dans celle de Saint-Germain, ce qui a causé la ruine totale de toutes ces belles choses, faute d'avoir été entretenues, aussi bien que par la chute d'une partie des grandes terrasses, sous lesquelles toutes ces machines ont été même abîmées. On peut bien connoître par là que les beautés de ce monde n'ont qu'un tems et qu'elles seroient oubliées entièrement, s'il n'en étoit fait quelque mention dans l'histoire. »

On a dit que l'agrandissement du vieux château par Louis XIV, puis la construction de Versailles, détournèrent du château neuf l'attention royale à partir de 1682 environ ; c'est une erreur.

« Louis XIV ne déclassa jamais, nos documents en font foi, écrit M. Guiffrey, le palais dans lequel Anne d'Autriche lui avait donné le jour. Saint-Germain ne partagea point la disgrâce à peu près complète qui frappait la bourse dès 1680. Si le chiffre des dépenses tombe parfois à moins de 50000 livres, il se relève sensiblement durant les dernières années de la période qui nous occupe, atteint presque 440000 livres en 1679 et dépasse 570000 l. l'année suivante. En effet, alors que le roi et la cour ont abandonné le séjour de la capitale pour n'y faire que de courtes apparitions, la résidence de Saint-Germain leur présentait des séductions bien faites pour les attirer. Le voisinage de la forêt, si favorable à la chasse à courre, retenait chaque année Louis XIV pendant plusieurs semaines de l'automne. Le château et les jardins profitèrent ainsi de leur situation exceptionnelle. La vaste

étendue des bâtiments, au surplus, suffisait à tous les besoins d'une cour nombreuse. Les logements de la vieille résidence féodale deviennent-ils trop exigus, de nouvelles constructions, sans cesse augmentées, sans cesse embellies, doubleront l'étendue du palais et des appartements. Aussi n'est-il pas un personnage occupant une situation officielle à la cour qui n'ait son logement dans ce triple château ou dans ses dépendances. Princes, grands seigneurs, ministres, dames d'honneur, sont confortablement installées aux alentours de l'appartement du souverain. »

Dans les comptes, les dépenses de Saint-Germain se répartissent en trois monuments distincts : 1° le Château-du-Val ; 2° le Château-Vieux ; 3° le Château Neuf.

Je me contenterai de donner quelques-uns des nombreux comptes qui prouvent qu'au XVIIe et au XVIIIe siècle, on ne cessa de s'occuper du Château-Neuf de St-Germain-en-Laye. Je les emprunte aux documents conservés aux Archives nationales dans les cartons O¹1709 à O¹1732 ; le carton O¹1722 est d'un intérêt particulier, car on y trouve des plans anciens et curieux. Il serait fastidieux et d'un médiocre intérêt de reproduire ici le détail de tous ces menus comptes. Il nous paraît plus intéressant d'en choisir quelques-uns de nature à mettre en évidence les frais d'entretien auxquels on était obligé au XVIIe siècle.

Voici donc le relevé de quelques pièces comptables :

1er mars — 14 octobre 1664 : aux **sieurs Guillaume et François Villedo et Antoine Bricart**, pour les ouvrages de maçonnerie des terrasses et grottes de Saint-Germain, 78000 l.

23 décembre 1664 — 17 mars 1665 : à eux, pour le restablissement des terrasses et grottes de Saint-Germain, 20000 l.

22 mai — 1er septembre 1665 : à **Jean Delaunay**, rocailleur, pour son paiement des coquillages qu'il a fait venir tant pour les grottes de Saint-Germain que pour celles de Versailles, 2,296 l.

24 juillet — 14 décembre 1665 : à **Baptiste Tuby**, sculpteur, à compte des ouvrages de sculpture qu'il fait aux grottes et terrasses de Saint-Germain, 500 l.

28 août 1678 : à **Antoine Lescuyer**, dessinateur, pour avoir levé le plan des châteaux de Saint-Germain, 300 l.

Le terrain nécessaire à la nouvelle terrasse du Boulingrain fut acquis le 16 janvier 1673, à **Jean de la Lande**, et fut payé le 15 mai 1679. Celui du logement du jardinier du Chasteau-Neuf fut payé 1200 livres dix solz, à **Pierre Patenostre**, le 4 septembre 1665. En 1683, un billet qui paraît avoir été écrit de la main même de Fran-

cini, fut adressé à monseigneur le marquis de Lonnoy ; on y expose que de Francini et son père ont « depuis plus de quatre vins ans » l'entretien des eaux et fontaines sans qu'on ait rien à leur reprocher. « Néanmoins le cômis qui a fait l'estat du dict Saint-Germain pour l'année mil six cent quatre vins trois a obmis de l'employer pour les dicts entretiens. » Il demande que pour 1683 on lui délivre « la partie de 800 accoustumée. »

En 1691, l'état des grottes nécessitait de sérieux travaux, comme on peut le déduire d'une pièce signée de Rusé, datée de Marly 28[e] jour d'avril 1691 ; on y trouve un « Extrait de ce qu'il coutera pour le rétablissement à faire aux grotes du château neuf de Saint-Germain. » On y expose en quatre pages que les travaux nécessiteront une somme totale de 58025^{l} 5^{s} 3^{ls} ; on renvoie pour le détail aux lettres d'un plan qui n'est plus au dossier des Archives[1]. On y mentionne :

Le rétablissement des parties,		A, B, C	
—	des descentes,	D	
—	des murs de rampes,	X	
L'incrustement des murs,		E	
Le rétablissement de la grotte,		F, G, H	23375^{l} 7.4
—	des murs de terrasse,	O, T	
—	du pavé des deux rampes,	O	
—	du mur de terrasse,	L	
—	grote seiche,	O	7401^{l}
—	des murs de terrasse de la grotte,	M	
—	— marqués,	P	
—	de la petite grotte, et aux deux pavillons du Roy et de la Reyne.	R	2481^{l}
Le pavé au-dessus de la grotte,		R	
Le rétablissement des murs de la terrasse,		P	

Sur les entretiens fixes de 1737, figure :

« L'entretien du jardin et du parterre devant les grottes du Château Neuf y compris l'entretien des cannaux et collines du chateau par Laveche dit Duparc. . . . . 1000 l.

Dans un document on fait observer qu'en « 1713, sous le règne de Louis quatorze, le s[r] de la Lande avoit pour l'entretien dudit jardin la somme de 1837 livres 103 et des grattifications tous les ans de 300 livres 8, et est réduit à présent (compte de 1737) à 1000, ce qui ne suffit pas pour faire les entretiens. »

Dans un état[2] de 1737, nous apprenons quelle était la *quantité de*

[1] M. de Rusé a les plans de ce mémoire, dit la *Note ;* c'est à cette dispersion desdits documents entre deux personnes qu'il faut peut-être attribuer le motif pour lequel le plan n'est plus joint au dossier.

[2] Arch. nat. *loc. cit.* O[1] 1709.

toises de pavez; ainsi on en comptait dans « la chaussée et avant coure du Chateau-Neuf de gros pavez à sable. . 1220 toises-0-12

« La coure et les vollières du Château-Neuf, de petits pavez en chaux et sable 1910 toises — $\frac{1}{2}$ — 16.

Une pièce postérieure donne d'amusants détails sur la fruiterie de la résidence royale. Nous la reproduirons donc ici :

1752. Entretien de Duparc, jardinier du Château-Neuf.

Le parterre a 2 arpents,	120	toises	d'espaliers en peschetz.
»	200	»	palissades de raisins muscats et chasselatz.
»	150	»	d'allées ratissées.
Les collines 3 »	90	»	espalier en « peschez » et 384 arbres prunie, cerisie, abricotie.
Le dessous des collines, 50 perches,	90	»	espalier en abricotiers quinconce de poirié de 120 buissons.
Le clos 6 arpents	275	»	espaliers en peschez et poiriers
»	180	»	palissades muscat et chasselatz.
»	195	»	poirié pommiers (320 pieds).
Jardin neuf 30 perches.	52	»	d'espalié en pesché poirrier.
Jardin potagé 50 »	40	»	de palié de figuiers.

« Ledit entretien de Duparc monte à 12 arpents 30 perches et a pour gages mille livres sur lesquelles il donne 400 livres de pension à sa mère ; plus 150 livres pour les achats de fumiers. » Il avait de Louis XIV 800 livres de gages 60 louis d'or, écrit-il lui même.

Le 29 septembre 1753, demande du jardinier Duparc, afin « que les tasseaux soient refaits aux niches pour les pois hâtifs dans le jardin du Château-Neuf de St-Germain, qu'on regarnisse de planchers vingt-cinq niches, de faire aussy rechapronner les murs du jardin.

Les ordres nécessaires furent donnés[1]. Mais voici une autre pièce bien curieuse. C'est une réclamation faite par la nommée Carlat, en date du 18 octobre 1771, d'une somme de 2800 l. pour les gages que lui devait S. de Francines, « chargé des entretiens des fontaines d'Arcueil et de St-Germain », et auquel on n'avait point payé ses cinq dernières années[2]. Une autre pièce intéressante pour les années 1771 à 1776, est un tableau des

[1] Archives nat., *loc. cit.* O[1] 1710.
[2] *Id.* O[1] 1709.

Dépenses fixées pour les chateaux de St-Germain.

D'Ingrande, au Château-Neuf, 475 l. de traitement annuel de 1771 à 1776.

Thuillier, portier au Château-Neuf recevait alors 100 l.

Les « gages d'un **portier** du Château Neuf, » étaient alors de 75 liv. de traitement annuel.

Lalande, jardinier du boulingrin, recevait 1800 livres de traitement annuel.

Duparc, « jardin et parterre devant les grottes, » avait 1300 liv. de traitement annuel.

Avec le dix-huitième siècle, on commence à se partager les dépouilles du château qui bientôt ne sera plus qu'un souvenir : le logis royal était devenu le séjour de personnages divers. Mme la duchesse de Brancas avait pu s'installer au Château-Neuf grâce à un brevet du 15 mars 1750.

La correspondance, qui remplit aux Archives nationales de nombreux cartons, révèle à combien d'intrigues se livre tout un monde de gens avides de logements. Ainsi on écrit de Compiègne, le 22 juillet 1752, une note anonyme où l'on demande « ce que sont les logements dans les corps de garde du Château-Neuf ; si c'est lui ou le duc d'Ayen qui en dispose ; si Cottereau y est logé[2]. » Par un *Etat de réparations aux couvertures en ardoises*[3], en date du 4 août 1753, on apprend que « Duparc occupe un pavillon. » Le côté de la croupe de la salle des gardes est occupé par Mme *Poisson*. M. *Binet* a le pavillon en retour du côté de la volière et du boulingrin. »

Ailleurs on mentionne, le *16 mars 1754*, « que le petit logement dans le corps de garde attenant au Château-Neuf est occupé depuis longtemps par les demoiselles Coustillier, filles du jardinier du Roy[4] ». Ce corps de garde me paraît être ce logis à arcades, encore subsistant à Saint-Germain, mais sur lequel on a construit des étages plus modernes ; il se trouve dans la *rue des Arcades*, sur le côté nord de l'angle droit que forme cette rue coudée.

Naturellement ces habitants de la résidence royale voulaient des changements qui devaient fatalement altérer le caractère du bel édifice. En voici un témoignage par pièce écrite :

[1] Archives nationales O[1]1709.
[2] *Id.*, *loc, cit.* O[1] 1710.
[3] *Id.*
[4] *Id.*

Le 11 may 1754, M. le baron de Chalon, à qui M. Binet avait cédé l'usage de sa maison au Château-Neuf, demanda divers changements, notamment « de baisser une croizée pour en faire une porte, en boucher une autre, etc. » Le 15 may, Lassurance « controlleur des batiments du Roy au département de Saint-Germain, ne voyait nul inconvénient de les luy laisser faire à ses dépends. » M. de Chalon avait demandé un subside de 300 l., car Sa Majesté est dans l'usage d'entretenir les logemens qu'elle donne à ceux qui sont actuellement à son service[1]. »

On soignait pourtant toujours les jardins, ainsi que cela résulte du *Mémoire des ouvrages de jardins de Du Parc, jardinier du Château Neuf, 10 septembre 1754*[2].

Du Parc avait présenté des états, depuis 1737, variant de 400 à 600 livres. De 1742 à 1753, les ouvrages de Du Parc au petit potager s'étaient élevés de 501 l. à 699 l.

Il avait replanté des arbres et porté des fruits au Roy. Il en avait porté aussi en 1753 à Vaudières; Lassurance, controlleur, avait refusé de régler le montant de ces dépenses à raison de 5 fr. par voyage. Le marquis de Vaudières, directeur général des bâtiments du Roy, auquel les fruits étaient destinés, fut fort irrité de l'obstacle qu'il rencontrait de la part du contrôleur. Les fruits furent l'occasion d'une correspondance fort aigre. M. de Vaudières « trouve bien singulier qu'il se rencontre des dificultés »; il se montre mécontent des refus opposés également aux s[rs] Lalande et Coustillier. M. de Vaudières ajoute qu'on aurait dû l'informer des causes du refus, avant même qu'on lui eût « donné le tems de vous les demander » (13 juin 1754).

Cette querelle à propos de fruits fut fructueuse en lettres et correspondances.

Les hôtes à demeure dans le Château-Neuf recevaient aussi de la glace, et par là, nous pouvons savoir les noms de ceux qui habitaient alors cette belle demeure. Ainsi un compte de paiement (1762), donne l' « *état des personnes qui font ordinairement usage de la glace*[3] »; on y relève les noms suivants : « Le père de Neuville Jesuitte, ensemble Labée de Claperon et M[lle] Verrier qui vivent ensemble 10 l. » M. le comte de Billy n'y habitait plus et à sa place « M[me] la duchesse de Brancas y a son logement très rarement 20 l. » M[me] de Courdonnier veuve d'un lieutenant général (très rarement) 10 l. Le prix de la glace fournie à M[me] Duval,

[1] Arch. nat., *loc. cit.* O[1] 1710.
[2] *Id.* O[1] 1710.
[3] *Id.* O[1] 1712.

à M. Huby, à M. Hazon le père, à Mme la veuve Hazon présidente, était également de dix livres.

Parfois les bénéficiaires se querellent de façon comique. Lisez plutôt cette pièce, écrite le *9 juin 1770* : « Le sr de Capon qui occupe un logement au Château-Neuf se plaint depuis longtemps des procédés du sr Legras, peintre et dessinateur, à qui il a prêté une partie de son logement, et qui entreprend, dit-il, aujourd'hui de s'y maintenir malgré lui par toutes sortes de manœuvres, et même de le resserrer de plus en plus. » Le duc de Noailles fit savoir au Directeur général que Legras était « très utile à l'instruction de la jeunesse. » On jugea à propos de laisser démêler cette affaire au sr Capon, et on trouve dans une autre lettre avis que « Legras peut rester à Saint-Germain sans nuire à Capon[1]. »

Toutes les classes de la société bénéficiaient des agréments de la charmante résidence. Nous avons vu des humbles et des riches y avoir droit d'habitation. D'autres brevets, de juin 1773 et octobre 1774, y affectent des appartements à M. le prince et à Mme la princesse de Beauveau. On conserve un grand nombre de pièces de ce genre aux Archives nationales. Il serait facile, mais fastidieux, de donner ici un relevé complet. Il suffit d'avoir indiqué le rôle et la destination du Château-Neuf à cette époque, sur la foi des témoins du temps, que nous avons fait connaître. Toutefois, on doit signaler encore un plan conservé dans les cartons des Archives nationales, parce que l'on y a marqué, sur la place des divers appartements, les noms des personnes qui les occupent.

Le dessus du corps de garde méridional était occupé alors par le sieur Coustillier et le sieur Le Mire. La terrasse que forme le jardin bas du *pavillon Henri IV*, et d'où l'on domine actuellement la route de Paris était le *Petit jardin du meurier blanc* dont M. Binet avait laissé la jouissance à M. l'abbé de Claperon, et, dans son prolongement vers le nord, à M. d'Ingrande, concierge du château. Le *pavillon Sully*, où M. Bertrand, directeur de l'Opéra, a installé un charmant séjour d'été, servait de logement au jardinier ; le dessous du pavillon, aujourd'hui détruit, et formant au nord le symétrique du *pavillon Sully*, était alors une « fruiterie au sr Duparc ».

Le terrain au septentrion de l'habitation actuelle de M. et Mme Bertrand était un « jardin fruitier à l'entretien du sr Duparc », « à l'entretenement » duquel était confié également une « partie du grand jardin qui dessend jusqu'à la rivière ».

On fit une nouvelle brèche dans la résidence royale le jour où

[1] Arch. nat., *loc. cit.* O1 1709.

l'on créa le *Nouveau chemin du Roy*, qui en 1768 « doit passer dans le verger du Boulingrin, traverser la pelouse entre les deux chateaux, entrer dans le parterre[1]. »

La partie septentrionale de ce jardin, au nord de la route des Grottes, était alors un « terrain appartenant aux héritiers de M. Binet par acquisition et enclos à ses dépens. » Vers la fin du dix-huitième siècle[1] l'allée, qui est devenue l'avenue du pavillon Sully, est marquée comme étant alors un « passage pour les vignerons et autres qui ont des terres au-dessous de la grande terrasse. »

CHRONIQUE

Le Vandalisme en Province.

On lit dans l'excellente *Revue Poitevine et Saintongeaise* :

« Le Conseil général des Deux-Sèvres a voté l'établissement d'une ligne de tramways allant de Parthenay à Melle, en passant par Saint-Maixent.

Croirait-on que, pour le tracé de cette ligne, il se soit trouvé des ingénieurs assez peu soucieux des intérêts publics et de la splendeur ornementale de la localité, qui ont décidé de couper (comme s'il n'existait pas suffisamment d'espace tout autour), les belles allées d'arbres qui servent de promenades aux Saint-Maixentais, dont elles sont l'orgueil, et qui nous ont été léguées par l'administration zélée et providentielle de M. de Blossac, en 1771 !!!

Nous l'avons dit et le répétons : Si l'administration départementale laisse tolérer ce scandale, ce sera une honte.

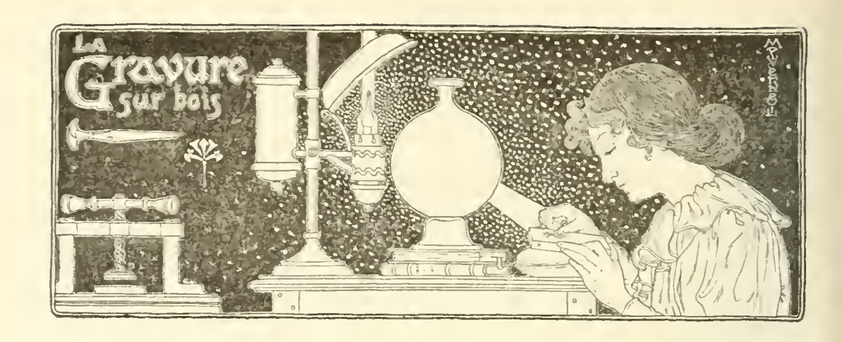
La mutilation de ses Promenades sera pour la ville de Saint-Maixent un désastre comparable au sac de l'Esplanade des Invalides pour les Parisiens. »

Souhaitons que les habitants de Saint-Maixent sachent se défendre et obtenir gain de cause comme l'ont fait les Parisiens.

Découvertes archéologiques. — Les récents dragages exécutés dans la Loire viennent de mettre à jour quantité d'objets curieux, armes et monnaies, et parmi ces dernières, un statère gaulois au *type Poitevin*, à la main ouverte sous le cheval androcéphale.

— On vient également de découvrir aux portes de Fontenay-le-Comte, et non loin du château de Chassenon, ancienne demeure des Walsh, d'importants souterrains refuges

[1] Arch. nat. *loc. cit.* O[1] 1709.



Exposition de l'Ecole normale d'enseignement du dessin, de la rue Vavin. — Son directeur et fondateur, M. Guérin, a fait l'exposition annuelle dans de très heureuses conditions. L'Ecole fait d'intéressants efforts où l'on sent l'influence de ses professeurs MM. Grasset, Ruy, G. Debrie, A. Guérin. Le dessin d'art et le modelage sont donnés par MM. L. O. Merson, L. Commerre, P. Schmitt, E. Pichot, A. Gorguet, J. Printemps. Je signalerai en particulier les charmantes compositions d'un artiste distingué, M. Verneuil, dont on donne en tête de cette notice une très originale et curieuse conception. Il convient de signaler aussi sa *Liseuse*, carnet de bal pour le cercle de la Librairie, qui présente une ravissante composition, et son *Agenda pour l'année 1896*. Mlle Hervegh, qui a signé la curieuse « carte d'invitation » à l'Exposition a fait divers envois très originaux.

Signalons au hasard, car la place nous manque, les noms de Marcelle Gaudin, Darling (émaux cloisonnés, Mangin (rideau d'églantine), Kœnig (frise au pochoir) Tony Selmersheim (frise peinte) Juliette Milesi, Poidevin. Des couvertures de livres et cahiers témoignent de recherches et d'efforts qui méritent d'autant plus d'être encouragés que les efforts sont fait généreusement par les professeurs dévoués, qui ont le droit d'être fiers de leur enseignement. Souhaitons donc que des encouragements plus efficaces viennent soutenir dans leur œuvre cette avant-garde d'artistes méritants qui combat pour le progrès. C. N.

FORÊT DE COMPIÈGNE

SOUVENIR DE L'EXCURSION DE L'*Ami des Monuments et des Arts*

THERMES GALLO-ROMAINS DU MONT-BERNY

NOTES ET PLANS INÉDITS

DRESSÉS PAR CHORON

Conducteur des travaux de fouilles en 1862.

Quand les Amis des Monuments se sont dirigés de Pierrefonds aux ruines éparses dans la forêt de Compiègne, par le chemin de Pierrefonds à Attichy, ils ont rencontré, avant d'arriver à la hutte forestière, des excavations pratiquées aux deux côtés du chemin et près de la lisière du bois ; ce sont les restes des thermes gallo-romains du Mont-Berny dont on donne ici une description et le plan inédit comme souvenir de notre excursion, dont cette notice forme la légende inédite datée du 24 août 1862.

Hypocauste. — Les fourneaux sont composés de plusieurs piles de carreaux ; chaque pile est composée de 14 petits carreaux en terre cuite superposés, ces carreaux ont un diamètre de 0m,22 centimètres et 0m,04 centimètres d'épaisseur.

La hauteur de ces piles est de 0m, 80 centimètres, y compris les joints, les piles sont recouvertes entre elles par des carreaux plus grands également en terre cuite de 0m,62 carrés sur 0m, 04 d'épaisseur surchargés d'un plancher d'une épaisseur de 14 centimètres composé de gros ciment mêlé de chaux ; la partie supérieure recouverte de dalles dures sciées, d'un grain assez fin, d'une épaisseur de 0m, 03 centimètres et enduites d'une couche de stuc.

Le plancher inférieur des fourneaux formant l'assiette des piles est aussi composé de ciment ; de ce plancher à celui du dessus, on mesure 0m, 96 centimètres de hauteur.

Attenant aux fourneaux plusieurs pièces d'habitations trouvées en partie garnies également de dalles enduites de stuc ; les murs intérieurs de ces pièces étaient revêtus d'un enduit formant une couche de 10 centimètres d'épaisseur de mortier de chaux mêlé de ciment très fin de grève et de stuc.

Parmi ces pièces se trouve une petite piscine ayant une longeur de 2m, 90 centimètres, sur 1m, 35 de largeur, trouvée parfaitement dallée ainsi que les côtés enduits et revêtis de stuc. On remarque dans le fond, dans un des angles, un banc ou siège et aussi dans un des côtés du fond un tuyau en plomb placé au milieu pour la sortie des eaux.

Dans le fond des pièces énoncées ci-dessus, on remarque des pentes et des issues pour la sortie des eaux se réunissant dans le même conduit.

Le puits pour le service des bains, d'une profondeur de 15 mètres 70 centimètres, d'un diamètre de 1m80 centimètres est creusé et taillé dans le roc, sauf la partie supérieure construite en moëllons. On remarque au fond du puits une excavation d'un diamètre de 9 à 10 mètres, d'une forme conique renversée, d'une hauteur de 2m30 centimètres, effet produit par une longue fréquentation. Ce puits se trouvait comblé de divers débris des habitations, mêlés d'une quantité d'ossements de bœufs, chèvres et divers autres animaux, parmi lesquels il s'est rencontré les ossements d'un squelette humain de l'âge adulte, trouvé à une profondeur de 8 mètres.

On rencontra aussi dans le fond de ce puits une quantité de fonds de seaux en bois de chêne et sapin, anses de seaux et cercles provenant des ferrures, pieux de chêne garnis de différentes essences de bois assez bien conservés, ayant servi pour préserver des éboulements dans le bassin du puits, dont les sources étaient la cause.

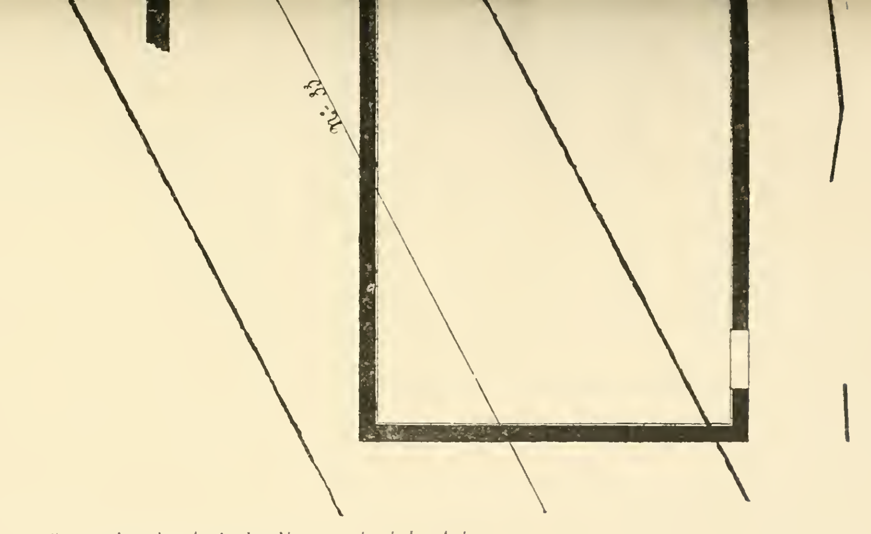
TROUVAILLES GÉNÉRALES DANS L'ÉTABLISSEMENT DES THERMES

En voici l'énumération :

Une certaine quantité de débris de bassins ou baignoires de forme arrondie et autres construits de tuiles, chaux et ciment, garnis de stuc à la partie supérieure. Une quantité de débris d'enduits peints provenant d'ornements muraux intérieurs, fûts de colonnes en pierre tendre et chapiteaux ornés de moulures débris de tablettes en marbre blanc et autres, une certaine quantité de débris de vitraux, d'un verre très épais et irrégulier d'épaisseur, débris d'une statue en pierre tendre et de statuettes en terre blanche, une certaine quantité de meules en granit, de poteries diverses et de vases en verre (entiers et en débris), quelques fers de lances, poignards, couteaux et couperets, hypo-sandales (ou fers à chevaux), haches celtiques (en silex), quantité de médailles (ou pièces de monnaies romaines), quantité de fibules : épingles en os, broches, spatules et bagues en cuivre, grains de colliers et fragments de bracelet en verre, etc... chaînes en fer, clefs, manteaux et diverses ferrures, une quantité d'ossements d'animaux, de bœufs, chevaux, chèvres, de porcs ou sangliers, coquilles d'huîtres, moules et coquilles d'œufs, etc.

Côté de Pierrefond

Nord



Souvenir de l'excursion des Amis des Monuments et des Arts.

FORÊT DE COMPIÈGNE

THERMES GALLO-ROMAINS DU MONT-BERNY SUBSISTANT *PRÈS DE PIERREFONDS*

Dressé par le conducteur des travaux M. Choron. *Dessin inédit depuis le 24 août 1862.*

Le plan de ces intéressantes constructions était introuvable; nous publions cette gravure d'après un grand dessin inédit.

Charles Normand direxit

BIBLIOGRAPHIE. — LIVRES REÇUS.

Prière d'envoyer un double exemplaire des ouvrages dont on désire qu'il soit rendu compte. L'abondance des livres nous oblige à analyser ultérieurement un grand nombre de livres. Les travaux envoyés en simple exemplaire sont mentionnés.

Georges Lafenestre et E. Richtenberger : *La Peinture en Europe* : la Belgique, in-8° carré 400 p. et 100 reproductions photographiques, Paris, 1895.

Notre éminent confrère, M. Georges Lafenestre et son collaborateur M. E. Richtenberger poursuivent courageusement leur belle œuvre sur la *Peinture en Europe*; aujourd'hui ils décrivent les tableaux des musées et des monuments de la Belgique ; leur texte est commenté par cent reproductions photographiques absolument remarquables et d'un cartouche de l'excellent statuaire Lanson. Après une introduction et une bibliographie, on y trouve l'étude très approfondie des diverses villes et un précieux index. L'ouvrage de M. Lafenestre est fort soigné et nous ne saurions mieux dire notre conviction de l'utilité des travaux de ce genre, qu'en rappelant que dans cet ordre d'idées nous avons jugé nécessaire de publier le *Musée de Salzbourg*, auquel succédera prochainement le *Musée de la Glyptothèque de Munich*. On a longtemps négligé ces descriptions de Musées, de façon à y joindre l'illustration et la documentation contemporaines. Il faut donc féliciter M. Lafenestre, M. Richtenberger et leur courageux éditeur, M. May, de nous montrer ce cycle admirable, commençant, en 1432, par *l'Agneau mystique* des frères Van Eyck et se terminant trois cents ans plus tard par *l'Adoration des Mages* de Verhaeghen, « le Goya ou le Tiepolo de l'art flamand », qui se déroule devant les yeux des lecteurs, en leur présentant les œuvres les plus importantes conservées soit dans les musées, soit dans les édifices religieux et civils, soit même dans les collections particulières.

L. CLOQUET : *Diorama*, *Panorama*, *Olorama*. Nouveau procédé breveté de figurations monumentales, Gand, gr. in-8° 10 p.

Après avoir rappelé les principes du diorama et du panorama, M. Cloquet indique ceux de l'olorama, destinés à donner au spectateur non plus seulement l'illusion de la surface, mais en outre celle du volume. On suivra avec un vif intérêt les développements de l'idée de notre distingué confrère, car elle permettra de donner des vues d'édifice avec un caractère inusité de vérité. M. Cloquet s'occupe déjà, de concert avec MM. Cogen et Michel, d'un tableau oloramique de *Rome et du Vatican*, que nous serons très heureux d'admirer, d'autant que la ville papale fournit des motifs d'architecture qui ont un intérêt particulier.

ALPHONSE DEFRASSE et H. LECHAT : *Epidaure* 1 vol. in-folio, 249 pages. Avec 13 planches hors texte et 78 gr.

Ce livre est le fruit d'une longue étude faite sur le terrain. Nous avons, après notre passage à Epidaure, donné une description des fouilles (l'A. d. M. e. d. A., t. p. 140, 206, 310), qui ne peut manquer de faire prendre intérêt par nos lecteurs au livre de nos amis MM. Defrasse et Lechat. Ils rapportent les témoignages anciens

ou modernes sur le *Hiéron* d'Epidaure avant les fouilles, puis ils parlent successivement de la légende d'Asclépios, de la vallée du *Hiéron* et des routes qui y conduisent ; du temple d'Asclépios et de la statue chryséléphantine du Dieu. Ils décrivent le puits sacré d'Asclépios (*Tholos*, le dortoir des pèlerins (*Abaton*), et donnent la liste des guérisons miraculeuses. Les auteurs traitent ensuite du temple d'Artémis, des statues d'Hygiéa, d'Athéna, d'Aphrodite, des Propylées, de la voie sacrée, du théâtre, du stade, des grands pèlerinages et des fêtes. Je n'ai point la place d'examiner ici chacune des questions étudiées dans ce livre. J'aurai l'occasion de le faire à loisir quand j'étudierai ce chapitre des antiquités grecques dans le recueil général où j'en traite sous le nom de CORPUS DES MONUMENTS GRECS. Aujourd'hui je veux seulement féliciter les auteurs de leur courage et de leur persistance dans l'achèvement d'un travail de si longue haleine, et des soins apportés dans les dessins et la rédaction. C. N.

FONDATION E. SOYEZ : *La Picardie Historique et Monumentale.* N° 3. Amiens, gr. in-4° 195. Héliogravures hors texte et dans le texte, plans et géométraux.

M. Edmond Soyez continue la publication de sa belle œuvre en décrivant les églises Saint-Leu et Saint-Remi ; M. G. Durand y décrit l'église Saint-Germain-l'Écossais. Lors de l'achèvement de l'ouvrage, nous aurons sans doute l'occasion d'en parler de la façon que mérite ce grand travail, consacré à l'une des plus curieuses cités de France.

H. DE LA TOUR : *Médailles modernes*, récemment acquises par le Cabinet de France. — Paris, in-8°, 29 p. gr.

Exposé critique du motif d'intérêt des médailles acquises vers 1891 et 1892.

H. DE LA TOUR : *Giovanni Paolo.* Paris, in-8°, 22 p.

Médailleur de la cour d'Henri IV, aujourd'hui inconnu, auteur de portraits de Louis XIII, il fut d'origine italienne incertaine. M. de la Tour énumère ses œuvres : l'amiral Anne de Joyeuse ; François Miron qui fit reprendre les travaux de l'Hôtel-de-Ville de Paris ; Catherine de Médicis ; saint Charles Borromée. M. de la Tour a rendu service en faisant connaître cet artiste auquel on est redevable de portraits sur des personnages importants de notre histoire.

ANNONCES

DE

L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

Pour les conditions d'insertion s'adresser aux bureaux, 98, rue Miromesnil, Paris.

Louis Richard. *Douce Margot*, in-8° Paris. 234 p. avec couverture de A. Willette

Nous signalons ici cet intéressant roman parcequ'on y trouve le récit d'une visite aux monuments de Paris. L'excursion des *Amis des Monuments aux Arènes de Lutèce*, « aux ruines du premier théâtre parisien » comme dit Louis Richard, occupe les pages 71-74. Plus d'un *ami* les lira donc avec un intérêt spécial et gardera un souvenir reconnaissant à l'auteur de *Douce Margot*.

Robida et Armand Silvestre. *La Plante enchantée*. — In-4° Paris, 1895.

Suite de dessins d'une fantaisie exubérante et charmante encadrant un texte qui célèbre les mérites de la *plante enchantée*, dont se sert M. Mariani pour préparer un vin, dont il a la bonne idée de faire célébrer les mérites de façon à provoquer des livres d'art. C'est à ce titre que nous devons parler ici de ce genre d'ouvrages car la réclame ainsi comprise vaut à l'art français de véritables œuvres d'art.

LOUIS RICHARD

FIN DE JEUNESSE

Paris, — Antony éditeurs, 8, Faubourg Montmartre.

BIBLIOTHÈQUE DES ERUDITS, ARTISTES, AMATEURS

La COLLECTION de *l'Ami des Monuments et des Arts* constitue un superbe recueil de planches et de mémoires, fondement de toute bibliothèque sérieuse d'érudit, d'artiste, d'amateur. On peut se procurer sept volumes au prix de 25 fr. et s'inscrire pour la réédition du premier au même prix. (Les derniers exemplaires ont été vendus jusqu'à 80 fr. chaque).

Les personnes qui n'ont encore pas toute la collection peuvent se procurer chaque volume isolément.

Un versement unique de 275 fr. donne droit au titre de membre fondateur, à l'envoi des volumes sauf le premier, au service de l'Ami des Monuments et des Arts à vie pendant sa durée, à la carte de membre et à la participation aux excursions de l'Ami des Monuments et des Arts dans les conditions du règlement.

ÉTRENNES DE LUXE

En les prenant tout de suite, on pourra faire relier ces volumes, qui constituent les meilleurs cadeaux à faire et dont l'importance peut être graduée suivant le nombre des albums achetés.

CHAMBRES DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE: Musée de Salzbourg, de la collection des MUSÉES EUROPÉENS. *(En carton)*. 55 fr.

LA TROIE D'HOMÈRE. 2e édition renfermant en supplément une grande planche, le premier et seul plan complet d'état actuel de la ville fameuse, selon les fouilles de 1893-1894.

Quelques exemplaires petit in-folio sur Hollande. 110 fr.

Superbes exemplaires dans un beau carton. — On ne s'engage pas à fournir cet ouvrage étant donné le petit nombre d'exemplaires disponibles.

PREMIER LIVRE D'OR DU SALON D'ARCHITECTURE. 55 fr.

Nombreux monuments français inédits reproduits par les procédés si parfaits de l'*Ami des Monuments et des Arts* (Voir ci-dessous)

SECOND LIVRE D'OR DU SALON D'ARCHITECTURE. *(Monuments français et étrangers)*. 55 fr.

Suite du précédent, quoique chaque volume forme un tout.

NOUVEL ITINÉRAIRE GUIDE ARTISTIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE PARIS, 1er volume. Reliure amateur. Tête dorée. Ouvrage le plus complet sur Paris. 25 fr.

GUIDE DE MOSCOU. *(Relié)*. Le prix des derniers exemplaires est élevé à 12 fr.

L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS. (Base de toute bibliothèque d'amateur, érudit, artiste, architecte, ou historien). **Huit volumes à 25 fr chaque.** — Réédition du 1er volume à 25 fr. dès qu'il y aura 300 souscripteurs. Un certain nombre sont déjà inscrits. (Les derniers exemplaires ont été vendus 80 fr).

Le Propriétaire-Gérant : CH. NORMAND.

Vannes.— Imprimerie LAFOLYE, 2, Place des Lices.

SOUVENIRS ET MONUMENTS DE

LA GRÈCE FRANÇAISE AU MOYEN AGE

PAR

G. SCHLUMBERGER

MEMBRE DE L'INSTITUT

(Suite). Voir l'*Ami des Monuments et des Arts*, tome 7, p. 17). — N°37.

UN DESIDERADA NATIONAL : ACQUISITION PAR LA FRANCE DES MONNAIES FÉODALES DES SEIGNEURS LATINS DES MAISONS DE FRANCE.

Au printemps de 1309, les Almugavares, constitués cette fois plus que jamais en démocratie militaire, et débarrassés de leurs chefs suprêmes qu'ils avaient massacrés, ayant tout détruit derrière eux, se trouvaient en Thessalie où le Sébastocrator Jean II l'Ange, l'ancien pupille de Guy II d'Athènes, ne pouvait leur opposer de résistance. C'est alors qu'ils entrèrent pour la première fois en relations avec le nouveau Mégaskyr d'Athènes, Gautier de Brienne. Le jeune prince nourrissait de grands projets de conquête ; avant tout il avait des différends à vider avec la princesse régente d'Épire et les Paléologues, au sujet des affaires de Thessalie. Il eut, lui aussi, l'idée fatale de prendre les aventuriers à sa solde ; d'abord tout alla bien, et Brienne, avec de tels auxiliaires, triompha facilement de ses ennemis Mais six mois ne s'étaient pas écoulés que les plus graves mésintelligences éclataient entre eux. Les trouvant trop coûteux et surtout trop turbulents, il voulut s'en débarrasser, ou du moins en renvoyer le plus grand nombre et chercha à les brouiller entre eux. Ceci ne pouvait leur convenir, car ils jetaient déjà des regards d'envie sur les richesses d'Athènes et sur les belles campagnes de Béotie.

Bref, les choses en vinrent à une rupture complète, et la guerre éclata menaçante pour les principautés franques d'Attique et de Morée. Dans ce grand péril commun, Gautier de Brienne fit appel à tous les barons, ses voisins et ses alliés. Tous répondirent à ce cri d'alarme et la noblesse franque d'Achaïe et de la Grèce continentale, les seigneurs d'Eubée et de l'Archipel, tous les vassaux

moréotes de la couronne de Naples vinrent se ranger sous sa bannière à côté de la chevalerie d'Attique, sentant bien que l'heure suprême était arrivée et qu'il y allait de l'existence même des souverainetés latines. Les deux armées se rencontrèrent le 18 mars 1311, sur les bords du Céphyse, non loin des marais et des gouffres ou *katavothra* du lac Copaïs. Du côté des Francs on comptait 700 chevaliers d'élite, 6400 cavaliers et 8000 hommes de pied, « la meilleure chevalerie d'Europe, » s'écrie orgueilleusement leur ennemi Muntaner Les Catalans, qui marchaient sur Thèbes et s'étaient retranchés sur la rive droite du Céphyse, étaient moins nombreux, et bien que beaucoup de Grecs thessaliens se fussent joints à eux, ils n'avaient pu mettre en ligne que 3500 cavaliers et 4000 fantassins. Les auxiliaires Turcs et Turcopoles, conduits par l'émir Khalyl, les avaient abandonnés, voulant conserver leur neutralité pour pouvoir fondre à leur guise sur celui des deux partis qui aurait le dessus. Les retranchements élevés par les Almugavares avaient transformé l'espace qui séparait les deux armées en un immense marais, et ce fut à travers cette boue profonde que les chevaliers de Gautier de Brienne s'élancèrent contre le camp fortifié de leurs ennemis. Ici encore, comme plus tard à Crécy, à Poitiers, à Nicopolis, à Azincourt, cette folle ardeur de la chevalerie franque fut la cause d'un immense désastre. A la tête des siens se précipitait Gautier de Brienne, précédé de sa bannière *au lion d'or sur champ d'azur semé d'étoiles d'argent*. Les Catalans, à pied, maniant des deux mains leur lourde épée, attendaient en rangs pressés le choc de toute cette cavalerie ; les chevaux caparaçonnés enfoncèrent et chancelèrent sur la terre détrempée ; les cavaliers démontés se remuaient avec peine dans cette boue épaisse. Bientôt l'avant-garde entière fut renversée ; soudain, on vit s'abattre la bannière des Mégaskyrs, et Gautier de Brienne, percé d'une flèche qui lui troua la gorge, tomba mort auprès d'elle. Ce fut le signal de la déroute et du massacre. Les Turcopoles, impatients de pillage, fondirent à leur tour sur les Francs affolés ; le carnage fut horrible, toute cette belle chevalerie fut égorgée sans pouvoir se défendre : là périrent les chefs illustres des plus grandes baronnies de Morée, d'Attique et de l'Archipel ; là tombèrent : Georges Ghisi, seigneur des îles de Tinos, Mykonos, Kéos et Sériphos et *tiercier* d'Eubée ; Albert Pallavicini, marquis de Bodonitza, *sextier* de Négrepont ; Thomas III de Stromoncourt, comte de Salone ; Raimond de la Roche, le dernier de sa noble maison, le sire de Karditza et son fils, presque tous les derniers descendants enfin de ces nobles aventuriers qui avaient jadis conquis la Grèce et le Péloponèse, sous la bannière des Villehardouin, des Cham-

plitte et des de la Roche. Un petit nombre eurent la vie sauve et restèrent prisonniers des Catalans. Telle fut la bataille de Céphyse, dont le souvenir confus subsiste encore parmi les rudes populations des bords du grand lac Copaïs et qui marqua le dernier jour du duché franc d'Athènes. Les Turcopoles coupèrent la tête du duc de Brienne et l'emportèrent en triomphe. Jeanne de Châtillon, sa veuve, quitta précipitamment ses États avec son fils mineur, et les bandes victorieuses, se ruant sur la Béotie et l'Attique, saccagèrent Thèbes et Athènes de telle manière, qu'aujourd'hui encore l'épithète de *Katilano* est, dit-on, pour les Athéniens, la plus mortelle injure. Les vainqueurs arrivés aux limites de la Grèce ne trouvant plus rien à piller devant eux, se fixèrent en ces contrées ; un duché nouveau fut constitué sur les ruines de l'ancienne souveraineté des de la Roche, sous la suzeraineté des princes d'Aragon. Cette étrange domination des Catalans et de leurs ducs sur Athènes et Thèbes devait durer quatre-vingts ans ; après eux vinrent des Italiens enrichis, les Acciaïuoli de Florence, qui, eux aussi, furent ducs d'Athènes, jusqu'à ce que la conquête de Constantinople par Mahomet II eût entraîné celle de toute la Grèce, en 1456.

De la domination des Catalans en Attique et des ducs vassaux de la couronne d'Aragon qui régnèrent à Athènes jusqu'à l'élévation des Acciaïuoli, de ces derniers eux-mêmes, on ne possède encore aucun souvenir numismatique ; cependant tous ces princes ont sûrement frappé monnaie, ne serait-ce que des pièces de cuivre et de billon destinées au menu trafic journalier. Espérons que des découvertes heureuses viendront bientôt combler ces vides et donner des notions nouvelles sur tant de princes dont l'histoire est encore si peu connue qu'ils semblent presque appartenir au domaine de la légende.

Baronnies secondaires françaises de Morée et de la Grèce continentale.

En Morée, il y eut primitivement douze grands fiefs, douze pairies, mais presque jamais dans la suite il n'y en eut un si grand nombre existant à la fois. C'étaient les de Bruyères, seigneurs de Karytèna[1], dans les monts de Scorta ou d'Arcadie ; les de Rozières, seigneurs d'Akova ou Matagrifon, dans cette autre portion de l'Arcadie qui s'appelait la Mésarée ou *Terre du milieu* ; les Aleman, seigneurs de Patras, auxquels succédèrent les évêques du même

[1] J'ai photographié à Karrytèna, au centre de la Morée, le rocher où se dresse le château et je reproduirai sans doute cette héliogravure dans le Corpus des monuments Grecs, dont une nouvelle partie est actuellement en cours de publication. C. N.

nom, métropolitains d'Achaïe, les de Valaincourt, de Mons en Belgique, seigneurs de Véligosti et aussi de Damala en Argolide ; les seigneurs de Nikli ; les de Nivelet, seigneurs de Gheraki ; les de Tournay, seigneurs de Kalavryta ; les de Lille de Charpigny, seigneurs de Vostitza ; les de Neuilly, maréchaux héréditaires d'Achaïe ; les seigneurs de Gritzena ; les de la Trémouille, seigneurs de Chalandritza. La plupart de ces premières familles de la conquête s'éteignirent rapidement, grâce aux guerres incessantes qui décimaient la noblesse, et leurs domaines héréditaires passèrent en d'autres mains, soit par mariage, soit par confiscation ou héritage. Dès 1324, cent vingt ans après la conquête, des baronnies primitives il ne restait plus que celles de Patras, aux évêques de ce nom, de Véligosti, de Damala, de Vostitza et de Chalandritza ; une seule était demeurée entre les mains de ses premiers possesseurs. Akova, avait passé aux princes d'Achaïe, puis avait été reprise par les Grecs en 1320 ; il en avait été de même de Karytèna ; Véligosti et Damala appartenaient à la puissante famille des Zaccaria de Gênes, seigneurs de Chio ; les deux familles seigneuriales de Nikli et de Gritzena étaient depuis longtemps éteintes ; Chalandritza allait passer tout entière aux mains de ces mêmes Zaccaria qui en possédaient déjà une portion ; Passava était retourné à la couronne. Seule une nouvelle et puissante baronnie s'était élevée plus récemment et subsistait encore, c'était celle d'Arkadia, qui appartint aux d'Aunoy, puis au Lenoir de Saint-Sauveur ; elle tomba, du reste, également, en 1387, sous la domination des Zaccaria.

Toutes ces familles baronales ont dû frapper monnaie à leurs noms et à leurs titres ; toutes ont dû pour le moins faire fabriquer des deniers tournois, à l'exemple de leurs suzerains les princes d'Achaïe, et cependant il y a peu d'années encore, on ne connaissait aucune de leurs monnaies. Depuis, les recherches infatigables d'un savant grec, dont nous avons déjà cité le nom, ont amené des résultats précieux. M. P. Lambros, d'Athènes, a eu l'heureuse fortune de retrouver plusieurs deniers de hauts feudataires de Morée ; de nouvelles découvertes succéderont certainement aux premières, bien que ces curieuses monnaies féodales semblent devoir demeurer toujours fort rares. Leur émission dut être en effet peu abondante, parce que les grands ateliers de Chiarentza et d'Athènes, en inondant toute la Grèce de leurs deniers tournois, devaient suffire amplement aux besoins de la circulation monétaire. Les pièces retrouvées jusqu'ici par M. Lambros, sont : deux deniers des comtes de Stromoncourt, dont l'un porte l'écu des seigneurs de Salone ; un denier de Guillaume de Villehardouin ,

frappé par lui comme tiercier d'Eubée du chef de sa femme, la princesse Karintana, héritière d'un des seigneurs de l'île ; quelques autres enfin frappées les unes par Hélène l'Ange, veuve d'un Mégaskyr et dame de la baronnie moréote de Karytèna, les autres par un baron de Damala en Argolide. Ces pièces, auxquelles leur rareté donne une valeur inestimable, sont un des ornements de l'admirable cabinet de M. Lambros. Sa collection, fruit de trente années de recherches dans le Levant est spécialement consacrée à l'étude des monnaies frappées par les Latins en Orient à la suite des croisades. Grâce à sa position au centre même des contrées où devaient s'étendre ses investigations, M. Lambros, qui connaît fort bien cette branche de l'archéologie des croisades, et qui l'a enrichie de nombreux et excellents travaux, a fait de cette collection une chose unique qu'on tenterait difficilement d'égaler aujourd'hui ; là sont rassemblées les pièces les plus belles, les plus rares, souvent uniques, des princes de Syrie, d'Épire ou de Grèce ; là sont réunies des séries prodigieusement riches de monnaies des grands maîtres de Rhodes, des Lusignan de Chypre, des princes d'Achaïe et des ducs d'Athènes. Un pareil trésor consacré au souvenir de tant de princes et de seigneurs latins qui, *presque tous, appartiennent aux plus vieilles maisons de France, devrait avoir sa place marquée au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale.* Malheureusement, le budget du ministère est pauvre et fort chargé, et plus malheureusement encore, Berlin est riche, Berlin qui s'est pris soudain d'une ardeur démesurée de surpasser les collections les plus célèbres, et qui, pour atteindre ce résultat, ne recule devant aucun sacrifice.



Historique
DE LA SAUVEGARDE DES MONUMENTS
CONTRE L'INCENDIE[1]
ET DU CHAUFFAGE A TRAVERS LES SIÈCLES

Par BUNEL

*Architecte en chef de la Préfecture de police, membre du Comité de l'*Ami des Monuments et des Arts.

Avant de passer à l'étude des origines de la Coutume de Paris, et spécialement des deux articles 189 et 190 de cette Coutume. qui comprennent les obligations entre voisins pour la protection du mur mitoyen, contre l'action du feu et le danger d'incendie, nous croyons devoir rapporter d'après Delamare[2], une ordonnance de Dagobert II, qui frappe d'une amende de trois sous d'or, en outre de la réparation du dommage, celui dont les bains, la boulangerie ou la cuisine auront occasionné un incendie[3].

Un autre capitulaire de Charlemagne, de l'an 800, concerne le bon entretien des boulangeries et des cuisines[4].

Delamare[5] cite encore une loi du XII[e] siècle, inscrite dans le droit oriental, concernant les fours ; nous croyons intéressant de la donner, parce qu'elle vise l'inconvénient de la fumée résultant du voisinage d'un four, incommodité qui, à l'époque actuelle, donne lieu à de nombreuses affaires civiles et qu'aucune ordonnance ne réglemente. « Le droit oriental apportait bien plus de précautions

[1] Notre éminent collègue, M. Bunel, vient d'adresser un remarquable *Rapport à M. le Préfet de Police*, sur la révision de l'ordonnance de 1875, concernant les incendies. M. Bunel y a vu une occasion de faire d'importantes recherches sur un sujet mal étudié. Nous devons à son amitié de pouvoir reproduire ici les parties de ce rapport qui sont d'un spécial intérêt pour les lecteurs de l'*Ami des Monuments et des Arts*.

[2] *Traité de la Police* : Tit. II, p. 703.

[3] *Cap. Reg. Franc.* Tit. I. Col. 120. Si quis desertaverit, aut culmen, ejecerit quod sæpe contingit, aut incendio tradiderit unius cujusque quod first falli (Mot saxon qui signifie *ruina*) dicunt, quæ per se constructa sunt, id est balnearium, pistoriam, coquinam vel cætera hujus modi, cum tribus solidis componat et restituat dissipata vel incensa.

[4] *Id.* Col. 337. Ut ædificia intra curtes nostras vel sepes in circuitu bene sint custodita et stabula, atque coquinæ et pistrina, seu torcularia, studiose præparata fiant.

[5] *Traité de la Police* : Tit. II, p. 703.

contre les accidents du feu qui pouvaient être causés par le voisinage des fours. » Harmenopule, l'un des juges de Thessalonique, qui écrivait vers le milieu du XIVe siècle, nous en fournit la preuve dans le recueil sommaire qu'il nous a donné des lois qui s'observaient de son temps. L'une de ces lois porte que : quiconque ferait bâtir un four dans une ville, serait tenu de laisser un vide de six coudées, c'est-à-dire de neuf pieds, en plein jour, entre son four et les maisons voisines. Elle ajoute que pour empêcher que les voisins ne soient incommodés de la chaleur du feu ou de la fumée qui sort du four, la cheminée que l'on y construira sera élevée d'une hauteur suffisante, fixée par cette loi, savoir : de vingt coudées au-dessus des fenêtres du dernier étage, si le four est bâti au midi ou à l'occident, ou de trente coudées si elles sont à l'orient ou au nord du four. La raison qu'elle rend de cette diversité de hauteur, se tire de la nature des vents selon les différentes saisons. Les vents du midi et de l'occident, dit cette loi, soufflent ordinairement en hiver, et en ce temps les fenêtres des maisons ne se trouvent ouvertes que très rarement ; joint, ajoute-t-elle, que les vents de l'une et de l'autre de ces régions, tempèrent et dissipent par leur humidité la chaleur du feu, au lieu que les vents de l'ouest et du nord soufflent dans la belle saison, que les fenêtres des maisons sont presque toujours ouvertes et recevaient conséquemment bien plus d'incommodité du voisinage d'un four[1]. »

Aucun manuscrit concernant la Coutume de Paris, ce que l'on appelait le droit non écrit, *jus non scriptum*, n'est parvenu jusqu'à nous. L'ordonnance de Charles VII, de 1453, obligea chaque fraction du territoire obéissant à une coutume et non soumise à loi romaine[2], de la rédiger par écrit et d'envoyer au roi une rédaction qui devait rester le droit positif de chaque fraction du pays coutumier.

Le premier texte officiel que nous connaissions est l'édition de 1510[3] ; elle ne comprend que treize articles relatifs au bâtiment et

[1] HARMENOPULI *promptuarium juris orientalis*. Lib. II, tit. IV.

[2] Sous saint Louis la dénomination changea ; l'expression de pays de *loi romaine* fut remplacée par celle de pays de *droit écrit*, qui se lit deux fois dans une ordonnance de ce roi, du mois d'avril 1250.

[3] *Les coustumes generales de la preuoste et vicomte de Paris*. Et sont lesdites coustumes à vendre, à Paris, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la fleur de liz d'or : en l'hostel de Jehan PETIT. Et au palais, par Guillaume Eustache, au tiers pillier : commis des greffiers du Chastellet de Paris.

Avec privilège de Messieurs de Parlement.

Bibl. nat. Rés. F. sur vélin, en caractères gothiques.

Voir : Manuel de la Société Cent. des Arch. Tome I.

ce n'est que dans l'édition de 1580[1] que nous trouvons les deux articles 189 et 190 qui, pour la ville de Paris, ont encore force obligatoire, sanctionnée expressément par le législateur (article 674 du Code civil).

Ces deux articles sont ainsi conçus :

CLXXXIX

Qui veut faire cheminées et autres contre le mur moitoyen, doit faire contre-mur de thuilots ou autre chose suffisante de demy pied d'espoisseur.

CXC

Qui veut faire forge, four et fourneau contre le mur moitoyen, doit laisser demy pied de vuyde et intervalle entre deux du mur du four ou forge : et doit estre ledit mur d'un pied dépaisseur.

Bien que l'ordonnance de Charles VII, obligeant de rédiger par écrit les coutumes, date de 1453, l'article 189 ne fut probablement pas écrit avant 1485. Nous le trouvons en effet compris dans l'article 6 de l'ordonnance de ce roi sur la police de Paris, qui dit :

Si aucun veut faire cheminée, astre, chouffe-dos ou chauffe-con, contre un mur mitoyant, il y doit faire contre-mur de tuilleaux ou de plastre de demi-pied d'épaisseur, et en certaine quantité de haut, et selon la mesure en tel cas accoustumée entre les maçons, afin que par le hasle et la grande chaleur du feu le mur n'en puisse nullement empirer[2].

La rédaction de cet article 189, dans le Grand Coustumier de France, diffère un peu des précédentes, elle est ainsi libellée :

Si aucun peut faire cheminées, astres ou chauffrettes à l'encontre du mur mitoyen, il doit faire contremur de thuileaux ou de plastre de demi-pied d'espesseur[3].

Quant à l'article 190, bien que les auteurs soient d'accord pour écrire que la Coutume de Paris fut rédigée sous saint Louis, il n'en est pas encore question dans l'édition de 1510 et nous ne le connaissons que par l'édition de 1580.

[1] *Coustumes de la préuosté et vicomté de Paris*, mises et rédigées escrit. en présence des gens des trois Estats, de ladite préuosté et vicomté. Par nous Chrestofle de Thou, premier Président, Claude Aujorant, Mathieu Chartier, Iaques Viole et Pierre de Longueil, Conseillers du Roy en sa cour de Parlement et Commissaires par lui ordonnez

A PARIS

Chez Iaques du Puis, *libraire, iuré à la Samaritaine.* 1580.

Bibl., nat F 2800.

Voir : Manuel de la Société Cent. des Arch. Tome I.

[2] *Fontanon*, T. I, p. 873.

[3] *Sainte-Palaye*. Livr. II, chap. XXXVIII, p. 156.

Avant de poursuivre notre historique des règlements sur les dangers d'incendie, nous croyons devoir dire, aussi brièvement que possible, quel était, avant et après la Coutume, le mode de construction des cheminées, des âtres, chauffe-dos ou chauffe-doux, des fours, forges et fourneaux et ce que l'on entendait par ces mots.

COMPTE RENDU

DU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE LA SORBONNE ET DE LA RÉUNION DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS, SESSION DE 1895[1].

(*Suite*). Voir l'*Ami des Monuments et des Arts*, tome 9, pages 113, 159, 237, et 305.

XXIII[e] COMMUNICATION

BUSTE DE RONSARD

D'après celui qui ornait son tombeau à S[t]-Cosme, près Tours.

Par Charles de GRANDMAISON,

Correspondant de l'Institut.

Il existe dans les Musées de Blois, Vendôme et Tours, à la bibliothèque de cette ville et aux archives d'Indre-et-Loire, peut-être ailleurs encore, des bustes en plâtre de Ronsard qui sont évidemment des moulages faits sur un même original qu'on ne retrouve plus. Le poète est représenté de face, la tête couronnée du laurier d'Apollon ; la barbe en pointe ; il a un col rabattu et un vêtement fermé jusqu'en haut d'une rangée de boutons, comme une soutane. Le front est élevé, le nez aquilin, la bouche fine et ex-

[1] Nous avons donné dans l'*Ami des Monuments et des Arts* la partie vraiment intéressante des communications qui nous paraissaient dignes de publicité. Depuis lors, le Ministère a publié *in extenso* tous ces mémoires. Nous continuons néanmoins à donner la substance d'autres études, que le défaut de place nous a empêché d'imprimer jusqu'ici, et auxquelles nous sommes heureux de pouvoir donner pour lecteurs le public choisi de l'*Ami*. On sera sans doute bien aise de trouver ici un exposé concis et complet de ces travaux, qu'on chercherait vainement ailleurs, d'autant que la publication de la *Réunion des Beaux-Arts* constitue un volume d'une lecture bien abondante pour la plupart des hommes d'étude. Nous prierons seulement, pour l'avenir, les correspondants de l'*Ami*, de vouloir bien nous adresser un résumé aussi concis que possible de leurs communications, car la place nous est de plus en plus mesurée.

pressive, la figure maigre et d'une grande distinction est habilement modelée. Tout annonce un véritable portrait, et le faire révèle un ciseau de la fin du seizième siècle, ou du commencement du dix-septième.

Pierre de Ronsard, le chef de la Pléïade, mourut dans son prieuré de Saint-Cosme, près Tours, le 25 décembre 1585, et fut enterré, suivant son désir, dans le chœur de l'église de ce prieuré, dont il subsiste encore quelques restes. Pendant plus de vingt ans, un monument funéraire manqua à cet homme qui avait été le prince des poètes de son temps. Ce ne fut que vers 1606, qu'un de ses successeurs, Joachim de la Chétardie, nommé prieur par Henri IV, eut la pensée d'acquitter la dette de la France envers un de ses plus illustres enfants et lui fit élever un monument dont le dessin nous a été conservé par Gaignières et se trouve dans la portion de ses manuscrits qui sont passés, par suite d'un vol, à la Bodléienne d'Oxford[1].

Ce monument n'était qu'une pierre tumulaire, avec épitaphe, appliquée contre la muraille de l'église, et surmontée du buste du poète qu'accompagnaient de chaque côté deux génies ailés sonnant de la trompette.

Lors de la suppression, en 1742, du prieuré de Saint-Cosme, qui dépendait de la collégiale de Saint-Martin, les chanoines le firent transporter à Tours, dans leur salle capitulaire, où il demeura jusqu'à la Révolution. Après la destruction de la collégiale, il trouva un asile dans le Musée de l'Ecole centrale du département d'Indre-et-Loire, établi dans les salles basses de l'archevêché de Tours. Il en sortit en thermidor an X et fut alors remis par le préfet, M de Pommereul, au département de Loir-et-Cher, dans lequel Ronsard était né. Voici l'arrêté que M. de Pommereul prit à ce sujet.

« *18 thermidor an X.*

« Vu la lettre du préfet de Loir-et-Cher par laquelle il nous in-
« vite à permettre la translation au chef-lieu de son département
« du buste de Ronsard déposé au Musée de Tours; considérant
« que Ronsard était né dans ce département, qu'il est utile que
« chacun de ceux de la République s'accoutume à honorer les
« images et la mémoire des hommes qui les ont illustrés;

« Que si le département d'Indre-et-Loire avait à réclamer de
« celui de Loir-et-Cher quelque monument qui pût l'intéresser, il

[1] Une copie de cette collection (16 volumes in-f°) a été exécutée par un artiste de talent, M. Frappaz, et appartient aujourd'hui au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

« se crée, par le don qu'il fait du buste de Ronsard, un titre à sa « reconnaissance et à une réciprocité de bons services ;

« Arrête :

« Le citoyen Raverot, conservateur du Musée de Tours, est au- « torisé à remettre à la disposition du préfet de Loir-et-Cher, et « spécialement au citoyen Montlivault, le buste de Ronsard.

« Expédition du présent sera adressée au citoyen Raverot et re- « mise, pour le préfet de Loir-et-Cher, au citoyen Montlivault[1]. »

Le jour même où il prenait cet arrêté, M. de Pommereul écrivait au préfet de Loir-et-Cher :

« *Préfet de Loir-et-Cher, 18 thermidor, an X.*

« Je vous envoye, suivant votre désir et mes promesses, mon « cher collègue, notre buste de Ronsard. Il ornait ci-devant son « tombeau à Saint-Cosme, où il était mort. Je crois que son épi- « taphe nous reste encore, et qu'un citoyen Lorain, habitant La « Croix de Bléré, possède le crâne de ce poète, qu'il a recueilli lors « du renversement de son mausolée. Cette relique vaudrait bien « toutes celles qu'on rajuste dans nos églises.

« Salut et amitiés. »

On remarquera que ce buste était celui-là même qui ornait le tombeau de Ronsard à Saint-Cosme, et comme c'est lui qui a été moulé, ainsi qu'on va le voir, il en résulte que nous avons bien l'effigie du poète qui figurait sur son tombeau[2].

Quatre jours après l'arrêté et la lettre ci-dessus, le préfet d'Indre-et-Loire écrivait à son collègue la lettre suivante qui explique l'existence, dans la région, de plusieurs bustes de Ronsard, et prouve que ces plâtres ont été moulés sur l'original provenant du tombeau élevé à Saint-Cosme.

[1] Cet arrêté et les deux lettres qui suivent sont en minutes aux Archives d'Indre-et-Loire.

[2] On peut faire sur cette lettre une autre observation : M. de Pommereul parle du crâne de Ronsard accueilli lors du *renversement de son mausolée*. Or, à la Révolution, le tombeau du poète n'était plus à Saint-Cosme depuis 1742 ; il avait été transporté à Tours, dans la salle capitulaire de Saint-Martin, et c'est là qu'il fut démoli. Ceci prouve que les ossements avaient suivi le tombeau et explique qu'on n'ait rien trouvé, en juin 1870, lorsque la Société archéologique de Touraine fit faire des fouilles dans le chœur de l'ancienne église de Saint-Cosme. (Voir, dans le *Bulletin* de ladite Société, t. II, p. 12 et suiv., le récit de ces fouilles et le texte de l'épitaphe de Ronsard, dont la partie principale est aujourd'hui au Musée de Blois).

« *22 thermidor, an X, Préfet de Loir-et-Cher.*

« Je vous préviens, mon cher collègue, que j'ai retardé d'envi-
« ron 10 jours l'envoi de Ronsard. J'ai trouvé ici un artiste qui
« m'en fait le creux, au moyen duquel j'en tirerai des plâtres. Vous
« ne perdrez rien au retard, puisque je joindrai à l'original une
« copie pour vous, si vous faites les frais de l'emballage. Dix à
« douze jours après, j'aurai d'autres copies du buste de Descartes,
« dont le ministre a gratifié le département, mais qui doit être
« placé à La Haye. »

Les minutes de ces deux lettres et de l'arrêté sont entièrement de la main de M. de Pommereul, et toutes trois portent au bas la mention : *Expédié*.

Il résulte clairement de ces documents que les moulages conservés à Tours, Blois, Vendôme, ont été, par les soins de M. de Pommereul, exécutés sur un buste placé en 1607 (date donnée par l'épitaphe) au-dessus de la pierre tumulaire du poète[1]. Cette opinion avait été émise, mais seulement comme vraisemblable, et sans aucune preuve à l'appui. Désormais, il n'y a plus à discuter.

Quant à l'auteur de cet original, qui a disparu depuis assez longtemps, aucune pièce ne permet jusqu'à présent de prononcer un nom. L'École de Tours, si brillante à la fin du quinzième siècle et pendant la première moitié du seizième, était alors bien déchue, et parmi les rares sculpteurs qui y travaillent de 1600 à 1610, je n'en vois aucun à qui l'on puisse attribuer une œuvre aussi distinguée. On y reconnaît la manière de Germain Pilon, notamment dans la façon dont sont traités les plis du vêtement qui rappellent tout à fait ceux de la statue de Birague. Elle ne saurait lui être attribuée, puisqu'en 1607, il était mort depuis plusieurs années, mais elle doit être de son école On sait qu'il eut non seulement des élèves, mais des fils adonnés à la sculpture. Il est très probable que Joachim de la Chétardie, qui n'était que prieur commandataire de Saint-Cosme, et résidait à Paris, où il avait une charge de conseiller au Parlement, s'est adressé à l'un des enfants ou des élèves de Germain Pilon, dont le nom nous sera peut être révélé un jour.

La reproduction d'Oxford nous montre que le buste était peint ; cheveux blancs avec laurier d'or, barbe blanche en pointe, visage coloré, collet blanc, vêtement noir. On est bien tenté, d'après cela,

[1] Il est vrai que le buste qui figure dans la collection Gaignières, tout en étant conforme au nôtre pour la pose, le costume et les lignes générales, en diffère un peu, notamment par la couronne de laurier qui, chez Gaignières, est beaucoup plus saillante, mais on sait combien sont souvent inexacts, quant aux détails, les dessins faits pour le célèbre collectionneur.

de voir dans l'original de ce buste une terre cuite ; mais un excellent juge, notre ami, M. de Montaiglon, est persuadé qu'il était en bronze, comme le Birague qui, lui-même, avait été peint. Nous croyons cependant que le doute est permis, jusqu'à la découverte d'un document qui viendrait trancher la question.

Il est bien difficile de savoir quels modèles suivit l'artiste pour rendre les traits du poète. Nous ne connaissons aucun buste de Ronsard qui lui soit contemporain. Peut-être cependant en existe-t-il? Nous remarquerons seulement que notre buste offre une réelle ressemblance avec le portrait placé au verso d'un des premiers feuillets de l'édition in-folio des œuvres de Ronsard de Buon ; et il est très probable que ce portrait avait été fait d'après des dessins ou peintures fournis par la famille, ou par quelque ami et admirateur du poète. La figure provenant de Saint-Cosme, outre son mérite artistique, a donc une valeur documentaire.

XXIVe COMMUNICATION

LES CONTEMPORAINS DES LENAIN A LAON

Par G. GRANDIN

Ancien conservateur du musée de Laon.

« Action et réaction. Le double phénomène doit être étudié « toutes les fois qu'il s'agit d'un homme de pensée vivant dans un « milieu intellectuel. L'influence réciproque imprimée ou subie « par des artistes tenus de produire, à la même heure, dans une « même région, est manifeste. L'histoire des Lenain est encore « obscure. Ce ne sont pas seulement les dates essentielles de la vie « de ces peintres éminents qui sollicitent notre curiosité. Leur édu- « cation paraît, à juste titre, un problème digne d'étude. Les devan- « ciers immédiats des Lenain, dans la ville de Laon, s'appellent *Jehan* « *Rutz*, *Jehan Cléopoin*, *Pierre Le Long* et *Jehan Lettin*. Le plus mys- « térieux de ces peintres, c'est *Jehan Rutz*, d'origine allemande. On « voudrait voir en lui l'initiateur des Lenain. Les dates connues jus- « qu'ici ne permettent pas d'admettre cette hypothèse : *Rutz* meurt » en 1607 au plus tard. Mais Laon est chaque année le lieu de pas- « sage des artistes flamands ou hollandais qui se rendent à Paris. « Quelques-uns ont pu séjourner dans le pays. *Rubens*, on le sait, « à une époque postérieure, fit une halte assez longue à Soissons. « Au surplus, *Pierre Le Long* pourrait être un descendant de *Pierre* « *Aerten*, d'Amsterdam, dit *Le Long*. En effet, ce peintre eut un « fils qui vint se fixer à Fontainebleau. *Aertsen* est mort en 1573.

« Son fils ou son petit-fils, héritier de son talent et de son surnom, « serait-il revenu à Laon ? En résumé, nous connaissons, grâce à « M. Grandin, le milieu dans lequel ont dû se former les Lenain. « Leur initiateur refuse encore de se nommer Mais les archives « notariales sont généralement indiscrètes. M. Grandin les fré- « quente. Il obtiendra d'elles, n'en doutons pas, le secret qu'il pres- « sent et dont nous attendons la confidence. » Ainsi s'exprimait M. Henry Jouin, l'aimable rapporteur du Congrès, au sujet de cette étude. Il ne nous est pas possible de mieux la résumer. Contentons-nous donc de la compléter en donnant les noms des artistes inconnus qu'elle renferme.

Pendant la seconde moitié du XIIIe siècle vivaient à Laon *Bérard*, peintre de l'évêque et *Willaume* le Verrier, qui ne furent peut-être pas étrangers à la composition et à l'exécution des riches verrières de la cathédrale Vers la fin du XIVe siècle, et pendant le premier quart du XVe, viennent : *Colart de Laon*, peintre et valet de chambre de Charles VI et *Colart de Jumigy*, peintre à Laon, accompagnés de *Bertrand*, d'*Ancel*, de *Jehan Hermant*, de *Simon de St-Gobain*, d'*Olivier*, de *Jehan de la Porte* et de *François*, tous également peintres. MATHIEU DE TILLEMONT, maître maçon, est qualifié vers l'année 1410 « de « maistre des œuvres de Nostre-Dame ». Pendant la seconde moitié du XVe siècle, en même temps qu'*Enguerrand Charonton*, l'auteur du tableau de Villeneuve-lès-Avignon, nous relevons les noms suivants : *Jehan de Midelet*, *Pierre*, *Simon Tarteron*, *Gérardin Tarteron*, *Jehan*, *Anthoine Du Quesnoy* et *Jehan Ducroq*, peintres. Au début du XVIe siècle, les peintres : *Jacqo*, *Jehan Bataille*, *Luc* et le verrier *Pierre Dutot*. Sur la fin du règne de François Ier : maîtres SIMON BARBIER et JÉROME « tailleurs d'ymages » et maître PAUL « hymaigier » qui ont dû certainement travailler aux si élégantes et si remarquables clôtures de chapelles de la cathédrale et de l'église Saint-Martin de Laon. Celle de cette dernière église porte même les dates $\frac{1540}{1549}$ et c'est précisément pendant les années 1538 à 1549 que ces sculpteurs figurent sur les rôles de la taille.

A citer également parmi les contemporains des Lenain, les peintres *Jehan Plaquet*, *Nicolas Bellot* et *Antoine Barengier*. *Nicolas Bellot*, auquel une notice a été consacrée l'an dernier, fit même partie de l'Académie de peinture où il entra, dès sa fondation, en qualité de syndic. Aux nouveaux renseignements apportés cette année est jointe la reproduction d'une gravure de Lochon, d'après le portrait du cardinal César d'Estrées, exécuté par *Bellot*.

XXVe COMMUNICATION

STATUETTE EN BOIS DE LA VIERGE DE SAINT-VALERY-SUR-SOMME

ET RELIQUAIRE EN FORME DE RETABLE OU ELLE EST PLACÉE

PAR

EM. DELIGNIÈRES D'ABBEVILLE

J'ai présenté, en 1888 et en 1893, des notices sur deux statuettes, l'une du *Puy de la Conception*, provenant d'une ancienne confrérie de ce nom à Abbeville, l'autre dite *du Vœu*, à la ville d'Eu : toutes deux en argent, fort intéressantes tant par leur travail que par leur histoire bien rétablie.

Une autre statuette en bois, d'une valeur artistique plus grande, de dimensions plus restreintes (0m,112), est conservée à l'hospice de Saint-Valéry-sur-Somme. Cette pièce occupe.dans une niche et au milieu d'une gloire, le centre d'un reliquaire en forme de petit retable (H. 0m590 ; L. 0m315), richement ornementé et fort curieux, remontant au XVIIe siècle.

La Vierge est représentée debout, la figure presque de face, le corps légèrement tourné à gauche, tenant l'Enfant Jésus assis sur son bras. La robe de la Vierge, garnie à la hauteur de la poitrine d'une broderie à perles, dorée, est surmontée d'une guimpe unie retenue au cou par un col à pointes, également doré ; elle est constellée de petites étoiles qui figurent également, mais plus grandes et de forme pentagonale, sur le large manteau qui le recouvre jusqu'aux pieds et dont les plis sont savamment distribués ; les bords de la robe et du manteau sont également à orfrois à l'exception de ces parties, la statuette est restée de la couleur naturelle du vieux chêne bruni par le temps. La tête, surmontée d'un diadème élevé, avec quatre montants tréflés et ajourés, est posée sur un voile à bords dorés qui tombe droit sur les épaules en laissant dégagés les cheveux qui descendent en torsades sur le cou.

Le travail de sculpture (on pourrait presque dire de ciselure) est d une grande délicatesse eu égard surtout à la matière relativement grossière dans laquelle le petit bloc a été taillé. La figure, d'un modèle parfait dans toutes ses parties, a un grand caractère ; elle est empreinte d'une sérénité presque divine et d'une expression d'infinie tendresse ; demi-souriante, au nez droit, fin, aux lèvres minces, délicates, le front élevé, les yeux demi-clos dans une sorte de béatitude céleste. Avec un sourire un peu énigma-

tique, elle rappellerait presque le type des femmes du grand Léonard ; en raison surtout d'une tradition qui ferait rattacher cette œuvre à une statue de Notre-Dame du Puy à Amiens, on pourrait la rapprocher de l'admirable type de la *Vierge dorée* au portail latéral de la cathédrale de cette ville, ce qui amènerait à donner à la statuette une date fort antérieure au retable.

Le reliquaire retable est garni sur les côtés de colonnettes en cuivre avec chapiteaux en argent, d'ordre corinthien. Elle est ornée, notamment de deux statuettes d'anges, en bas-relief, délicatement ciselées en argent, placées sur les écoinçons de la niche cintrée ; d'autres, en cuivre doré, en haut-relief, sont posées sur les piédouches de l'architrave. Puis, et à plusieurs endroits sont figurés des têtes d'anges ailés, d'ornements divers fort délicats, travaillés à jour en argent et en cuivre, rehaussés de pierres en cabochons, etc.

Ce reliquaire a été évidemment composé avec le plus grand soin et fait très richement, en vue d'y placer, en l'encadrant ainsi, la charmante statuette.

GUIDE
AUX MAISONS ANCIENNES D'ORLÉANS

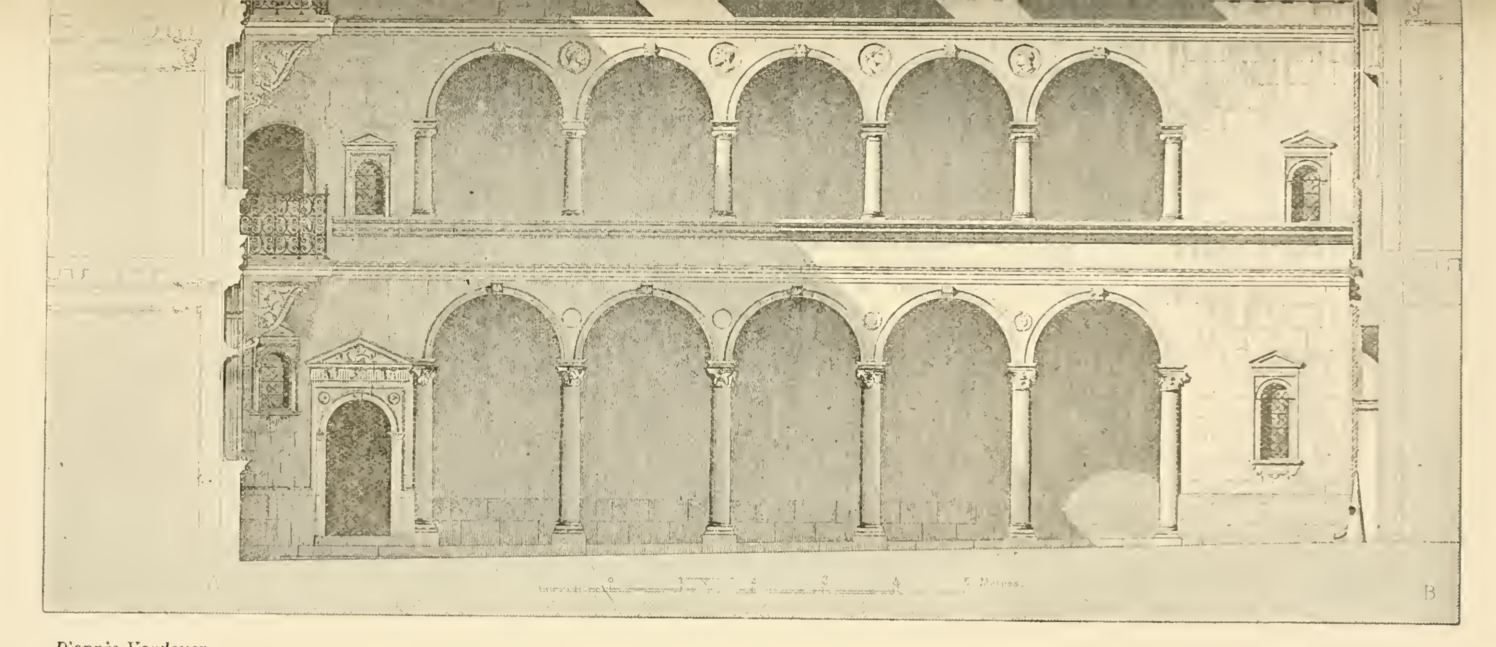
PAR

Charles NORMAND.

On chercherait vainement une énumération complète des maisons anciennes qu'il convient de visiter à Orléans. Quelques ouvrages les indiquent : les uns sont trop anciens et signalent des maisons qu'il est inutile de rechercher aujourd'hui ; les autres sont incomplets, désignent mal l'emplacement, ne donnent point des données historiques suffisantes. Presque toujours les connaissances techniques font défaut aux auteurs des descriptions.

Il nous a donc semblé fort utile de faire l'inventaire des maisons actuellement subsistantes. Nous les avons toutes visitées à maintes reprises, nous les avons photographiées ou mesurées, et nous avons pu assister aux transformations subies en ces dernières années. Nous avons également formé un recueil d'estampes déjà publiés.

C'est dans ces conditions, et après une dernière révision faite sur place, que nous avons réservé la primeur de cette description aux membres du Comité de l'*Ami des Monuments et des Arts*.



D'après Vaudoyer

ORLÉANS : Maison de François Ier, à l'angle des rues « Recouvrance » (nº 26) et de « la Chèvre-qui-danse ».

VUE DES PORTIQUES LATÉRAUX DANS LA COUR



Guide aux Maisons anciennes d'Orléans.

ORLÉANS. — MAISON D'AGNÈS SOREL, aujourd'hui MUSÉE DE JEANNE D'ARC

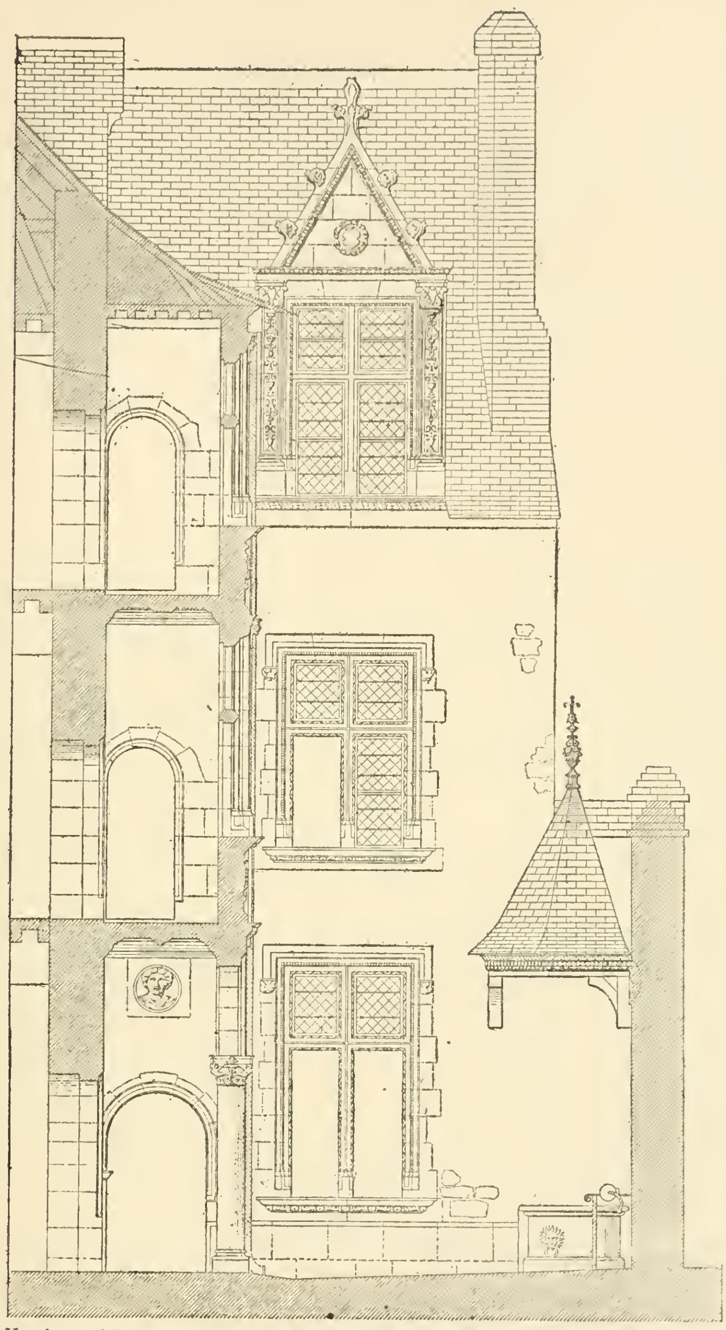
Rue du Tabourg. nº 13-15.

CHAPITEAU DU PORTIQUE AU REZ-DE-CHAUSSÉE DANS LA COUR

Photographie d'Alfred Normand, membre de l'Institut.



MAISONS ANCIENNES DÉMOLIES A ORLÉANS EN 1888
Vis-à-vis la maison dite « A LA COQUILLE ».
Photographie d'Alfred Normand, membre de l'Institut.



Vaudoyer del.

ORLÉANS. — *Maison dite d'Agnès Sorel* aujourd'hui *Musée de Jeanne d'Arc.*
Rue du Tabour, n° 13-15.

ÉLÉVATION SUR LE PETIT CÔTÉ DE LA COUR ET COUPE SUR LE PORTIQUE.

Malgré les démolitions faites au cours de ces dernières années, la ville d'Orléans est riche encore en spécimens d'architecture civile, et en particulier, de ceux qui remontent à l'époque de la Renaissance, qui a laissé à Orléans des exemples d'un style très particulier.

M. Léon Dumuys, un savant autorisé, a d'ailleurs publié une étude très remarquée sur la démolition des vieux quartiers d'Orléans ; on la trouvera dans le tome premier de l'*Ami des Monuments* (p. 316-325), avec accompagnement de deux planches. Nous avons encore publié ici des gravures sur Orléans, notamment dans le tome 3, p. 79.

RUE DE LA CHÈVRE-QUI-DANSE ET LA RUE DE RECOUVRANCE

Rue de Recouvrance, n° 26, à l'angle de la rue de la Chèvre-qui-Danse, on trouve la **Maison dite de François Ier**, élevée en 1540, en place d'un logis ayant appartenu à Hugues Bergereau, écuyer de cuisine du duc d'Orléans en 1492, puis à Jean Mynier, « maistre des ouvraiges pour la maçonnerie du roy à Orléans », et, en 1536, à Guillaume Toutain, valet de chambre du Dauphin. La belle et lettrée Anne de Pisseleu, demoiselle du Heilly, nièce de l'évêque d'Orléans, H. Sanguin, s'installa en 1540 dans cet hôtel et prit alors le titre de duchesse d'Etampes.

Les deux façades extérieures sont simples : sur la rue de la Recouvrance, au rez-de-chaussée, six pilastres d'ordre ionique, et, en haut, dans la corniche, de jolis médaillons.

L'intérêt du logis est constitué par sa cour; à droite du couloir qui y accède on trouve au rez-de-chaussée le bureau de l'épicier dont le *plafond est à poutres et poutrelles* décorées de losanges garnis de feuilles modelées à la façon de la Renaissance ; dans la cour on est charmé, à gauche, par les *deux galeries superposées*, couvertes en plafond à poutrelles, et sur lesquelles ouvrent des arcades plein cintre retombant sur des colonnes dont les *chapiteaux* sont, en bas, ornés de génies ailés sortant de feuillages, ou de satyres réunis par des guirlandes, et, au premier étage, d'élégantes *volutes* ioniques. Un petit escalier, daté 1540, permet d'y accéder par une élégante petite *porte* ; le tympan de son fronton est orné d'une salamandre sculptée ; à côté et à gauche de la porte est une *niche* à fond plat dont les moulures sont portées par DEUX TÊTES reliées par une guirlande, motif ravissant de grâce, de composition délicate et d'exécution soignée. Le côté droit de la cour est

déformé par les hangards de l'épicier qui a couvert la cour; ainsi, des deux tourelles voûtées en coupole qui flanquent les angles de ce côté, la plus intéressante, celle de l'est, est masquée par le plancher d'une cahute servant aux dépôts des magasins; pourtant on voit percer quelques fragments sculptés, couverts d'épaisses toiles d'araignées, qui laissent soupçonner la délicatesse du chef-d'œuvre dissimulé et des sculptures qui ornent la TROMPE développée en éventail pour porter la tourelle sur une salamandre accroupie, des fleurs, des feuilles, des têtes d'anges, et un faucon, la date de 1540, qu'on retrouve sur un plafond se lit sur une pierre de l'escalier. L'autre tourelle monte du fond. Les deux croisées percées à chaque étage sont défigurées, on ne voit plus les cintres et frontons figurés par Sauvageot et décrits par Blémont. J'ai cherché inutilement les écussons royaux ou de dauphins alternant avec des fleurs de lys effilées, que Blémont a vu dans des plafonds que j'ai trouvés repeints et restaurés! La *grille de fer* du balcon subsiste en place au premier étage de la cour, et c'est par ici qu'on accède aux appartements.

Rue de Recouvrance n° 30, une porte moderne est ornée, dans le haut à gauche, d'une jolie chimère tenant dans la patte brisée un écusson où sont les armes des Colas des Francs, suivant l'interprétation du docteur Patay, dans son livre des *Enseignes et Inscriptions*; à droite on voit un animal qui peut être un singe ou un chien. *(A suivre).*

BONS EXEMPLES

SAUVEGARDE DE L'ASPECT DES MONUMENTS

DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

La Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, dont le siège est à Rouen est active et publie de précieux travaux; elle vient de faire paraître la 1re livraison de son tome X. Il est utile de mettre en évidence la communication ci-dessous qu'on y trouve à la page 125, afin d'en recommander la propagande aux adhérents du Comité de l'*Ami des Monuments et des Arts* des autres régions:

Fontaine du Beffroi. — M. G. Le Breton rappelle la dégradation qu'a subie cet intéressant édicule par suite de la pose de fils électriques. Le petit génie devra être consolidé; il sera bon de profiter de la circonstance pour assurer la conservation des boiseries en les passant à l'huile cuite; il y aurait même à obtenir, à

moins de graves obstacles, une modification des baies voisines, pour les mettre mieux en harmonie avec la loggia.

Immunité des édifices. — Profitant de ces explications, M. Lefort se persuade qu'il répond au désir non seulement de ses confrères, mais encore de toutes les Sociétés archéologiques, en réclamant avec insistance l'enlèvement de toutes les transmissions électriques dont on a surchargé les édifices publics. La protestation vise tout spécialement les monuments historiques qui ont des droits particuliers à n'être point affublés de ces réseaux industriels. On a bien su, en quelques lieux, créer pour ces derniers des pilots de support ; il faut que cette mesure se généralise.

La Commission appuie énergiquement la proposition de l'architecte en chef de la Seine-Inférieure.

Restauration de l'église d'Aumale. — Lors d'un récent voyage à Aumale, M. Charles Normand a pris diverses photographies dont l'une, faite des toits, montre les travaux de restauration. Le Bulletin de la Commission des Antiquaires de la Seine-Inférieure donne à ce sujet d'intéressants renseignements sur ce remarquable monument Les voici :

« Tous les piliers de la nef ont été entièrement refaits ; les murs de cette nef ont été surélevés et percés de cinq magnifiques fenêtres ogivales. Enfin, sur les instances de M. le Maire, qui a prêté à cette entreprise son concours le plus actif avec l'appui le plus éclairé, les voûtes du chœur et des chapelles ont été nettoyées et restaurées pour les mettre en parfaite harmonie avec la voûte neuve.

« Les dépenses s'élèvent à plus de 100000 fr., et laissent un déficit de 6000 fr. ; et lorsqu'il aura été comblé, il restera encore à remplacer les vulgaires pavés par un dallage convenable en pierre, à fermer le chœur par une bonne grille en fer, enfin à pourvoir à l'aménagement de l'ancienne chaire, dont un amateur a estimé la jolie cuve à 10,000 fr.

« Enfin, quand pourra-t-on songer efficacement aux travaux extérieurs, sans parler de la continuation de la galerie du chevet, tant de délicates sculptures sont à refaire, surtout du côté sud, et où diverses consolidations sommaires en briques sont la triste réalité qui n'est plus à Caudebec qu'à l'état de souvenir.

« Par cet exposé bien imparfait, la Commission peut juger combien les allocations administratives auraient, à Aumale, un emploi utile et urgent. »

M. Lefort, après une mention du beau buffet d'orgues qui ne fut pas fait pour cette église, insiste sur l'urgence extrême de remettre

en leur état primitif les magnifiques sculptures qui décorent à l'extérieur le sommet de la basse-nef méridionale. La pierre, totalement minée par le temps, s'émiette chaque jour ; et si quelque morceau considérable venait à s'en détacher tout d'un coup, il y aurait péril pour la sécurité publique, la rue étant l'une des plus fréquentées de la ville. La dépense s'élèvera à environ, 4000 fr.

Les administrations locales et les libéralités individuelles ayant fourni près de 80000 fr. pour les grands travaux qu'il a pu exécuter à cettte église, l'architecte en chef voit là un exemple des plus louables qu'il est à propos d'encourager. Il n'hésite pas, en conséquence, à demander à la Commission d'émettre le vœu que le complément de restauration qui vient d'être réclamé, soit au plutôt accompli sur les seuls fonds de l'Etat et du département, les ressources de la ville étant tout à fait épuisées par les quêtes réitérées pour l'église et pour l'hospice.

La Commission accueille cette communication avec grand intérêt ; et, après en avoir délibéré, conclut en invitant M. Lefort à poursuivre son projet de concert avec les intéressés. Elle émet, à l'unanimité le vœu qu'il soit pourvu à la dépense selon la proposition précédente

---

REVUE DES REVUES

Un nouveau Portrait de Charles le Téméraire a été signalé par M. Perrault-Dabot, dans le *Bulletin archéologique* de 1894, paru en décembre 1895, d'après une miniature de la bibliothèque de Montpellier. Son principal intérêt est de présenter, ce qui n'arrive presque nulle part, le portrait de face, avec cheveux longs, barbe et moustaches. Le duc Charles occupe le bas de la composition. Voici la liste des portraits du duc :

1° Tableau du Musée de Bruxelles (duc jeune, imberbe).

2° Tableau du Musée de Dijon (assis sous une tente, aspect sombre, souvent gravé, donne le mieux le caractère du despote).

3° Panneau du musée de Versailles, (le duc, le Parlement de Bourgogne. Figure rasée, œuvre de l'époque mais trop petite).

4° Portrait à Meyriez, près Morat (Suisse) ; copie ancienne du portrait, conservé à Morat après la bataille et disparu depuis. Il est debout, pieds nus, d'un accoutrement mi-parti guerrier et civil ; il tient de la main droite un fourreau et de la gauche un livre ouvert, au monogramme du Christ, avec les mots: *Nihil sine me, rien sans moi.*

Dans les miniatures suivantes le duc a les cheveux courts et la figure rasée

5° Copenhague : livre d'heures Undelot (*A genoux, peu authentique*).

6° Bruxelles : Bibliothèque de Bourgogne : *Histoire générale du Hainaut* (âgé de treize ans, de vers 1446, par Van der Weyden).

7° Bruxelles : Bibliothèque de Bourgogne : *Composition de la sainte Ecriture*, de 1462, peut-être par David Aubert. Portrait trop petit.

8° Bibliothèque nationale, collection Gaignières (Portrait de trois quarts et de jeunesse. Gravé dans l'ouvrage de Montfaucon).

10° Musée d'Arras : buste (sanguine) du Téméraire et Philippe le Bon attribué à J. Le Boucq. Identique au précédent mais retourné.

11° Bibliothèque de Montpellier. (Décrit ci-dessus).

12° Statue (sans caractère) sur le tombeau du Téméraire à Bruges, élevé en 1559.

13° Musée de Dijon : bas-relief d'applique (sans caractère).

14° Tombeau (détruit en 1717) dans l'église Saint-Georges à Nancy. Se méfier d'une lithographie où on a représenté les statues du Téméraire avec ces mots : *Carolus Audax et Margareta* ; ce sont celles de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille ; même erreur sur la cheminée de la salle des Francs à Bruges, et qui a été reproduite au catalogue des moulages du Musée de Versailles.

Autun. Tombeau disparu de Saint-Lazare, du pourtour de l'abside. Ce monument, dont M. Thiollier vient de réunir les éléments, doit exister encore en partie sous les boiseries installées sous Louis XV, derrière le grand autel de la cathédrale.

Nous souhaitons, avec M. Thiollier, qu'on rassemble en cette place les fragments épars de ce monument roman, qu'il a étudié dans le Bulletin archéologique de 1894, paru en décembre 1895.

L'architecte du château de Saint-Loup (Poitou), construit vers 1609 (millesime du cadran) pour Claude et Louis Gouffier, est inconnu. M. Bouneault suppose (*Revue Poitevine*, n° 144) que Jacques d'Angluze, l'architecte du château de Brissac a dû être aussi celui de Saint-Loup ; son hypothèse est fondée sur l'analogie des deux constructions.

Restauration du Panthéon. *Rapport de M. Drum.* Nous trouvons dans le Bulletin provincial des architectes français les curieux détails, que nous reproduisons à la page suivante :

EXTRAIT DU RAPPORT DE M. DURM.

Architecte de Carlsruhe.

(DE LA 31e A LA 39e COLONNE DU TEXTE GREC

Propositions pour la Conservation du Parthénon et leur exécution pratique. — Amélioration des essais de restauration antérieures.

« J'exprime ici, préliminairement, qu'il faut avant tout conserserver à la ruine son caractère et que l'aspect qu'elle offre actuellement ne doit pas être modifié dans son expression extérieure.

De ce qui est exposé dans le chapitre IV, il résulte qu'il y a lieu d'exécuter les travaux suivants :

Savoir :

I. — Arrachement complet des végétations parasites qui poussent au milieu des ruines ; aussi bien dans le soubassement que dans les parties supérieures. Il faut veiller, à l'avenir, à ce que les arbres et arbrisseaux ne puissent absolument plus pousser dans les joints du stylobate et du dallage du péristyle et de la Cella. Pour cela, il faut remplir les joints ouverts et dégradés qui offrent de la place à ces végétations par un mastic ou du ciment de la couleur de la matière.

II. — Mais pour le dallage, on pourrait mieux encore le garantir par une canalisation rationnelle du sol élevé de la Cella et même de la nef contiguë. Dans ce but, il y aurait lieu de surélever le dallage et le refaire à nouveau avec des pentes aboutissant à un puisard situé au centre de la Cella, mais, en faisant en sorte que les dalles sur lesquelles on voit des traces de la position de l'entrecolonnement intérieur antique ne soient pas déplacées.

Ce puisard (Impluvium) peut être établi de la manière la plus simple et les eaux pluviales conduites dans les citernes existant dans le roc du côté nord, ou même rejetées, à jour, hors de l'enceinte de l'Acropole (voir pl. I ce projet de canalisation). La canalisation est divisée en deux parties, ce qui donne lieu à deux puisards réunis entr'eux par un tuyau de fonte émaillée avec un tuyau collecteur débouchant vers le côté nord. Ces puisards ne seraient pas grands, tels que ceux de nos conduites d'eaux municipales et on les vend tout prêts. Cette canalisation serait semblable à celles que l'on voit dans les maisons antiques ou dans quelques temples (Panthéon à Rome).

III. — Du côté sud, il y a des parties soutenues par des pièces de bois, ce qui est aussi peu solide que monumental. L'état actuel des remplissages à mi-épaisseur ne vaut rien, et il faut procéder à un remplissage à nouveau sur toute l'épaisseur du mur et avec des matériaux pareils à ceux de ce qui reste des murs de la Cella.

L'accès de l'escalier du Minaret est à consolider par un linteau sans augmenter la hauteur existante. Cet escalier à colimaçon sur voûte rampante, n'est pas par lui-même un ajout embellissant le monument mais il a acquis par le temps un certain droit à sa conservation et d'autant plus qu'on s'en passerait difficilement pour effectuer les travaux de réparation et d'entretien du monument. De plus les rapports statiques d'une partie de l'opisthodome exigent sa conservation, car sans cela la partie supérieure de l'angle sud-ouest devrait être démolie et refaite à neuf puisqu'elle est actuellement soutenue surtout par le remplissage des entrecolonnements qui constitue les murs de cet escalier sur trois côtés. Il est nécessaire aussi que ce dit escalier soit remis en bon état et tel qu'il puisse être fréquenté sans danger. La voûte rampante et le noyau peuvent rester, mais les marches doivent être reconstituées avec des briques posées de champ.

Il paraît également nécessaire de démolir la voûte posée en 1870 sur la grande porte et de rétablir, dans la forme primitive, le linteau en marbre à la place de l'inconvenant arc en brique et du mesquin linteau soutenu par des attaches en fer.

Les placages en brique qui complètent des parties du parement intérieur des murs du temple, exécutés à bonne intention à l'époque, ne sont pas à maintenir aujourd'hui. Il faudra enlever les briques et compléter les faces de ce qui reste des murs, vers l'intérieur, par des dalles de marche reproduisant l'appareil antique.

Les grands blocs endommagés ayant leur surface entamée par de larges fentes et des épaufrures d'éclatement seraient à réparer de même afin d'empêcher l'humidité de pénétrer la muraille et d'achever sa destruction complète.

Il va sans dire qu'on devra laisser les surfaces couvertes de peintures byzantines dans leur état actuel, car elles sont sacrées par le temps et dignes de conservation. Le Monument doit encore pouvoir nous raconter, lui-même, son histoire.

IV. — Il n'est pas nécessaire de réparer les colonnes du périptère encore en place sous leur charge, car, si les dommages subis ne servent pas à les décorer, ils ne sont pas à prendre en considération eu égard à la puissance de ces colonnes vis-à-vis de leur fonction. Ici la restauration devrait se restreindre à la mise en

place, avec un mastic quelconque, des fragments tombés à la suite des derniers tremblements de terre (côté nord).

Les restaurations faites antérieurement de certains tambours de colonnes, remontées sans qu'elles supportent d'entablement, par des remplissages en brique des parties manquantes de ces tambours sont à refaire au moyen de raccords convenables en marbre.

Du côté nord gisent sur le sol de beaux chapiteaux, admirablement conservés, provenant des colonnes du périptère qui, tels qu'ils sont abandonnés maintenant, finiront par être détruits par le temps tandis qu'ils sont dignes d'une remise en place. Quelques tambours de ces colonnes demanderaient à être raccordés ou complétés parce que ces morceaux, eux aussi, sont dignes d'être réparés et réunis en place dans le Monument. Là où les blocs des éléments architecturaux se trouvent en si bon état et sous la main, il y aurait péché d'omission à les laisser sans emploi joncher le sol. Ils ont pour nous, outre leur valeur historique, un autre intérêt majeur comme exemple et sujet d'étude, et c'est pourquoi ils méritent des soins et non pas le sort de périr dans un monceau de débris.

V. — Les chapiteaux des colonnes périptérales ne paraissent pas en danger immédiat à l'exception de celui du côté ouest à l'extérieur. Pour celui-là, il est absolument nécessaire de le compléter par un raccord bien fait, du côté interne, au lieu de ce morceau actuel mal attaché par des crampons en fer, et cela pour éviter un malheur et assurer la stabilité à ce point de l'édifice. Un étaiement de l'architrave adjacente sera indispensable pour l'exécution de cette réparation.

VI. — Les architraves, frises à triglyphes et corniches peuvent, en dehors de quelques petits raccords, rester telles qu'elles sont. Malgré les dommages subis elles pourront être gardées en place et il suffira de leur accorder une protection suffisante. Cette protection consiste à remplir les vides entre les blocs de la corniche (là ou il en existe) afin que les eaux pluviales ne puissent plus pénétrer dans le creux de la muraille et atteindre les parties inférieures de l'entablement. Il n'est pas nécessaire de remplacer les fragments manquant à la corniche des côtés est et ouest, mais il faut remplir et fermer les joints et cassures, comme on le voit partout aux édifices du moyen-âge, avec du plomb, du mortier ou un ciment qui ne pousse pas et dont la coloration devrait s'accorder avec le marbre du monument. Quand on emploie du ciment, il faut agir avec la plus grande précaution, parce que si on emploie du ciment qui gonfle et pousse, on peut causer des accidents irrépa-

rables. Il est nécessaire de faire des essais préalables et de ne se servir que de matières bien éprouvées.

Les entablements existant des côtés nord et sud, sont dépourvus de leur couverture de garantie par l'absence des dalles de corniche qui furent jetées brutalement en bas, au commencement du siècle. Les morceaux dont se compose la frise à triglyphes sont disjoints et laissent de larges vides entr'eux. Mais là il ne convient pas d'employer un mastic ou du ciment, et il faut plutôt rétablir la couverture en reconstituant la corniche comme c'est indiqué, pl. II. C'est seulement de la sorte qu'on aura apporté un remède permanent et conforme à la dignité et à la valeur du Monument. Les nouveaux blocs de corniche seraient profilés exactement comme les anciens car il n'y aurait aucun avantage à un épannelage n'indiquant qu'à peu près la forme du profil primitif. Il n'est pas interdit de réemployer quelques-unes des plaques tombées qui peuvent encore servir. Ces plaques seraient posées à joints bien serrés et réunies entr'elles par des agrafes, afin d'obvier à la pénétration des eaux pluviales et à tout déplacement de morceaux ; mais il faut employer la meilleure qualité de marbre pour cela et non pas des blocs ayant leurs veines de biais et non parallèles à la face du lit ou avec des veines de mica comme il s'en trouve sur le sol du côté nord. Les agrafes doivent être en bronze, car nous n'avons plus à notre disposition l'excellente qualité de fer antique traité au charbon de bois. La dépense plus grande pour préserver les marbres contre les fentes et les éclats n'est pas inutile et vaine.

Pour l'exécution de ces travaux, il sera nécessaire d'exécuter des échafaudages et étaiements, des quatre parties de l'édifice touchant aux angles nord et sud et d'installer des appareils de levage.

Remarque. — Il n'est pas dit qu'il n'y ait pas des réparations plus ou moins urgentes dans d'autres parties du Parthénon et surtout aux architraves extérieures des faces est et ouest. Ceci se vérifiera seulement quand on aura les échafaudages établis pour les réparations des corniches des faces est et ouest, et on pourra, avec ces mêmes échafaudages, facilement réparer les dommages découverts.

La couleur des marbres nouveaux, intercalés dans les marbres antiques, ne doit pas amener d'hésitation, car sur tout le monument se voient des différences de tonalité. Le côté sud est blanc le côté nord gris noirâtre, les côtés est et ouest sont brillants, d'une chaude couleur brun doré ravivée, pour ce dernier côté, par les taches blanches des éclats causés par le choc des obus.

Et si quelque morceau trop neuf choquait beaucoup, on pourrait facilement lui donner artificiellement la teinte voulue.

De la même manière que pour les corniches, il faut aussi procéder aux restaurations des frontons en suivant la même méthode. Les blocs trop abîmés ou entamés doivent être enlevés ou seulement réparés en employant les anciens matériaux où c'est possible. Tous les joints verticaux sont à garnir avec du plomb ou du ciment, afin que l'eau de pluie ne puisse pas pénétrer dans les vides et continuer à détruire les membres d'architectures situés en-dessous. On doit apporter à cela le plus grand soin et chaque année, après les réparations effectuées, on devra visiter les joints et réparer les défectuosités qui pourront apparaître.

VII. — Le point le plus délicat des réparations est à la colonnade interne, située au devant de l'opisthodome, supportant la frise des cavaliers et encore quelques poutres transversales du plafond. Ici une intervention énergique peut seule sauver ce péristyle d'une ruine complète.

Les trois blocs d'architrave juxtaposés qui portent sur la colonne d'angle nord-ouest et sur la suivante, doivent être enlevés et renouvellés, car ils sont complètement crevassés et fendus, et celui du côté externe à mettre à neuf, devra porter le petit filet et les gouttes. Il faut aussi renouveler les blocs constituant l'architrave entre la deuxième et la troisième colonne.

Il faut aussi remettre à neuf le bloc interne et le bloc intermédiaire de l'architrave, de même que la plaque de frise interne qui est au-dessus du bloc de l'architrave interne, entre la troisième et la quatrième colonne (entrecolonnement central au-devant de l'opisthodome).

Pour l'entrecolonnement entre la quatrième et la cinquième colonne (située en contact avec le mur d'escalier du minaret) le bloc d'architrave interne est seul en mauvais état et exige le remplacement.

Le chapiteau de la colonne à l'angle Nord-Ouest et les chapiteaux de la troisième et quatrième colonnes n'offrent pas l'assiette nécessaire aux architraves qui y viennent porter. Ces chapiteaux sont à remplacer par de nouveaux ou plutôt à raccorder par des blocs de la demi-masse du chapiteau en conservant la moitié en bon état, si c'est possible.

Les tambours sous les chapiteaux de la troisième et quatrième colonnes sont également très endommagés et leur changement sera probablement jugé nécessaire mais on ne pourra constater réellement le fait que quand les chapitaux seront enlevés. Il peut se faire, en effet, que les fendillements et épaufrures qui se manifestent à la surface périphérique des tambours ne se prolongent pas de part en part et ne passent pas par le centre.

Il y aura lieu également de renouveler, en outre de ce qui est dit ci-dessus, quelques plaques lisses de la frise interne du péristyle intérieur (dont il est question dans tout ce qui précède au présent article 7).

Le système d'échafaudage et d'étaiement est indiqué dans les planches 3 et 4.

La porte de marbre, indiquée dans la figure 12, est à préserver d'une chute probable par la pose d'un nouveau bloc de support vers la face ouest.

« Ne remuez pas ce qui est en place ».

Ce mot de l'illustre homme d'état allemand Bismarch, doit-être appliqué aux mesures de conservation du Parthénon. Les parties bien en place ne doivent pas être remuées. Mais si les parties en leur place bien assises ne doivent donc pas être touchées, nous ne devons pas non plus les abandonner avec indifférence pour éviter qu'elles ne subissent encore de plus graves atteintes. Notre devoir est de les entretenir pour les conserver aux siècles futurs.

C'est ainsi, sans doute, que jugèrent les Allemands et les Français de bon sens et les Architectes qui rétablirent le temple de la Victoire Aptère et les parties de l'Erechthéion, ou qui réparèrent le Monument choragique de Lysicrates.

. . . .

Traduit de l'allemand par Max Schultze.

Pour copie conforme,

E. Troump.

LA SPARTE FRANÇAISE DU MOYEN AGE

Le « Bulletin de Correspondance Hellénique vient de publier l'intéressant rapport suivant sur une mission à Mistra dont nous reproduisons les parties essentielles :

Vous savez, Monsieur le Directeur, combien ces ruines sont étendues, combien les monuments dignes d'une étude attentive y sont nombreux : c'était une très longue entreprise. Le temps trop court dont a pu disposer M. Eustache, une indisposition dont j'ai souffert trois semaines ne nous ont pas permis, malgré tous nos efforts, de la conduire au terme. J'ajouterai que de graves difficultés ont ralenti nos travaux. Notre respect des croyances, notre dé-

vouement effectif aux intérêts de la Grèce ne nous ont pas garantis des méfiances et des jalousies, auxquelles une mission étrangère peut être exposée, ne nous ont épargné ni les entraves ni même les dangers. Heureusement l'appui du gouvernement grec a pu les écarter.

Notre œuvre, restée incomplète malgré nos espérances et nos efforts, n'en est pas moins considérable.

Les ruines de Mistra couvrent tout un avant-mont du Taygète. Au sommet, à plus de 600 mètres, se dresse la forteresse fondée au commencement du XIIIe siècle par Guillaume de Villehardoin et en très grande partie reconstruite plus tard. A l'ouest, un plateau large et escarpé porte la haute ville groupée autour du palais des despotes byzantins et fermée par une première enceinte ; sur les pentes, au nord, s'étagent, à l'intérieur d'une seconde enceinte, la ville religieuse avec la métropole, le palais archiépiscopal, la plupart des monastères et des chapelles. La forteresse des Villehardouins était devenue après 1263 le point d'appui de la domination byzantine en Morée, le noyau d'une grande ville, résidence des despotes. Mistra est restée une ville importante sous la domination turque jusqu'au XVIIIe siècle, au cours duquel, à la suite d'une révolte du Magne, elle a été peu à peu abandonnée.

Le plan des ruines a été complètement relevé. J'ai moi-même dirigé et contrôlé les travaux du géomètre. J'ai fait étudier avec un soin particulier la partie centrale de la forteresse, les murs d'enceinte, le palais, les constructions monastiques et quelques maisons qui m'ont paru pouvoir servir de types. M. Schaffner a travaillé sur le terrain environ six semaines. Son œuvre est achevée, mais le plan n'est pas prêt encore : reste un assez long travail de contrôle, de critique, et de *présentation*, qui incombe à un architecte et à un archéologue.

Les monuments les plus importants sont les églises. Elles sont au nombre de huit. Ce sont : la *Métropole* consacrée à saint Démétrius, construite en 1302 par l'archevêque Nicéphore, restaurée en sa partie supérieure à une époque indéterminée et que je crois assez récente, par un architecte qui serait Matthieu ; l'Ἀφεντικό, catholicon d'un couvent consacré autrefois à la Παναγία Ὁδηγήτρια τοῦ Βροντοχείου. L'église a été en partie détruite, il y a quelques années, par la barbarie des paysans, qui en ont voulu utiliser les colonnes pour la construction d'un portique le long du mur septentrional de la métropole. Elle date des premières années du XIVe siècle ; la *Pantanassa*, entretenue par quelques religieuses logées dans les ruines du monastère attenant. La construction en est un peu antérieure à l'année 1445.

Ces trois églises sont construites sur le même plan : en bas une longue nef séparée par deux colonnades de deux petites nefs latérales leur donne l'aspect d'une basilique latine : mais à l'étage supérieur le plan byzantin reparaît. L'église de l'Ἀφεντικό a les proportions les plus heureuses. Elle offre aussi cette particularité d'être une des dernières églises byzantines qui ait reçu, à l'exemple de sainte Sophie de Constantinople, de saint Luc ou de Daphni, un revêtement de marbre. Toutes trois sont flanquées de portiques latéraux et de clochers. Le clocher de la Pantanassa trahit, dans sa construction et sa décoration, l'imitation de l'architecture occidentale. M. Eustache a dessiné avec grand soin ces trois monuments, en particulier l'église de l'Ἀφεντικό et le clocher de la Pantanassa.

Trois autres églises, de dimensions moins considérables, appartiennent à un autre type. Elles n'ont pas d'étage supérieur ; mais elles diffèrent du type normal, ainsi que les églises contemporaines de Trébizonde, par l'allongement caractéristique du bras occidental de la croix. La plus ancienne paraît être l'*Évangélistria ; Sainte Sophie*, dont les impostes portent le monogramme des Cantacuzène, serait postérieure ; enfin la *Péribleptos*, par le style de ses chapiteaux qu'une restauration barbare a enlevés et dont j'ai retrouvé un important fragment, paraît contemporaine de la Pantanassa. M. Eustache s'est attaché particulièrement à l'étude de la Péribleptos, dont il a fait une fort belle aquarelle. J'ai moi-même tracé le plan et la coupe de sainte Sophie. L'Évangélistria reste à étudier.

Les deux autres églises sont d'un tout autre caractère. Celle des *Saints Théodores* est une charmante réplique de saint Luc de Daphni ou de saint Nicodème d'Athènes. Cette église a été relevée. Mais nous avons négligé *Saint Nicolas*, qui m'a paru moderne.

La décoration architectonique de ces églises a été particulièrement étudiée par M. Braïlowski, qui a eu l'extrême obligeance de me donner les calques de ses dessins. Je prie cet habile artiste d'agréer mes sincères remercîments. Il a aussi reproduit en couleur les restes du pavement en mosaïque de la Métropole. A mon grand regret, ni M. Eustache ni lui n'ont eu le temps de copier le pavement de sainte Sophie qui est fort beau et que les pluies d'hiver menacent de détruire. J'ai de mon côté photographié ou estampé tous les marbres sculptés. Les plus intéressants sont l'iconostase de la Métropole et un Christ en bas-relief, d'une technique très curieuse et très rare, encastré dans un mur postérieur de la Péribleptos.

Ces églises ont été toutes décorées de fresques. Mais par l'effet du temps et d'un long abandon beaucoup ont disparu. L'Évangé-

listria, les saints Théodores, sainte Sophie n'en conservent que des vestiges. La Métropole possède encore quelques restes d'une frise de médaillon et d'un cycle figurant la vie de la Vierge. Les murs qui subsistent de l'Ἀφεντικό sont encore revêtus de peintures, mais la plupart masquées ou rongées par les dépôts calcaires. D'autres fresques sont mieux conservées aux murs des chapelles latérales un peu postérieures à l'église. La Péribleptos et la Pantanassa seules gardent une grande partie de leur décoration.

Les peintures de la Péribleptos nous ont particulièrement attirés. Elles sont malheureusement fort endommagées. Les infiltrations, les pluies dont elles ne sont pas garanties, les ont recouvertes en grande partie de couches calcaires qui masquent les couleurs ou en atténuent l'éclat. Des expériences antérieures m'avaient fait connaître la propriété que possède l'acide chlorhydrique d'enlever ces dépôts étrangers sans endommager la peinture. J'ai appliqué cet acide à quelques endroits qui me semblaient perdus et j'ai retrouvé de charmants morceaux, qui après quatre mois conservent toute la vivacité de leurs couleurs rajeunies. Mais j'avais par prudence limité mes expériences et j'ai dû les interrompre pour calmer les inquiétudes qu'elles avaient causées, si peu justifiées qu'elles pussent être.

Les peintures de la Péribleptos représentent, entre les grandes scènes de la vie du Christ, le cycle assez étendu de la Passion, la sainte liturgie et surtout la légende de la Vierge. Ces diverses compositions sont l'œuvre d'une même école, mais non de la même main. La légende de la Vierge nous a paru traitée avec un talent plus personnel et plus délicat que ne le sont en général les œuvres byzantines, même à cette époque de renaissance. Ces compositions se déroulent sous de petites voûtes et sont fort endommagées. Nous avons tenu, malgré les difficultés pratiques, à les bien reproduire. M. Eustache a fait d'une section une grande et belle aquarelle en géométral. De mon côté je les ai toutes photographiées et j'ai dessiné sur papier salé tous les morceaux que la photographie rendait mal. Des autres compositions M. Eustache a reproduit quelques fragments en grandeur d'exécution, et j'en ai fait de mon côté une reproduction intégrale par la photographie.

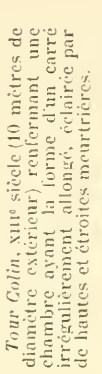
Les peintures de la Pantanassa sont mieux conservées, sauf quelques grandes lacunes, sur les voûtes et les murs de l'étage supérieur. Cette partie de l'église a été bien étudiée. M. Eustache a copié l'Annonciation. J'ai photographié et étudié les autres scènes. J'ai remis à plus tard l'étude des fresques de l'étage inférieur, fort endommagées. Elles offrent le cycle très intéressant de la décoration de l'Acathiste et une série importante de martyres.



PLAN SCHÉMATIQUE DU C

Tour Colin, XIIe siècle (10 mètres de diamètre extérieur) renfermant une chambre ayant la forme d'un carré irrégulièrement allongé, éclairée par de hautes et étroites meurtrières.

Plan de la tour du Renard.



Tour du Renard, XIIe siècle (10 mètres de diamètre extérieur) renferme une chambre octogonale dont la voûte d'arête repose sur des consoles à têtes sculptées.

Tour reposant sur une *crypte* que l'on suppose être une chapelle.

Poterne.

la Creuse

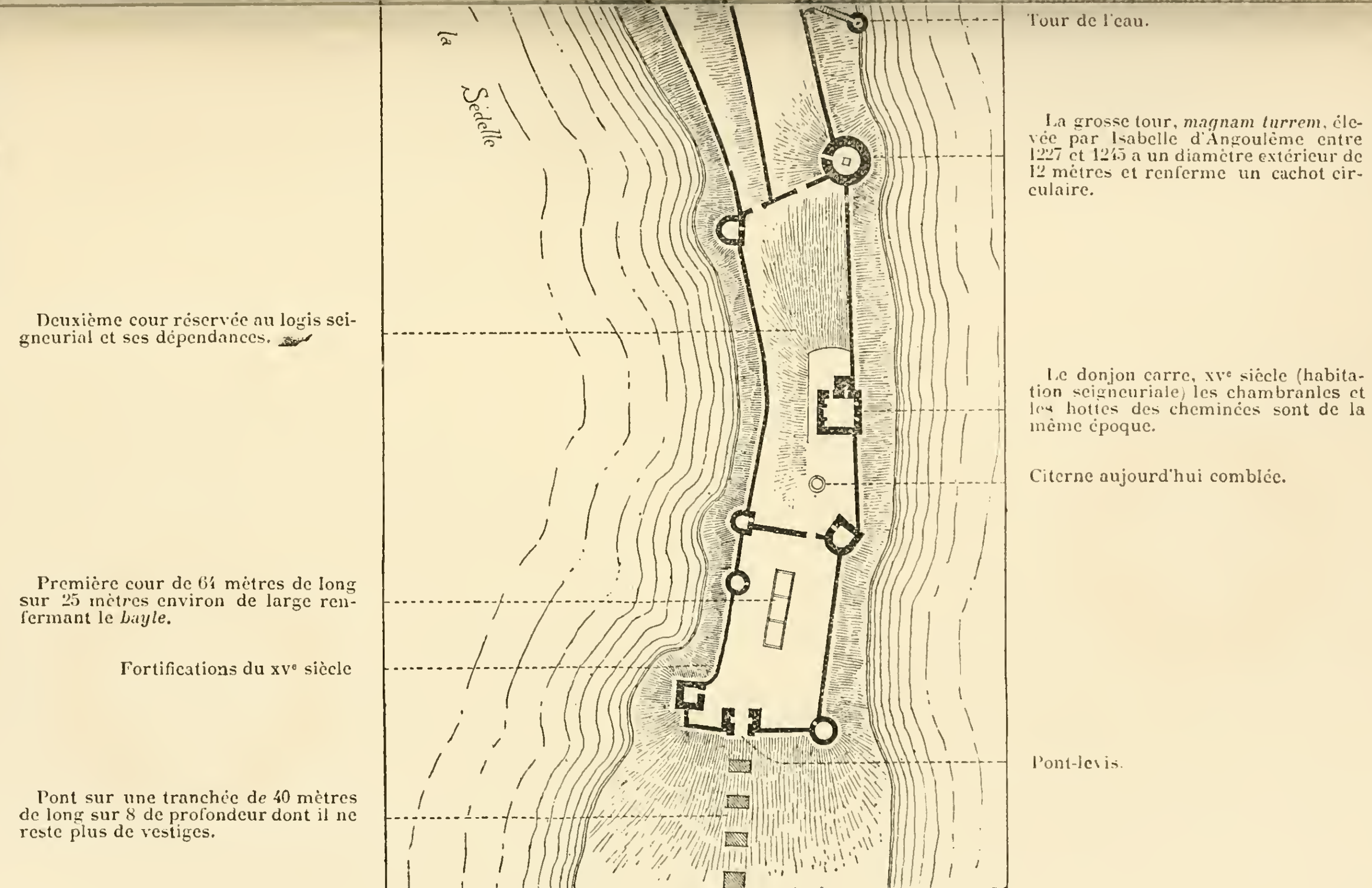
Plan de la Tour Colin

Seconde enceinte de muraille dont il ne reste aujourd'hui presque plus de trace.

Troisième cour ou *Place d'Armes* de 140 mètres de long sur une largeur moyenne de 16 à 18 mètres.

Restitué par Alb
d'après les documents relatifs au château et l

ATEAU DE CROZANT (Creuse)



MAZET, Architecte

plan dressé par M. DE BEAUFORT en 1860-61.



CHATEAU DES PLACES, petit manoir féodal de Crozant.
Dessin de MAZET.



PORTE DE L'ÉGLISE DE CROZANT (CREUSE)
Dessin de MAZET.

Ces peintures seront peut-être nettoyées par les ordres du gouvernement grec.

(*A suivre*) GABRIEL MILLET.

CHATEAU DE CROZANT (Creuse).

PAR

A MAZET

Membre du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts.

DESCRIPTION DU CHATEAU DE CROZANT.

Un érudit, qui habitait dans les parages de Crozant, à Saint-Benoît-du-Sault, le docteur E. de Beaufort, a étudié avec un soin minutieux les ruines du vieux château, et en a donné, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, année 1860-1861, une description détaillée, et en général d'une grande exactitude. Je ne crois pouvoir mieux faire que de m'inspirer de ce travail dans ses grandes lignes, citant ou analysant, suivant le cas ; je rectifierai d'ailleurs à l'occasion quelques légères erreurs qui s'y sont glissées.

L'entrée principale du château était tournée du côté du bourg de Crozant; on y avait accès par un pont jeté sur une tranchée creusée de mains d'hommes, d'une largeur de 40 mètres sur 8 de profondeur environ. Les piles et les culées de ce pont se voyaient encore il y a un petit nombre d'années. A l'entrée du château, s'étendait une cour de forme oblongue de 54 mètres sur un peu moins de moitié dans sa largeur, au centre de laquelle se trouvait un « bâtiment de 18 mètres de long, divisé en trois chambres carrées. » Je pense que cet emplacement formait la basse-cour autrement dit *bayle*, et qu'il renfermait les étables et écuries. Un mur épais de $1^{m}30$ sépare la première cour de la seconde. A son extrémité, du côté de la Sédelle, se voit une tour demi-ronde, dont la partie cintrée donnait sur la rivière pour les besoins de la défense ; dans la même muraille séparative, était engagée une tour semblable, mais présentant une partie ronde du côté de la basse-cour et non du côté de la Creuse, comme le prétend le docteur de Beaufort. Cette orientation, au surplus, s'explique par le rôle qu'elle était appelée à jouer dans un siège : elle devait aider à tenir en respect les assaillants qui auraient déjà pénétré dans la première cour du château.

La seconde cour était réservée au logis seigneurial avec les dé-

pendances qu'il comportait. On y remarque surtout actuellement un donjon ou tour carrée, dont M. de Beaufort donne la description suivante : « La tour carrée a 13 mètres de côté et s'élève, dans son « état de dégradation actuelle, à une hauteur de 13 mètres. Elle « avait trois étages, le rez-de-chaussée non compris ; ce dernier, « haut de 2 mètres 50, n'a que sa porte pour toute ouverture. Le « premier étage, qui a le double d'élévation, est éclairé par deux « fenêtres, et possède une cheminée ; il en est de même du second, « si ce n'est qu'il n'a que trois mètres de haut ; enfin le troisième « paraît un peu moins élevé. Tous ces étages étaient séparés par « des planchers en bois; quant à la toiture, je ne sais si elle était « en deux pignons ou en pyramide, rien ne l'indique. La porte « d'entrée de la tour est située dans un angle formé par l'escalier « et le massif de la tour, carrée en dehors, et circulaire à l'intérieur. « Cet escalier en limaçon donne accès dans les différents étages. « Il est éclairé par des fenêtres beaucoup plus grandes qu'il n'est « d'usage dans ces circonstances, et est muni de mâchicoulis au-« dessus de la porte d'entrée. Aucun écusson ne se voit aux ouver-« tures de cette construction ; une pareille nudité fait contraste avec « les ornements dont sont ordinairement décorées les habitations « principales. Entre cette grande tour et celle demi-ronde, on a dé-« couvert tout récemment l'ouverture d'une citerne comblée, « construite en pierres taillées et bien cimentées. »

La troisième cour est séparée de la seconde par une épaisse muraille, comme nous avons vu que la seconde l'était de la première. Elle occupe le sommet d'une sorte de mamelon qui, par une pente rapide, s'élève à 5 mètres environ au-dessus du sol environnant; de ce point, on domine donc toutes les autres parties de la forteresse. C'est là probablement, comme nous l'avons vu, qu'Isabelle d'Angoulême fit construire la grande tour. M. de Beaufort ignorait ce détail. J'ajouterai, en usant d'indications que j'emprunte à cet auteur, que cette tour recouvre un cachot circulaire et voûté, dont l'ouverture, percée à son sommet, n'a que 0m,70 de diamètre. « A gauche de cette tour se trouve l'entrée de la cour supérieure, « longue de 140 mètres et d'une largeur de 16 à 18; elle est plus « plane que les autres parties et est désignée sous le nom de « place d'Armes. Close d'une muraille, elle se termine par une « tour dite du Renard », qui renferme quelques intéressants détails d'architecture.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

PAR

CHARLES NORMAND

GUSTAVE LARROUMET, membre de l'Institut, *L'Art et l'Etat en France.* — Paris, 1895, in-16, 370 p. — M. Larroumet y dit d'excellentes choses sur l'exposition d'architecture aux Salons, dont on a parlé ici-même. Il expose l'histoire des écoles qui dans ce siècle se sont disputées la direction de cet art. M. Larroumet lui aussi défend des idées dont certaines furent souvent préconisées ici depuis dix ans, et dont plusieurs commencent à être adoptée du public. Ainsi, dit-il, on voulut remettre Notre-Dame dans son état primitif, c'est-à-dire tel que le moyen-âge l'avait laissé, et pour cela on a taillé et rogné dans l'œuvre des derniers siècles. « Ces additions, écrit-il, (p. 74), contribuaient à l'histoire de l'édifice, il fallait les respecter. En appliquant les ornements de leur temps sur la vieille cathédrale, les architectes de Louis XIV et de Louis XV avaient ajouté des pages nouvelles au texte primitif. » Viollet-le-Duc, au mot *Restauration* débute ainsi : « Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, c'est le rétablir dans un état complet, *qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné.* » Il faudrait signaler bien d'autres passages, notamment sur le rôle de la Commission des Monuments historiques. Mais il semble préférable de laisser le lecteur s'informer complètement auprès de l'auteur, car il traite encore bien d'autres sujets : achats, enseignement, musées, conservatoire, peinture, sculpture, rapports de l'art et de l'Etat, et tout cela est étudié avec une autorité indiscutable, tout comme l'autre livre dont je vais parler.

M. Jacques Hermant a publié un curieux rapport sur l'*Architecture et le Génie civil à l'Exposition de Chicago*[1]. Les produits américains offrant peu d'intérêt au point de vue européen, M. Jacques Hermant a étudié particulièrement le caractère de l'architecture en Amérique. Il l'a fait avec beaucoup de netteté et de largeur de vue, et avec sa compétence spéciale il a étudié les palais de l'Exposition.

Le rapport de M. Alfred Lamouroux sur un **projet de restauration de l'église Saint-Eustache**, à Paris, a été présenté au nom de la 2e Commission devant le Conseil municipal. L'auteur, suivant son habitude, a trouvé ici une occasion nouvelle de servir la cause des Monuments Parisiens et de publier une savante étude. Dans un exposé M. Lamouroux signale l'état de délabrement, constaté dès 1885. L'auteur fait l'historique et la description de Saint-Eustache, dont la lecture est fort intéressante. Il conclut à la prise par la Ville des charges d'une partie de la dépense de restauration, évaluée 600 000 fr. C'est là une très heu-

[1] Paris. Imprimerie Nationale, gr. in-8°.

reuse solution. Nous regrettons seulement qu'on oublie Saint-Pierre de Montmartre, l'église de Paris qui renferme les plus anciens vestiges. Quatre annexes terminent cet excellent travail.

M. Cloquet, l'éminent érudit, nous adresse cette lettre que nous reproduisons, car on ne saurait mieux signaler un livre charmant.

A Gand. — *Château des comtes*, *Beffroi communal*, *Abbaye de Saint-Bacon*, *notes et croquis*, par Armand Heins. — Se vend en la librairie de Nicolas Heins, à l'ancienne enseigne du *Grand Livre*, rue de Brabant, 9, à Gand.

Mon cher Monsieur Normand,

« Laissez-moi vous signaler un livre belge fait pour intéresser vivement les *Amis des Monuments*. Il a du reste été remarqué à Paris où il a obtenu une médaille d'or à la récente exposition du livre. Mais il aura plus de mérite encore aux yeux des fervents amateurs de choses anciennes et artistiques que vous avez groupés sous votre houlette. Lisez plutôt l'épigraphe qui le résume exactement :

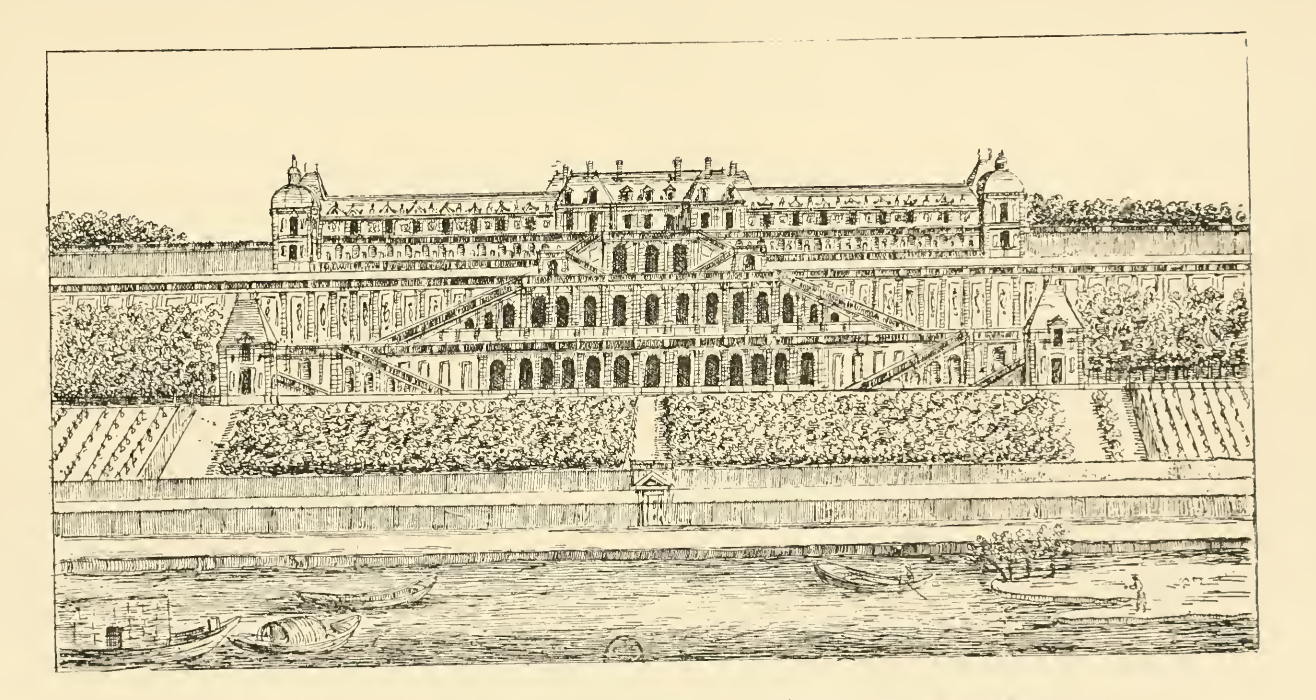
Vieilles ruines
Murs vénérables
Rudes bastilles.....

« Gand se métamorphose d'une manière heureuse, car, au lieu de devenir de plus en plus moderne, elle redevient, par endroits, de plus en plus moyen-âge. La cathédrale de Saint-Bavon a été dégagée ou du moins démasquée, avec le superbe manoir de Gérard le Diable, par un heureux percement de rues ; elle s'est révélée aux yeux des Gantois, qui n'avaient jamais pu contempler l'ensemble de son vaisseau. Les ruines de l'ancienne abbaye, berceau de la ville, sont conservées avec respect, et le château des Comtes, véritablement retrouvé sous les ruines d'une filature moderne, avec son puissant donjon, son enceinte aux nombreuses tours, sa belle entrée portant le millésime du XI[e] siècle (1080), sera plus tard le rival de Pierrefonds, avec l'avantage d'antiquités qui, pour certaines parties remontent sans doute au delà du millénaire. Au milieu de ces beaux vestiges du passé, et de maints autres presqu'aussi remarquables, se dresse le beffroi, affublé malheureusement d'une flèche de fonte, mais dont la tour, très fière, sera prochainement désaveuglée ; on se prépare à restaurer ses nombreuses et vastes fenêtres.

« Or, M. Heins a décrit, je suis tenté de dire qu'il a chanté, d'une plume et d'un crayon également émus :

Rudes bastilles,
L'une de guerre,
L'autre de foi,

Qu'aux siècles défunts nos aïeux,
Pour ceux qui furent princes
Et pour ceux qui furent moines
Laissèrent sur un sol
Convoité par de puissants voisins.



RECONSTITUTION PAR CHARLES NORMAND DU CHATEAU-NEUF DÉTRUIT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

« Ce dessin a esté faict et gravé par Monseigneur Le Dauphin 1677. » — *Inédit, conservé à la Bibliothèque nationale. Topographie.* Va 356.

FAÇADE SUR LA SEINE

« Son gracieux album est un petit poème dont le texte rimé se soude à des croquis tracés d'impression, aussi intimement que se relient entre elles les vues multiples des trois édifices (abbaye, château, beffroi), qui résument le passé dans une heureuse trilogie. Celle-ci est figurée, au frontispice, par une trinité féminine, du plus beau style, préraphaéliste, que ne désavouerait peut-être pas Burne Jones (le nouveau baronnet *artis causa*).

« Les croquis pris sur nature sont vivement sentis et rendus sobrement en des traits saisissants. Ils sont fondus avec art dans un entourage décoratif, fait de sceaux, d'armoiries, d'emblèmes, de fleurages stylisés, d'extraits de manuscrits et d'incunables, de phylactères, de parcheminures où se loge heureusement le commentaire rimé, non sans talent, de cette pittoresque illustration. C'est une œuvre originale, d'une belle venue, formant un tout homogène. La vulgarisation archéologique ne peut guère revêtir une forme plus savoureuse. Vous en jugerez par des extraits que j'engage l'auteur à vous offrir pour l'*Ami des Monuments*.

« Agréez mes sentiments dévoués.

L. Cloquet.

Chambéry, ses monuments, ses environs. In-32 104 p. avec gravures. Chambéry, 50 cent.

Charpin-Feugerolles (de) et L. Fournier. — Les Florentins à **Lyon**, par le comte de Charpin-Feugerolles, président de l'Académie de Lyon, et les Florentins en Pologne, par M. Louis Fournier, Lyonnais. In-4°, 437 p. Lyon.

Clappier (J.). — Le Littoral des **Maures**. In-8°, 16 p. Nice.

Debièvre (E.). — Une actrice **lilloise** du XVIIIe siècle : Mlle Laguerre ; par Eug. Debièvre, bibliothécaire de la ville. In-16, 16 p. Lille.

Durand (A.). — Etudes historiques sur **Saint-Laurent-des-Arbres**, en Languedoc. In-8°, 64 p. et pl. Avignon.

Edline (A.). — Une paroisse religieuse : **Tour**, près Bayeux (Calvados), et son histoire. In-16, 68 p., Saint-Amand.

Fleury (G.). — Les Fortifications du **Maine**. De l'origine des châtelliers ou des fortifications en terre ; par Gabriel Fleury, membre des Sociétés historiques et archéologiques du Maine et de l'Orne. In-8°, 31 p. Mamers.

Fournier (A.). — Le Fondateur de l'**Abbaye de Senones**. In-8°, 10 p. Nancy.

Gérente (A.). — Guide-Annuaire des étrangers aux eaux thermales d'**Aix-les-Bains**. 1894. 10e année. Texte des promenades en anglais et en français, avec plan des rues de la ville. Petit in-16, 176 p.

Grégoire (C.). — L'Ancien Canton de **Lurcy** ; Lurcy, Couleuvre, Pougy, Limoise, de 1789 à l'an VIII. In-8°, 78 p. Moulins.

Gros (J. F.). — **Vichy** et ses environs. Guide de poche illustré, contenant un nouveau plan de Vichy et une carte des environs (23e année). Petit in-12, 176 p. Cusset.

Huguet (A.). — Etudes et Documents sur le **Forez** pendant la Révolution. Le

Cloître de Notre-Dame de Montbrison en 1791. In-8°, 185 p. et pl. Montbrison

Invasion (l') de la ville du Mans par les religionnaires en l'année mille cinq cens soixante et deux, conversation par escrit à M. D. R. A. C. In-16, 124 p. Laval.

Jadart (H.). — Inventaire du mobilier et des livres de Léonor d'Estampes de Valençay, archevêque de Reims (1641-1651). In-8°, 17 p. Reims.

Jaunet (Mme A.) et Rouceaux. — Le Baptême des cloches à Souain (vers). Châlons.

Jéhan (L. F.). — Voyage pittoresque et archéologique sur les côtes de Bretagne. In-8°, 240 pages avec gravures. Tours.

Barr Ferree. — L'étude de l'architecture civile du moyen-âge (*The Study of domestic mediæval Architecture*. New-York, in-8°.

Brochure de huit pages, en anglais, extraites de l'*American Architect* du 12 janvier 1895. Les études sur la France y tiennent une grande place, mais on a omis d'y citer les recueils, tels que celui des Amis des Monuments, qui chez nous contribuent le plus à la connaissance de cette période.

Rapport sur les travaux de la Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure ; par Emile Oger, secrétaire général. Année 1893. In-8°, 28 p. Nantes.

Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires de l'Ouest pendant l'année 1893 ; par M. de la Marsonnière, secrétaire. In-8°, 20 p. Poitiers.

Thomas-Marancourt (E.). — Notice biographique sur Alphonse Vallot, peintre et archéologue ; par Ed. Thomas-Marancourt. In-8°, 24 p. Fontainebleau.

Baudrillart (A.). Les Divinités de la victoire en Grèce et en Italie, d'après les textes et les monuments figurés. In-8°, 96 p. avec fig. Toulouse.

Derome (C.). — La Numismatique du Vermandois. In-8°, 47 p. avec fig. Saint-Quentin.

Favarcq (L.). — Notice sur les châteaux de Bouthéon et Chenereilles. In-8°, 16 p. et planches. Saint-Etienne.

Fouchier (E. de) — La Châtellenie de Chouppes en Mirebalais. In-8°, 80 p. et planche. Poitiers.

Lièvre (A. F.). — Une méprise archéologique. Les Puits funéraires. In-8°, 39 p. Poitiers.

Orieux (E.). — Le Plan primitif de Saint-Martin de Tours, par Mgr Casimir Chevalier. Compte rendu par M. E. Orieux. In-8°, 8 p. Nantes.

Pezay (de). — Noms, situations et détails des vallées de la France le long des grandes Alpes, dans le Dauphiné et la Provence, et de celles qui descendent des Alpes en Italie, depuis la Savoie jusqu'à la vallée de Saint-Etienne au comté de Nice ; par le marquis de Pezay, maréchal général des logis de l'état-major de l'armée. In-8°, 108 p. Grenoble.

TOME IX

TABLE DES GRAVURES

NUMÉRO 47.

NUMÉRO 48

NUMÉRO 49.

NUMÉRO 50

NUMÉRO 51.

NUMÉRO 52.

TOME IX

TABLE DES ARTICLES

NUMÉRO 47.

NUMÉRO 48

NUMÉRO 49.

NUMÉRO 50

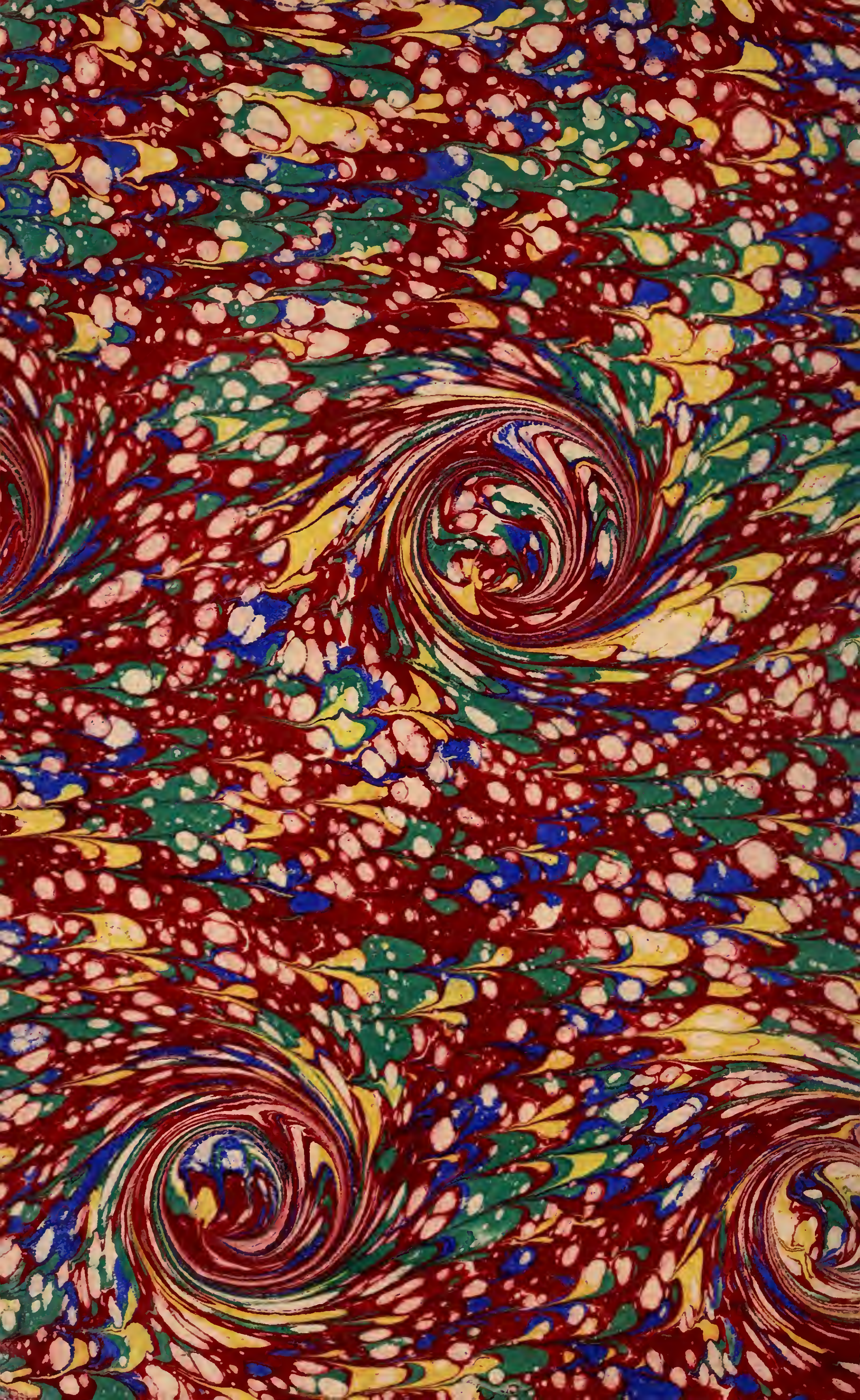
NUMÉRO 51.

NUMÉRO 52.



Le propriétaire-gérant : CH. NORMAND.

VANNES. — IMPRIMERIE LAFOLYE, 2, PLACE DES LICES.




GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00454 8786

